This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

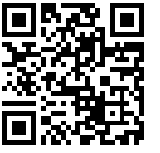

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Google

Acad. 79 b
(1890

Digitized by Google

<36606198570014

<36606198570014

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad. 79 b / 1890

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1890

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

320 1890
M D 22

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

+78/97049

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1890.

MM.	R. Mowat,	Président.
	Ed. Corroyer,	Premier Vice-Président.
	R. de Lasteyrie,	Deuxième Vice-Président.
	Ulysse Robert,	Secrétaire.
	J. de Rougé,	Secrétaire-Adjoint.
	Ed. Guillaume,	Trésorier.
	Pol Nicard,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. M. Collignon.
Abbé H. Thédenat.
L. Courajod.
Ant. Héron de Villefosse.
A. de Barthélemy.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. A. Longnon.
A. Prost.
G. Schlumberger.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 2 Avril 1890.

MM.

1. Nieuwerkerke (le comte de), G. O. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. Maury (Alfred), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue de Condé, 12 (1842-1858).
3. Deloche (Maximin), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).
4. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).
5. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).
6. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

Digitized by Google

MM.

7. Renan (Ernest), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).
8. Michelant (Henri-Victor), ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (1853-1885).
9. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).
10. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 2 Avril 1890.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).
2. Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
3. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).
4. Vogué (le marquis Melchior de), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
5. Bertrand (Alexandre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Haussmann, 94, et au château de Saint-Germain (7 août 1861).
6. Rey (A.-E. Guillaume), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).
7. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

Digitized by Google

MM.

8. Read (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).
9. Heuzey (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).
10. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale supérieure, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).
11. Wescher (Carle), ✻, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868).
12. Prost (Auguste), ✻, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).
13. Duplessis (Georges), ✻, conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 15 (6 décembre 1871).
14. Guillaume (Edmond), ✻, architecte des palais du Louvre et des Tuileries, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).
15. Courajod (Louis), ✻, conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).
16. Rozière (Eugène de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

Digitized by Google

MM.

17. Saglio (Edmond), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

18. Villefosse (Antoine Héron de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80 (5 janvier 1876).

19. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sous-chef de la section historique aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

20. Guiffrey (Jules), ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

21. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

22. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

23. Müntz (Eugène), ✻, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

24. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

25. Corroyer (Édouard), ✻, architecte du gouvernement, attaché à la Commission des monuments historiques,

Digitized by Google

MM.

inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

26. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

27. Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

28. Boislisle (Arthur de), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

29. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

30. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des archives et des bibliothèques, avenue Quihou, 30, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

31. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

32. Thédenat (l'abbé Henry), ancien directeur du Collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

33. Flouest (Édouard), ✻, ancien procureur général, rue des Pyramides, 2 (5 mars 1884).

34. Bapst (Germain), ✻, boulevard Haussmann, 153 (4 février 1885).

35. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

Digitized by Google

MM.

36. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).
37. Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, rue des Écoles, 40 (6 janvier 1886).
38. Babelon (Ernest), bibliothécaire au Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 43 (7 avril 1886).
39. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue d'Aguesseau, 7 (12 janvier 1887).
40. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).
41. Homolle, ✻, professeur au Collège de France et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).
42. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint des peintures au Musée du Louvre, rue de Courcelles, 75 (7 mars 1888).
43. Bouchot (Henri), attaché au Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).
44. Omont (Henri), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, à Passy (9 janvier 1889).
45. Baye (baron Joseph de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 2 Avril 1890.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), curé à Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

PÉCHEUR (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

MOREAU (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

PILLOY, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887).

CORNEAUX (l'abbé), curé de Longpont, par Villers-Cotterets (9 novembre 1887).

Alpes (Basses-).

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Digitized by Google

MM.

Ripert-Monclar (le marquis de), ✻, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Colleville (le vicomte de), secrétaire général de la Préfecture, à Digne (2 juin 1886).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Rivoli (le duc de), à Nice (15 décembre 1886).

Ardennes.

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Gourjault (le comte de), à Mézières (6 juillet 1887).

Ariège.

Pasquier, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Habert (Théophile), à Troyes, rue Thiers, 80 (2 avril 1890).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Digitized by Google

MM.

Blancard (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron A. de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Digitized by Google

MM.

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de Paradis, 22 (5 novembre 1884).

Méloizes (Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

Lapérouse (Gustave), ✻, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 24 (5 mars 1884).

Millon, président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel (4 juillet 1888).

Rabiet (l'abbé Eugène), à Bourberain (15 janvier 1889).

Lejay (l'abbé), à Portaille-sur-Saône (5 mars 1890).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Digitized by Google

Creuse.

MM.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur du Musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (le chanoine Ulysse), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beau-semblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (L.), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Digitized by Google

Gard.

MM.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Pothier (Edgard), ✻, colonel commandant le 38e régiment d'artillerie, à Nimes (16 janvier 1884).

Espérandieu (Émile), lieutenant au 17e régiment d'infanterie, à Alais, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14 (29 juillet 1885).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur (15 février 1882).

Douais (l'abbé C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Gers.

Carsalade du Pont (l'abbé de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Digitized by Google

MM.

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre.

Daiguson (Maurice), à Châteauroux (14 janvier 1885).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Papillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Brainans (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Émile), secrétaire général de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✻, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Digitized by Google

MM.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, à Saint-Étienne, rue Saint-Louis, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à l'Hôpital-sous-Rochefort, par Boën-sur-Lignon (4 novembre 1885).

Thiollier (F.), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire (Haute-).

Chassaing (Augustin), ✻, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Estourbeillon (le comte Régis de l'), à Nantes, rue Sully, 1, et au château de Penhoet à Avessac, par Redon (14 décembre 1887).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Legendre, architecte, à Nantes (15 juin 1889).

Loiret.

Boucher de Molandon, ✻, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Digitized by Google

MM.

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Michon (Étienne), à Lorris (5 février 1890).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

Magen (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Digitized by Google

Marne.

MM.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances à Vitry-le-Français (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Jadart (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé), curé à Reuves, par Sezannes (12 juin 1889).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Roserot (Alphonse), à Chaumont (3 juillet 1889).

Fourot (l'abbé A.), professeur au collège Saint-Dizier (4 décembre 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

Daguin (Christien), à Auberive (2 avril 1890).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Digitized by Google

MM.

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des Cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Vienne (Maurice de), chef d'escadrons au 8e régiment d'artillerie, à Nancy (5 février 1890).

Meuse.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Digitized by Google

MM.

Dehaisnes (Monseigneur), secrétaire de l'Institut catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Oise.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Muller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétay-le-Château, par Guiscard (15 juin 1889).

Marsaux (l'abbé), curé doyen, à Chambly (2 avril 1890).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Digitized by Google

Pas-de-Calais.

MM.

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Dard (le baron), O. ✻, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).

Enlart (Camille), au château d'Arou-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer (19 juin 1889).

Vaillant (V.-J.), 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✻, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Blanchet (Adrien), à Pau (14 décembre 1887).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

Chambrun de Rozemont (Art. de), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Digitized by Google

MM.

Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon, rue Charlet, 27 (4 avril 1883).

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, 117, chemin d'Alès, au Point-du-Jour, à Lyon (27 février 1889).

Condamin (l'abbé James), professeur à l'Institut catholique, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Mazerolle (Fernand), à Marigny (16 novembre 1887).

Pierrot-Deseilligny, à Autun (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, rue Vavin, 5, à Paris (4 février 1863).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue Martignac, 12 (5 mars 1873).

Digitized by Google

MM.

LEFORT (Louis), ✱, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

GIRARD (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue Saint-Placide, 51 (15 février 1882).

CAGNAT (René), professeur au Collège de France, à Paris, rue Sainte-Beuve, 7 (9 janvier 1884).

BLOCH (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

BEURLIER (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, boulevard de Vaugirard, 4 (4 mars 1885).

RUELLE (Émile), à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

BARAS (Albert), ✱, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Madrid, 9 (8 février 1888).

HEISS (Aloiss), à Aulnay (9 janvier 1889).

BOUILLET (l'abbé A.), à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 19 (12 juin 1889).

MARTINIÈRE (DE LA), à Neuilly, boulevard du Château, 9 (19 juin 1889).

Seine-et-Marne.

GRÉAU (Julien), à Nemours (4 juin 1884).

BORDES (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

VILLEFOSSE (Étienne HÉRON DE), à Chartronges (2 juin 1886).

CRÈVECŒUR (R. DE), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert (8 janvier 1890).

Seine-et-Oise.

HENNEBERT, O. ✱, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

CHARDIN (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

PÉCOUL (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

FOURDRIGNIER (Édouard), à Saint-Germain-en-Laye (4 juin 1879).

Digitized by Google

MM.

CARON (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

LETAILLE (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886).

BATIFFOL (l'abbé), Versailles, 4, rue Magenta (11 janvier 1888).

THÉLIER (Ernest), à Louvecienne (12 février 1890).

MARTIN-SABON, à Beaumont-sur-Oise (2 avril 1890).

Seine-Inférieure.

SEPTENVILLE (le baron DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

BEAUREPAIRE (Ch. DE ROBILLARD DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

SAUVAGE (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✻, directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (DE), ✻, au Tréport (3 janvier 1883).

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Sèvres (Deux-).

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

PIET-LATAUDRIE, à Niort (2 décembre 1885).

Somme.

CAGNY (le chanoine Paul DE), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

JANVIER (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

DUHAMEL-DÉCÉJEAN, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Digitized by Google

MM.

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue de Gloriette, 6 (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue de Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✱, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Duhamel (L.), archiviste du département, à Avignon (7 mars 1888).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

Lièvre, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. C. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

Fage (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✱, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Haillant, à Épinal (4 mars 1885).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Digitized by Google

MM.

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Algérie et Tunisie.

Blanchère (René de la), ✻, délégué du Ministère de l'Instruction publique, à Tunis (4 mars 1885).

Boyé (Marius), capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, à Blidah, Algérie (11 mai 1887).

Blanc (Édouard), à Tunis (6 mars 1890).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✻, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France, à Cadix (Espagne) (5 décembre 1883).

Audollent (Auguste), à Rome, palais Farnèse (5 mars 1890).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

Collingwood Bruce (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

Loftus, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

Digitized by Google

MM.

Mayer (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

Franks (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur au Musée Britannique (5 février 1862).

Harth (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

Lewis (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

Bunnell Lewis, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Riwet-Carnac, Esq^re^, à Allahabad (Indes Orientales) (10 décembre 1884).

Belgique.

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Van der Straten Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Cloquet (L.), à Tournai, boulevard Léopold (3 décembre 1884).

Cumont, à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), 49, rue du Trône, Sxelles-Bruxelles (3 avril 1889).

Danemark.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Digitized by Google

Espagne.

MM.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres),

Digitized by Google

MM.

interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

Briquet (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Pfugh-Harttung, à Bâle (1er décembre 1886).

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société des études historiques.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.
— — *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nimes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

Digitized by Google

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique.

— — Société française d'archéologie.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.

— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

Digitized by Google

Oise, *Compiègne*. Société historique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.

Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.

— — Société de l'histoire de France.

— — Société des études historiques.

— — Société philotechnique.

— — Société des Amis des monuments parisiens.

Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.

— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

— Commission des antiquités du département.

— *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.

Digitized by Google

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— — Société numismatique.
— — Société royale.
AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.

Digitized by Google

AUTRICHE, *Zagrel-Agram*. Société archéologique.
— *Spalato*. Société d'histoire et d'archéologie dalmate.
BADE, *Manheim*. Société historique.
BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.
BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— — Collège des Bollandistes.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.
ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.
ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smithsonien.

Digitized by Google

Grèce, *Athènes*. Société archéologique.

Hesse-Darmstadt, *Mayence*. Société des Antiquaires.

Hollande, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

Italie, *Rome*. Académie des Lincei.

— *Foligno*. Archives historiques pour les Marches et l'Ombrie.

— *Milan*. Société historique lombarde.

— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.

— *Turin*. Académie royale des sciences.

Luxembourg, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

Nassau, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

Portugal, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

Prusse, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

— *Trèves*. Société des recherches utiles.

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

— *Moscou*. Société impériale archéologique.

— — Musée historique.

Suède, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Suisse, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

Turquie, *Constantinople*. Société centrale.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 2 Avril 1890.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
AUBER (l'abbé), Vienne.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AUDOLLENT (Auguste), Rome.
AURÈS, Gard.
BABEAU (Albert), Aube.
BARAS (A.), Seine.
BATIFFOL (l'abbé), Seine-et-Oise.
BAYET (Charles), Rhône.
BEAUCORPS (le baron A. DE), Charente-Inférieure.
BEAUDOUIN (Jules), Côte-d'Or.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUVOIS (E.), Côte-d'Or.
BERNARD (l'abbé E.), Morbihan.
BERTHELÉ (J.), Deux-Sèvres.
BERTHELET (Charles), Jura.
BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), Sarthe.
BEURLIER (l'abbé), Seine.
BIGARNE (Charles), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Blanc (Édouard), Tunis.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Tunis.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Seine.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bouillet (l'abbé A.), Seine.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Seine.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (l'abbé de), Gers.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chauvet, Charente.
Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (le chanoine Ulysse), Drôme.

Digitized by Google

MM.

Colleville (le vicomte de), Basses-Alpes.
Combes (C.), Vienne.
Condamin (l'abbé), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Crèvecœur (R. de), Seine-et-Marne.
Daguin (Christien), Haute-Marne.
Daiguson, Indre.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Dehaisnes (Monseigneur), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Douais (l'abbé), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Duhamel (L.), Vaucluse.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumüys (Loiret).
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Pas-de-Calais.
Espérandieu, Gard.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Loire-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.

Digitized by Google

MM.

Fage (René), Haute-Marne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fontenilles (Paul de), Haute-Garonne.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Gariel, Isère.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gourjault (le comte de), Ardennes.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Habert (Théophile), Aube.
Haillant, Vosges.
Hardy (Michel), Dordogne.
Heiss (Aloïs), Seine.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.

Digitized by Google

MM.

Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Florence.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre, Loire-Inférieure.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lièvre, Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.

Digitized by Google

MM.

Martin-Sabon, Seine-et-Oise.
Martinière (de la), Seine.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Michon (Étienne), Loiret.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pierrot-Deseilligny, Saône-et-Loire.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.

Digitized by Google

MM.

Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Pothier (Edgard), Gard.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rabiet (l'abbé), Côte-d'Or.
Rabut (Laurent), Savoie.
Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (L.), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Turquie.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Digitized by Google

MM.

Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (F.), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Travers (Émile), Calvados.
Vachez (A.), Rhône.
Vaillant, Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van Hende, Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vienne (Maurice de), Meurthe-et-Moselle.
Villefosse (Étienne Héron de), Seine-et-Marne.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Côte-d'Or.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1890.

Séance du 8 Janvier 1890.

Présidence de M. H. Gaidoz, vice-président,
et de M. Corroyer, vice-président.

M. A. de Barthélemy donne lecture du discours de M. G. Schlumberger, président sortant, qu'un deuil de famille retient loin de Paris :

« Messieurs,

« Je vous dois des excuses pour mon absence à la séance d'aujourd'hui. J'ai été forcé de prier un de nos confrères de vouloir bien me remplacer en ce jour où pour la dernière fois je suis appelé à exercer mes fonctions de président. Je vous dois également des excuses pour cette allocution si brève qui va vous être lue en mon nom. Vous savez la cause très douloureuse qui m'a déjà empêché de présider les deux dernières séances de l'année 1889. Votre sympathie m'a été précieuse et je vous en exprime toute ma vive gratitude. Je suis aujourd'hui encore retenu loin de Paris et votre même sympathie vous portera à accueillir l'expression de mes regrets.

« Avant tout maintenant, mes chers confrères, permettez-moi de vous dire ma profonde reconnaissance pour l'honneur très grand que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de notre Compagnie. Je n'ai pas accepté sans appréhension cette dignité que je trouvais bien lourde pour mes épaules ! Votre bienveillance m'a si bien facilité l'exercice de mes fonctions que je conserverai le plus cher souve-

Digitized by Google

nir de cette année de présidence. Je vous remercie de l'indulgente amitié que vous m'avez sans cesse témoignée.

« Dans le cours de 1889, malgré l'attrait infini de l'admirable exposition qui rendra cette année célèbre, nos séances n'ont cessé de présenter le spectacle le plus animé. Les communications ont été aussi nombreuses qu'intéressantes et pleines de diversité. Nos associés correspondants sont venus en grand nombre nous apporter le tribut de leurs savantes et patientes recherches.

« Notre *Bulletin*, abondamment fourni, s'est maintenu à la hauteur de ceux des années précédentes, s'il ne les a dépassés. Grâce aux énergiques et patients efforts de notre cher confrère l'abbé Thédenat, nous sommes au courant. Le troisième fascicule de 1889 vient de vous être distribué.

« Le tome XLIX de nos *Mémoires* est presque entièrement imprimé. Il renfermera les dix articles suivants dus à la plume tant de nos membres résidants que de nos associés correspondants : *Supplément à l'étude sur la topographie de la ville d'Acre au XIII^e siècle*, par M. E.-G. Rey. — *Note sur des bijoux antiques ornés de devises, à propos d'une fibule de l'époque ostrogothe*, par M. Mowat. — *Les signes d'infamie au moyen âge. Juifs, Sarrasins, hérétiques, lépreux, cagots et filles publiques*, par M. Ulysse Robert. — *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison*, par M. Robert de Lasteyrie. — *Mémoire sur plusieurs antiquités trouvées à Néris (Allier)*, par M. L. de Laigue. — *Le nom d'Anaclet II au palais de Latran*, par M. l'abbé Duchesne. — *Apollo Vindonnus*, par M. l'abbé H. Thédenat. — *De quelques objets antiques incrustés de monnaies*, par M. Mowat. — *Description de quelques sceaux-matrices relatifs à l'Artois et à la Picardie*, par M. L. Deschamps de Pas. — *Vases à inscriptions bachiques*, par M. L. Maxe-Werly.

« Sur l'initiative d'un de nos confrères les plus aimés et les plus écoutés, vous avez adopté en principe à partir de l'année 1891 de notables modifications de format et de papier qui nous permettront d'augmenter encore l'importance et la perfection de nos publications.

« Dans le courant de l'année 1889, nos membres résidants

Digitized by Google

ont été particulièrement épargnés. Nous n'avons eu, grâce à Dieu, aucun douloureux devoir à remplir à leur égard; le cas est si rare que vous me permettrez de m'en réjouir ici publiquement.

« Il n'en a malheureusement pas été de même pour nos associés correspondants. Un nombre relativement assez considérable d'entre eux nous a été ravi par la mort. Avant de les nommer, je dois donner une place à part, dans cette trop longue nécrologie, à une des gloires de notre Compagnie. Le vénérable et illustre baron de Witte, notre unique associé correspondant étranger honoraire, nous a été enlevé dans le courant de cette année.

« Nous avons perdu parmi nos associés correspondants : MM. Aymard, du Puy; le comte de Cessac, de Guéret; Delattre, de Cambrai; Harold de Fontenay, d'Autun; Guigue, de Lyon; Hucher, du Mans; Ludovic Letrône, de l'Orne; l'abbé Marcellin, de Montauban; Morel, de Saint-Gaudens; le capitaine de Prudhomme, de Toulouse; Sacaze, de Saint-Gaudens; Cougny, de Versailles; Renier Chalon, associé correspondant étranger à Bruxelles. En outre, nous n'avons été avisés qu'en 1889 des pertes regrettables que nous avions faites dans les personnes de deux autres de nos confrères, décédés dans le courant de l'année précédente, MM. Azaïs, de Béziers, et G. de Clausade, de Toulouse.

« M. le baron de Witte était le plus connu de tous ces confrères que nous avons perdus. Il était un de nos doyens vénérés, un archéologue célèbre dans toute l'Europe. Il fut le maître aimé de beaucoup d'entre nous, et sa fin a été pour nous tous une vive douleur. Il s'est paisiblement éteint dans sa quatre-vingt-deuxième année, entouré de la pieuse affection de sa famille. Il laisse au milieu de nous et de tous les érudits un vide qui ne sera jamais comblé. Sa longue et studieuse carrière a été mêlée depuis bien plus d'un demi-siècle à tout l'immense essor moderne de la science archéologique. « Avec lui, » l'a dit avec raison l'un des nôtres, « disparaît le dernier représentant de cette école d'archéo-« logues qui ont jeté pendant le cours du demi-siècle écoulé « un si vif éclat sur la science des antiquités figurées, et dans

Digitized by Google

« l'intimité desquels il avait vécu : le duc de Luynes, le duc « de Blacas, Roulez, A. de Longpérier, Gerhardt, Panofka, « Millingen, Otto Jahn, les deux Lenormant, Charles « Robert. »

« Je n'ai pas à vous refaire ici le récit de la vie si bien remplie de notre vénérable confrère. D'autres voix plus autorisées que la mienne l'ont déjà fait. Notre confrère M. Mowat a bien voulu se charger d'écrire pour notre Compagnie une notice détaillée. Raconter cette vie serait, je le répète, raconter l'histoire du mouvement archéologique de ces soixante dernières années. Je rappellerai seulement ici les noms des ouvrages de M. de Witte qui sont ses principaux titres à notre reconnaissance. Parmi ses grands travaux, je citerai en première ligne : ses études si précieuses sur la céramique, son grand recueil surtout intitulé : *Élite des monuments céramographiques*, qu'il entreprit en collaboration avec Charles Lenormant et dont le quatrième volume est tout entier de lui. M. de Witte, vous le savez tous, a fait faire un progrès considérable à la science des vases peints, cette science si fertile en enseignements de toute sorte pour l'archéologie, l'art et l'histoire. Ses catalogues de cabinets d'amateurs resteront comme des modèles d'un genre d'érudition descriptive dans lequel il a excellé.

« Mais c'est surtout dans la science numismatique que M. de Witte a rendu à l'érudition de signalés services. La mort du duc de Blacas avait interrompu la publication de sa traduction de l'*Histoire de la monnaie romaine* de Mommsen ; M. de Witte reprit pieusement l'œuvre de son ami et se chargea de la tâche délicate d'en éditer les trois derniers volumes en les enrichissant de ses propres annotations.

« En 1868, il fit paraitre, sous le titre de *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III^e^ siècle de l'ère chrétienne*, un volume orné de près de 50 planches contenant la numismatique complète de Postume, Lélien, Marius, Victorin et Tétricus. Ce beau livre est certainement une des œuvres les plus importantes pour la connaissance de nos antiquités nationales.

« A partir de la mort de Cartier, M. de Witte prit, de con-

Digitized by Google

cert avec Adrien de Longpérier, et partagea avec lui pendant seize ans la direction de la *Revue de numismatique*, qui dut à cette heureuse entente une nouvelle existence et qui continue encore aujourd'hui ses florissantes destinées. Il a écrit pour les trois séries de cette publication de nombreux articles et dissertations, qui tous sont de petits chefs-d'œuvre de science sobre et précise.

« Membre de l'Académie royale de Belgique, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France, M. de Witte a été depuis 1830 collaborateur des *Annales* et du *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome.*

« Je ne parlerai pas de ce qu'était notre confrère dans la vie privée et dans ses relations avec chacun de nous. Jamais on ne vit vieillard plein de science plus affable, plus bienveillant pour tous, sans cesse empressé à aider les jeunes, à les encourager, à les faire profiter des trésors de sa grande érudition et de sa magnifique bibliothèque. Lorsque je conçus le projet de réunir en une publication unique les œuvres éparses de mon maître Adrien de Longpérier, qui avait été avec notre confrère M. Maury un de ses plus anciens et plus fidèles amis, je trouvai en M. de Witte une aide aussi précieuse qu'empressée.

« Pour nous, pour toute notre Compagnie, M. de Witte a toujours été parfait. Nous ne comptions pas de confrère plus assidu à nos séances. Alors que les infirmités de son grand âge et une cécité presque complète rendaient ses mouvements de jour en jour plus difficiles, on le voyait chaque mercredi gravir péniblement, mais vaillamment, ces terribles escaliers qui conduisent chez nous. Personne n'écoutait l'orateur avec une attention plus religieuse. Il nous donnait ainsi à tous un exemple dont je compte bien être le premier à profiter, depuis surtout que les soucis de la présidence m'ont fait mieux comprendre ce que pouvait avoir de fâcheux pour la dignité de nos séances cette habitude prise de transformer notre salle de réunion en un lieu de conversation.

« Le Cabinet des Médailles aussi tenait fort à cœur à M. de

Digitized by Google

Witte et recevait ses fréquentes visites. Vous avez tous présent à la mémoire le don magnifique qu'il lui fit il y a deux ans, don à la suite duquel vous l'aviez, par acclamation et sur la proposition d'un des nôtres, élu à cette situation unique dans notre Compagnie, d'associé correspondant étranger honoraire.

« Je dirai maintenant quelques mots très brefs sur ceux de nos associés correspondants nationaux dont nous avons à déplorer la perte :

« M. Aymard, du Puy, était un des doyens de nos correspondants. Pendant de longues années archiviste de la Haute-Loire et conservateur du Musée, il a donné de curieux travaux aux recueils provinciaux et aux publications du ministère sur les antiquités et l'histoire de la ville du Puy et du département de la Haute-Loire. Durant plus d'un demi-siècle, il a réussi à sauver un grand nombre d'objets précieux et d'inscriptions et il a ainsi contribué à l'accroissement du musée dont il avait été l'un des principaux fondateurs lors de sa création.

« M. Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société archéologique de l'Hérault, magistrat démissionnaire en 1830, mort très âgé dans le courant de 1888, s'est distingué par des travaux sur les langues romanes, qu'il a étudiées avec amour. La publication d'un grand poème roman en 3,500 vers, le *Breviari d'amor* du troubadour biterrois Matfre Ermengaud, lui fait surtout honneur, ainsi qu'une autre œuvre considérable : le *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France* en trois volumes. Le titre seul indique l'énorme labeur de cette publication magistrale. Les *Troubadours de Béziers*, courtes mais précieuses notices pour l'histoire littéraire de cette ville au moyen âge, sont une autre œuvre qui fera vivre le nom de notre regretté confrère.

« M. le comte Marie-Pierre-Emmanuel de Cessac, de Guéret, président de la Société archéologique de la Creuse, avait d'abord porté son attention sur l'histoire naturelle, et on lui doit une carte géologique de ce département. Amené à s'occuper d'archéologie préhistorique par ses premières études, il a poursuivi ses recherches et a donné, notamment, un

Digitized by Google

intéressant mémoire sur l'âge du bronze dans l'ouest de la France. Ses travaux sur la monnaie des comtes de la Marche sont estimés.

« M. Victor Delattre, ancien receveur municipal de Cambrai, était surtout un curieux ; il a pendant plus de quarante ans consacré tous ses loisirs à la formation d'une précieuse collection locale, qui sera dispersée ces jours-ci. Tableaux et gravures, médailles et sceaux, meubles sculptés, ferronnerie, tout prenait place dans sa collection, même de nombreux débris de tombeaux, des statues du moyen âge, etc. M. Delattre, qui s'était identifié avec sa ville natale, a publié un certain nombre de brochures sur l'histoire de Cambrai et sur sa numismatique, ses jetons et méreaux en particulier.

« M. Harold de Fontenay, archiviste paléographe, décédé à Autun dans sa quarante-huitième année, avait reçu de son père, archéologue et numismatiste distingué, le goût des études historiques auxquelles il a consacré sa vie. Il a donné successivement une épigraphie du moyen âge d'Autun, en collaboration avec M. Bulliot, et d'autres publications importantes (entre autres : *Autun et ses monuments*, publié en 1889) exécutées de concert avec M. Anatole de Charmasse. C'est au retour d'une excursion au mont Beuvray que M. de Fontenay a pris le germe de l'affection à laquelle il a succombé.

« M. Guigue avait rempli pendant de longues années les fonctions d'archiviste de la ville de Lyon. Personne n'était plus familier avec l'histoire de Lyon, du Lyonnais et des provinces voisines. On lui doit de nombreux travaux sur l'histoire de cette région et de celle des Dombes. On peut citer parmi les plus importants : la *Topographie historique du département de l'Ain ;* la publication du *Cartulaire des archevêques de Lyon ;* une nouvelle édition de l'historien *Guichenon*, des recherches sur les anciens hôpitaux, et une histoire de la signature. Tout récemment il avait été empêché par la maladie de collaborer, comme il l'eût voulu, aux belles publications de M. le comte de Charpin-Feugerolles, au grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, en particulier, mais il avait été dignement remplacé par son fils.

« M. Eugène-Frédéric-Ferdinand Hucher, décédé au Mans

Digitized by Google

le 22 avril 1889, dans sa soixante-seizième année, fut l'un des collaborateurs les plus actifs du *Comité des travaux historiques*, de l'ancienne *Revue numismatique*, du *Bulletin monumental* et de la *Revue historique du Maine*. Son ouvrage capital est la publication des vitraux de la cathédrale du Mans. Dans *L'art gaulois par les médailles*, M. Hucher a apporté un nouveau système d'illustrations par grossissement qui n'est pas sans présenter quelques dangers. Joignant la pratique à la théorie, M. Hucher avait pris, il y a quelques années, la direction de la manufacture de vitraux fondée d'abord au Carmel du Mans et, indépendamment de nombreuses verrières exécutées sous son inspiration, on lui doit la restauration de vitraux importants de la région de l'ouest de la France. Parmi les travaux les plus remarqués de cet érudit, je citerai encore : le remarquable essai sur les monnaies du Maine, l'*Histoire du jeton*, la dissertation sur le jubé du cardinal de Luxembourg, la savante édition du roman du Saint-Graal d'après le manuscrit de la bibliothèque du Mans, enfin l'étude sur le célèbre émail de Geoffroy Plantagenet. Pendant plusieurs années, de concert avec notre confrère M. de Barthélemy, M. Hucher a publié avec succès les *Mélanges de numismatique*. Président, puis président honoraire de la *Société historique et archéologique du Maine*, il avait plus que personne contribué à fonder le musée archéologique du Mans dont il était depuis longtemps le conservateur.

« M. Ludovic Letrône, nommé associé correspondant national dans la séance du 15 novembre 1882, avait été élève de Théodore Rousseau; il se fit d'abord connaître comme peintre de paysage et de marine par de remarquables envois faits au Salon annuel où il avait obtenu une médaille. Collaborateur assidu de la *Gazette des beaux-arts* et de nombreuses revues illustrées, notamment de la *Gazette archéologique*, Letrône s'est fait remarquer par la fidélité toute scientifique et la sincérité de son crayon. Il a pris part, comme dessinateur, aux travaux de plusieurs de nos confrères. On lui doit en grande partie l'illustration du *Catalogue de la collection Davillier au Musée du Louvre*. Depuis le 15 novembre 1882, tous les volumes de notre *Bulletin* et de nos *Mémoires*

Digitized by Google

sont ornés de nombreux dessins de Letrône. C'était, par le crayon, un membre très actif de la Société.

« Parmi les pertes que nous avons faites en 1889, une des plus sensibles est celle de M. Sacaze, le jeune, ardent et déjà renommé épigraphiste de la région pyrénéenne. M. Sacaze avait fait à la Société des antiquaires plusieurs communications sur des inscriptions inédites des Pyrénées. Les encouragements et les félicitations qu'il reçut de la Compagnie déterminèrent sa vocation archéologique, et, tout en publiant diverses monographies d'essai telles que : *Épigraphie de Luchon*, *Épigraphie de la Civitas Consoranorum*, *Le dieu Arixo*, *Les anciens dieux des Pyrénées*, *Quelques faux dieux des Pyrénées*, il se voua à l'exécution d'un recueil général des monuments épigraphiques sous le titre de : *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. En 1883, il en fit paraître un premier fascicule de 112 pages ; le surplus devait être incessamment publié, car depuis longtemps déjà tous les dessins au nombre de trois cent cinquante étaient prêts. M. Sacaze, bâtonnier de l'ordre des avocats à Saint-Gaudens, avait fondé la *Société d'études du Comminge* et la *Revue du Comminge* fondue l'an dernier dans la *Revue des Pyrénées et de la France méridionale*. Il professait avec le plus grand succès, à la Faculté des lettres de Toulouse, un cours libre d'épigraphie. Il a été enlevé brusquement et dans la plénitude de son activité scientifique à l'affection des siens et de ses nombreux amis.

« M. l'abbé Marcellin, de Montauban, était notre correspondant depuis près de cinquante ans. Il s'était constamment occupé avec succès de toutes les questions intéressant l'histoire de cette ville.

« M. Jean-Pierre-Marie Morel, bibliothécaire de la ville de Saint-Gaudens, était depuis 1874 un de nos correspondants les plus zélés.

« M. Gustave de Clausade de Saint-Amarand, dès longtemps président de la *Société archéologique du Midi*, était né à Rabastens en 1816. Il a publié de nombreux mémoires d'histoire locale, un mémoire sur Augé Gaillard dit le Rodier de Rabastens, puis un travail important sur le château de

Digitized by Google

Bruniquel sous Baudouin de Toulouse, une étude relative aux vicomtes de Toulouse et Bruniquel, un autre sur la vicomté d'Auvillars, un autre sur l'origine de la ville de Cordes en Albigeois, une étude sur les jubilés, de nombreux articles, numismatiques et archéologiques, dans diverses revues. M. de Clausade était un collectionneur passionné ; la numismatique surtout l'attirait. Il a donné de très nombreux articles et notes à la *Société archéologique du Midi*.

« M. E. Cougny, ancien professeur des lycées de Paris, ancien inspecteur d'Académie, mort le 3 juillet de l'année 1889, était surtout connu par le grand travail intitulé : *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*. Cette publication, faite pour la Société de l'histoire de France, compte déjà cinq volumes, le sixième est en cours de publication. Le commissaire responsable était le regretté marquis de Queux de Saint-Hilaire. En 1863, M. Cougny avait publié un petit supplément très estimable aux *Rhetores graeci* de Walz, sous le titre de Προγυμνασμάτων παραδείγματα τέσσαρα, *Premiers essais oratoires ; quatre modèles, tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourges ;* cet ouvrage, dédié à Egger, est accompagné de bonnes traductions et de copieux commentaires. Ces quatre morceaux, qui n'ont été publiés que par M. Cougny, datent probablement de l'époque byzantine.

« M. le capitaine de Prudhomme, qui avait fait la campagne de Tunisie, s'était senti attiré par les restes importants de l'occupation romaine dans cette contrée. Il avait fait quelques fouilles heureuses. En 1883, il avait découvert aux environs de Tunis une mosaïque curieuse qui a dans son temps fort occupé les érudits.

« M. Renier-Hubert-Ghislain Chalon, né à Mons le 4 décembre 1802, mort le 3 février 1889 à Ixelles, près Bruxelles, était président de la *Société belge de numismatique*, vice-président de la *Commission des monuments*, membre de l'*Académie royale de Belgique*. Il a laissé de très nombreuses publications sur la numismatique et l'archéologie de la Belgique, et notamment un ouvrage considérable sur les monnaies des comtes de Hainaut. Son nom restera aussi attaché à une

Digitized by Google

célèbre mystification bibliographique, qui a révélé les connaissances si profondes de l'auteur en la matière : *Le catalogue de la bibliothèque du marquis de Fortsas*.

« Malgré tant de deuils, le nombre de nos associés correspondants n'a pas sensiblement diminué, grâce à l'admission de vingt membres nouveaux dont voici les noms : MM. l'abbé Bouillet, l'abbé Brune, l'abbé de Carsalade du Pont, l'abbé Douais, Enlart, l'abbé Guichard, R. de Guyencourt, Legendre, Aloiss Heiss, l'abbé Marchand, de la Martinière, l'abbé Millard, l'abbé Rabiet, Rainaud, Roserot, Vaillant, Valton, l'abbé Fourot, Royer, et A. de Witte, associé étranger à Bruxelles.

« Bien que ce chiffre de vingt membres entrants soit quelque peu rassurant, il n'en est pas moins urgent que chacun de nous se préoccupe de recruter pour notre Société des adhérents nouveaux. Il ne suffit pas en effet que le nombre de nos associés correspondants ne diminue point ; il serait à désirer qu'il augmentât chaque année, dans des proportions régulières.

« Les sièges laissés vacants par la mort en 1888 de MM. Bordier et Aubert ont été occupés par nos nouveaux confrères MM. Omont et le baron de Baye. Vous avez fait là deux choix excellents. Personne ne possède mieux que le premier la science des manuscrits grecs du moyen âge. Personne mieux que le second ne vous parlera de l'orfèvrerie mérovingienne, longobarde ou saxonne, ou des antiquités des sépultures de Champagne.

« Il me reste, Messieurs, à vous remercier une fois encore de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence.

« J'invite M. le commandant Mowat à prendre possession du fauteuil. J'invite M. Ulysse Robert, secrétaire, à entrer en fonctions. »

En l'absence de M. Mowat, président, M. Corroyer, vice-président, occupe le fauteuil. Sur sa proposition des remerciements sont votés au président et au bureau sortants.

La Compagnie décide que le discours de M. G. Schlumberger sera imprimé dans le *Bulletin*.

Digitized by Google

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, X^e^ année, n° 24. Paris, 1889, in-8°.

— *de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VIII, 1^re^ livr. Rouen, 1889, in-8°.

— *de la Société académique de Brest*, 4^e^ série, t. XIV, 1888-1889. Brest, 1889, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIV^e^ année, 4^e^ trimestre. Dax, 1889, in-8°.

— *spécial de la Société industrielle de Mulhouse ; chemin de fer de Mulhouse à Thann*. Mulhouse, 1889, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis, t. X, 1^re^ livr. Saintes, 1889, in-8°.

— *savoisienne*, XXX^e^ année, septembre-octobre 1889. Annecy, in-8°.

Collignon (Maxime). *Cavalier athénien et scènes de la vie guerrière. Coupe antique du Musée du Louvre*. Paris, 1889, in-4°.

Pilloy (J.). *Coup d'œil général sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines, mérovingiennes et carlovingiennes faites dans le département de l'Aisne depuis* 1858. Caen, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. Ernest Thélier, présenté par MM. A. de Barthélemy et Ant. Héron de Villefosse, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Louveciennes (Seine-et-Oise). Le président désigne MM. H. Thédenat, G. Schlumberger et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage, de la part de l'auteur, du *Catalogue du Musée de Stockholm*.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage, au nom de l'auteur, M. J. Pilloy, associé correspondant national à Saint-

Digitized by Google

Quentin, d'une plaquette publiée à l'occasion d'une session du Congrès archéologique de France et relatant, dans un ensemble méthodique, les découvertes archéologiques faites depuis trente ans dans le département de l'Aisne. L'utilité de ces inventaires est grande : ils ne montrent pas seulement ce que la science a acquis, ils signalent surtout au zèle des chercheurs les points encore obscurs sur lesquels il peut s'exercer le plus avantageusement. On remarquera avec un profit tout spécial la mention des progrès importants réalisés depuis quelques années dans le domaine de l'archéologie franque. On sait que M. Pilloy y a pris une grande part.

Au nom de la Compagnie, le président adresse des félicitations à notre confrère M. Courajod, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Sur la proposition du président, la Compagnie désigne M. J. de Baye, membre résidant, pour la représenter au Congrès de Moscou.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. R. de Crèvecœur au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. de Crèvecœur, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Lésigny (Seine-et-Marne).

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part de M. Castan, associé correspondant national à Besançon, la note suivante relative à une *Mosaïque romaine de l'hôpital militaire d'Orléansville :*

« Mon compatriote le docteur Grognot, médecin-chef de l'hôpital militaire d'Orléansville, a bien voulu me communiquer l'image photographiée d'une mosaïque découverte au mois de juin 1883, à trois mètres sous terre, dans la cour plantée d'arbres qui fait face à la principale entrée dudit hôpital, parmi des vestiges de constructions antiques très analogues aux restes du Bain romain de Gafsa, en Tunisie.

Digitized by Google

« Orléansville occupe l'emplacement d'une localité romaine, vraisemblablement de celle qui s'appelait *Castellum Tingitanum* (*C. I. L.*, VIII, 829).

« La mosaïque, mise sous un abri par le génie militaire, forme un tableau de 1m67 en hauteur sur 1m83 en largeur. Sa coloration est demeurée très vive, et il n'y manque qu'une partie de la poitrine des deux personnages qui occupent la portion supérieure du tableau. A en juger par son style, ce tableau semblerait devoir être attribué à la première moitié du IIIe siècle.

« Le sujet représenté est une double scène de chasse aux bêtes sauvages.

Mosaïque romaine d'Orléansville.

« Dans la partie inférieure, formant premier plan, une

Digitized by Google

énorme panthère, sortant d'un bois, s'élance contre un cavalier dont le cheval est au galop, et ce cavalier, qui a son bouclier au bras gauche, semble braver la bête fauve en se présentant à elle la poitrine découverte et les bras étendus. Mesuré du sommet de la tête à la base du pied droit, ce cavalier a 0m80 de hauteur, ce qui veut dire que les personnages du tableau ont à peu près les proportions de la demi-nature.

« Dans la partie supérieure du tableau, qui fait second plan, on voit deux hommes à pied, ayant chacun leur bouclier au bras gauche, s'avançant côte à côte, d'un pas égal, pour faire tête à un sanglier contre lequel s'élance un chien; en même temps, l'un des chasseurs dirige sur le cou de la bête le fer d'un épieu.

« Au-dessus de cette scène d'arrière-plan, une inscription en deux lignes, dont les caractères sont hauts de 0m10, présente jusqu'à quatre exemples de lettres géminées et n'offre pas trace de ponctuation entre les mots : deux circonstances qui concordent bien avec le style des figures pour faire attribuer à la première moitié du troisième siècle la confection de l'ensemble du tableau.

« Le texte de l'inscription se lit ainsi :

SILIQVA FREQVENS FOVEAS MEA MEMBRA
LAVACRO

« La traduction de ce texte me semblerait pouvoir être donnée ainsi :

« Caroube, viens souvent réchauffer mes membres dans le « bain. »

Le caroubier est l'arbre essentiel de la région où est Orléansville. Le caroube, fruit de cet arbre, sert exclusivement aujourd'hui à nourrir les animaux domestiques des indigènes de la contrée : il en était déjà ainsi en Judée, à l'époque où le Christ y racontait la parabole de l'Enfant prodigue (*Luc.*, XV, 16).

« Chez les Romains, au dire de Pline (XXIII, 79), une décoction de caroubes était réputée bienfaisante pour l'estomac. L'inscription de la mosaïque d'Orléansville semblerait indiquer que la médecine romaine prescrivait l'emploi de

Digitized by Google

cette même décoction pour rendre les bains fortifiants. En associant cette inscription à la représentation d'une double scène de chasse, dans l'ornementation en mosaïque d'un établissement balnéaire, le décorateur aurait-il voulu faire comprendre qu'un bain d'eau de caroubier était souverain pour réparer les forces des chasseurs ? »

M. Homolle, membre résidant, fait une communication sur la polychromie appliquée à la sculpture dans l'art grec, et conclut, d'après l'examen des textes et des monuments, à la coloration intégrale des statues.

M. Collignon, membre résidant, fait quelques réserves sur les limites de la coloration qu'il croit devoir restreindre davantage.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, communique la note suivante qui fixe l'emplacement du *castellum Muteci* :

« La *Notice des églises d'Afrique*, publiée par Ruinart, et dont on ne possède qu'un manuscrit, celui de Laon, nous apprend, dès l'an 482, l'existence de l'évêché de *Muteci* (*Mutecitanus episcopus*) dans la Maurétanie césarienne. A cette époque, Quintasius en était évêque; il fut exilé avec ses autres collègues par le roi des Vandales, Hunéric, en 484. Les fastes de l'église d'Afrique ne nous disent rien autre chose de ce siège épiscopal. Mais la Notice des dignités de l'Empire d'Occident dit expressément que, sous la domination byzantine, *Mutici* autrement *Muteci* était un *castellum* et qu'il était le siège d'un *Praepositus limitis*, lequel était placé sous les ordres du *dux et praeses provinciae Mauritaniae Caesariensis*. La notice le nomme après celui de Forta, autrement Fronta, qui répond probablement au centre actuel de Frenda, et avant celui d'Auzia ; elle s'exprime ainsi : « *Sub dispositione* « *viri spectabilis ducis et praesidis provinciae Mauritaniae* « *Caesariensis..... praepositus limitis Muticitani.* »

« Une pierre, qui formait le cintre de la porte même du castellum, vient de confirmer ces données; elle porte quatre lignes d'inscriptions et est ornée de deux rosaces. Les pre-

Digitized by Google

mières lettres de l'inscription ne sont plus guère lisibles sur l'estampage que nous avons trouvé au Musée d'Alger, mais le reste est parfaitement net et ne saurait laisser aucun doute ; il faut lire :

////////////////////CASTELLVM
MVTECI POSITVM
EST ANP (*arcade*) CCCCXXX ET
GIII[1]
(*rosace*) (*rosace*)

et rectifier par conséquent le texte publié dans le *Bulletin de correspondance africaine* (1884, p. 459), lequel donne MVECI pour MVTECI. Il en résulte que le castellum a été fondé ou relevé en 479 ou 480, et Quintasius en était peut-être le premier évêque.

« L'inscription a été retrouvée à *Aïn Aneb*, à sept kilomètres de Tessemsil, dans la région de Teniet-el-Had. On voit en ce même endroit de vastes silos romains que protégeait une enceinte encore visible. »

M. Guiffrey, membre résidant, fait une communication sur des médailles dont des similaires ont fait partie de la collection du duc Jean de Berry et antérieures à l'année 1401. Cette communication est renvoyée à la Commission des impressions.

Séance du 15 Janvier.

Présidence de M. R. Mowat, président.

M. Mowat s'excuse de n'avoir pas pu assister à la séance précédente et remercie la Compagnie de l'avoir élu président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. VIII, fasc. IV. Paris et Bruxelles, 1889, in-8°.

1. Ligne 1, dans le mot CASTELLVM, les deux L sont liés.
L. 2, M et V dans MVTECI, I et T dans POSITVM sont liés.
L. 3, les lettres ANP forment un monogramme.

Digitized by Google

Bulletin trimestriel du musée municipal de la ville de Sedan, 3e année (1889), octobre-décembre. Sedan, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XII, nos 10-12. Spalato, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, année 1889, 3e trimestre. Avignon, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. XVI (1888-1889). Bourges, 1889, in-8°.

Revue des Pyrénées, t. I, année 1889, 4e trimestre. Toulouse, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Le bracelet considéré comme moyen d'échange antérieur à la monnaie frappée*. Bruxelles, 1890, in-8°.

Evans (J.). *Pitt Rivers, lieutenant général. Excavations in Cranborne Chase near Rushmore on the borders of Dorset*, t. I-II. Londres, 1887-1888, in-4°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, fait hommage, de la part de l'auteur, d'un ouvrage de M. J. Evans.

M. A. de Barthélemy dépose ensuite une proposition tendant à modifier l'article X du règlement intérieur, relatif à l'élection des correspondants étrangers.

Une commission composée des membres du bureau et de M. l'abbé Duchesne est chargée de présenter un rapport sur cette proposition.

M. A. Blanchet, associé correspondant national, lit un travail sur l'épigraphie gallo-romaine de Langres[1] :

« Il existe divers manuscrits renfermant des inscriptions de Langres qui paraissent perdues aujourd'hui. Un de ces

1. Ce travail ne fait pas double emploi avec le mémoire de M. R. Mowat, publié dans la *Revue archéologique* (1889-90), sur les inscriptions *conservées* à Dijon et à Langres. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, les inscriptions dont nous allons nous occuper ne seraient plus connues que par les manuscrits.

Digitized by Google

recueils est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (Fr. 743)[1].

« Ce manuscrit est composé de huit feuillets portant des copies d'inscriptions et des dessins de monuments au lavis. Le haut des feuillets a été rongé par l'humidité; c'est ce qui explique certaines lacunes dans le texte explicatif dont l'auteur a accompagné ses dessins.

« Le premier feuillet porte la mention suivante :

« Extr.....

« Cer....., et statues

« qui se sont trouvées es travaulx des fortifications de Langres « entre les portes de Longeporte et Soubsmure en l'année « 1673. »

« Cette note est signée d'un G et d'un B entrelacés, ce qui nous fait supposer que le manuscrit a été la propriété de Gabriel Brottier.

« En 1673, pendant la construction des chemins couverts entre Longe-Porte[2] et Sous-Murs, on recueillit un assez grand nombre d'inscriptions et de bas-reliefs. On fit à cette époque un recueil de ces antiquités et, dans la suite, on en prit différentes copies.

« Luquet dit qu'il existait plusieurs de ces copies à Langres et que personnellement il en possédait une, faite en 1780 par le professeur de dessin Arbeltier[3]. Le manuscrit Fr. 743 est un extrait de ces recueils d'antiquités de Langres. Mais la copie en est plus ancienne que celle du manuscrit cité par Luquet, et certaines variantes ainsi que des détails intéressants nous ont paru mériter d'être signalés.

1. Il a été signalé par Paulin Pâris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. V, 1842, p. 450-452. Cet auteur a donné des inscriptions une transcription peu exacte, sans indiquer sur quels monuments elles se trouvent. La première feuille de garde du manuscrit portant le nom de M. Carcavi, P. Pâris en a conclu que le manuscrit avait appartenu à ce savant.

2. *Longe-porte* est le nom donné aux restes d'un arc de triomphe élevé probablement en l'honneur de Constance-Chlore (*Mémoires de la Société archéologique de Langres*, t. I, p. 135).

3. J.-F.-O. Luquet, *Antiquités de Langres*. Langres, 1838, in-8°, p. 15 et 90.

Digitized by Google

1.

« Ms., fol. 2. — Inscription sur une dalle assez épaisse :

FABLÆ FORTVNATÆ
ATTIVS TVTICANVS
ATRIBVNATV LEG · II AVG·
CONIVGI VN'VS EXEMPLI

« Sous cette dernière ligne un trait sinueux indique probablement que la pierre était cassée. L'auteur du manuscrit cite ensuite le passage de César dans lequel on trouve un Tuticanus de nationalité gauloise[1].

« Cette inscription a déjà été publiée un peu différemment par Luquet[2], qui interprétait LEGIIAVG par *legionis Augustalis*.

« Cet Attius Tuticanus, qui élève un monument funéraire à son épouse exemplaire, était un ancien tribun de la *legio II Augusta*, légion qui, après avoir été en Germanie supérieure sous Tibère, se trouvait en Bretagne vers 69[3].

2.

« Ms., fol. 3. — Petit monument composé d'un encadrement terminé en queue d'aronde, surmonté d'un fronton triangulaire portant au centre une petite rosace et accosté à droite et à gauche d'une autre rosace. L'encadrement repose sur deux colonnettes, entre lesquelles on voit un autel, formé d'un tronc cylindrique surmonté d'une vasque, au milieu de laquelle se dresse un objet ressemblant à une pomme de pin ou à une flamme. Le tout repose sur un soubassement des-

1. César, *De bello civ.*, lib. III, c. LXXI (coll. Lemaire) : « Duobus his unius diei praeliis Caesar desideravit milites DCCCCLX, et notos equites romanos, Felginatem Tuticanum Gallum, senatoris filium. »

2. *Op. laud.*, p. 52, d'après son *Recueil d'antiquités*, p. 61. Cf. Th. Tabourot, *Histoire des sainctes reliques et ancienneté de Langres*, p. 634 (Manuscrit cité par Luquet).

3. P.-Ch. Robert, *Les armées romaines et leur emplacement*. Séance publique annuelle du 29 décembre 1871 (Académie des inscriptions et belles-lettres); extrait du *Journal des sciences militaires*, 1872, p. 4 et 5.

Digitized by Google

tiné à être enfoncé dans le sol. Le monument porte l'inscription suivante :

D (*fronton*) M

ISVR · FLAV
MERCVRI
NALIB

P C *entre les colonnes.*

« Il est bien difficile de tenter la lecture d'un texte lorsqu'on soupçonne la fidélité de la copie[1]. Aussi nous nous bornerons à signaler une variante de l'inscription.

« On lit FLAVA, à la première ligne, dans un manuscrit appartenant à M. le Dr Bourrée, à Châtillon-sur-Seine, et portant le titre suivant : *Antiquités de Langres, la plupart trouvées en travaillant aux fortifications hors des portes de la ville qui regardent le levant et le couchant, en* 1672 *et* 1673[2].

« Les monuments du genre de celui que nous venons de décrire paraissent avoir été très en faveur à Langres, car Luquet en cite plusieurs d'après son *Recueil d'antiquités*. Voici la description qu'il donne de l'un de ces édicules[3] :

« Cénotaphe décoré d'un encadrement qui renferme l'ins-
« cription et que surmonte un fronton accompagné de divers
« ornements en relief. Cet encadrement est supporté par deux
« demi-colonnettes, entre lesquelles s'élève un autel avec une
« coupe d'où sort une flamme. »

« Des stèles funéraires conservées au Musée de Langres[4]

1. Luquet donne cette inscription sous une forme très incomplète et dit que le monument n'a pas été conservé. (*Op. laud.*, p. 15.) Il y voit un autel avec une flamme, symbole de l'immortalité de l'âme.

2. M. E. Flouest nous a obligeamment communiqué des calques faits sur ce manuscrit.

3. Luquet, *op. laud.*, p. 54 (d'après son *Recueil*, p. 76). Il signale deux autres monuments composés de la même manière avec des inscriptions dans l'encadrement; *op. laud.*, p. 95 et 97 (d'après son *Recueil*, p. 55 et 59). — Ces monuments sont également figurés dans le manuscrit de M. le docteur Bourrée.

4. Deux dessins m'ont été communiqués par M. E. Flouest. L'une des stèles porte l'inscription :

Digitized by Google

portent également l'autel entre les deux colonnes, mais l'objet figuré sur cet autel affecte, sur deux d'entre elles, une forme angulaire et très indistincte.

« M. R. Mowat nous a signalé trois autres petits monuments, appartenant également à la région de Langres, et sur lesquels le petit autel apparaît comme principal emblème.

« Il nous paraît probable que ces monuments funéraires étaient confectionnés à l'avance et que l'acquéreur faisait graver ensuite l'inscription dans l'encadrement. On sait que, sur les tombeaux de l'époque romaine, on réservait la place pour sculpter le portrait du défunt, après l'acquisition du bas-relief[1].

« Quant à l'objet qui surmonte l'autel, nous croyons qu'on doit y voir la pomme de pin, emblème funéraire bien connu[2].

D M
DIONY
SIVS

Dimensions : hauteur, 1m80; largeur, 0m60; épaisseur, 0m16.

L'autre stèle porte :

D M
MAGNIVV
MARISCIx
M P C

Dimensions : hauteur, 1m24; largeur, 0m59; épaisseur, 0m24.

1. J. Martha, *l'Archéologie étrusque et romaine*, coll. Quantin, p. 228 et 234.

2. Em. Braun, *Rœmische Alterthümer in Kœln*, dans *Jahrb. des Vereins von Alterthumsfr. im Rheinlande*. Bonn, t. XVI, 1851, p. 47-57. Cf. t. XXV, 1857, p. 174. A Aix-la-Chapelle, il existe une pomme de pin en bronze avec le nom des fleuves sacrés (même revue, t. XXVII, 1859, p. 101, pl. I, fig. 2. Cf. *Annales archéologiques de Didron*, t. XXVI, 1869, p. 329). Mais ce monument est du moyen âge (*Bulletin monumental*, 1869, p. 804-805). — Dans l'antiquité, le fruit du pin, à cause de sa forme pointue, de ses rapports avec le feu qui purifie, ou pour toute autre raison, paraît avoir été classé par les Orientaux parmi les objets détournant les sortilèges et les maladies (L. Heuzey, *Revue archéologique*, 1869, t. I, p. 4, à propos d'une sculpture trouvée à Bayeux, qui représente une figure humaine tenant de la main gauche la pomme de pin ou un attribut de forme conique. Cf. Alfred Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. III, p. 125, note 4). La pomme de pin figurait dans la main de la statue d'Esculape, que Calamis avait faite d'or et d'ivoire pour les Sicyoniens (Pausanias, lib. II, c. x). On trouve également des statues assyriennes tenant des pommes de pin (S. Reinach, *Catalogue du Musée d'antiquités de Constantinople*. Constantinople, 1882, nos 1 et 2. Cf. A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. VII). La pomme de pin paraît

Digitized by Google

« Le Musée de Limoges possède un cippe en forme de pomme de pin portant une inscription funéraire[1].

« Le cimetière de Thauron (Creuse) renferme une colonne surmontée d'une pomme de pin[2].

« Enfin le Musée de Bourges possède cinq stèles funéraires qui portent un autel surmonté de la pomme de pin, très distinctement figurée[3]. La disposition de l'une de ces stèles est sensiblement analogue à celle des stèles de Langres : fronton triangulaire avec rosace au centre; au-dessous, frise avec inscription. Le tout repose sur deux colonnettes entre lesquelles se dresse l'autel surmonté de la pomme de pin.

« Nous considérons comme une pomme de pin l'objet figuré sur l'autel de Langres. Cependant M. Pierre de Goy nous a écrit récemment que d'autres monuments portent un autel surmonté d'une *flamme*, qui offre dans sa forme une certaine analogie avec la pomme de pin, mais qui s'en distingue par les stries sinueuses dont elle est sillonnée[4].

« Faut-il donc voir dans ces autels des *arae turicremae* et les rattacher au culte des Lares? Ce qui ressemble à une

aussi comme symbole du culte sur des autels dédiés à Saturne (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1889, p. 209 et suiv.).

1. Florian Vallentin, *Bulletin épigraphique de la Gaule*. Vienne, 1882, p. 13. Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1887, p. 58, où est signalée une pomme de pin colossale. Cf. celle de la villa Borély (C.-J. Penon, *Catalogue du Musée d'archéologie de Marseille*, 1876, n° 17). — Une inscription funéraire du Musée de Saintes est gravée au-dessous d'une pomme de pin (*Revue archéologique*, novembre 1888, p. 385).

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 197.

3. *Catalogue du Musée lapidaire de Bourges, publié par la Société des Antiquaires du Centre*, Bourges, 1873-1884, nos 122, 134 et 158. Pour les nos 192 et 197, voir *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVI. M. Pierre de Goy a eu l'obligeance de nous envoyer la photographie de la stèle du Musée de Bourges (n° 211), qui porte l'inscription :

NORBANI
D · M ·

Cette stèle, récemment découverte, est la plus intéressante (cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 201, et *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVI, 1889, p. 149).

4. On a vu plus haut que Luquet considère aussi comme une *flamme* l'objet figuré sur les stèles de Langres.

Digitized by Google

flamme n'est peut-être aussi qu'une figure plus conventionnelle de la pomme de pin, qui du reste est en rapport intime avec le feu qui purifie[1].

3.

« Ms., fol. 3. — Dans un encadrement surmonté d'un fronton triangulaire avec rosace au centre :

D M
ERROTIANVS
LIBERTVS

« Luquet[2] a publié cette inscription sans les sigles du *Diis Manibus* et avec la forme EROTIANVS qui est préférable[3].

4.

« Ms., fol. 3. — *Dessin au lavis*. Stèle à niche renfermant une figure féminine jeune dont les cheveux sont massés en bandeaux, vêtue d'une tunique à larges manches, la main droite appuyée sur la poitrine à hauteur du sein, la main gauche tenant un objet en forme de parallélogramme allongé. Sous la niche :

D M
VINDICILA
P C

« Luquet[4] publie cette inscription avec la forme VINDICILAE, d'après son *Recueil d'antiquités* (p. 9) où elle est citée comme trouvée en 1615. Tabourot[5], qui écrit la dernière ligne *Poni Curavit Nepos*, dit qu'elle fut trouvée en 1673 entre Sous-Murs et Longe-Porte, ce qui est confirmé par le ms. fr. 743.

« Le nom VINDICILA vient augmenter la liste dressée

1. Voy. plus haut, p. 70, note 2.
2. *Op. laud.*, p. 89.
3. De Witt, *Onomasticon; C. I. L.*, t. III, n° 825 : Cass. Erotianus.
4. *Op. laud.*, p. 89-90.
5. *Ms. laud.*, p. 635.

Digitized by Google

par M. H. Thédenat à propos d'Apollon Vindonnus. Au point de vue géographique, c'est même le nom le plus rapproché du sanctuaire de ce dieu, à Essarois (Côte-d'Or)[1].

5.

« Ms., fol. 4. — Dans un encadrement surmonté d'un fronton triangulaire avec rosace au centre :

D M
FELIX
TAVRĪN
F·CÆR
FR·P·

« Luquet[2], qui omet le D-M et les ligatures de lettres, interprète l'inscription de la façon suivante : *Felix Taurni filius : Caperio fratri posuit.* Mais on doit plutôt chercher le nom du dédicant à la fin et lire : *Diis manibus. Felix Taurini filius, Caper frater posuit.*

6.

« Ms., fol. 5. — Dalle de pierre creusée pour servir de cercueil. Le logement de la tête du cadavre est indiqué dans la pierre par une entaille demi-circulaire. Le squelette était encore en place au moment de la découverte du sarcophage. L'auteur du manuscrit en a donné un dessin au lavis par lequel on voit que les avant-bras sont croisés sur le bassin. La partie supérieure de la surface de la pierre portait une inscription dont le centre a disparu lorsqu'on a utilisé la pierre comme cercueil, probablement à l'époque mérovingienne[3] :

1. H. Thédenat, *Apollo Vindonnus* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIX, 1888, p. 217).

2. *Op. laud.*, p. 84.

3. C'est surtout à la fin de l'époque carolingienne que l'emplacement de la tête est indiqué dans les cercueils par une entaille généralement circulaire. Mais c'est presque exclusivement pendant les premiers siècles que l'on a utilisé des matériaux antiques. A Bayeux, une borne milliaire a été creusée pour servir de cercueil. On peut voir au Musée Carnavalet la borne milliaire de Saint-Marcel transformée de la même façon. Les faits analogues sont nombreux.

Digitized by Google

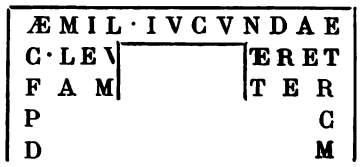

« Sur la marge supérieure du manuscrit, en travers, il y a douze lignes rendues incomplètes par l'humidité :

« Cette ins..... explique..... Aemilia.... Caius le.... pater.... « poni..... dii..... Et par conjec.... ce peut etre... qui fut « co... Tibere..... du feu..... »

« Luquet[1] donne cette inscription d'après le manuscrit de Tabourot (p. 622 et seq.) qui indique la même provenance que le manuscrit fr. 743. L'inscription est transcrite un peu différemment :

AEMIL · IVCVNDAE
CLEM PATER ET
FAM TER
P C
D M

« Luquet restitue : *Aemiliae Jucundae : Clemens pater et Fabia mater, ponendum curaverunt. Diis manibus.*

« Mais, du moment que les noms des dédicants paraissent être ceux des parents, on doit retrouver le gentilice. Il faut peut-être lire la seconde ligne : C·AEM*il*·/////// PATER, etc.

7.

« Ms., fol. 6. — Cercueil d'une construction analogue au précédent, mais qui contenait deux squelettes. L'auteur du manuscrit en a fait un dessin au lavis qui permet de constater une curieuse particularité. L'un des squelettes a les bras étendus le long du corps, tandis que l'autre, à la gauche

1. *Op. laud.*, p. 79. Ce sarcophage est figuré dans le manuscrit appartenant à M. le docteur Bourrée, mais la troisième ligne de l'inscription est omise.

Digitized by Google

du premier et un peu plus petit, présente les avant-bras croisés sur le bassin. Faut-il en conclure que la différence de position dépendait du sexe des morts[1] ?

« Sur le bord supérieur du sarcophage on lit :

D M
SACROBARII

« Sur la marge du manuscrit est inscrite la note suivante : « L'inscription de.... n'est pas ent..... découverte. »

« Au verso du folio 5 du Ms. est figurée une dalle portant simplement cette sorte d'autel dont nous avons déjà parlé[2]. Le dessin est accompagné de la mention suivante : « Cette « tombe étoit sur le cercueil de ces deux corps. » Luquet[3] donne l'inscription d'une manière plus complète :

D SVC RORARIPI M
CV FIE
M NV

« D'après le manuscrit appartenant à M. le Dr Bourrée, il y aurait :

D SVS·RORARIPI M
EV IIHI
IM INC

8.

« Ms., fol. 8. — Stèle avec niche renfermant une figure d'enfant debout, vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux genoux serrant de la main droite un petit chien contre sa poitrine et soutenant de la main gauche, par la poignée, un petit coffret.

1. Il faut naturellement se demander si ce dessin a été fait d'après le monument ou seulement d'après des indications prises au moment de la découverte.

2. Voy. nº 2 du présent travail.

3. *Op. laud.*, p. 105, d'après Tabourot, *ms. laud.*, p. 626, qui donne les derniers caractères de l'inscription avec incertitude. Le couvercle du sarcophage est mentionné par Luquet (p. 113-114) d'après Tabourot (p. 629).

Digitized by Google

« Au-dessus, dans un encadrement :

D M
CRICIRI LIBEO · ANV
VICTOR DOMI · PC

« Montfaucon a publié cette stèle, mais sur la gravure, qui laisse du reste beaucoup à désirer au point de vue de la figure de l'enfant, on lit l'inscription :

D M
CIRCIRI · LABEO · ANV
VICTOR · DOMI · P · C ·

et sous la niche :

ANTISTII · NEPOS[1]

« Luquet[2] donne une lecture semblable pour les trois lignes supérieures et signale l'addition de Montfaucon.

« LABEO est-il préférable à LIBEO ? Ce qui peut faire pencher en sa faveur, c'est que l'on connaît une autre inscription de Langres avec LABEO CASSITA[3].

« Quant au premier nom, la forme CRICIRI paraît être meilleure, car on trouve des monnaies gauloises d'or, d'argent et de bronze à la légende CRICIRV[4]. Une stèle de Beaune porte CRICIRV[5]. Des poteries rouges offrent les formes CRICIRO et CRICVRO[6]. On trouve à Lyon CRICIRO et CRVCVRO[7].

1. *Antiquité expliquée*, t. III, 1re partie (t. V), 1719, p. 84, pl. XLVII, fig. 3. La stèle aurait été communiquée par M. Charlet.

2. *Op. laud.*, p. 91-92. Il dit à tort que l'enfant porte un jeune porc. Le manuscrit de M. Bourrée donne LIBEO.

3. Gruter, t. III, p. 651 ; Vignier, *Décade historique*, p. 127-128 ; Gaultherot, *Anastase de Lengres*, p. 179 ; Luquet, *op. laud.*, p. 83.

4. *Annuaire de la Soc. française de numismatique*, II, 1867, pl. IV, p. 31 ; *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, 1889, p. 184 ; A. de Barthélemy, *Revue numismatique*, 1885, p. 143 ; cf. *Revue celtique*, 1888, et O. Vauvillé, *Revue numismatique*, 1886, p. 199.

5. P. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, Paris, 1889, in-8°, n° 37 ; cf. nos 60 et 250.

6. H. Schuermans, *Sigles figulins*, 1867, nos 1743-1749. Creuly, *Liste des noms supposés gaulois*, *Revue celtique*, 1877, p. 165.

7. *Revue épigraphique*, 1885, p. 152. Cf. H. Thédenat, *Liste des noms gaulois*, *Revue celtique*, 1887, p. 378.

Digitized by Google

« Longpérier a cité l'inscription, d'après P. Paris, avec la forme CRICIRI et s'en est servi pour placer dubitativement dans la région de Langres les monnaies à la légende CRICIRV[1] qui, d'après des travaux récents, paraissent devoir être attribuées aux *Suessiones*.

9.

« Ms., fol. 8. — Fragment d'une stèle à niche dans laquelle est une figure de femme avec cheveux en bandeaux. La main gauche repose sur une sorte de ceinture passée en bandoulière. De la main droite elle tient un instrument qui ressemble à un fouet.

10.

« Ms., fol. 8. — Stèle avec niche dans laquelle est une femme de profil, coiffée d'une sorte de turban, vêtue d'une tunique dont le bas est terminé par des franges. L'avant-bras droit soutient un linge et la main gauche un seau à une anse.

« Cette stèle, qui présente une intéressante particularité du costume gaulois[2], a été figurée peu exactement par Montfaucon[3]. Luquet dit qu'elle n'existait plus de son temps[4]. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part de M. Rochetin, un vase découvert aux Baux (Bouches-du-Rhône), et donne lecture d'une lettre de M. Rochetin relative à ce vase et ainsi conçue :

« Ce petit vase, de fabrication antique, a la forme d'un bol; il a été découvert aux Baux, arrondissement d'Arles, il y a environ deux ans, par le nommé Jean Érisson,

1. *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau.* Paris, 1847, p. 8.

2. La tunique à franges. Voy. *Mémoires de la Société archéologique de Langres*, t. Ier, 1847, p. 59-64.

3. *Antiquité expliquée*, t. III, 1re partie, p. 86, pl., no 1.

4. *Op. laud.*, p. 204.

Digitized by Google

berger, demeurant dans ce village. Cette poterie, qui a perdu la moitié de sa panse, est de fabrication gallo-romaine, en argile rougeâtre et recouverte, le pied excepté, d'un enduit noir lustré. Pâte et façon doivent la faire classer parmi les poteries grossières. Elle a la forme d'un de nos bols de petite dimension et ne mesure que 0m06 de hauteur sur 0m09 à son ouverture. Elle est munie d'une petite anse arrondie et plate qui a 0m07 de développement. Son seul ornement consiste en une petite rainure au trait, tracée à un demi-centimètre de son bord supérieur. Mais la particularité la plus curieuse de ce vase, c'est un graffite qui a été inscrit à la pointe et postérieurement sans doute à la cuisson à l'intérieur de l'anneau lui servant de pied. Quoique mal gravé, on y lit cependant assez facilement, écrit en caractères grecs et avec un sigma carré, le mot

CЄΓOMAP

Nous y reconnaissons le nom gaulois *Segomar(os)* qui s'est déjà rencontré ailleurs et auquel nous ajoutons la finale en *os* avec laquelle il s'écrit habituellement; remarquons que le sigma, première lettre du mot, est ce qu'on appelle un sigma carré. Ce n'est donc pas une estampille de potier, mais probablement le nom de l'ancien propriétaire du vase qui l'a inscrit avec une pointe quelconque.

« Segomaros est un nom gaulois déjà connu. Il figure d'abord dans deux inscriptions gauloises, celle trouvée à Vaison, aujourd'hui au Musée d'Avignon[1], et celle qui se voit au Musée de Dijon[2], gravée sur le manche d'une patère en métal. Il se lit, en outre, sur une inscription latine de Brescia[3] [aujourd'hui conservée à Milan, au Musée Brera].

« Quoique bien modeste, ce graffite des Baux est, pour l'épigraphie gallo-grecque, un document nouveau qui vient s'ajou-

1. [Inscription celtique en caractères grecs, trouvée à Vaison en 1840 : CЄΓO-MAPOC || OYΙΑΛΟΝΕΟC..., etc. Cf. *Corp. inscr. latin.*, XII, p. 162.]

2. [Fac-similé dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, pl. II des *Inscriptions gauloises*, n° 6; *Mémoires de la Commission départementale de la Côte-d'Or*, t. IV, p. x; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 278.]

3. [*Corp. inscr. latin.*, t. V, n° 4205.]

Digitized by Google

ter à ceux qui ont déjà été recueillis dans le midi de la France et particulièrement dans la région des Alpines. Il nous montre que, dans l'ancien *vicus* des Baux comme sur tous les autres points de cette petite chaîne, les populations celtiques avaient adopté l'alphabet grec et l'avaient appliqué à leurs inscriptions. Cinq de ces inscriptions nous ont été précédemment fournies par les Alpines[1]. L'*oppidum* gallo-romain d'Orgon, situé sur le rocher contre lequel s'appuie le village de ce nom, nous a livré, au milieu des ruines de son ancienne chapelle, la très curieuse inscription votive gallo-grecque au Jupiter gaulois, au dieu *Taranus* (TAPANOOC), dont l'attribut celtique, symbolisant le bruit de la foudre, était une roue. L'ancienne ville de *Glanum* (Saint-Remy) nous a conservé quatre inscriptions du même genre. Ces textes, ainsi qu'un certain nombre d'autres, découverts dans le midi de la France, sont rédigés en langue celtique et écrits en caractères grecs[2]. »

M. Ed. Flouest, membre résidant, présente quelques observations sur l'étymologie du nom *Segomaros*.

M. Gaidoz, membre résidant, émet des doutes sur l'authenticité du graffite *Segomaros*.

M. Héron de Villefosse maintient que cette authenticité est incontestable.

M. Pol Nicard, membre résidant, revenant sur la communication de M. Homolle dans la dernière séance, dit qu'il a, selon lui, beaucoup trop généralisé la polychromie des statues dans l'antiquité; il annonce qu'il fournira prochainement à la Société des preuves innombrables de l'absence de toute coloration sur certaines statues.

M. Héron de Villefosse, au nom du R. P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, communique l'estampage d'une épitaphe trouvée à Carthage dans le quartier de Mégara, entre le village de la Malga et celui de la Marsa :

1. [*Corp. inscr. latin.*, XII, p. 127 et 820.]
2. [Voir la liste de ces inscriptions donnée par M. Héron de Villefosse dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques, section d'archéologie.*]

Digitized by Google

FORTVNATVS
IN PACE PROCV
RATOR FVNDI
BENBENNESIS

Ce fundus *Benbennensis* n'est pas connu; le R. P. Delattre le rapproche du *Bencennensis* de Morcelli.

M. le lieutenant Espérandieu, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« En parcourant, il y a quelques jours, les *Essais historiques* de l'abbé Legros, conservés au grand séminaire de Limoges, j'ai rencontré l'extrait suivant d'une lettre écrite à l'abbé Nadaud, le 26 janvier 1753, par M. Lebeuf de l'Académie des belles-lettres :

« On a envoyé ici [à Paris], de Poitiers, un morceau de « marbre long de deux pouces, qui a quatre faces, sur cha- « cune desquelles est, en grec latinisé, un nom de remède, « avec le nom du médecin au génitif :

C · IVLI ATILIANI

« En la première face est gravé tout ce nom :

HARPAG · AD LIPP·

« C'est-à-dire que c'étoit un collyre contre les yeux chas- « sieux. Aux trois autres faces sont d'autres remèdes. La « pierre est gravée à rebours, ce qui fait voir que c'étoit « comme une espèce de cachet dont le médecin marquoit ses « médicamens. Cette pierre a été trouvée à Perpézac-le-Noir, « en Limousin, près d'un ruisseau, dans une urne remplie « d'ossemens à demi-brûlés. »

« Il s'agit, évidemment, d'un cachet d'oculiste que je crois inédit. Je ne trouve pas, en tout cas, le nom de l'oculiste *C. Julius Atilianus* dans la longue liste des noms de médecins-oculistes publiée par M. Salomon Reinach (*Revue archéologique*, t. XI, p. 254 et suiv.), et je ne l'ai pas rencontré davantage dans les ouvrages spéciaux de Tôchon d'Annecy, Sichel, Grotefend, Klein, Héron de Villefosse et Thédenat.

« Beaumesnil, en qui il n'est malheureusement pas possible d'avoir grande confiance, a publié un dessin de ce cachet

Digitized by Google

dans les feuilles manuscrites qui sont aujourd'hui la propriété de M. Nivet-Fontaubert à Limoges.

« Pierre d'un très beau grain tenant, dit-il, de celle à « repasser les rasoirs, de deux poulces cubiques, trouvée dans « un *ossarium* plus d'à demi-plein d'ossemens brûlés, blancs. « L'urne est de verre verd, assez épais, haute de huit poulces « trois lignes, et dix poulces et demi de diamètre au ventre. « Le tout, couvert d'un éclat de pierre, a été trouvé près d'un « ruisseau, proche Parai-le-Noir en Limousin (*sic*).

« C'est sans doute la sépulture d'un médecin, car l'inscrip- « tion dont les lettres sont à rebours, et dont voici la vraie « leçon en son sens véritable :

HARPAG · AD · LIPP
C · IVLI ATILIANI

« le prouve et fait connoître que cette pierre lui servoit à « empreindre et son nom et celui de la drogue qu'il fabriquoit « et débitoit. Le nom de cette drogue est en grec latinisé. « C'est un collyre contre les yeux chassieux. Il se voit à cette « pierre deux enfoncemens en face opposée qui servoient à « faciliter de relever la pierre de dessus la tablette de drogue, « après l'y avoir appuyée.

« Le nom de cet artiste estoit *Caius* IVLI*us* ATILIANI (*sic*). « Voilà un des plus particuliers monumens qu'il en soit, qui « doit bien accuser de négligence les Anciens de n'avoir pas « usé de l'imprimerie, puisqu'ils avoient l'usage des carac- « tères à rebours, et dans ces sortes d'instrumens, dans les « cachets et sur les médailles. Mais la perfection des arts a « la marche bien lente, et l'on est trop constamment attaché « aux vieilles coûtumes. »

« Le dessin de Beaumesnil est ainsi conçu :

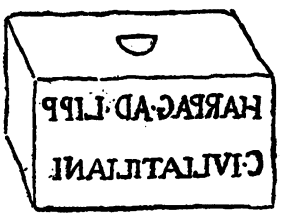

Cachet d'oculiste.

Digitized by Google

« A-t-il été fait d'après le cachet lui-même ? C'est peu probable, et je croirais assez que le comédien-antiquaire s'est contenté, comme il en avait assez l'habitude, de la description seule du monument qu'il aura tenue cette fois de l'abbé Legros, avec qui il était en correspondance suivie. Ce qui le prouve, c'est, d'une part, l'interversion, sur son dessin, des deux lignes dont il est question dans la lettre de l'abbé Lebeuf, d'autre part, l'absence de toute indication relative aux trois autres faces du cachet.

« Quoi qu'il en soit, l'authenticité de cet objet ne peut faire aucun doute, et je pense qu'il faut en corriger ainsi l'inscription :

« 1re face :

C IVLI ATILIANI
HARPAC AD LIPP

« 2e, 3e et 4e faces :

C IVLI ATILIANI
? ? ? ? ? ? ? ?

« Il ne me paraît pas, en effet, que la copie de l'abbé Lebeuf soit exacte à la seconde ligne. Je ne vois pas quel pourrait être le collyre dont les six premières lettres du nom seraient HARPAG, et il me semble beaucoup plus vraisemblable de supposer qu'il s'agit tout simplement du collyre *arpaston* connu par d'autres exemples[1]. Ce mot, du reste, n'est qu'une transcription du grec ἁρπαστόν, et, par conséquent, la présence de la lettre *h* ne doit pas être faite pour étonner. Le nom du collyre se présenterait, il est vrai, sous la forme *harpacton* qui ne s'est pas encore rencontrée, mais ἁρπαστός et ἁρπακτός étant tout un, cette forme peut être facilement défendue. Elle a l'avantage de ne laisser supposer, de la part du correspondant de l'abbé Lebeuf, qu'une confusion, toujours facile, entre les deux lettres C et G.

« Il est dès lors assez vraisemblable de lire :

C(aii) Juli(i) Atiliani harpac(ton) ad lipp(itudines).

« Collyre *harpacton* de C. Julius Atilianus contre l'ophtalmie.

1. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 95.

Digitized by Google

« Le collyre *harpaston* ou *harpacton* paraît avoir été à base d'ambre. On sait que ce produit s'appelait ἅρπαξ = voleur, par suite de la propriété qu'il possède d'attirer des corps légers, lorsqu'il a été légèrement électrisé par le frottement[1].

« Si la lecture qui précède n'était pas admise, on pourrait songer à la forme *harpac(ticos)* = détersif, mais quelque possible que puisse être un tel qualificatif appliqué à un collyre, je ne crois pas devoir m'y arrêter pour ne pas m'exposer à créer un nom nouveau, alors surtout qu'une forme connue peut parfaitement convenir.

« Les interprètes d'Horace traduisent par le mot *chassie* la maladie d'yeux dont ce poète souffrait, et à laquelle il donnait lui-même le nom de *lippitudo*[2]. Il ne semble pas que le sens médical de ce mot soit ainsi bien compris.

« Les dissertations sur les cachets d'oculistes romains étant des plus nombreuses, je ne m'étendrai pas davantage sur celui que je décris[3]. Je me contenterai de rappeler qu'on a d'autres exemples de cachets sur les plats desquels il existe des évidements de forme plus ou moins ovoïde ayant eu pour but d'empêcher la pierre de glisser entre les mains du médecin qui marquait ses produits. » (Cf. le cachet de *Magillus* dans Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes*, p. 53.)

M. Nicard, membre résidant, annonce qu'on a découvert à Saint-Tryphon, canton de Vaud, un grand nombre de colliers antiques en bronze.

M. A. de Barthélemy, membre résidant, achève la lecture

1. « *Et in Aegypto nasci simili modo et vocari sacal; item in India, gratiusque thure esse Indis. In Syria quoque feminas verticillos inde (ex succino) facere et vocari* harpaga, quia folia et paleas vestiumque fimbrias rapiat. » (Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, XI, 6.)

2. *Hic oculis ego nigra meis collyria lippus*
Illinere..... (*Sat.*, I, v, 30.)
Namque pila lippis inimicum et ludere crudis. (*Sat.*, I, v, 49.)

3. Ne fût-ce que pour faciliter la tâche des chercheurs que la question pourra plus tard intéresser, je donnerai la bibliographie de ces petits objets dans mon ouvrage relatif aux *Inscriptions antiques de la cité des Lemovices.*

Digitized by Google

du mémoire de M. Prost, membre résidant, sur saint Servais, évêque de Tongres.

Le mémoire de M. Prost est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 22 Janvier.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, novembre-décembre 1889. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. IX (1889), 2e trimestre. Orléans, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1889, n° 2. Amiens, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III, feuille 17. Langres, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVI, 6e livr. Périgueux, 1889, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, octobre-novembre 1889. Mulhouse, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXVI (1889). Amiens, 1889, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. III, 4e et 5e livr. Saintes, 1889, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. — Les Chartes de Saint-Bertin, t. II, 2e fasc. Saint-Omer, 1889, in-4°.

Caix de Saint-Aymour. *Les Châtelains de Beauvais*. Beauvais, 1888, in-8°.

Espérandieu. *L'ala Atectorigiana*. Saintes, 1889, in-8°.

Michon (Étienne). *L'Administration de la Corse sous la domination romaine*. Rome, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Étienne Michon, attaché à la conservation des Antiques

Digitized by Google

au Musée du Louvre, présenté par MM. E. Le Blant et Ed. Flouest, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national dans le Loiret. Le Président désigne MM. Héron de Villefosse, Ch. Ravaisson et Courajod pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au mois de juin 1875, notre savant et regretté confrère Léon Renier mettait sous les yeux des membres de l'Académie des inscriptions[1] un texte épigraphique romain découvert en 1872 à Grèzes-le-Château, arrondissement de Marvejols (Lozère). Ce texte était ainsi conçu :

L · SEVERI · SEV*e*
RVS · L · SEV · F · O*m*
NIBVS · HONORI*b*
VS · IN · CIVITATE · FVN*c*
TVS · QVIQ · HANC · V*il*
LAM · A · SOLO · INSTITV*it*
FILIVS · MAIOR · AED*e*
M · I · O · M · INSTITV
ERVNT · PRO · SALV*te*
SVA · ET · SVORVM

« Cette inscription provenait en réalité du hameau de Brugers, commune de Palhers (Lozère), ainsi que me l'écrit notre zélé correspondant, M. le docteur Prunières, de Marvejols. Elle était alors encastrée dans la muraille d'un jardin de cette localité. Le docteur Prunières obtint la permission de la faire enlever et la déposa en lieu sûr. D'après des renseignements qu'il recueillit sur place, cette pierre avait servi antérieurement de soutien à une table d'autel placée jadis à l'intérieur de la petite église du pays.

1. *Comptes-rendus*, 4e série, t. III, p. 112.

Digitized by Google

« En 1886, en réparant le dallage du chœur voisin de l'autel, dans la même église, on découvrit une nouvelle inscription, malheureusement incomplète, dont M. le docteur Prunières m'envoie la copie :

POMP·
EVALIC
AMICI
D

« Ce fragment mesure en hauteur 0m27; sa largeur est de 0m31. Les lettres sont bien gravées; elles paraissent appartenir au IIe siècle de notre ère.

« Il s'agit sans doute d'un monument élevé à un personnage du pays par ses amis. A la 4e ligne, on distingue la boucle d'un P. — Les lettres de la 1re ligne se rapportent au gentilice *Pompeius*.

« Les inscriptions antiques du pays des Gabales sont tellement rares qu'il faut savoir grand gré à M. le docteur Prunières de nous signaler ces textes intéressants et le remercier des indications précises qu'il veut bien nous fournir sur leur provenance[1].

« Dans la commune de Grèzes, notre confrère a trouvé également la partie supérieure d'un cippe, orné d'une tête de femme, au-dessus de laquelle subsistent les deux lettres D·M. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. l'abbé P. Batiffol, associé correspondant national à Versailles, sur deux manuscrits grecs de l'Italie méridionale :

« I. Le premier de ces manuscrits est le ms. gr. no 98 de la bibliothèque de l'université de Messine. Ce ms. provient de l'abbaye basilienne (supprimée) du Saint-Sauveur, à Messine. C'est un lectionnaire des évangiles, copié par un scribe sicilien du nom de Robert, en 1284. A la garde (fol. 277 v°), le copiste a inscrit un court inventaire des meubles et livres appartenant à l'église de Saint-Georges, église qui dépendait

1. Cf. *Bulletin* de 1886, p. 149, bague en or avec inscription, trouvée à Chanac.

Digitized by Google

de l'abbaye du Saint-Sauveur, et pour le service de laquelle notre lectionnaire avait été copié.

« Cette pièce nous apprend que l'église de Saint-Georges possédait, à la fin du XIII^e^ siècle, les manuscrits grecs suivants :

« Un lectionnaire des évangiles;

« Un exemplaire des quatre évangiles;

« Un lectionnaire des épîtres;

« Un euchologe;

« Deux exemplaires de la liturgie de saint Chrysostome; un de la liturgie de saint Basile; deux de la liturgie dite des présanctifiés;

« Un lectionnaire des prophètes;

« Deux psautiers;

« Un stichéraire;

« Un *synaxarion;*

« Un *tupicon;*

« Quatre ménées;

« Un *catanucticon;*

« Un *paracleticon*, celui-ci de bombycin;

« Un *anastasimon*, aussi de bombycin;

« Un *triodion*, aussi de bombycin;

« Un φωταγωγικόν;

« Deux volumes du ménologe (vies des saints), le volume d'octobre et celui de novembre;

« Un exemplaire de saint Jean Climaque;

« Un exemplaire des homélies de saint Jean Chrysostome sur la Genèse;

« Un exemplaire d'un commentaire, sans nom d'auteur, de l'évangile de saint Mathieu;

« Un exemplaire de la vie de saint Barlaam;

« Un exemplaire du *Nouveau paradis* ou vie des Pères du désert, celui-ci de bombycin;

« Deux volumes non autrement désignés de saint Jean Chrysostome et de Léon τοῦ δεσπότου, probablement Léon le Sage;

« Un livre « venant de Palerme et contenant sept dis- « cours » (*sic*);

Digitized by Google

« Enfin *un* ou *des* livres contenant « les interprètes des « canons des fêtes » (*sic*).

« Au total la liste donne trente-cinq manuscrits, dont quatre bombycins, comme formant le trésor de la petite église grecque de Saint-Georges, à la fin du XIII^e^ siècle.

« L'inventaire des meubles, qui suit ce petit catalogue des livres, mériterait qu'on le publiât : je le signale bien volontiers aux membres de la *Società di storia patria* de Palerme.

« II. Le second des manuscrits que j'ai l'honneur de signaler est un ms. de la bibliothèque de l'université de Turin, le ms. gr. n° 216 (B, III, 27), du XII^e^ siècle.

« On le trouvera très exactement analysé dans le catalogue imprimé de Pasini (*Codd. mss. Taurinen.*, p. 309).

« Mais ce même ms. renferme une pièce que Pasini a négligée et qui ne manque pas d'intérêt cependant; j'en dois la copie au R^me^ P. Cozza Luzi, vice-bibliothécaire de la S. E. R. Cette pièce consiste en une série de notes grecques de diverses mains et de diverses époques (XIV^e^-XV^e^ siècle) inscrites à la garde dudit manuscrit. Ces notes constituent un véritable registre du prêt des livres. Or nous savons que notre manuscrit, copié en 1174 à l'abbaye de Casole, dans le diocèse d'Otrante, n'a jamais quitté l'abbaye, et nous avons ainsi comme le registre de prêt de la librairie de cet important et célèbre couvent grec de la terre d'Otrante.

« Nous relevons dans cette curieuse pièce des mentions comme celles-ci :

« Moi, Richard, prêtre, je confesse avoir reçu en prêt de « la très sainte église de Casole le livre intitulé *Margaritae* « [saint Jean Chrysostome], et ce de la main de l'ecclésiarque « et moine....., en présence du moine Jacques. » — « Le « samedi 10 mai, le vénérable prêtre Georges a reçu en prêt « un livre intitulé *Missel* et un autre livre intitulé *Graduel*, « de la main de l'abbé de Saint-Nicolas de Casole, en pré- « sence du frère Michel. » Etc.

« Remarquez que ce ne sont pas des moines du couvent, ce sont des clercs grecs étrangers au couvent, qui viennent y prendre des livres : Jean, de Tarente; Blaise, de Casa-

Digitized by Google

Maselli; Clément, d'Otrante; Jean, de Maglia; Constantin, de Lecce, etc.

« Ils empruntent des livres liturgiques (évangiles, *triodia, octoëchoi*, euchologes, *tupica*, psautiers, etc.), quelques livres de littérature ecclésiastique (vies des Pères du désert, saint Jean Chrysostome, etc.). Même, au nombre des livres empruntés de la sorte, nous avons relevé un Aristophane.

« C'est donc une pièce curieuse pour l'histoire littéraire grecque de la terre d'Otrante, à cette très basse époque, où l'hellénisme de l'Italie méridionale tendait à s'effacer, et où l'on est tout surpris d'y trouver encore pareille culture. Je n'en dis pas davantage, voulant laisser au R^me^ P. Cozza Luzi tout l'honneur de publier et de commenter cette pièce inédite. »

M. Durrieu, membre résidant, signale une singulière confusion qui s'est produite pour la désignation d'un des tableaux les plus célèbres du Musée du Louvre, le portrait de femme de Léonard de Vinci, que l'on croit être celui de Lucrezia Crivelli (n^os^ 1600 du catalogue sommaire, 483 du livret Villot, ou 461 du livret Tauzia). Cette peinture est aujourd'hui universellement connue sous le nom légendaire de la « Belle Féronnière. » Or, il résulte des recherches de M. Durrieu que c'est par suite d'une erreur, et d'une erreur relativement récente, puisqu'elle n'a pas cent ans d'existence, que cette appellation a été appliquée au chef-d'œuvre de Léonard. Il y avait bien dans l'ancienne collection du roi un tableau qui, dès le XVII^e^ siècle au moins, passait pour être le portrait de la prétendue maîtresse de François I^er^. Mais ce tableau n'était pas celui que nous appelons ainsi actuellement. Celui-ci, qui représente une femme vue *de trois quarts*, et qui a, en anciennes mesures, *vingt-deux* pouces de haut sur *quinze à seize* de large, n'était autrefois mentionné sur les inventaires que comme « portrait de femme, » sans autre qualification plus précise. Le nom de « Belle Féronnière, » au contraire, était toujours appliqué à un autre portrait de dimensions plus petites, n'ayant que *dix-huit* pouces à *dix-huit pouces et demi* de haut sur *treize à treize et demi* de large et où la figure

Digitized by Google

était *de profil*, portrait que l'on peut voir au Louvre, dans la grande galerie, exposé sous l'attribution d'« École de Léonard » (nos 1605 du catalogue sommaire, 488 du livret Villot, ou 466 du livret Tauzia).

Voici, par exemple, ce qu'on lit dans le premier inventaire des tableaux du roi dressé en 1683 :

« N° 16. — Un tableau de Léonard de Vinsy, representant le portrait *d'une femme*, *d'un pied dix pouces* de hauteur sur *un pied quatre pouces*, peint sur bois dans sa bordure dorée.

« N° 17. — Un portrait *de profil* de Léonard de Vinsy, représentant la « Belle Féronnière, *d'un pied six pouces* de « hauteur sur *un pied un pouce* de large, peint sur bois dans sa « bordure dorée. »

Mêmes indications dans l'inventaire général de Bailly, de 1709-1710, au chapitre consacré aux œuvres de Léonard de Vinci :

« [Versailles, petite galerie du Roy.] — Un tableau représentant un portrait de *femme*, figure de petite nature, ayant de hauteur *vingt-deux* pouces sur *quinze*.

« [Versailles, cabinet des tableaux.] — Un tableau représentant une tête de femme *de profil*, nommé communément la « Belle Féronnière, » figure de petite nature, ayant de hauteur *dix-huit* pouces et demi sur *treize* pouces et demi de large. »

Nous pouvons reconnaître aussi, d'après les dimensions données, que c'est bien le portrait de profil que Piganiol de la Force mentionne, dans la quatrième édition, parue en 1717, de la *Nouvelle description des château et parcs de Versailles* (I, p. 220), parmi les tableaux qui ornent le premier salon de la petite galerie : « La belle Ferronnière, maîtresse de François Ier, par de Vinci. Haut *d'un pied et demi* sur *un pied un pouce* de large. Ce tableau est sur bois. »

A la même peinture, toujours placée au même endroit, s'applique ce méchant quatrain de Jean-Baptiste de Monicart dans le tome II de *Versailles immortalisé*, imprimé en 1720 :

La belle Ferronnière et que tu vois ici,
Pour qui François Premier eut un amour extrême
(Elle etoit sa maîtresse et l'on écrit ainsi)
Est de Léonard de Vincy.

Digitized by Google

Comme argument d'autre nature, on peut ajouter qu'il n'existe au Cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale, dans le grand recueil iconographique, qu'une seule gravure qui ait été publiée antérieurement au XIXe siècle comme représentant la Belle Féronnière et que cette gravure, due à Desrochers (mort en 1741), est faite d'après le portrait *de profil*.

La tradition constante sous l'ancien régime est encore maintenue dans les inventaires du Musée du Louvre dressés sous le premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Le portrait de trois quarts est devenu, de portrait de femme inconnue, le « portrait supposé de Lucreze Crivelli; » mais il reste toujours bien distinct du « portrait de la *belle Féronnière* vue *de profil*, » qui est dès lors simplement « attribué à Léonard. »

Pendant la même époque, les catalogues imprimés sont d'accord avec les inventaires manuscrits. Il n'y est jamais question de « Belle Féronnière, » attendu que le portrait de profil, auquel seul ce nom pouvait s'appliquer, ne figurait pas alors dans les galeries parmi les peintures exposées.

Ce n'est qu'en 1849 qu'une confusion devenue populaire, qui, depuis une cinquantaine d'années, avait fait passer peu à peu la désignation traditionnelle d'un tableau à un autre, du portrait de profil au portrait de trois quarts, a fini par se glisser dans les publications officielles et par prendre place dans la *Notice des tableaux des écoles d'Italie* de M. Villot. Encore M. Villot a-t-il eu bien soin de noter que le nom de « Belle Féronnière » n'avait été donné au portrait de trois quarts qu'après avoir été appliqué d'abord au portrait de profil.

Quant à l'origine de la confusion entre les deux portraits, elle ne remonte pas au delà des années qui ont suivi immédiatement la Révolution française. Le plus ancien exemple que M. Durrieu ait rencontré de l'attribution du nom de « Belle Féronnière » au portrait de trois quarts est fourni par une estampe d'assez grandes proportions, ayant toutes les apparences d'un modèle pour les apprentis dessinateurs, publiée à Paris, chez Demarteau, cloître Saint-Benoît, en l'an X (septembre 1801-septembre 1802), « dessinée au Museum de France par Ingres » et gravée par Le Fevre. En rappro-

Digitized by Google

chant cette estampe d'autres gravures de la même époque ou un peu plus récentes, on peut reconnaître comment les choses ont dû se passer. On savait qu'il existait depuis longtemps dans la collection royale, laquelle avait donné naissance au Musée du Louvre, un tableau désigné comme étant le portrait de la « Belle Féronnière, » par Léonard de Vinci. Or, depuis que les tableaux du roi avaient été rapportés de Versailles à Paris, le portrait de profil auquel s'appliquait cette tradition avait en quelque sorte disparu. Considéré comme étant sans aucun mérite, puisque les inventaires évaluaient son prix vénal à la modeste somme de cent cinquante francs, il était relégué dans les magasins. Mais il restait dans les salles du Louvre deux portraits de femme de Léonard, le portrait présumé de Lucrezia Crivelli et la Joconde. Les éditeurs d'estampes n'ont pas été plus loin, et ils ont bravement publié l'un et l'autre des deux portraits exposés, comme étant celui de la maîtresse de François Ier. Chose curieuse, en effet, ce n'est pas seulement le portrait présumé de Lucrezia Crivelli qui a été gravé au commencement de notre siècle sous le nom de la « Belle Féronnière. » Pareille aventure est arrivée également à la Joconde. Pour celle-ci, l'erreur a été bien vite reconnue; mais elle s'est maintenue pour le portrait de trois quarts, d'autant plus facilement qu'il n'y avait pas de désignation ancienne à lui opposer. En vain les rédacteurs des catalogues officiels et des inventaires ou les critiques mieux informés ont-ils essayé de résister. En vain Filhol, par exemple, a-t-il protesté, en imprimant en 1810, dans le tome VII de la *Galerie du Musée Napoléon*, à propos du portrait de trois quarts, que « c'est à tort que ce tableau a été gravé sous le nom de la « Belle Féronnière. » Jamais Léonard de Vinci n'a vu cette femme célèbre, dont le Musée possède de même le portrait, mais qui n'est qu'une copie d'après un ouvrage de « grand maître. » La nouvelle « Belle Féronnière, » dont les graveurs vulgarisaient les reproductions, est devenue de plus en plus populaire.

Une dernière circonstance a achevé de confirmer cette usurpation de nom. Le portrait de Lucrezia Crivelli porte, comme on le sait, sur le front, un ornement formé d'un joyau

Digitized by Google

attaché par une ganse noire. On eut l'idée, sous la Restauration, de remettre cet ajustement à la mode, pour la parure des dames; et, pour désigner le joyau ainsi placé, on emprunta au titre populaire du portrait le terme de « féronnière. » La mode et surtout l'expression firent fortune. On en vint même, au bout de quelques années, par une singulière interversion des faits, à oublier l'origine toute récente de ce nom de joyau et à croire que c'était le bijou placé sur le front de la femme qui avait fait donner au portrait du Louvre son surnom de « Belle Féronnière, » tandis qu'en réalité c'était au contraire à cause du tableau que le joyau avait été ainsi baptisé par les belles dames à la mode[1] et les bijoutiers de la Restauration. Ce qui est tout à fait piquant, c'est qu'il n'y a que la fausse « Belle Féronnière » qui ait le bijou en question et que la vraie ne l'a pas.

L'appellation erronée de « Belle Féronnière, » appliquée au portrait présumé de Lucrezia Crivelli, est aujourd'hui tellement entrée dans l'usage qu'il sera bien difficile de remonter le courant. Peut-être même faut-il renoncer à tout espoir de rectifier entièrement pour l'avenir les conséquences de la confusion commise au commencement de ce siècle. Mais il n'en reste pas moins évident qu'il n'y a au Musée du Louvre qu'une seule peinture à laquelle on puisse sérieusement donner le nom légendaire de « Belle Féronnière : » c'est le portrait de femme *de profil* inscrit sous l'attribution d'école de Léonard.

M. Müntz, membre résidant, et M. de Barthélemy, membre honoraire, présentent des observations confirmant les données recueillies par M. Durrieu.

M. l'abbé Muller, associé correspondant national à Senlis, présente des photographies reproduisant des bracelets en

1. Voici, en effet, ce qui se lit sous la signature de la comtesse de Bradi, au tome X de l'*Encyclopédie des gens du monde,* imprimé en 1838 (p. 703) : « Une étroite bandelette entourant la tête et se fermant au milieu par une pierre précieuse ou un camée coiffe la belle Féronnière dans son portrait. Les femmes ont donné le nom de cette favorite à un ornement semblable, à la mode depuis quelques années. »

Digitized by Google

bronze, de l'époque gauloise, et un cylindre à pendeloques mobiles et bruissantes en forme de croissant. Ces objets ont été découverts dans le département de l'Ain, aux environs de Belley.

M. Flouest, membre résidant, signale la différence existant entre ces pendeloques à bélières, destinées à provoquer des vibrations sonores, et les anneaux simples et grêles des cylindres découverts dans le lac du Bourget et le département de la Drôme. Le département de l'Ain (découverte de Bregnier) avait déjà fourni un cylindre s'écartant du type jusqu'ici traditionnel, mais les croissants de forme lunaire, qui y tiennent lieu des anneaux, n'ont point l'importance acquise par les pendeloques caractérisant le cylindre présenté par M. l'abbé Muller.

M. l'abbé Muller fait circuler ensuite une représentation ancienne de la crucifixion gravée sur cristal, et termine sa communication en donnant lecture d'une pièce intéressant la biographie de Callot, rencontrée par lui dans des archives privées. Cette pièce est datée de 1636.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente une série de six petites fioles chrétiennes, en terre cuite, appartenant au Musée du Louvre. L'une d'elles a été découverte à Éphèse et présente d'un côté le portrait de saint Jean et de l'autre un portrait de femme qui pourrait être celui de Marie-Madeleine, dont le tombeau se trouvait dans cette localité. Les autres proviennent de Smyrne (d'après le vendeur). La première est ornée sur les deux faces d'une croix latine en relief; la seconde nous montre saint Pierre debout sous un édicule à fronton, portant une croix et des clefs, au revers un buste viril; la troisième représente d'un côté Daniel, debout entre deux lions, tenant un livre, de l'autre côté un saint debout, en costume militaire, tenant une lance, à sa droite est un monstre (c'est peut-être saint Georges). Les deux dernières sont semblables : on y voit d'un côté un saint Jean, drapé, et de l'autre un autre personnage drapé et imberbe tenant un objet au bras gauche.

Digitized by Google

M. Mowat, membre résidant, communique la photographie d'une grande plaque d'argent doré, estampée et ciselée, provenant des tourbières de la Meuse à Helden (Limbourg) et appartenant à M. Guillon, de Ruremonde; diamètre 0m23; poids 351 grammes. Le sujet, en haut relief, représente, dans la partie centrale, un personnage barbare vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, agenouillé et aux prises avec une panthère qui le saisit à la cuisse et qu'il essaie d'étreindre. Au-dessus, on voit un bélier entre deux lions qui s'apprêtent à le dévorer; au-dessous, deux panthères se disputent un bœuf dont on ne voit que la tête entre elles. C'est évidemment une scène d'un de ces spectacles bestiaires donnés dans l'amphithéâtre et souvent figurés sur des monuments antiques. Dans le cas présent, on peut croire qu'il s'agit d'un fait historique assez remarquable pour avoir mérité d'être figuré en métal précieux, et, suivant toute apparence, comme un ornement de bouclier; en effet on y distingue, près du bord, quatre trous, dans lesquels sont encore passés des clous d'applique. Le travail est barbare, comme toutes les œuvres d'art fabriquées dans le nord de la Gaule à l'époque de la décadence.

S'il fallait donner une attribution plus précise à la plaque de Helden, on pourrait rappeler que, non loin de cette localité, l'amphithéâtre de Trèves servit, en l'an 306, à un spectacle de ce genre donné par Constantin à l'occasion de sa victoire sur les Francs, dont les rois Ascaric et Ragaise furent jetés aux bêtes. Le fait est attesté par Eutrope[1], par Eumène[2] et par Nazaire[3]. La grande victoire remportée par le jeune César sur les incessants envahisseurs de l'Empire eut un immense retentissement, et, pour en perpétuer le souvenir, Constantin, devenu empereur, institua les *Ludi Francici*[4] qui se célébraient tous les ans, aux 15, 16, 17 et 20 juillet. Le type de quelques monnaies d'or de Constantin, frappées à Trèves, fait allusion à ces événements, notamment celles au revers GAVDIVM ROMANORVM, avec l'exergue FRAN-

1. *Breviarium historiae romanae*, X, 3.
2. *Panegyricus Constantino*, XI.
3. *Panegyricus Constantino*, X.
4. *Corp. inscr. latin.*, I, p. 316, Fastes de Philocalus.

Digitized by Google

CIA ou ALAMANNIA et une captive en pleurs au pied d'un trophée, et encore celles au revers GLORIA AVG, avec l'exergue PTRE, *p(rima) o(fficina) Tre(verica)*, où l'on voit deux prisonniers accroupis de chaque côté de la porte de la ville[1].

Si l'explication proposée est vraie, le personnage représenté sur la plaque de Helden ne serait autre que l'un des rois francs, d'une dynastie antémérovingienne, soit Ascaric, soit Ragaise dont le nom paraît être une simple altération de Radagaise, par une erreur des copistes d'Eumène.

Séance du 29 Janvier.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Antiquarisk tidskrift för Sverige. Tionde delen, femte häftet. In-8°.

Archiv für österreichische Geschichte, n° 64. In-8°.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXV, livr. 1-2. Turin, 1889-1890, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XI^e^ année, n^os^ 1-2. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1889, n° 3. Amiens, 1889, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 92^e^ livraison. Valence, 1890, in-8°.

Proceedings of the canadian institute, t. XXV. Toronto, 1889, in-8°.

Sitzungsberichte des kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische classe, t. CXVII-CXVIII. Vienne, 1888-1889, in-8°.

Favre (Édouard). *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (1838-1888). Genève, 1889, in-8°.

1. Cohen, VII^2^, 1882, *Constantin*, n^os^ 165-170, 236.

Digitized by Google

MARSY (comte DE). *Cueilloir numismatique. Neuvième lettre de M. le comte de Marsy à M. A. de Schodt.* 1889, in-8°.

— *Le Forez pittoresque et monumentale de M. Thiollier.* Caen, 1889, in-8°.

— *Les faux monnayeurs dans le bas Maine.* 1889, in-8°.

PERROT (Georges). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. V, 27e série, livr. 260-272. Paris, 1889, in-4°.

VIENNE (Maurice DE). *Des malentendus habituels au sujet des anciens procédés monétaires.* Nancy, 1890, in-8°.

— *Établissement et affaiblissement de la livre de compte.* Paris, in-8°.

— *Origines de la livre d'argent, unité monétaire.* Paris, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Maurice de Vienne, chef d'escadron au 8e régiment d'artillerie à Nancy, présenté par MM. R. Mowat et Ed. Flouest, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Babelon et G. Schlumberger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le vicomte de Rougé, membre résidant, écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu vice-secrétaire.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit un mémoire de M. le baron J. de Baye, membre résidant, sur les sépultures de la nécropole d'Habblingbō dans le Gotland (Suède).

Le mémoire de M. le baron de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, lit une note de M. Adam, agent voyer à Coussey (Vosges) :

« Un monument dit *la pierre aux œufs* se trouve entre Coussey et Seraumont, et sur le territoire de cette dernière

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

commune, à 200 mètres environ de la limite de Coussey, dans une forêt particulière dite « La Devise », appartenant à Mme veuve Arnoux, propriétaire à Neuilly. Le monument est situé sur un plateau élevé, presque horizontal en tous sens et de peu d'étendue.

« Il se compose d'une enceinte à peu près circulaire de 3m50 à 4m de diamètre, presque continue, formée de gros blocs bruts dressés de champ, en élévation de 0m40 à 0m60 au-dessus du sol et enfoncés en terre, mais je ne sais de combien; je présume que c'est de 0m30 à 0m50 centimètres.

« Le tout forme une petite éminence d'environ 0m50 de hauteur en moyenne au-dessus du sol environnant; à l'examen du terrain environnant, on est tenté de croire que cette éminence n'est pas naturelle, et cependant il me semble avoir senti le roc, — sol vierge, — sous les grandes pierres.

« Au milieu de l'enceinte se trouvent deux grandes pierres à demi couchées. Elles sont presque superposées. Celle du dessus, la plus grande, a 2m50 sur 2m30 et 0m25 à 0m30 d'épaisseur. Celle du dessous a 1m80 × 0m50 × 0m25. Ces sortes de dalles sont toutes brutes; la nature de la pierre n'est pas commune, mais je n'ai pas pu vérifier si elle est la même que celle du sous-sol; je vous en envoie un échantillon; vous y remarquerez des grains semblables à des œufs de fourmis; c'est peut-être ce qui lui a fait donner le nom de *pierre aux œufs*.

« La partie supérieure des deux pierres regarde le sud-ouest.

« Il n'y a point d'amas de pierres dans les environs ni de roches fournissant des pierres d'aussi grandes dimensions que les tables, et même les blocs de l'enceinte.

« A côté de l'amas, vers l'est, on voit une espèce de pierrier qui paraît avoir été formé des débris d'une enceinte; mais les pierres sont petites, comme s'il s'agissait d'un ancien mur ordinaire.

« A 1200m environ vers Sionne, à la limite de cette commune et de celle de Coussey, passe une chaussée ancienne, élevée d'au moins un mètre au-dessus du sol. »

MM. Flouest, membre résidant, et Vauvillé, associé cor-

Digitized by Google

respondant national, échangent différentes observations au sujet de cette communication.

M. Blanc, associé correspondant national, chargé de mission en Tunisie, expose qu'il s'est principalement occupé de déterminer les limites méridionales de l'occupation romaine dans la Tunisie, la Tripolitaine et le sud de l'Algérie, et communique les photographies de divers monuments qu'il a recueillies au cours de ses explorations.

Séance du 5 Février.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XI^e^ année, n° 3. Paris, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XI, 1888. Poitiers, 1889, in-8°.

Cloquet (L.). *Éléments d'iconographie chrétienne. Types symboliques.* Lille, in-8°.

Mowat (R.). *Le baron J. de Witte. Notice nécrologique.* 1889, in-8°.

Robiou (F.). *La science ethnographique contemporaine permet-elle de déterminer par quel peuple ou par quels peuples ont été élevés les monuments mégalithiques?* In-8°.

— *Recherches récentes sur la religion de l'ancienne Égypte. Le Culte.* Louvain, 1889, in-8°.

Travaux.

M. le Président annonce le décès de M. le docteur Barthélemy, associé correspondant national à Marseille, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. le vicomte J. de Rougé, membre résidant, offre, au nom de l'auteur, M. Robiou, deux brochures sur l'ancienne Égypte et sur les monuments mégalithiques.

Digitized by Google

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. M. de Vienne et E. Michon au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. de Vienne et Michon, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Nancy, le second à Lorris (Loiret).

M. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les testaments grecs du moyen âge sont, on le sait, de la plus grande rareté. Celui que j'ai l'honneur de communiquer aujourd'hui à la Société mérite de fixer l'attention à cause de son ancienneté et du personnage dont il nous a conservé les dernières volontés. C'est le testament de l'un des dignitaires de la cour de Constantinople, le protospathaire Eustathe, qui vivait au milieu du XI^e^ siècle.

« Eustathe, après un long préambule théologique et suivant toutes les formes requises pour la rédaction des testaments, énumère ses différents biens-fonds et les partage entre sa femme Anne, sa fille aînée Irène, sa fille cadette Marie et son fils Romain. Ces legs sont accompagnés de dons de diverses sommes d'argent et de recommandations particulières.

« Vient ensuite l'énumération détaillée de tous les objets précieux, au nombre de cent cinquante environ, croix d'or et d'argent, saintes images enrichies de pierreries, reliques et reliquaires, vases et objets divers, que dès longtemps déjà le protospathaire avait résolu de léguer à l'église de la Mère de Dieu, fondée par lui en Cappadoce. La liste des objets précieux est suivie de celle des livres, au nombre de quatre-vingts environ, évangiles ornés de peintures et couverts de riches reliures d'orfèvrerie, manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, livres d'offices, recueils des œuvres des SS. Pères, collections de conciles et textes de droit canon, enfin quelques manuscrits profanes, une Histoire d'Alexandre,

Digitized by Google

une Interprétation des songes, un recueil des fables d'Esope, deux Chronographies et un traité de Grammaire.

« Le testament se termine par la mention de différents services funèbres à l'intention du testateur, par des legs divers de biens-fonds et d'argent et quelques fondations pieuses.

« Nous ne donnerons aujourd'hui que la formule finale du testament du protospathaire Eustathe, telle qu'elle nous a été conservée à la fin du manuscrit Coislin 265 de la Bibliothèque nationale :

« Ἐγράφη ὑπαρούσα διατύποσης τῇ ἐμῇ προτρόπῃ χειρὶ Θεοδούλου μοναχοῦ πρεσβυτέρου τῆς Θεοτόκου, προτάξαντος καὶ ὑποτάξαντος ὑποσημινάντων καὶ τὸν τυχόντων μαρτύρων κατὰ τὴν παροῦσαν ιβ' ἰνδ., τὸ ἀπριλλίῳ μηνὶ, ἔτους ,ϛφξζ', μαρτυροῦντος Ὑιοῦ καὶ ἁγίου Πνεύματος. † Εὐστάθιος πρωτοσπαθάριος ὕπατος ὁ Βόηλα οἰκείᾳ χειρὶ ἔγραψα.

« Il est à noter que ce manuscrit de Coislin a été copié par le même Théodule en 1059, date même du testament du protospathaire Eustathe, et qu'il figure au nombre des livres énumérés dans le testament.

« Le texte très étendu de ce testament soulève de nombreuses questions d'histoire et d'archéologie qui méritent une étude particulière que la Société voudra bien me permettre de lui soumettre prochainement. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, met sous les yeux de la Société une bague ancienne en cuivre, trouvée dans le cimetière de Chatelet, commune de Montigny-l'Engrain, canton de Vic-sur-Aisne (Aisne).

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national dans les Basses-Pyrénées, communique la photographie d'une affique en argent du Musée de Copenhague, qui porte des instruments de monnayage avec la légende suivante :

+ THEDRICVS · FRATER · MONETARII · AMOR · VINCIT OMNIA.

M. Blanchet appelle l'attention de la Société sur la première partie de la légende dont les termes *Thedricus frater*

Digitized by Google

et *monetarii* sont assez difficiles à concilier. Quant à la devise *Amor vincit omnia*, on en connaît la fréquence sur les affiques du moyen âge et sur d'autres monuments.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, traite la question de l'époque de la fondation des diocèses dans les Gaules. Deux opinions contraires se font jour dans les travaux parus jusqu'ici : les uns voudraient faire remonter cette fondation au Ier siècle, les autres au IIIe. La solution proposée par M. l'abbé Duchesne est différente. Pour la date du Ier siècle, les documents sur lesquels on s'appuie généralement sont d'autorité plus que douteuse ; pour la date du IIIe siècle, on avait l'autorité de Grégoire de Tours.

Les listes épiscopales sur lesquelles M. L. Delisle a récemment appelé l'attention permettent d'apporter un élément nouveau dans la question ; ces listes étaient tenues en suspicion ; aujourd'hui, par leur comparaison avec les noms mentionnés dans Grégoire de Tours et dans les conciles tenus en Gaule, on peut arriver à constater celles qui sont exactes et, par là, remonter à l'origine du diocèse.

Les listes épiscopales sont bien loin de nous mener jusqu'aux temps apostoliques : elles n'arrivent même pas souvent au IIIe siècle, réclamé par Grégoire de Tours. Si l'on prend le concile d'Arles, en 314, et que l'on compare les noms des évêques avec les listes épiscopales, on voit que celui de Lyon porte le n° 9 dans la liste, celui de Trèves le n° 4, celui de Rouen le n° 2, etc., ce qui correspond à l'antiquité bien constatée de l'église de Lyon. Si l'on prend, d'un autre côté, les listes épiscopales à un point certain et que l'on remonte par un calcul moyen des épiscopats, on n'arrive tout au plus qu'à la fin du IIIe siècle. La conclusion serait que l'organisation des diocèses ne remonterait qu'au IVe siècle, sauf pour quelques grandes villes.

Dans la Haute-Italie, on peut constater un fait analogue et prouver qu'à la fin du IIIe siècle il n'y avait que trois ou quatre évêchés ayant un rayonnement immense. En Gaule, la même situation ne serait donc pas une anomalie.

Enfin un texte précis de la fin du IVe siècle est resté jus-

Digitized by Google

qu'à ce jour en dehors du débat. Dans ses *Commentaires* sur les épîtres de saint Paul, Théodore de Mopsueste parle de l'importance relative des diocèses et constate qu'en Asie il existe beaucoup plus d'évêques que dans les pays occidentaux, où il n'y a quelquefois qu'un seul évêque par province. Il ne peut être question ici de l'Afrique ni de la Basse-Italie, où les évêchés étaient si nombreux à cette époque : c'est donc à nos pays qu'il est fait ici allusion.

De tous ces renseignements indiscutables et d'autres indications plus vagues, on peut conclure qu'à la fin du IIe siècle l'église de Lyon était la seule église de la Gaule celtique; que, plus tard, l'évêque de Lyon a démembré lui-même ce diocèse dans les évêchés les plus anciens de Trèves, Rouen, Reims, etc., et qu'enfin, au IVe siècle seulement, on a établi des évêchés dans toutes les villes principales.

Le mémoire de M. l'abbé Duchesne est renvoyé à la commission des impressions.

M. de Barthélemy communique, de la part de M. de Crèvecœur, associé correspondant national, une bague en bronze, du XVe siècle, trouvée à la Bourboule (Puy-de-Dôme) et représentant un bras tenant un arc, sur lequel une flèche est posée; à droite et à gauche, on voit les initiales P. A.

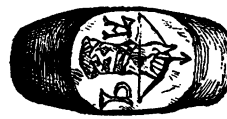

Bague du XVe siècle.

M. de Barthélemy pense qu'il faut reconnaître ici un emblème faisant allusion au nom du propriétaire de la bague qui paraît s'appeler *Pierre l'Archer* ou *Petrus Arbalestarius.*

Digitized by Google

Séance du 12 Février.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts, n° 83, janvier 1890. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 2e série, t. XIV. Liège, 1889, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, nouv. série, 152e livraison, octobre-décembre 1889. Saint-Omer, 1890, in-8°.

Société archéologique d'Eure-et-Loir. Monographie de la cathédrale de Chartres, n° 6. Chartres, 1889, in-8°.

Audollent (Aug.). *Les Veredarii émissaires impériaux sous le Bas-Empire.* Rome, in-8°.

Bouscaillou (l'abbé P.). *Notice sur Issigeac.* Périgueux, 1889, in-8°.

Cumont (Georges). *Monnaies franques découvertes dans les cimetières francs d'Éprave.* Bruxelles, 1890, in-8°.

Evans (John). *Anniversary address to the Numismatic Society of London*, 20 juin, 1889. Londres, 1889, in-8°.

Germain (Léon). *Excursions épigraphiques. Bainville-sur-Madon.* Nancy, 1890, in-8°.

— *L'Église de Maxeville.* Nancy, 1889, in-8°.

— *Mélanges historiques sur la Lorraine.* Nancy, 1888, in-8°.

Héron de Villefosse (Étienne). *Histoire de l'abbaye d'Orbais* (*Marne*), publiée d'après le manuscrit de dom du Bout. Paris, Reims, 1890, in-8°.

Regnier (Louis). *Excursion archéologique de l'Association normande à Ferrières-haut-Clocher, Claville, La Bonneville et Glisolles, le 17 septembre* 1888. Caen, 1889, in-8°.

— *Excursion de la Société historique de Pontoise à Chars, Bouconvilliers, Nucourt et Magny-en-Vexin, 14 juin* 1886. Pontoise, 1887, in-8°.

— *Fonts baptismaux et bénitier de l'église de Meulan.* Caen, in-8°.

Digitized by Google

— *La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis.* Pontoise, 1886, in-4°.
— *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure.* Bernay, 1888, in-8°.
— *Visite des monuments d'Évreux par l'Association normande le 16 septembre* 1888. Caen, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. le commandant de Vienne et M. Étienne Michon écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants nationaux.

M. Ed. Blanc, présenté par MM. Charles Ravaisson-Mollien et E. Babelon, et M. Louis Régnier, présenté par MM. E. Müntz et L. Courajod, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Tunis, le second à Gisors. Le Président désigne MM. E. Babelon, Ant. Héron de Villefosse et H. Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Ed. Blanc, et MM. R. de Lasteyrie, E. Molinier et H. Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Louis Régnier.

Travaux.

M. le Président annonce que M. R. de Lasteyrie a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et le félicite au nom de ses confrères.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique, de la part de l'auteur, M. l'abbé Bouscaillou, prêtre de l'Oratoire, une brochure intitulée *Notice sur Issigeac* (Périgueux, Laporte, 1889, in-8°).

« M. l'abbé Bouscaillou a eu entre les mains des papiers relatifs au protestantisme à Issigeac, et trouvés sur une poutre, dans une vieille maison appartenant à la famille

Digitized by Google

Gaillard. Parmi ces papiers se trouvaient quatre pièces d'un grand intérêt :

« 1° *Mémoires des pièces pour l'église d'Issigeac, que j'ay laissées chez M. Desgalenières, advocat ez conseils.*

« 2° Un abrégé des registres de baptêmes, de mariages, d'abjurations..., etc. (De 1566 à 1665.)

« 3° Une ordonnance de Mgr Pellot, intendant de Guyenne, ordonnant la fermeture de l'église protestante d'Issigeac. (Pièce inédite.)

« 4° Une supplique des protestants d'Issigeac, demandant un délai de trois mois pour rendre compte des levées et impositions par eux faites depuis vingt-neuf ans. (Pièce inédite.)

« Il y avait là de quoi écrire un intéressant chapitre de l'histoire du protestantisme à Issigeac; M. l'abbé Bouscaillou a tenu à faire une étude plus complète. Dans le chapitre I il donne la traduction de la coutume d'Issigeac, rédigée en 1298, et le texte du serment de fidélité, prêté, en 1268, à Édouard Ier, roi d'Angleterre, par les habitants d'Issigeac. Le chapitre II est intitulé : « Principaux faits de l'histoire d'Issigeac, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au milieu du XVIe. » Le chapitre III a trait à l'histoire du protestantisme à Issigeac, jusqu'en 1680. Un dernier chapitre expose quel était, au moment de la Révolution, l'état d'Issigeac. L'auteur a composé ce dernier chapitre d'après des renseignements que lui a laissés un vieillard, mort presque centenaire, il y a une vingtaine d'années. « C'était un ancien huissier qui, malgré son état, était aimé et estimé de tous, il s'appelait Séguniel. »

« On voit que M. l'abbé Bouscaillou a réuni sur Issigeac un ensemble de documents d'un grand intérêt; les uns sont inédits, les autres sont dispersés dans des ouvrages où on aurait souvent quelque peine à les trouver. Ces documents sont reliés entre eux et commentés par un texte qui les met en lumière et à leur place dans l'histoire de la localité qu'ils concernent. »

M. Courajod, membre résidant, dépose en son nom et au nom du principal éditeur, M. Étienne Héron de Villefosse, une *Histoire de l'abbaye d'Orbais (Marne), par Dom du Bout.*

Digitized by Google

M. Courajod insiste sur l'importance des documents mis au jour dans ce volume et sur les faits nouveaux qu'ils révèlent au sujet du grand mouvement historique dont on est redevable aux Bénédictins du XVII[e] siècle.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature de M. Ernest Thélier au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et M. E. Thélier, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Louveciennes (Seine-et-Oise).

M. le Président donne lecture du discours prononcé par M. le baron de Baye, membre résidant, au Congrès archéologique de Moscou, où il était chargé de représenter la Compagnie.

M. le Président annonce ensuite que la Société archéologique de Touraine organise à Tours, pour l'année 1890, une exposition rétrospective.

M. le Président annonce la présence de M. Arthur John Evans, conservateur du Musée archéologique d'Oxford, associé étranger de la Société.

M. A. J. Evans soumet à la Société un petit bronze antique représentant un bélier couché, qui est peut-être un encrier. Ce petit bronze a été trouvé à Venusia, la patrie d'Horace.

M. A. J. Evans présente en même temps trois médaillons d'argent de Syracuse, d'Evenète et Cimon, trouvés près de Catane; l'un de ces médaillons est une variété inédite et d'une conservation parfaite.

M. Babelon, membre résidant, ajoute que l'exemplaire d'Evenète peut être considéré comme le plus beau qui existe.

M. Audollent met sous les yeux des membres de la Société plusieurs photographies qu'il a faites au cours d'une récente mission en Algérie. L'une de ces photographies représente l'Afrique personnifiée; les trois autres, une Victoire ailée. Ces deux objets appartiennent au Musée de Constantine.

Digitized by Google

Séance du 19 Février.

Présidence de M. R. de Lasteyrie.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XI^e année, n° 4. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XI, 4^e livr. Brive, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. VIII (1889), 4^e trimestre. Avignon, 1889, in-8°.

— *et documents, publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXVIII. Chambéry, 1889, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 4^e série, tome I (1890), 1^er fasc. Lille-Paris, in-4°.

Audollent (Aug.). *Dessin inédit d'un fronton du temple de Jupiter capitolin.*

Cloquet (L.). *Église collégiale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Chimay*. In-8°.

— *Introduction aux études sur l'Art à Tournai*. Tournai, 1889, in-8°.

Pènon. *Étude sur les origines de Marseille*. Marseille, 1889, in-8°.

Roman. *Expédition des Provençaux en Dauphiné, en* 1368-1369. Digne, 1889, in-8°.

Correspondance.

M. Ernest Thélier écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant.

M. A. Audollent, présenté par MM. Le Blant et l'abbé Duchesne, et M. Paul Lejay, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Omont, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président décide que les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats seront composées, pour

Digitized by Google

M. Audollent, de MM. Héron de Villefosse, J. de Laurière et Durrieu, et pour M. P. Lejay, de MM. Héron de Villefosse, A. de Barthélemy et Thédenat.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. C.-J. Pènon, associé correspondant à Marseille, un mémoire intitulé : *Études sur les origines de Marseille.* M. Pènon essaie d'expliquer le mot *Massalia* et lui donne pour origine la langue celtique. D'après lui, ce mot signifierait demeure des Saliens.

M. Guiffrey, membre résidant, communique le moulage d'une médaille conservée au cabinet de France. Elle représente François de Carrare, deuxième du nom. La légende de la face porte : EFFIGIES.DNI.FRANCISCI.JUNIORIS.DE.CARARIA.PAD. Celle du revers : 1390.DIE.19.JUNII.RECUPERAVIT.PADUAM.E.CETĀ. Cette pièce a été l'objet d'un mémoire de M. J. Friedländer, ancien directeur du Cabinet des médailles de Berlin, mémoire inséré en 1868 dans le *Periodico di numismatica e sphragistica per la storia d'Italia*, dirigé par le marquis Carlo Strozzi. Malgré les arguments réunis par le savant allemand pour démontrer que cette médaille n'est pas, comme on l'avait cru jusqu'ici, une médaille de restitution, mais date de 1390, les historiens de la Renaissance ont refusé jusqu'ici d'admettre les conclusions de M. Friedländer. Un article de l'inventaire du duc de Berry, rédigé en 1401, et ainsi conçu : « Item, une empraincte de plont où est le visaige de François de Carrare en un costé, et en l'autre la marque de Pade, » vient confirmer d'une manière irréfutable les conjectures de M. Friedländer. Il ne serait pas admissible, en effet, que le duc de Berry eût consenti à faire entrer dans ses collections l'empreinte d'une médaille qui n'eût pas été un objet de haute curiosité. L'inventaire portant la date de 1401 et la prise de Padoue par François de Carrare ayant eu lieu en 1390, c'est entre ces deux dates, probablement plus près de la première que de la seconde, que se place l'exécution de cette médaille

Digitized by Google

commémorative. L'imitation bien marquée du type de Vitellius s'explique par le culte de la province où Padoue est située pour tous les vestiges de l'antiquité romaine. Pétrarque, qui a vécu à la cour de Carrare, passe pour un des premiers collectionneurs de monnaies antiques. Désormais donc, la médaille de François de Carrare devra être placée en tête des médailles italiennes à date certaine. Ce résultat ne doit-il pas entraîner une revision sévère de toutes les pièces de restitution, attribuées au XVIe siècle, et faire examiner s'il ne s'en trouve pas parmi elles plus d'une dont l'exécution devra être sensiblement reculée ?

M. Homolle, membre résidant, fait une communication sur la solution d'un problème de chronologie qui a embarrassé depuis longtemps ceux qui se sont occupés de l'histoire de Délos et d'Athènes. Grâce aux inventaires de Délos, M. Homolle établit que la domination des Athéniens à Délos a pris fin en l'année 315-314.

M. Courajod, membre résidant, entretient la Société d'un monument qui vient d'entrer ou plutôt de rentrer dans nos collections. C'est un buste en marbre représentant Dominique de Vic, vicomte d'Ermenonville, vice-amiral de France, sculpté par Guillaume Dupré en 1610. Ce monument avait fait précédemment partie du Musée des Petits-Augustins.

Séance du 26 Février.

Présidence de M. Corroyer, vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXVI. (1889), t. V, nº 11-12. Rome, 1889, in-4º.

Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation, nº 9, 1888-1889. Belfort, in-8º.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, science et arts du département de la Marne, année 1889. Châlons-sur-Marne, in-8º.

Digitized by Google

Revue historique et archéologique du Maine, t. XXI, année 1888, 1er semestre. Mamers, in-8°.

Amphylocky (Monseigneur). *La vie et le martyre de Dimitri Tzarevitch, dernier fils d'Ivan le Terrible.* Moscou, 1889, in-8°. (En russe.)

— *Eglise du miracle de l'archange Michel.*

Corot (Henry). *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans.* Dijon, 1889, in-8°.

Geysnefsky. *Antiquités de Twer.*

Habert (Théophile). *Découverte de poteries lacustres à Pouan (Aube), en* 1882-1884. *Origine de Pouan.* Châtillon-sur-Seine, in-8°.

— *Rapport sur la découverte de poteries à émail plombifère de la période gallo-romaine.* Châtillon-sur-Seine, 1887, in-8°.

Sabas (Monseigneur). *La sacristie patriarcale dite synodale de Moscou.* 1865, in-4°. (En russe.)

Soultanoff. *Les spécimens de l'ancienne architecture russe dans les miniatures des manuscrits exécutés autrefois en Russie.* Saint-Pétersbourg, 1881, in-8°. (En russe.)

Vera (Antonio de). *Chilier Antiquades de la Isla de Cadiz.* Cadix, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Habert, présenté par MM. d'Arbois de Jubainville et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Troyes. Le Président désigne MM. l'abbé H. Thédenat, A. de Barthélemy et Ch. Ravaisson pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. de Laigue, consul général de France à Cadix, transmet à la Société la demande de M. l'abbé Antonio de Vera, directeur du Musée archéologique Gaditan, sollicitant le titre d'associé correspondant étranger à Cadix. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, l'abbé Thédenat et Lecoy de la Marche pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Digitized by Google

Travaux.

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, fait hommage à la Compagnie, de la part de M. Corot, correspondant de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, d'une notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans.

M. le baron de Baye, membre résidant, offre, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

De M. Geysnefsky, directeur du Musée de Twer : ***Antiquités de Twer.***

De Son Éminence Mgr Amphylocky, évêque d'Onglitch : ***La vie et le Martyre de Dimitri Tzarevitch, dernier fils d'Ivan le Terrible.***

Église du miracle de l'archange Michel (couvent Tchoudoff), fondée en 1501 ; manuscrit conservé dans ce couvent.

De Son Éminence Mgr Sabas : ***Sacristie patriarcale dite synodale de Moscou.***

De M. Nicolas Soultanoff, membre de la Société des architectes de Saint-Pétersbourg, correspondant de la Société des architectes de France, etc., etc. : ***Les spécimens de l'ancienne architecture russe dans les miniatures des manuscrits.***

Au nom de la Commission des impressions, M. A. de Barthélemy lit un rapport concluant à l'impression, dans le volume des Mémoires, du travail de M. Aug. Prost sur saint Servais.

Les conclusions du rapport de M. A. de Barthélemy sont adoptées.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, donne lecture d'un mémoire relatif au bagage d'un étudiant de Sorbonne, trouvé mort sur la grande route de Nevers à Paris, près de Château-Landon, en 1437. L'inventaire de ce bagage nous fait connaître par le menu comment vivaient les écoliers aisés de ce temps, comment ils s'habillaient, comment ils voyageaient et quels objets ils emportaient avec eux. Les cos-

Digitized by Google

tumes, les ustensiles, les livres, les monnaies y sont décrits avec des détails du plus haut intérêt. On voit, de plus, par ce document d'une espèce peu commune, que l'on prenait dès lors les plus grands soins pour mettre en réserve et pour faire parvenir à qui de droit les effets des personnes inconnues décédées loin de chez elles.

Le rapport de M. Lecoy de la Marche est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, présente une anse de vase qui, après avoir fait partie de la collection Benjamin Fillon, appartient aujourd'hui à M. Paul Rattier. Ce remarquable bronze, déjà intéressant au point de vue artistique, l'est encore davantage au point de vue archéologique. Fillon, qui considérait ce bronze comme étant des premiers temps de l'empire romain (*Gazette des beaux-arts*, 1878, p. 105), pensait qu'il fallait voir, dans la figure principale, la Gaule assise dans l'attitude de la douleur. Au premier abord, cette interprétation semble hasardée; mais l'idée d'une nation personnifiée n'est pas faite pour nous surprendre. Cependant, il faut peut-être considérer simplement comme une captive barbare cette femme assise, désespérée, les cheveux épars. Un rapprochement s'impose entre cette figure et celle de la femme assise, la tête entre les mains, que l'on voit sur le registre inférieur du grand camée de Vienne. Ce camée nous montre également un barbare assis, le torse nu, vêtu de braies, dont l'aspect est semblable à celui des deux guerriers que l'on voit étendus sur notre anse de vase. Des boucliers, un carnyx achèvent de rendre ce monument du plus haut intérêt pour ceux qui s'occupent d'archéologie gauloise.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, donne lecture d'une lettre de M. Duvernoy, conservateur du Musée de Montbéliard, relative aux antiquités trouvées à Mandeure.

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, donne lecture de la lettre suivante de M. L. Palustre :

Digitized by Google

« Je viens de parcourir le *Bulletin*, 2e trimestre, 1889, et voici les réflexions que me suggère un assez long article de M. Roman, p. 126-131.

« Les alliances indiquées par notre confrère comme étant celles de la famille Clausse ne concordent pas avec ce que nous apprend l'écusson de l'École des chartes. Jamais les Le Viste, famille bien connue de l'Ile-de-France, n'ont porté « deux bars ou poissons quelconques adossés, » mais tous les armoriaux leur attribuent un écu *de gueules, à la bande d'azur, chargé de trois croissants montants d'argent.* — Mêmes remarques à faire au sujet des de Bailly. Ceux de Normandie portent *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, et en pointe de deux molettes d'éperon du même.* Ceux de l'Ile-de-France au contraire : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux glands et en pointe d'un arbre sur une terrasse, le fond de sinople.*

« Enfin, voici les armoiries des Le Fuzelier, famille du Blésois : *d'or à une fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lis d'or, accompagnée de trois chausse-trappes de sable, deux en chef, une en pointe.* Dans les monographies d'églises de l'arrondissement de Tours, que publie l'*Inventaire des richesses d'art*, j'ai donné une longue inscription du XVIe siècle où figure le nom de Perrine Le Fuzelier. La jolie chapelle du château de la Côte, qui est de la Renaissance, a été bâtie par un de la Rue, seigneur du lieu, et une Le Fuzelier, ainsi que l'indiquent les armoiries à la voûte.

« Je ne crois donc pas qu'on doive accueillir l'explication de M. Roman et j'estime qu'on n'a pas encore le mot de l'énigme. »

M. Roman fait remarquer que, dans son article sur l'écusson de la cour de l'École des chartes, il avait en premier lieu indiqué comme appartenant à la famille de Clausse les armoiries qui sont placées en haut à gauche : ceci il le maintient et d'ailleurs M. Palustre ne le conteste pas. Ensuite, il s'était occupé des alliances que les autres parties de l'écusson désignaient : mais là, il avait lui-même exprimé ses doutes et ses hésitations. En tout cas, comme M. Roman le faisait déjà

Digitized by Google

remarquer dans son article, l'écusson de l'École des chartes est un écusson féminin, d'abord parce qu'il est parti en deux écussons juxtaposés, disposition spéciale aux femmes, ensuite parce qu'il est entouré d'une cordelière, autre disposition tout à fait particulière aux femmes.

Séance du 5 Mars.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXVI, 1889, IV^e^ série, t. VI, livr. 13. Rome, 1889, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XI^e^ année, n° 5. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Diana*, octobre 1889-janvier 1890. Montbrison, 1890, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, n^os^ 10-12, octobre-décembre 1889. Niort, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, IX^e^ année, janvier-mars 1890. Gap, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, III^e^ série, t. XVII. Nancy, 1889, in-8°.

— *de la Société libre d'émulation de Liège*, nouvelle série, t. VIII. Liège, 1889, in-8°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society, an its forty seventh annual general meeting, 24 mai 1887. Cambridge, 1890, in-8°.

Revista de Sciencias naturals e socials, t. I, n° 3. Porto, 1889, in-8°.

Audollent. *Les Veredarii émissaires impériaux sous le Bas-Empire*. Rome, 1889, in-8°.

Duval (Louis). *L'enquête philologique de* 1812 *dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne*. Alençon, 1890, in-8°.

Espérandieu (lieutenant Émile). *Notice du baptistère Saint-Jean de Poitiers*. Poitiers, in-8°.

Digitized by Google

Correspondance.

M. Ch. Daguin, présenté par MM. A. de Barthélemy et L. Courajod, et M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, présenté par MM. Delisle et Babelon, écrivent pour poser leurs candidatures au titre d'associé correspondant national, le premier dans la Haute-Marne, le second dans l'Eure. Le président décide que les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats seront composées, pour M. Daguin, de MM. Babelon, Omont et Héron de Villefosse, et, pour M. l'abbé Porée, de MM. Omont, Courajod et Molinier.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. Héron de Villefosse lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. l'abbé Lejay et Aug. Audollent au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant réuni le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. l'abbé Lejay à Portaille-sur-Saône (Côte-d'Or), M. Aug. Audollent à Rome.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. R. de Lasteyrie et Babelon lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. L. Régnier et E. Blanc au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. L. Régnier à Gisors, et M. E. Blanc à Tunis.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport concluant à la modification de l'article du règlement intérieur relatif à l'élection des correspondants étrangers.

La Compagnie fixe la discussion et le vote sur les conclusions de ce rapport à la première séance du mois de mai.

M. Omont, membre résidant, lit une note sur un projet

Digitized by Google

de réunion des églises grecque et latine en 1327 et sur la mission du dominicain Benoît de Côme, envoyé à cet effet par le roi de France, Charles le Bel, et par le pape, Jean XXII, auprès de l'empereur de Constantinople, Andronic II Paléologue.

M. Michon, associé correspondant, soumet à la Société des poids anciens en plomb, récemment acquis par le Musée du Louvre. Il communique à cette occasion les poids de ce genre déjà possédés par le Musée et insiste sur l'intérêt que présentent les nouveaux poids dont plusieurs sont datés et portent des noms de magistrats.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ernest Petit, associé correspondant national, fait une communication relative à une cheminée du XVI^e^ siècle qui se trouve dans le château de Jouancy, près Noyers (Yonne). Ce château, actuellement mutilé, fut construit en 1572-1573 pour Nicolas de Hédouard[1], écuyer, seigneur de Jouancy, et pour Germaine de Crécy, sa femme; mais ces personnages sont décédés la même année, le château paraît n'avoir jamais été habité par leurs successeurs.

Sur le fronton d'une des fenêtres on lit cette inscription :

En l'an mil cinq cent septente et trois
Nicolas Dangers, natif de Troies,
Encommenca ce batiment
Et a perdu mil frans.

Nous avons donc ici le nom de l'artiste qui fit la construction et les noms de ceux pour lesquels elle fut faite.

M. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Au mois d'août 1889, en élargissant une tranchée du chemin de fer dans la commune de Réotier (Hautes-Alpes),

1. Nicolas de Hédouard était fils d'Alexandre de Hédouard, seigneur de Jouancy, et d'Anne de Salins, dont les tombes sont dans l'église de Jouancy.

Digitized by Google

au bord de la Durance, on découvrit un certain nombre de monnaies romaines agglutinées ensemble par un dépôt ferrugineux. Celles que j'ai pu observer, au nombre d'une centaine environ, s'échelonnaient entre les règnes d'Auguste et de Constance II. Toutes étaient en bronze, sauf une en argent dont il n'existait qu'une moitié; la netteté de la section démontrait qu'elle avait été faite avec intention. En même temps que ces monnaies, on découvrit une petite jambe en bronze, également romaine, et percée d'un trou. A côté du lieu de la découverte, il existe une source ferrugineuse très abondante et à cet endroit passait l'ancienne voie romaine dont le tracé fut suivi jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, époque où des éboulements survenus sur les flancs de la montagne obligèrent à transporter la route sur l'autre rive de la Durance : ces diverses circonstances et surtout l'existence d'un *ex-voto* en bronze et d'une monnaie coupée intentionnellement en deux morceaux permettent d'affirmer que les monnaies découvertes à Réotier avaient été jetées pendant plusieurs siècles dans la source ferrugineuse, considérée comme sacrée, et qu'elles étaient une offrande à une divinité topique. La source de Réotier a en effet des propriétés curatives et est encore fréquentée par les habitants du pays. »

Séance du 12 Mars.

Présidence de M. MOWAT, président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4^e^ série, t. IV. Anvers, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, t. XXVIII. Vendôme, 1889, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier 1890. Mulhouse, in-8°.

— *des Commissions royales d'art et d'archéologie*, XXVII^e^ année, n^os^ 1-8. Bruxelles, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. IX, n° 1. Trèves, 1890, in-8°.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 9e série, t. I. Toulouse, 1889, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. — Bulletin de la Société des archives historiques, t. X, 2e livr. Saintes, 1890, in-8°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XXVI, second semestre de 1889. Mamers, in-8°.

Marsaux (l'abbé). *Chapelle et pèlerinage des Saintes Hosties à Marseille-le-Petit (Oise)*. Paris, 1889, in-8°.

— *La messe de Saint-Martin*. Bar-le-Duc, 1889, in-8°.

— *Le reliquaire de saint Vivien à Bruyères*. Pontoise, 1888, in-8°.

— *Monographie de l'église de Chambly*. Beauvais, 1889, in-8°.

— *Reliquaire de Villers-Saint-Sépulcre (Oise)*.

— *Représentations allégoriques de la sainte Eucharistie*. Bar-le-Duc, 1880, in-8°.

— *Vitraux de l'église Saint-Martin de Groslay*. Pontoise, 1889, in-8°.

Robais (A. Van). *Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique*, 4e série. Abbeville, in-8°.

— *Notice sur un manuscrit d'Abbeville, attribué au XIe siècle*. Abbeville, 1889, in-8°.

Sélivanoff. *Catalogue du Musée de Riazon*, in-8°. (En russe.)

Correspondance.

MM. L. Régnier et Audollent écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants.

M. l'abbé Marsaux, présenté par MM. l'abbé Duchesne et d'Arbois de Jubainville, et M. Martin-Saban, présenté par MM. Héron de Villefosse et J. de Laurière, écrivent pour solliciter le titre d'associés correspondants nationaux pour les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise. M. le Président désigne MM. Courajod, Müntz et de Montaiglon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. l'abbé Marsaux, et MM. l'abbé Thédenat, Molinier et Flouest pour former la commission

Digitized by Google

chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Martin-Saban.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, à propos du rapport fait à la dernière séance, par M. l'abbé Thédenat, sur la revision de l'article du règlement relatif à l'élection des correspondants étrangers, rappelle que, pour diverses raisons, il a été décidé de reporter au commencement de mai la discussion des conclusions de ce rapport. M. Héron de Villefosse craint qu'à une date aussi éloignée on ait perdu le souvenir de ce rapport; en conséquence, il demande s'il n'y aurait pas lieu de le faire imprimer pour le distribuer aux membres résidants.

La proposition de M. Héron de Villefosse est adoptée.

M. le baron de Baye, membre résidant, lit un rapport sur le Congrès archéologique de Moscou et sur la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société impériale archéologique de Moscou, où il avait été délégué par la Compagnie :

« Au commencement du mois de janvier, M^me^ la comtesse Ouvaroff invitait la Société nationale des Antiquaires de France à se faire représenter au VIII^e^ Congrès archéologique et à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société impériale archéologique de Moscou. Vous avez répondu à son appel en me faisant l'honneur de me déléguer à cette double solennité. Permettez-moi de vous raconter brièvement le résultat de ma mission en Russie.

« Le 20 janvier, les nombreux savants accourus à Moscou se réunissaient une première fois dans la plus ancienne maison de la ville, habitée jadis par le bourreau favori d'Ivan le Terrible. En présence de S. A. I. le grand-duc Serge et d'une assistance choisie, un service religieux était célébré par Mgr Sabba, archevêque de Twer, pour honorer la mémoire du comte Ouvaroff, fondateur de la Société archéologique de Moscou.

« Le soir du même jour, dans la grande salle du Musée

Digitized by Google

historique, Mme la comtesse Ouvaroff présidait la cérémonie jubilaire de la Société impériale archéologique de Moscou. Les délégués, venus en grand nombre de tous les gouvernements de l'empire, ont lu et remis des adresses de félicitations. Les applaudissements les plus enthousiastes se succédèrent. Lorsque la présidente prit la parole pour témoigner sa reconnaissance à la famille impériale, aux universités et aux académies russes, elle fut l'objet d'une véritable ovation.

« Le 21 janvier, S. A. I. le grand-duc Serge ouvrait solennellement le Congrès. La grande-duchesse honorait de sa présence cette réunion à laquelle assistaient les autorités militaires, civiles et religieuses de la ville, les délégués, les membres du comité d'organisation et un public aussi brillant que nombreux. M. Bytchkoff, président du Congrès, prononça quelques mots et la parole fut immédiatement donnée à votre délégué. Après avoir déposé sur le bureau les dix derniers volumes des Mémoires de la Société, il fut salué à la tribune par des applaudissements prolongés qui s'adressaient au pays dont il était le représentant officiel. Cette manifestation spontanée et les fréquents témoignages de sympathie qui lui furent prodigués prouvent combien la science française est honorée et estimée dans la cité moscovite.

« Les séances du Congrès se tenaient dans un imposant édifice moderne, terminé il y a deux ans et construit dans le style russe. Le Musée historique est situé sur une grande place, vis-à-vis de l'église Saint-Basile, la plus curieuse de Moscou.

« Outre ses merveilleuses collections, le Musée historique renfermait aussi une exposition exceptionnelle d'objets archéologiques, réunis de tous les points de la Russie à l'occasion du Congrès, par le comité d'organisation. Il est impossible de vous donner une idée exacte des richesses artistiques qui y étaient rassemblées.

« Le Congrès comptait quatre cents membres environ. La France y était représentée par M. Carthailhac et par votre délégué qui avaient une mission du ministère de l'instruction publique, par M. Boyer, agrégé de l'Université, chargé par le même département de l'étude des langues slaves, et par

Digitized by Google

M. le comte de Fleury, qui réside depuis longtemps en Pologne. M. le Dr Grempler, de Breslau, et M. Heger, conservateur du Musée ethnographique de Vienne, ont pris part à cette réunion.

« Les séances ont été multipliées, quelquefois elles se sont succédé au nombre de trois dans la même journée. Elles étaient suivies assidûment, non seulement par les archéologues, mais par un auditoire nombreux et attentif. Naturellement la langue russe a été presque exclusivement employée. Cependant deux séances furent consacrées aux communications en français et en allemand. Les délégués du ministère de l'instruction publique ont eu chacun l'honneur de présider une séance. Votre délégué a eu l'heureuse fortune de présider celle où M. le professeur N. Soultanoff a parlé d'une manière très remarquable sur les églises du grand palais du Kremlin. L'auteur de cette intéressante communication a bien voulu m'en donner le résumé, que je me propose de vous lire à une de nos séances.

« Il serait trop long de vous citer tous les travaux présentés au Congrès. J'ai essayé de faire ressortir l'importance des études comparatives en traitant de l'*Ornementation zoomorphique dans l'art adopté par les peuples envahisseurs à la chute de l'empire romain.*

« Si nous passons de la salle des séances aux galeries de l'exposition, nous mentionnerons tout d'abord les premières pièces consacrées aux anciens costumes russes, aux tissus, aux broderies, aux tapisseries et aux dentelles. Ensuite viennent les innombrables objets d'art religieux de toute nature qui couvrent les murs et remplissent les vitrines de plusieurs vastes salles. Les collections d'icones exposées sont d'une richesse exceptionnelle. Un savant de Saint-Pétersbourg, très compétent, m'a promis de rédiger, spécialement pour notre Société, un travail sur cette importante réunion d'imagerie religieuse. Le possesseur de la plus belle série d'icones, M. Poslnicow, m'a aussi promis d'adresser à la Société le catalogue illustré de sa collection.

« M. Sélivanoff, directeur du Musée de Riazan, avait apporté une partie des antiquités confiées à ses soins.

Digitized by Google

« M. Geynefsky, l'auteur du bel ouvrage sur les antiquités de Twer dont je vous ai remis un exemplaire, m'a donné le dessin d'une hache en fer incrustée d'argent, trouvée à deux lieues de Twer, sur les bords du Volga. Parmi les nombreux objets exposés par le Musée de Twer se trouvait une fibule en bronze. Elle rappelle, par ses parties cruciformes et ansées, les fibules romaines, dites provinciales, mais sa partie inférieure et sa dimension exceptionnelle la détachent de ce groupe. Si le spécimen du Musée de Twer a été trouvé entre le Volga et le Tma, d'autres fibules semblables ont été fournies au comte Ouvaroff par des sépultures à incinération explorées dans le gouvernement de Riazan.

« M. Adrien Prachof, professeur à l'Université de Kief, avait exposé une partie de sa riche collection privée. Il m'a remis les photographies des objets suivants :

« Reliure ancienne d'un volume imprimé à Lemberg en 1665, par Michel Sliozka.

« Une plaque en argent doré, provenant de Volhynie, datée de 1644.

« Un plat portant la date de 1554 découvert à Novgorod.

« M. Prachof avait aussi apporté une série considérable de photographies de monuments inédits. Si vous voulez bien l'y autoriser, M. Prachof, dans un prochain voyage en France, vous apportera de nombreuses vues des anciens monuments de Kief et vous entretiendra de leur caractère archéologique.

« M. Choinowski, directeur du Musée de Kief, avait garni une vitrine d'antiquités intéressantes. Néanmoins plusieurs bracelets donnés comme provenant de tombeaux scythes sortent de l'atelier d'un faussaire, dont M. Antonowitch m'a donné le nom. A côté de ces falsifications que je crois devoir vous signaler, nous avons admiré beaucoup d'objets bien authentiques, entre autres une hache en fer analogue à nos francisques.

« Parmi les merveilles confiées par la cathédrale de l'Assomption de Wladimir, nous mentionnerons une grande croix et un brassard émaillé de travail occidental. Cet objet

Digitized by Google

a été assez mal figuré en 1874 par M. Philimonoff dans le *Messager de l'ancien art russe.*

« Nous garderons le silence sur les séries innombrables et intéressantes qu'il nous a été impossible d'étudier en détail et dont nous n'avons rapporté aucune photographie.

« Une vitrine a particulièrement frappé notre attention. Elle contenait de remarquables objets désignés par les archéologues russes sous l'appellation un peu vague d'antiquités scythiques. M. le professeur Ragaley a entretenu le Congrès de ces trouvailles faites en 1888 par M. Zaretzky dans les Kourgans de Vitova, gouvernement de Kharkof (nouvelle Russie). On a rencontré dans ces tumulus des objets en bronze, en fer et en or. Nous devons citer l'ornementation de deux carquois recouverts d'appliques en or. Le premier contenait deux cent trente-huit et le second cent soixante-quatorze flèches dont les pointes en bronze ont été retrouvées.

« Mme Skarginsky m'a communiqué la photographie d'objets appartenant à la même civilisation. Ils ont été découverts avec un squelette dans un tumulus du gouvernement de Poltava. Les appliques en or et les pointes triangulaires de flèches caractérisent cette catégorie d'antiquités scythiques.

« M. Vladimir Polivanoff a récemment enrichi le Musée historique de Moscou d'un vase en bronze de grande dimension. Ce généreux donateur a donné lecture au Congrès d'un intéressant mémoire sur les fouilles du cimetière découvert au village de Mouranka, gouvernement de Simbirsk. M. de Tolstoï avait exposé le produit des premières explorations.

« M. le comte de Fleury nous a donné les photographies de deux monuments funéraires du XVIe siècle qui se voient dans l'église de Lomza. Cette ville est voisine de la propriété que notre compatriote habite en Pologne. Le comte de Fleury avait apporté à Moscou le produit de ses recherches dans les *Gorodistches* de Wizna, de Sambony, de Sierki et de Drohyvim. Il a l'intention de poursuivre ses travaux archéologiques en Pologne et a promis de nous tenir au courant des découvertes qui pourront se produire dans la contrée où il réside.

« Malheureusement je n'ai pas obtenu les photographies

Digitized by Google

des richesses archéologiques provenant du Caucase qui remplissaient plusieurs salons. Elles appartiennent à différents collectionneurs et principalement à Mme la comtesse Ouvaroff. Ces précieuses collections archéologiques seront figurées dans des publications annoncées; j'espère prochainement pouvoir vous en faire hommage de la part du président de la Société archéologique de Moscou.

« J'aurai atteint mon but si, dans ce court aperçu, j'ai pu soumettre à votre appréciation éclairée quelques documents précieux pour vos études et obtenir pour nos hôtes moscovites le bénéfice de votre bienveillante sympathie. »

M. Roman, associé correspondant national, présente les cinq bagues suivantes, toutes trouvées en Dauphiné :

1° Bague en or de l'époque romaine, formée de deux petites bagues jumellées et séparées par un petit fil d'or contourné en spirale. Sur les deux chatons sont gravés deux amours, absolument identiques, ailés, debout, tournés à gauche et tenant deux objets peu distincts, qui pourraient bien être une torche renversée et un oiseau. C'est probablement la bague d'une fiancée.

2° La bague suivante doit être rapprochée de la précédente : elle est également en or et de l'époque romaine : son chaton est double et formé de deux grenats juxtaposés, mais sertis chacun dans une armature distincte. Cette disposition n'est pas commune.

3° Bague en or, probablement du IVe siècle; le chaton est en forme de double ogive et on y lit, en lettres gravées en creux et remplies d'un mastic noir :

G R F
DELICIVI
VAS

L'interprétation des trois premières lettres de cette légende n'a pas encore été trouvée.

4° Bague épiscopale, en or, trouvée à Vienne.

L'anneau est orné de quatre fils d'or tressés, contenus dans une armature creuse : le chaton est composé d'un cône tron-

Digitized by Google

qué et renversé à huit côtes saillantes et arrondies, surmonté d'un cabochon en cristal de roche, serti dans une feuille d'or ornée à sa base d'un fil d'or contourné et de huit perles de même métal, posées chacune sur un petit anneau fait d'un fil d'or. Ce bijou est d'un modèle fort rare et date probablement de l'extrême moyen âge.

5° Bague en argent du XV^e^ siècle avec devise; sur le chaton est gravée une main tenant un paquet de verges; à droite et à gauche, on lit la légende suivante, gravée en caractères gothiques sur la bague elle-même. Un seul mot, le dernier, est effacé : *de cecte* (paquet de verges) *cares.....;* le mot effacé est sans doute *feru*, et le tout doit se lire : *de ceste verge sares feru.*

M. Courajod, membre résidant, signale une fabrication en grand de faux ivoires anciens, dont le siège doit exister dans le nord de la France : il est utile d'appeler l'attention des collectionneurs sur l'existence de cette production, car M. Courajod a pu constater que ces produits avaient même pénétré dans certains musées publics où ils sont exposés dans les vitrines. A Londres, des expositions d'ivoires contiennent quelquefois, dans de grandes proportions, des produits de cette même fabrique.

Dans une ville de France, un amateur s'était formé une collection considérable d'ivoires; il en fit don à sa ville natale qui la possède aujourd'hui, et l'on peut affirmer que la plupart de ces objets sont faux et proviennent vraisemblablement de la même origine. Les collections publiques elles-mêmes sont assiégées d'offres de monuments analogues; M. Barbet de Jouy refusa ainsi deux ivoires soi-disant remarquables et dont on lui demandait cent mille francs pour le Louvre : ils étaient absolument faux. On voit donc l'utilité des remarques de M. Courajod qui doivent mettre en grande défiance les collectionneurs.

M. Ém. Ruelle, associé correspondant national, fait une communication verbale sur un passage d'Hermias (Scholies sur le *Phèdre* de Platon, p. 107, Ast), relatif aux rapports numériques des consonnances. Il signale l'importance de cet

Digitized by Google

ouvrage, qui est trop peu connu, pour l'histoire des doctrines néo-platoniciennes, et rappelle que Frédéric Ast, auquel on doit une édition de Platon suivie d'un « *index platonicus*, » a publié Hermias, d'après un manuscrit fort incorrect, le *Monacensis*, n° 11. Ast, en plusieurs endroits, l'a corrigé heureusement; toutefois, la sagacité de ce philologue n'a pu avoir raison de la phrase suivante, en dépit ou plutôt à cause des modifications qu'il y a introduites :

Καὶ τήν τε τετράδα δὲ κατ'ἄλλας ἐπιβολὰς τῷ Διονύσῳ ἀνατιθέασι διὰ τὸ πρώτην πάσας ἔχειν τὰς ἁρμονίας, ἐπίτριτον δγ, ἡμιόλιον γβ, τὸν διπλάσιον δβ, τὸν τριπλάσιον γα, τὸν τετραπλάσιον δα, τουτέστι, διὰ δ′, διὰ γ′, διὰ πασῶν, διὰ πέντε καὶ διὰ δις διὰ πασῶν, κ. τ. λ.

M. Ruelle croit avoir retrouvé la leçon véritable dans deux des six manuscrits d'Hermias que possède notre Bibliothèque nationale, savoir le n° 1827, bel exemplaire exécuté au XVIe siècle par le célèbre Ange Vergèce, copiste attitré de François Ier, puis de Henri II, et le 1943, que notre confrère M. Omont attribue à Christophe Auer. Ces deux manuscrits, qui suivent généralement le prototype reconnu de toutes les copies d'Hermias (Paris, B. N. 1810), rectifient ainsi le texte imprimé :

Καὶ τὴν τετράδα... τουτέστι διὰ τεσσάρων, διὰ πέντε (leçon des divers mss., au lieu de διὰ γ′, correction de F. Ast), διὰ πασῶν, διὰ πέντε καὶ διὰ πασῶν, καὶ δὶς διὰ πασῶν.

La phrase peut se traduire : « Suivant d'autres conceptions, on consacre le (nombre) quaternaire à Dionysos (Bacchus), parce que (ce nombre) contient toutes les consonnances, le (rapport) sesquitiers, 4 : 3, le sesquialtère, 3 : 2, le double, 4 : 2, le triple, 3 : 1, le quadruple, 4 : 1, c'est-à-dire le diatessaron (quarte), le diapente (quinte), le diapason (octave), le diapente et diapason (quinte redoublée), et le disdiapason (double octave). »

Le bon état des manuscrits 1810, 1827 et 1943, en ce passage, a donné l'idée de collationner une page, la première, du texte imprimé. Les variantes résultant de cette collation permettent d'établir que les trois copies en question représentent une famille bien plus correcte que celle à laquelle appartiennent le manuscrit de Munich et les autres manus-

Digitized by Google

crits de notre ancien fonds grec, les nos 1825, 1826 et le no 30 du fonds supplémentaire. C'est donc sur les parisiens 1810, 1827 et 1943 que devra être faite une nouvelle édition d'Hermias.

M. Flouest, membre résidant, soumet à la Société les observations suivantes sur la portée archéologique de l'expression *autel* relativement à la Gaule :

« *Autel* est un mot dont le retour est fréquent sous la plume des archéologues adonnés, en France, à l'étude des monuments de l'époque gallo-romaine. Le sentiment religieux, en effet, en a suscité le plus grand nombre : jadis, comme aujourd'hui, le désir d'honorer les dieux, d'invoquer leur protection, ou de la reconnaître après faveur reçue, a réclamé de la pierre une foule d'œuvres, dont beaucoup vont prendre place dans nos collections sous le nom d'*Autels*.

« L'expression est-elle toujours juste ? Se suffit-elle dans tous les cas à elle-même et, quelque multipliés que soient les détails descriptifs qui la commentent, donne-t-elle en soi une idée nette et exacte du caractère archéologique du monument ?

« En principe, l'autel est la *pierre du sacrifice* et le sacrifice dans l'antiquité a toujours comporté, avec des libations, dont le sang des victimes fournissait souvent la substance, l'intervention du feu consumant tout ou partie de ces victimes. Il est donc naturel de rencontrer à la partie supérieure du *Bômos* des Grecs ou de l'*Ara* des Romains une excavation circulaire également propre à recevoir un liquide, ou un amas de charbons ardents. Toujours creusée avec soin et souvent bordée d'une moulure, cette excavation est symétriquement accostée de deux tores volumineux, à la fois décoratifs et utilitaires. On les appelait *les Cornes* (*Cornua*), par suite de l'habitude qu'avaient les Romains de désigner par ce terme, emprunté, dit-on, au langage militaire, les lisières de gauche et de droite d'un emplacement quelconque. Ces cornes favorisaient la concentration et le maintien des offrandes au centre de l'excavation, dite le *Foculus*.

« Cette judicieuse disposition de la partie supérieure du

Digitized by Google

Bômos ou de l'*Ara* n'était pas, d'ailleurs, la seule par qui se révélât l'intention de les rendre aussi dignes que possible de leur destination. L'art avait été convié de bonne heure à prêter son concours à leur érection, et le type qu'une faveur persévérante avait le plus accrédité leur faisait attribuer, dans des proportions infiniment réduites et comme en miniature, les grandes divisions des édifices religieux. Supportée par un stylobate, leur partie centrale s'élève, en retraite, comme la cella d'un temple et se charge d'un entablement sur lequel repose le récipient aux offrandes. C'est l'exacte application des règles relatées par Vitruve pour l'établissement des *podium* espacés sous les péristyles et qui devaient présenter avec les autels une si grande analogie de configuration qu'il n'est pas surprenant qu'on ait fait bénéficier ceux-ci des principes posés pour ceux-là.

« Par conséquent, l'autel proprement dit, celui dont l'antiquité classique fournit le modèle et que sa fréquence permet de prendre pour type, comporte une *base* (*quadra*), des moulures en retraite (*spirae*) la reliant au dé (*truncus*), un entablement plus ou moins complexe (*cornua*) et une tablette superposée (*lysis*)[1]. Celle-ci reçoit les *cornua* et le *foculus*. Ajoutons, pour donner de cet autel une idée complète, que la face du dé tournée vers le peuple porte généralement une belle inscription votive, ou une riche décoration sculpturale, que les côtés sont également ornementés, mais d'une manière plus sommaire, par la figuration de quelqu'un des instruments ou des vases en usage dans les sacrifices et que la face postérieure, devant échapper aux regards, ne présente qu'un parement vertical et nu.

« Des autels de ce genre ont été confectionnés en grand nombre dans la Gaule, après la conquête ; il est peu de nos musées français qui n'en puissent offrir de bons exemples. Des Gaulois, ralliés aux coutumes de Rome, en ont pourvu les temples élevés par la puissance impériale, ou favorisés par elle, presqu'aussi fréquemment que les Romains immigrés dans leur patrie. Il est toutefois douteux que ces autels

1. Vitruv., III, 4.

Digitized by Google

soient prépondérants sous le rapport du nombre, dans la série des monuments que les collections admettent à ce titre. C'est, du moins, l'impression qui se dégage d'une visite à la salle XXI[e][1] du Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. On y a réuni les monuments de l'époque gallo-romaine propres à l'étude de la religion gauloise. Si quelques-uns de ces monuments correspondent au type classique qui vient d'être caractérisé, beaucoup s'en écartent et la différence est souvent assez tranchée pour attester d'autres inspirations, d'autres coutumes, d'autres conceptions que celles importées chez nous par César et ses continuateurs. Lorsque, après l'examen des figurations si curieuses que présentent tous ces autels, on les étudie en eux-mêmes, au point de vue de leur constitution matérielle, on reste frappé de ce fait que la plupart, n'ayant ni base, ni couronnement, surtout, ne constituent guère qu'un cube plus ou moins géométrique. Leur aspect en fait bien moins quelque chose de parfait et d'intégral, que l'élément disjoint d'un ensemble aujourd'hui désagrégé. Plusieurs, sans doute, montrent à leur partie inférieure la saillie légère d'un étroit bandeau pouvant à la rigueur passer pour une base rudimentaire. Mais l'hésitation disparaît aussitôt que le regard se porte vers le sommet. Les faces latérales s'y arrêtent carrément; à peine un listel tracé au ciseau, à titre d'encadrement des sculptures qui lui sont subordonnées, les sépare-t-il de la surface supérieure. Cette surface est d'ailleurs absolument plane et sans aucune trace de cornes ou de *foculus*. Ce n'est pas même une tablette, c'est un simple lit de pose et la certitude en est parfois donnée par les trous de louve qu'on y remarque. Les célèbres autels du Musée de Cluny, découverts en 1710, sous le chœur de Notre-Dame de Paris, en fournissent un exemple particulièrement démonstratif. Tous les monuments de cette série à *sommet plat* induisent à les considérer comme n'ayant constitué probablement qu'une simple assise dans une construction en hauteur. On pressent une sorte de pilier composé

1. C'est le numéro d'ordre qu'un remaniement de date récente lui a fait attribuer; elle porte le n° XIX dans l'excellent *Catalogue sommaire*, de M. Sal. Reinach.

Digitized by Google

de plusieurs blocs superposés et garnis de registres historiés indépendants les uns des autres. C'est exactement la disposition que présente, bien qu'il n'en subsiste qu'une partie, le beau monument de Mavilly, dit Autel de Savigny-sous-Beaune. Il montre, en l'état, deux énormes assises se surmontant l'une l'autre, et c'est à juste titre qu'on en a dressé un excellent moulage à la place d'honneur, dans la salle précitée.

« Il y a assurément loin de sa configuration à celle de l'autel gréco-romain vulgarisé en Gaule par la conquête; on ne retrouve, ni en lui, ni en ceux qui s'en rapprochent d'une manière plus ou moins étroite, les parties divisionnaires du canon de Vitruve. La dissemblance devient plus saisissante encore par la comparaison des éléments décoratifs.

« D'ordinaire, la face antérieure de l'autel usité dans l'antiquité classique est de beaucoup la plus importante. Elle concentre en elle l'intérêt principal; le regard n'a guère à s'arrêter en dehors d'elle : le rôle des autres faces reste secondaire ou nul. Le monument qui la présente a été manifestement conçu pour être vu en perspective; on le suppose aisément adossé à un mur, ou placé dans des conditions qui ne permettent pas d'en faire le tour.

« Dans les autres autels, au contraire, la décoration est absolument d'égale valeur sur les quatre faces du dé; elle réclame l'attention, au même titre, de quelque côté qu'on l'aborde. On y voit généralement des figures de divinités, en pied, caractérisées par des attributs. Toutes sont de mêmes proportions et ont été l'objet des mêmes soins. Si l'espace dont le sculpteur disposait était de peu d'étendue, une seule effigie a été tracée sur chaque face et alors l'autel montre habituellement deux dieux et deux déesses. Mais si la largeur convenue en laissait la liberté, on se plaisait à figurer, sur chacun des quatre côtés, un dieu et sa déesse parèdre dans une réciprocité de rapports indiquant, par la communauté d'action, l'identité d'essence de leur *Numen*.

« Le visiteur de l'édifice dans lequel cet autel était placé se trouvait ainsi sollicité à circuler autour de lui pour en contempler toutes les faces l'une après l'autre. Il est évident

Digitized by Google

que chacune d'elles, dans la variété de ses représentations, se succédant en hauteur, avait à exercer vis-à-vis de lui un attrait de même puissance. Un tel monument ne pouvait donc, par nature, occuper la place reculée qui convenait à l'*Ara* des Romains et en faisait mieux valoir la silhouette élégante. S'il suffisait à celle-ci de se dresser en avant d'une image divine, ou au fond d'une cella dans l'axe de son entrée, l'autre, au contraire, réclamait nécessairement un emplacement plus ou moins central, un espace libre en tout cas, et accessible de toutes les directions. Il est difficile d'admettre qu'il se prêtât ainsi aux besoins du sacrifice, mais on le comprend volontiers comme monument décoratif *sui generis*, perpétuant, selon la mode du pays où on le trouve, le souvenir d'un acte de piété.

« On voit, par ce qui précède, qu'il y a *autel* et *autel*, et que, si les uns et les autres peuvent, en principe, justifier cette appellation par leur destination religieuse et le caractère de leur ornementation, on ne s'est cependant point attaché jusqu'ici à les distinguer avec une netteté suffisante. Les remarques suggérées par la collection du Musée de Saint-Germain trouvent leur application dans nombre de musées de province. Les archéologues ne disposant, pour en apprécier les richesses, que d'un catalogue (et l'on sait, hélas ! si les catalogues, les bons surtout, sont rares) ne se trouvent guère éclairés par cette banale qualification d'*autel*, qu'on y retrouve sans cesse. Il importait d'en faire ressortir l'insuffisance. Elle appelle une mention complémentaire dans nombre de cas. On pourrait conserver au type de l'*Ara* la désignation pure et simple d'*autel* et appliquer à l'autre type celle d'*autel-pilier*. Il est, en tout cas, indispensable de bien préciser désormais, la chose en vaut la peine, non seulement pour le profit de l'exactitude dans les nomenclatures de portée didactique, mais encore, et surtout, dans l'intérêt de l'archéologie nationale.

« L'autel-pilier, en effet, est de conception celtique et de tradition gauloise[1]. On ne le rencontre pas en dehors des

1. L'inspiration, toutefois, en est venue d'Orient et se rattache aux origines aryennes.

Digitized by Google

territoires occupés jadis par nos ancêtres. Il est certain qu'après la conquête, il était en grande faveur auprès des Gaulois que les innovations importées de Rome n'avaient pas détachés des coutumes nationales. C'est lui qui fournit le plus abondamment, sous les formes extérieures d'une sculpture de pratique romaine, les données propices à la connaissance de la mythologie des Gaules, mythologie très particulière, dont l'obscurité persistante est principalement due à l'erreur qui en a fait chercher l'explication dans les croyances de la Grèce et de Rome. Il n'est pas interdit de penser que l'autel-pilier dérive, par voie d'améliorations successives, du menhir des temps mégalithiques. Il peut être le résultat du perfectionnement de primitifs *simulacra Deorum*, analogues aux Bètyles et aux Xoana de l'ancienne Grèce, et il serait ainsi l'expression dernière, dans une période de haute civilisation, du sentiment qui n'avait su trouver à l'origine qu'une pierre brute pour se donner satisfaction. Il ne serait même pas invraisemblable qu'il ait correspondu, dans l'enceinte des temples, à ces grandes *piles* en maçonnerie élevées en plein air à l'époque romaine et dont l'épais blocage paraît, pour plusieurs, avoir été garni de niches propres à recevoir des images sacrées, ou revêtu de bas-reliefs aujourd'hui disparus[1]. On est autorisé, du reste, par la célèbre colonne de Cussy, en Bourgogne, par celle de la Jonchère, en Auvergne, par les monuments lorrains de Merten et de Portieux, par celui de Heddernheim, près Francfort-sur-le-Mein, et par vingt autres[2], à attribuer à plusieurs des soi-disant autels

1. Les archéologues, que la question intéresse, trouveront à cet égard d'utiles indications dans deux mémoires de M. A.-F. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers et associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, intitulés : *les Menhirs, ou la litholatrie chez les Gaulois* (*Bull. de la Faculté des lettres de Poitiers*, décembre 1888), et *les Fana ou Vernemets dits Piles romaines du sud-ouest de la Gaule.* (Broch. in-8°. Paris, 1888, Thorin, édit.)

2. Voy. pour ces divers monuments : les *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or*, t. III, p. 314; la *Revue archéologique*, année 1879, 1er vol.; article de M. Aug. Prost, et années 1880, 2e vol., et 1881, 1er vol.; articles de M. Voulot. Enfin, la note publiée en 1887 par M. A. Prost dans le 17e vol. des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.*

Digitized by Google

de nos musées le rôle de socle au profit de quelque monument styliforme isolément dressé, en dehors de tout édifice. La colonne, à base historiée, devait avoir, sur le pilier, l'avantage d'être, dans certains cas, d'exécution plus facile, tout en produisant un meilleur effet. C'était encore, à un plus haut degré, le monument s'élançant en hauteur et continuant la tradition de tous ceux qui l'avaient précédé, avec le même caractère. L'Orient, dont certaines coutumes se sont si largement propagées en Gaule par des voies longtemps inaperçues, mais qui se révèlent peu à peu à nos recherches, érigeait ainsi de longues et grandes stèles dans le péribole de ses sanctuaires ; Lucien nous l'atteste expressément pour le temple d'Hierapolis et il est probable que, sous le rapport de la pensée créatrice, il ne faudrait pas éloigner outre mesure ces stèles et ces colonnes des obélisques égyptiens. Les bords du Nil ont vu se dresser en abondance ces nobles et fières aiguilles à côté de majestueux pylones : les pays celtiques ont aussi connu, avec les enceintes sacrées, les menhirs et les trilithes. »

M. Mowat, membre résidant, confirme que les autels de Paris ont, non seulement leur surface supérieure unie, mais de plus qu'on peut y voir des trous de scellement.

Séance du 19 Mars.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, janvier-février 1890. Paris, in-8°.

Annual report of the canadian Institut. Session, 1888-1889. Torento, 1889, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII (1890), 4° série, t. VI, livr. 1-2. Rome, 1890, in-4°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXV. Turin, 1890, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier,

Digitized by Google

Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 6. Paris, 1890, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives*, année 1889, n° 2. Paris, 1889, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, ancienne Académie d'Angers, 2e série, t. III (1889). Angers, 1890, in-8°.

Condamin (l'abbé James). *Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez.* Paris, 1890, in-4°.

Witte (Alphonse de). *Recherches numismatiques.* Bruxelles, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à la Sorbonne les 28, 29 et 30 mai.

M. l'abbé Condamin, présenté par MM. l'abbé Duchesne et Omont, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Lyon. Le Président désigne MM. de Laurière, Lecoy de la Marche et Bouchot pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, offre, de la part de M. l'abbé Condamin, un volume intitulé : *Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez.*

M. Roman, associé correspondant, communique le dessin d'un sceau en cire rouge de Jean Dalée, avocat du duc d'Orléans au siège de Tours, appendu à une quittance du 21 septembre 1418 (Bibl. nat., Cabinet des titres, pièces orig., vol. 961, dossier 21231, n° 2).

Digitized by Google

Sceau de Jean Dalée.

Ce sceau constitue un rébus, et le type est composé des lettres I et D (Jean D), puis d'une aile (al) placée entre deux E (Jean Dalée). Il faut rapprocher ce sceau et son type de la devise amoureuse du Dauphin, fils de Charles VI, en l'honneur de sa maîtresse, la Cassinelle : un K, un cygne et une aile; et d'une autre devise sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale : ELLE, figurée par la lettre L, une aile d'oiseau et une aile de moulin à vent.

M. Durrieu, membre résidant, signale encore à ce sujet une devise peinte sur les marges du premier feuillet de texte d'un charmant livre d'heures parisien du commencement du XV^e^ siècle (Bibl. nat., ms. latin 1158).

Devise peinte sur un livre d'heures du XV^e^ siècle.

A l'époque de la domination des Anglais en France, ce manuscrit a appartenu à la famille de Newil; mais la devise

Digitized by Google

se rapporte à un possesseur antérieur pour qui le livre d'heures avait été exécuté. Elle consiste en une *aile* passée à travers une couronne de couleur rouge qui porte écrits les mots *sans* et *ne puis*. Elle doit donc se lire dans son entier : « *Sans elle ne puis.* »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant, présente la photographie d'un bas-relief italien, qui provient de l'Italie centrale et appartient actuellement à M. P. Rattier. Ce bas-relief représente une figure mâle et énergique, quoique imberbe : la tête, vue de profil, est couverte d'un casque affectant la forme d'une coquille. La partie postérieure du casque est ornée d'un dragon qui forme le cimier; deux rubans, fixés sur le côté du casque, tombent en ondulant derrière l'épaule droite. Le buste est protégé par une cuirasse richement ornée, qui présente, au milieu de la poitrine, une tête de Méduse entre deux ailes (une seule est visible). Au-dessous du buste, dans un encadrement, on lit :

$$\text{-}\frac{\Omega}{\text{P}}\text{-}\quad \text{SCIPIONI.}$$

Le Publius Scipion représenté ici est évidemment le vainqueur d'Annibal.

Ce bas-relief offre une grande ressemblance avec un autre monument du même genre, dont les reproductions se vendent actuellement à Paris sous le nom de *Victoire de Florence*. Ce dernier bas-relief est différent de celui de Scipion sur quelques points : les cheveux sont disposés d'une autre façon, la figure est plus jeune, le dragon du cimier est remplacé par un autre monstre placé en avant, sur le côté du casque. On trouve un monstre analogue sur la bordure supérieure de la cuirasse. Sans vouloir tenter aucune attribution, M. Blanchet croit devoir rapprocher ces bas-reliefs de certains dessins d'hommes casqués du Recueil Vallardi, que l'on a attribués à l'école de Léonard de Vinci. Il se demande encore si l'idée d'orner ainsi les casques et les armures n'a pas été inspirée par la vue des belles monnaies de la grande Grèce qui offrent souvent une tête dont le casque est orné d'un monstre ou d'un animal fantastique.

Digitized by Google

M. Courajod, membre résidant, fait remarquer que le bas-relief dont vient de parler M. Blanchet est une actualité, puisqu'il a passé par la collection de M. Piot, qui va se disperser prochainement. M. Bodé, dans son *Étude sur Verocchio*, a pensé qu'il fallait rapprocher ce bas-relief d'un dessin de Léonard : on peut s'appuyer en particulier sur le casque fantaisiste qui surmonte la tête du personnage. En effet, dans la collection des dessins de Léonard, on trouve de nombreuses reproductions de ces casques, imitations libres de l'antique. On ne saurait aller jusqu'à dire que ce bas-relief est une des sculptures tant cherchées de Léonard, mais il semble tout au moins avoir été composé sous son inspiration.

M. Durrieu, membre résidant, donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Grellet-Balguerie, associé correspondant, offre à la Compagnie un mémoire qu'il a écrit en collaboration avec M. Pierre Lanéry d'Arc, et fait connaître la découverte d'antiquités romaines à St-Aignan-les-Gués (Loiret) :

« La Société des Antiquaires de France a dû recevoir de mon collaborateur, M. Pierre Lanéry d'Arc, une plaquette que des connaisseurs jugent très élégamment imprimée. Cette plaquette, relative à la mission de Jeanne d'Arc et à la levée du siège d'Orléans, est tirée d'un document officiel contemporain (1429), en langue romane. Ce curieux document n'était plus inédit, mais il était resté presque inconnu, tout à fait inconnu même, des savants les plus compétents et les plus intéressés, tels que de tous les membres de la Société historique de l'Orléanais qui recherchent si activement tous les documents relatifs à la Pucelle d'Orléans. Du reste, la leçon donnée par M. d'Arc et moi est la seule littéralement exacte, en ce qu'elle reproduit fidèlement l'original et conserve à chaque mot son orthographe provençale et locale. Je constate trente-sept fautes dans un texte donné par une publication locale restée sans publicité et reproduite ailleurs avec les mêmes erreurs.

— « Dans plusieurs articles insérés naguère dans deux journaux du département du Loiret, le *Journal du Loiret* et l'*Avenir*, j'ai essayé de démontrer :

Digitized by Google

« 1° Qu'une voie romaine ou qu'un tronçon d'une voie romaine, dont quelques vestiges sont encore apparents, se dirigeait de Saint-Aignan vers Saint-Benoît-de-Fleury (ancienne villa gallo-romaine et mérovingienne, fiscale ou royale, remplacée par la célèbre abbaye de Fleury, fondée en 642 ou 643) ;

« 2° Que, dans la direction même de cette voie, à son extrémité sud-est, il avait existé un pont romain sur la Loire, à Saint-Benoît-de-Fleury même. De ce côté du fleuve, ce pont prenait naissance en face de la chapelle de Saint-Clément, pour aller aboutir, sur l'autre rive, vers Gilly (?) où la voie continuait en se prolongeant à travers la Sologne. J'ai signalé, vers ce point de la rive droite, dans le lit du fleuve et non loin de cette même rive, les restes des fondations de plusieurs arches se suivant en droite ligne. Ces fondations, construites en grandes pierres dures, sont réunies par un indestructible ciment si solidement incorporé avec la pierre que le pic le plus dur ne peut en détacher le moindre fragment. Pendant un été d'une sécheresse extrême, les eaux de la Loire étant très exceptionnellement descendues à leur plus bas niveau, j'ai, avec mes amis les RR. PP. Ildefonse et Robert, profité d'une circonstance aussi rare pour me livrer aux investigations les plus minutieuses et les plus précises sur la nature et sur la destination de ces substructions. A la suite de ces observations, nous sommes restés convaincus que ces restes antiques ne formaient pas les fondations d'un moulin à eau comme l'avait conjecturé un ancien ingénieur en chef, qui n'avait pas pu les examiner dans des conditions aussi favorables, mais que ce n'était pas autre chose que les ruines d'un pont. Il est du reste impossible de donner une autre attribution à ces débris de piles et d'arches se prolongeant jusqu'au milieu du lit du fleuve.

« Ainsi un pont antique, détruit à une époque inconnue, existait entre Saint-Benoît et Gilly, de même qu'il avait également existé des ponts à Sully et à Gien, ces derniers remplacés par des ponts modernes, à raison de la plus grande importance actuelle de ces deux localités. Saint-Benoît-de-Fleury, jadis si glorieusement prospère et si fréquenté au moyen âge où la célébrité de son école et la dévotion envers

Digitized by Google

le corps de saint Benoît, qui y repose toujours depuis l'an 672, attiraient tant d'étrangers, tant d'étudiants, tant de moines, de prêtres, de saints, d'abbés, d'évêques de tous les pays et tant de rois, est retombé dans l'ombre; aussi le pont antique n'a pas été remplacé.

« Nous avons constaté et signalé que, dans le voisinage de Fleury comme dans toute la région, on avait trouvé, à diverses reprises, notamment à Beuzey, quantité de médailles et de monnaies impériales, et, sur plusieurs autres points, des débris ou des vestiges de constructions romaines. Sur la rive opposée, non loin de l'endroit où devait aboutir le pont, au fond des restes d'un puits en maçonnerie, détruit et recouvert par les eaux, on retira, il y a quelques années, un beau vase antique en bronze.

« Malheureusement, à peine retrouvés, ces précieux fragments d'antiquités disparaissent presqu'aussitôt. Ainsi naguère ont complètement disparu à Bonée des fondations, seuls restes d'une importante villa gallo-romaine.

« Ce n'est pas seulement à l'ignorance ou au vandalisme, trop commun en France, qu'il faut imputer ces destructions aussi déplorables que fréquentes : il faut aussi les attribuer à la nature du sol, à la rareté, à l'absence même de pierres dans tout le pays. Les habitants, privés de ce premier élément de constructions durables, utilisent dans leurs bâtisses des fragments antiques et des marbres sculptés. J'ai trouvé à Saint-Benoît une magnifique table de marbre blanc représentant le Christ enchaîné, belle sculpture du XVI^e^ siècle, servant de ponceau sur un fossé !

« Les habitants de Saint-Benoît et de tout le pays établissent dans les cours et dans les jardins des fosses à pierres, comme ailleurs on y ménage des fosses à fumier. Il faudrait autrement acheter au loin les pierres de taille et les moellons, dont le prix augmente par les transports, depuis surtout que la navigation fluviale est tombée en décadence. Quand on construisit la superbe basilique de Saint-Benoît, c'est par la Loire qu'on faisait venir les matériaux des carrières éloignées dont la plupart sont épuisées aujourd'hui. C'est de Nevers que le fils naturel de Hugues Capet, Gauzlin, abbé de Fleury,

Digitized by Google

puis archevêque de Bourges, tirait les blocs de pierre avec lesquels le moine architecte Umbert, de Fleury, édifia, entre 1027 et 1030, à l'ouest, contre le mur de l'église de Notre-Dame et Saint-Benoît, le magnifique portique, encore si admiré, qui supportait sur ses belles colonnes deux étages de tours. Umbert exécutait l'ordre que son seigneur abbé Gauzlin lui avait donné (voir André de Fleury, *Vita Gauzlini*) d'ériger en cet endroit une tour avec un monument « tel qu'il n'eût pas son pareil ou son égal dans les Gaules. » Nous le répétons, par suite de cette disette ou manque absolu de matériaux, aussitôt que des restes d'anciennes constructions réapparaissent au jour, une nuée de pionniers improvisés se précipite sur cette proie inespérée, bientôt arrachée du sol qui la protégeait en la recouvrant.

« C'est ainsi que l'an dernier ont été perdues à jamais et, je le crains, sans observation suffisante pour la science les fondations considérables d'une importante construction antique, située à environ vingt minutes de la commune et de la paroisse de Saint-Aignan-des-Gués, non loin de la station de Saint-Benoît-Saint-Aignan.

« Un cultivateur, en labourant son champ, a trouvé des ruines qui paraissaient être les restes d'un théâtre ou d'un cirque romain, selon ce que m'écrivit un ami, observateur sagace, le R. P. Ildefonse Beleurgey, vicaire de la paroisse de Saint-Aignan. Il ajoutait :

« Je me suis rendu aussitôt sur l'emplacement de la « découverte : mais, malheureusement, je suis arrivé trop « tard ! Les restes de maçonnerie et même leurs fondations « étaient déjà arrachés, enlevés. Cependant, par les amas « de pierres brisées et de cailloux, j'ai pu assez bien juger « de la forme du monument. C'est un grand demi-cercle « de vingt à vingt-cinq mètres de diamètre. Un grand carré « est adossé à ce demi-cercle : il devait former la scène. De la « circonférence du demi-cercle partaient, à intervalles égaux, « des murs qu'on aurait pu d'abord prendre pour des contre-« forts, si la longueur de ces murs n'interdisait cette conjec-« ture. J'ai remarqué là aussi de grosses et fortes briques « très épaisses et très larges, et beaucoup de débris de tuiles

Digitized by Google

« à rebord. Tout à côté de ces vestiges passe un chemin « appelé le chemin de Saint-Benoît; et qui devait aboutir « près du pont de cette ville, en traversant Saint-Aignan- « les-Gués dont ces ruines sont (où étaient, hélas !) dis- « tantes de vingt minutes. Cette intéressante découverte « viendrait ainsi corroborer votre opinion qu'il y avait autre- « fois un pont romain sur la Loire, à l'endroit ci-dessus « désigné. »

« Le sol de l'Orléanais a, du reste, déjà révélé sur divers points, notamment à Montbouy, des ruines d'amphithéâtre et de thermes gallo-romains. »

M. Mowat, membre résidant, communique la copie d'une inscription grecque, probablement inédite, qu'il a relevée dans le volume 667 des papiers Dupuy, conservés à la Bibliothèque nationale. Au verso du feuillet 124, et sous l'annotation *A Agde, en pierre noire*, on lit une inscription ainsi figurée :

ΑΔΡΗΜΗ
ΤΡΑCΙΚΑΙ
ΔΙΟCΚΟΡΟΙ

Ἄδρη Μητράσι καὶ Διοσκόροι[ς].

La mention des Dioscures rend indiscutable la grécité de ce texte, dans lequel, par conséquent, les Μητέρες ne doivent pas être confondues avec les divinités gauloises *Matrae* ou *Matronae*. On sait, d'ailleurs, qu'Agde, l'ancienne Agatha, était une colonie de Marseille, elle-même colonie phocéenne.

Ἄδρη est apparemment le féminin de l'adjectif ἄδρος, « qui a la force de la maturité, » employé ici comme nom propre de la personne qui a consacré la pierre votive; il ne faut donc pas songer à un nom gaulois, tel que celui du chef belge que Dion Cassius[1] orthographie Ἄδρα, alias Ἄδρος, sans doute fautivement, car César le nomme Galba[2]; l'er-

1. *Hist. rom.*, XXXIX, 1.
2. *Bell. gall.*, I, 4.

Digitized by Google

reur peut provenir d'une lecture ΑΔΡΑΝ pour [Γ]ΑΛΒΑΝ, par confusion entre Δ et Λ, entre P et B.

Μητράσι; il s'agit ici de Déméter et de Perséphonè, révérées dans toute l'étendue de la Sicile, et ayant à Engyion, sous le nom de Ματέρες, un culte spécial d'importation crétoise, si l'on en croit Diodore de Sicile et Plutarque[1]. Les seuls monuments épigraphiques de ce culte consistent en balles de frondes en plomb, provenant de Leontium[2], en Sicile, et portant, les unes l'inscription ΝΙΚΗ ΜΑΤΕΡΩΝ, les autres ΝΙΚΗ ΜΗΤΕΡΩΝ. A Colone[3], en Attique, ces mêmes déesses étaient honorées conjointement sous le vocable de ἁι μεγάλαι Θεαί.

Διοσκόροις; on rencontre souvent dans les inscriptions cette forme orthographique au lieu de Διοσκούροις. L'association des Dioscures aux Mères n'est connue par aucune autre inscription, et cette circonstance donne un intérêt particulier à la pierre d'Agde; en revanche, on en a des représentations figurées sur des monnaies de Tyndaris, île située dans les eaux siciliennes, dont le nom indique clairement que ses habitants s'étaient placés sous la protection spéciale des Dioscures, fils de Léda, épouse de Tyndare; au droit de ces monnaies, on voit la tête de Déméter, couronnée d'épis, au revers, les Dioscures à cheval. Les mythes de ces divinités ont, en outre, quelques traits communs : les Dioscures passaient pour avoir reçu de Triptolème, élève de Déméter, l'initiation aux mystères d'Éleusis; à Céphalès, en Attique, ils étaient appelés ὁι μεγάλοι Θεοὶ, ce qui les met en rapport avec les *Grandes Déesses* de Sophocle.

De ces diverses remarques on peut conclure qu'Agatha

1. Diod. Sicul., IV, 79 : κατασκευάσαντες ἱερὸν τῶν Μητέρων, διαφόρως ἐτίμων τὰς θεάς, ἀναθήμασι πολλοῖς κοσμοῦντες, τὸ ἱερὸν αὐτῶν. Ταύτας δὲ ἀφιδρυθῆναί φασιν ἐκ τῆς Κρήτης, διὰ τὸ καὶ παρὰ τοῖς Κρησὶ τιμᾶσθαι τὰς θεὰς ταύτας διαφερόντως. — Plutarch., *Marcell.*, XX : Πόλις ἐστί τῆς Σικελίας Ἐγγύϊον οὐ μεγάλη, ἀρχαία δὲ πάνυ καὶ διὰ θεῶν ἐπιφάνειαν ἔνδοξος ἅς καλοῦσι Ματέρας. Ἵδρυμα λέγεται Κρητῶν γενέσθαι τὸ ἱερόν.

2. *Corp. inscr. graec.*, 5748, 8530 *d.*

3. Sophocl., *Œdip. Colon.*, 682.

Digitized by Google

entretenait des relations suivies avec la Sicile et les îles adjacentes. Peut-être même la *pierre noire* d'Agde provient-elle d'une de ces îles volcaniques; cependant cette hypothèse n'est pas absolument nécessaire, car, suivant une intéressante observation de M. Flouest, il existe près de cette ville de petites éminences constituées par des amas de véritable lave.

M. Mowat présente ensuite un estampage retrouvé dans les papiers de Léon Renier avec une note de l'abbé André, ancien correspondant du Ministère de l'instruction publique, ainsi conçue :

« Vaucluse, 14 juin 1861.

« Au milieu des ruines de la maison habitée par Pétrarque pendant son long séjour à Vaucluse, on a trouvé une petite pierre, malheureusement mutilée, portant les caractères dont j'envoie le fidèle estampage.

« J.-F. André, corresp. »

Sur l'estampage, consistant en un carré de papier, de 14 centimètres de côté, on distingue les restes d'une inscription en lignes hautes de 0m03.

ᴖRICIS
V·S·V·S·L·M

Ce déchiffrement est préférable à celui qui a été publié dans le Rapport sur les papiers de L. Renier, à la page 328 du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888.

Des renseignements demandés au curé actuel de Vaucluse pour savoir ce que l'inscription est devenue, il résulte que l'abbé André est mort depuis des années et que personne dans la localité n'a souvenir de la découverte en question.

L'estampage reste seul pour en faire foi.

Enfin M. Mowat présente quelques remarques sur un bas-relief découvert au XVIIe siècle à Ampilly-les-Bordes (Côte-d'Or) et décrit par Montfaucon, *Antiq. expl.*, II,

Digitized by Google

p. 427, pl. CXCII, gravure reproduite par D. Martin et d'autres auteurs. Ce bas-relief, perdu pendant les troubles de la Révolution, représente un jeune homme imberbe, debout, légèrement vêtu d'un manteau retenu par une fibule sur chaque épaule. Dans la main droite il tient une grappe de raisin qu'il présente à un oiseau posé sur les plis du manteau enroulé autour de l'avant-bras gauche. Dans le champ de la stèle, formant le fond du tableau et au-dessus de l'épaule droite du personnage, on lit une courte inscription :

DEOBE
MILVCIO
VI

Deo Bemiluciovi.

On a beaucoup disserté sur ce nom de divinité que l'on a essayé de lire de diverses manières. Mais tout d'abord se pose la question de savoir s'il a été réellement bien déchiffré ; c'est un point sur lequel on ne sera pas fixé tant que le monument original n'aura pas été retrouvé. Jusque-là on peut conjecturer que les lettres CI ont été fautivement copiées pour un G dont la partie courbe correspondrait au C et le crochet à un petit I. Le déchiffrement ainsi redressé donnerait pour lecture *Bemilugovi*, mot formé de deux éléments, dont l'un, *lugovi*, représente exactement le datif singulier d'un nom de divinité que l'on connaît au nominatif pluriel, *Lugoves*[1], et au datif pluriel, *Lugovibus*[2], et dont le nominatif singulier serait *Lugu-s*, d'un thème en *u*. Or, *Lugu* entre dans la composition du nom de plusieurs villes homonymes en Gaule, *Lugudunum*, et, suivant Clitophon, cité par le Pseudo-Plutarque, ce mot signifie « corbeau » en gaulois. La dédicace *Lugovibus sacrum* d'une inscription d'Espagne traduirait donc assez exactement en gaulois l'inscription archaïque de Rome[3] *Diva(i)s Cornisca(i)s sacrum*. Et, en effet, le corbeau figure sur des monnaies

1. Mommsen, *Inscr. confoed. helv.*, 161.
2. *Corp. inscr. lat.*, II, 2818.
3. *Corp. inscr. lat.*, VI, 96.

Digitized by Google

d'Albin[1] à la légende *Gen(ius) Lug(duni)*; une tête de corbeau dans un disque apparaît aussi sur des monnaies coloniales de Lyon aux têtes adossées de César et d'Auguste[2]. La signification ornithologique de *lugus*, *lugoves*, se trouve confirmée à nouveau par la présence de l'oiseau au milieu des attributs du dieu auquel s'applique la dédicace *deo Bemilugovi*, lequel se conçoit dès lors comme une variété des *Lugoves*.

M. Flouest, membre résidant, fait part à la Société d'une lettre signalant une découverte intéressante. Elle lui a été adressée par M. Counhaye, de Suippes, connu par ses fouilles heureuses dans les cimetières gaulois de la Marne.

En explorant, il y a quelques années, à 1500 mètres au nord-ouest de Suippes, une région dite le *Beau-Camp*, où il avait reconnu des sépultures mérovingiennes, M. Counhaye a rencontré les substructions d'une habitation gallo-romaine dont la destruction paraît remonter aux invasions barbares. Les déblais ont ramené au jour des fragments de mosaïque en cubes blancs et noirs et des enduits de murailles de couleur rouge, jaune, verte et bleue, avec encadrements de filets élégants. Une des pièces avait même été décorée de peintures de genre. On a pu en détacher, sauf pour la partie inférieure des jambes, l'image, haute en l'état de 0m30, d'une bacchante tenant une coupe de la main droite et, de l'autre, un thyrse horizontal dont le couronnement est garni de feuilles de lierre. Le vêtement, composé de plusieurs pièces, est de différentes couleurs. Les vestiges de cette nature ne sont pas communs en Champagne; il importe d'autant plus de mentionner la bonne fortune de M. Counhaye. Des fouilles récemment reprises au même endroit n'ont procuré, outre deux petites bagues en bronze, qu'une fibule de même métal, émaillée de vert, de bleu et de rouge, et de forme carrée découpée en vides nombreux. Le chaton d'une des bagues présente une disposition cordiforme pouvant, à la rigueur,

1. Cohen, *Descr. des monn. imp.*, t. III, 1883, p. 419.

2. Muret, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, nos 4660-4664.

Digitized by Google

faire croire à un phallus. La seconde bague, trouvée en un autre point que la première avec la fibule, est un anneau sigillaire : une croix pattée à branches égales en occupe le champ et les lettres I. L. sont symétriquement répétées, deux fois chacune, dans l'angle des croisillons.

Séance du 26 Mars.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance hellénique, XIII^e^ année, décembre 1889, XIV^e^ année, janvier-février 1890. Paris, 1890, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, IX^e^ année, n° 2. Trèves, 1890, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge, t. XXVI (1889), n° 130, in-8°.

— *of the Society of Antiquarians of London*, 28 mars-20 juin 1889. Londres, in-8°.

Revue savoisienne, XXXI^e^ année, janvier-février 1890. Annecy, 1890, in-8°.

Nicard (Pol). *Étude sur la vie et les travaux de M. Ducrotay de Blainville.* Paris, 1890, in-8°.

— *Ducrotay de Blainville, Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire.* Paris, in-8°.

Travaux.

M. Nicard fait hommage à la Compagnie de sa biographie de M. Ducrotay de Blainville, naturaliste, dont il a été le collaborateur.

M. E. Thélier, associé correspondant national à Louveciennes (Seine-et-Oise), annonce que récemment, à Arès, localité située au nord du bassin d'Arcachon, on a découvert, en faisant le défrichement d'un champ, un petit trésor composé d'environ soixante monnaies romaines en bronze. Ces monnaies étaient renfermées dans un vase qui a été

Digitized by Google

brisé au moment de la découverte. On avait enfoui le vase entre deux dalles en terre cuite dont l'écartement était maintenu à l'aide de quatre colonnettes. Les monnaies appartiennent toutes à la période des Antonins. Les plus nombreuses sont de Nerva, de Trajan, d'Hadrien surtout et d'Antonin. Il y en a aussi quelques-unes de l'impératrice Sabine.

Le propriétaire du terrain a l'intention de faire de nouvelles fouilles.

M. Flouest, membre résidant, fait part à la Société d'une découverte récente intéressant à un haut degré les recherches dont la mythologie gauloise est le sujet. Il en a été avisé, dans des conditions particulièrement obligeantes, par le professeur Conze, secrétaire général de l'Institut impérial à Berlin, qui lui envoyait en même temps les photographies qu'il place sous les yeux de ses confrères. Le Dr Lindenschmit, conservateur du Musée central romano-germanique, à Mayence, lui a fourni, avec beaucoup de complaisance, quelques indications complémentaires.

En creusant, à Mayence, le lit d'un canal, on a ramené au jour un bloc de grès, haut en l'état de 0m47 centimètres, large de 0m34, montrant, sur ses quatre faces, des bas-reliefs que leur bonne exécution ne permet pas de faire descendre au-dessous du IIe siècle de l'ère chrétienne. De style essentiellement romain dans leur exécution et dans les détails de leur composition, ces bas-reliefs correspondent, sous le rapport religieux, à des conceptions exclusivement gauloises. Le bloc qui les porte, malheureusement très mutilé dans sa partie inférieure, est vraisemblablement le reste d'un autel-pilier, dont il constituait une assise.

Chacune de ses faces est ornée d'un dieu et d'une déesse, dans une réciprocité de rapports indiquant la parité foncière de leur action divine. Ce fait atteste une fois de plus l'influence, dans la religion des Gaules, d'un androgynisme ayant souvent conduit à n'admettre comme intégrale et parfaite la représentation d'un *Numen* de haut rang qu'à la condition de l'incarner en deux divinités de même essence et de même plan, mais de sexe différent.

Digitized by Google

Une des figurations est trop altérée pour qu'on puisse, jusqu'à nouvel ordre, en tenter une interprétation. Celle qui la suit montre une Victoire récompensant, par une couronne et une palme, les premiers exploits d'un Arès dont l'air de grande jeunesse est digne de remarque. Toutes les fois que l'art gréco-romain a eu à fournir l'image d'un dieu de la force et de la vaillance guerrière, d'un Mars ou d'un Hercule par exemple, il l'a représenté parvenu à la pleine maturité de l'âge et pourvu de tous les signes extérieurs d'une musculature n'ayant plus rien à acquérir. En Gaule, au contraire, le même dieu paraît avoir été systématiquement conçu dans la floraison première de la juvénilité. M. Flouest cite, à l'appui de cette observation, un certain nombre de nos monuments gallo-romains, parmi lesquels celui de Savigny-sous-Beaune est particulièrement démonstratif. Il rappelle, en outre, qu'il en était de même chez les Ombriens et les Étrusques des premiers temps, à l'époque où ils étaient en relations suivies avec les populations de race celtique occupant la Rhétie et le Norique. Le dieu guerrier qu'on appelle leur *Mars* est, d'ordinaire, un éphèbe imberbe atteignant à peine à la virilité.

Mercure et sa partenaire Rosmerta occupent un troisième côté de la pierre. La déesse y revêt les caractères de ces divinités de l'abondance que les anciens recueils appelaient *Fortuna*, *Ops*, *Copia*, *Tyché*, etc. Elle tient une corne d'abondance de la main gauche et s'appuie de la droite sur un gouvernail.

Au lieu d'être muni, comme il l'est presque toujours chez nous, d'un caducée et d'une bourse, le dieu fait de la main droite une libation sur un autel placé entre sa parèdre et lui, et soutient, lui aussi, de l'autre, une corne d'abondance. C'est un aspect nouveau, mais très logique, de la mission qui lui était confiée, selon la remarque de César : *vim maximam ad quaestus pecuniae mercaturasque* (*Bel. Gal.*, VI, 17).

La quatrième face du bloc montre le dieu gaulois au Maillet, qui ne tolère jamais qu'on l'affuble à la romaine et conserve, avec la même fidélité que son costume national, son pot de terre et le maillet qui lui sert de support ou de sceptre.

Digitized by Google

Il se présente, à Mayence, en complet accord avec toutes les traditions qui lui font, dans nos collections françaises, une physionomie si spéciale; mais on remarque, pour la première fois, à côté de lui, une *Diane chasseresse* brandissant son arc et puisant une flèche dans son carquois. Le croissant lunaire se dresse sur son front.

Après avoir rappelé les études poursuivies sur le dieu au Maillet et qui tendent à faire reconnaître en lui le *Taranis*, ou le *Teutatès* de Lucain (*Phars.*, I, 439), ou encore le *Dis Pater* mentionné par César à titre de père de la race gauloise, M. Flouest fait voir, en remontant aux données originaires, les liens qui le rattachent à ce dieu suprême qu'on rencontre à la base de toutes les théogonies de souche aryenne. Il se demande ensuite comment un dieu de si grand caractère et d'antiquité si vénérable a pu se voir adjoindre, à titre de parèdre, une déesse dont la personnalité divine, sous les traits figurés par le sculpteur, ne date que des derniers siècles de l'antiquité. Cette juxtaposition, étrange au premier abord, s'explique cependant d'une manière rationnelle, si on remonte la série des siècles, pour cette *Dea Venatrix*, comme on est amené à le faire pour le dieu au Maillet.

La Diane romaine dérive de l'*Artémis* de Délos qui se rattache elle-même à l'Artémis asiatique et a fusionné avec elle. Cette dernière n'était, du reste, qu'une des formes anciennes, mais non primitives, de la grande divinité féminine personnifiant la Nature dans son intarissable puissance de rénovation. Le culte de cette divinité primordiale a dominé tous les autres en Asie : il lui a procuré cent noms divers se résumant tous dans celui de *Magna mater*, que les esprits philosophiques de l'antiquité se plaisaient à lui attribuer. Dans ces conditions, elle devient vraiment digne de figurer à côté du grand dieu gaulois. Elle satisfait à son égard, plus justement qu'aucune autre, aux exigences de la conception d'androgynisme dont chacune des faces de la pierre porte la traduction. Ce que le sculpteur a ouï dire de la divinité qu'il avait à mettre en rapport avec le *dieu au maillet* l'a amené naturellement à se maintenir dans les données du mythe de Diane-Artémis, mais, en lui en imposant le type en vogue au

Digitized by Google

moment où il opérait, les traditions d'atelier l'ont détourné de la Diane imposante et grave qui eût été dans les convenances de la situation. La disparité d'ordre moral qui s'accuse ainsi extérieurement entre les deux figures lui a facilement échappé et c'est ainsi que les traits de l'infatigable chasseresse du Pinde et du Taygète ont remplacé ceux en qui nous devrions au moins retrouver cette Diane scythique, dont Lucain, par une juxtaposition bien digne de remarque, a consigné le souvenir dans le même vers que celui du dieu gaulois Taranis.

Ce culte, parmi les populations celtiques, d'une Diane de tradition directement aryenne n'a point encore été constaté sur le territoire de la France actuelle. La parèdre du dieu au Maillet y est de physionomie plus calme et plus austère : la corne d'abondance et la patère épanchée, ou la grenade, dont elle est habituellement pourvue, lui font un rôle plus en harmonie avec celui de son majestueux partenaire. Il paraît qu'aux pays Rhénans, c'est sous l'aspect de Diane qu'elle était le plus en faveur. Plusieurs monuments en font foi : il suffira de rappeler la statue colossale de Trèves, renversée par le diacre Ulfilas (*Greg. Turon. hist.*, VIII, 15) et le vase de Græckwïl si judicieusement interprété par M. Alex. Bertrand[1]. D'autres autels réunissant Diane au dieu au Maillet, en territoire allemand, vont, du reste, être signalés dans la *Revue archéologique*, par les soins de M. Gaidoz[2].

En prouvant l'intérêt qu'il y a pour la connaissance de la mythologie gauloise à ne pas se désintéresser de l'étude de celle dont les antiques Hyperboréens ont apporté le germe dans les régions médianes et septentrionales de l'Europe, la découverte de Mayence rend service aux archéologues qui ont fait fondement jusqu'ici sur les ressources de la seule antiquité classique. Si les traditions religieuses des populations primitives de la Grèce et de l'Italie offrent des points de contact avec celles des autres populations européennes,

1. Voy. *Archéologie celtique et gauloise*, édit. de 1889, p. 328.

2. Voy. livraison de mai-juin 1890, où deux planches en héliogravure reproduisent le monument de Mayence.

Digitized by Google

parce qu'on était alors, de part et d'autre, plus voisin, par la mémoire et le temps, du berceau commun, il est cependant arrivé un moment où l'évolution des idées a cessé d'être parallèle et ne s'est plus continuée dans des conditions similaires. Très actives, très progressives et transformistes sur les bords orientaux de la Méditerranée, les conceptions théogoniques ont obéi, au nord des Alpes, à des tendances beaucoup plus lentes et conservatrices. Le génie national qu'elles imprégnaient s'est trouvé, à la longue, sensiblement différent de celui des Grecs et des Romains. Il a, à leur égard, suivi d'autres voies et paraît s'être inspiré pour elles à des sources restées plus immédiatement en contact avec les données primordiales. Il a eu, en Gaule, une entière indépendance de développement jusqu'à la conquête romaine. Celle-ci d'ailleurs n'a pu, du jour au lendemain, opérer une rénovation radicale ne laissant rien subsister de ce qui l'avait précédée. Si elle a très vite profondément réagi dans le domaine des intérêts politiques et administratifs, elle n'a entamé que fort superficiellement le fonds privé des idées et des coutumes indigènes. Il en a été particulièrement ainsi sur le terrain religieux, toujours et partout plus réfractaire qu'un autre aux innovations étrangères. On n'en a pas assez tenu compte; il convient d'y prêter désormais une attention soutenue : les découvertes archéologiques ne cessent d'en attester l'opportunité.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur le tableau bien connu du Musée du Louvre qui représente les membres de la famille Juvenel ou Juvénal des Ursins à genoux et en prières (n° 651 de la *Notice* de Villot, ou 999 du nouveau *Catalogue sommaire*). Il établit : 1° que ce tableau a été peint entre le 16 juin 1445, date de la nomination de Guillaume Juvenel des Ursins au poste de chancelier de France, et le mois de mars 1449, époque où Jean Juvenel des Ursins, frère de Guillaume, devint archevêque de Reims; 2° qu'il a été commandé par ce même Jean Juvenel ou Juvénal des Ursins, le célèbre auteur de l'*Histoire de Charles VI*, lequel était alors évêque de Laon; enfin 3° que

Digitized by Google

cette peinture était certainement destinée par ce prélat à la décoration de la chapelle Saint-Remy, dans l'église Notre-Dame de Paris, dont Jean Juvenel des Ursins s'était assuré la possession pour sa famille par accords conclus avec le chapitre en 1442 et 1443.

M. Durrieu termine en signalant des rapprochements à faire, sous le rapport du style et du sentiment, entre le tableau du Louvre et certaines miniatures peintes, à l'époque de la domination des Anglais à Paris, en tête du livre d'heures du duc de Bedford qui appartient au Musée britannique (ms. additional 18850) et dans le livre d'heures approprié à l'usage de la famille Newill que possède la Bibliothèque nationale (ms. latin 1158).

Séance du 2 Avril.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, t. VI, livr. 14. Rome, 1890, in-4°.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1889. Poitiers, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XIII. Spalato, 1890, in-8°.

Congrès archéologique de France, LIVe session. Paris, 1888, in-8°.

Journal des Savants, janvier-mars 1890. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, t. XIV, 1889, in-8°.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 13 juin 1888, 1er juin 1889. Aix, 1889 et 1890, in-8°.

The Journal of the royal historical and archeological Association of Ireland, IVe série, t. IX, n° 85, 1890, in-8°.

Caron (E.). *Monnaies du commencement du XIe siècle, frappées dans le comté de Bourgogne*. Paris, 1890, in-8°.

Digitized by Google

— *Monnaies du Vexin*. Paris, 1890, in-8°.

Marsy (comte de). *Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'un des juges de Jeanne d'Arc*. Compiègne, 1790, in-8°.

Parrocel (Étienne). *Histoire documentaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, t. II. Paris, 1890.

— *Les beaux-arts en Provence*. Paris, 1889, in-8°.

Travaux.

M. le Président fait part de la mort de M. Van Robais, associé correspondant national à Abbeville, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Caron fait hommage à la Compagnie de deux brochures relatives à des découvertes de monnaies faites à Lons-le-Saulnier et dans le Vexin.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Héron de Villefosse, Babelon et de Laurière lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. l'abbé Marsaux, de M. Daguin et de M. l'abbé Condamin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. l'abbé Marsaux à Chambly (Oise), M. Daguin à Auberive (Haute-Marne) et M. l'abbé Condamin à Lyon.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. Théophile Habert et Martin Sabon au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Habert à Troyes (Aube) et M. Martin Sabon à Beaumont-sur-Oise.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, met sous les yeux des membres de la Compagnie la photographie d'une inscription chrétienne, du IVe siècle, découverte au Maroc, près de Tanger, par M. de la Martinière. C'est l'épitaphe de Cremen-

Digitized by Google

tia, *ancilla Christi*. Ces derniers mots indiquent que Crementia avait consacré sa virginité au Christ. C'est la seule inscription chrétienne connue jusqu'ici qui ait été trouvée dans l'ancienne Mauritanie Tingitane.

M. Babelon, membre résidant, lit la communication suivante de M. de Laigues, consul de France à Cadix, sur un sarcophage phénicien conservé au Musée de Cadix.

« Parmi les rares vestiges du séjour des Phéniciens sur la terre ibérique, une place à part revient au tombeau conservé actuellement au Musée des antiques de Cadix, du reste, encore assez pauvre malgré les louables efforts du conservateur, le savant abbé Vera, qui a courtoisement autorisé la reproduction de cette pièce importante. Grâce à ces facilités, M. Guillot, attaché en qualité d'élève-chancelier au consulat de France, a pu, en effet, exécuter la photographie ci-jointe ; elle permet de contrôler directement en quelque sorte les descriptions que nous allons tenter.

« La découverte n'est pas tout à fait récente, mais, jusqu'ici, sauf deux articles publiés en Portugal, l'un par M. Berlanga, de Malaga, et l'autre par M. Manuel Sanchez Navarro y Neumann, de Cadix [1], il ne semble point que les savants se soient beaucoup occupés de ce sarcophage.

« Voici dans quelles circonstances eut lieu la trouvaille : En mars 1887, hors de la *Puerta de Tierra*, située sur l'isthme et au sud-sud-est de la ville, en procédant à des terrassements, nécessités par les constructions de l'Exposition maritime nationale, on rencontra divers débris de bronze, des cercueils en pierre commune, de peu de valeur et appartenant au cimetière romain regardé comme ayant existé sur cet emplacement. A 30 mètres plus loin, et précisément au lieu dit *Punta de la Vaca*, qui se trouve dans l'orientation est proprement dite, un ouvrier découvrit à $2^{m}50$ environ au-dessous du sol actuel trois tombes d'apparence sensiblement plus ancienne que les autres. Ces trois tombes étaient contiguës, creusées dans la pierre calcaire et causaient un faible

1. *Revista archeologica*, Lisbonne, mars 1888 et novembre 1889.

Digitized by Google

Sarcophage phénicien du Musée de Cadix.

Digitized by Google

renflement du sol; une chappe d'argile imperméable rapportée les recouvrait jusqu'à la surface naturelle du monticule. Trois compartiments avaient, d'autre part, été réservés dans cette même pierre calcaire, afin d'y insérer les trois tombes, la principale orientée à l'ouest et les deux autres placées au pied de celle-ci.

« Ces deux dernières contenaient respectivement les ossements brisés d'un homme et d'une femme, avec divers débris d'armes en fer, une sorte de collier en tibias fragmentés, un magnifique anneau d'or orné d'un scarabée, ainsi qu'un collier de diverses pierres, dont il sera parlé plus loin.

« Comme ensemble, ces deux tombes n'avaient par elles-mêmes que peu d'intérêt. Il en est autrement de la troisième qui fait, aujourd'hui, l'orgueil du Musée Gaditan. Elle est en marbre monolithe, évidée à l'intérieur et mesure 2m15 de long sur 0m67 de largeur maximum. Son couvercle est également monolithe et affecte la forme anthropoïde comme tous ceux que, jusqu'ici, on a rencontrés à Cypre, en Sicile, à Malte et partout, à peu près, où les Phéniciens se sont établis[1].

« Notre spécimen sort de la facture commune, car, au lieu de présenter uniquement la tête du défunt en relief, le reste du sarcophage affectant l'aspect d'une simple gaine avec deux tenons cubiques à hauteur des bras pour soulever le couvercle, nous avons le corps entier, exécuté à peu près dans les mêmes conditions que celui qui figure sur un monument de Solonte de Sicile et dont l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez[2] nous donne une juste idée.

« Toutefois, alors que la figure solontine est celle d'une femme, le personnage gaditan est un homme dont la physionomie mérite une étude attentive. La chevelure, étagée en boucles uniformes, constitue une sorte de bandeau puissant qui forme saillie autour du front et jusqu'à la naissance de la barbe, touffue, moyennement longue, traitée, comme les cheveux, avec symétrie et avec une certaine préoccupation

1. Babelon, *Archéologie orientale*, p. 271.
2. *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. III, p. 189.

Digitized by Google

d'imiter la nature. Les cheveux, au contraire, ne sont que la servile copie d'une frisure exagérée. Le front semble bas, car il disparaît sous ce diadème de boucles, mais les yeux sont bien indiqués, les sourcils fermement arqués et le nez d'une noble courbure aquiline, sans cette exagération que comporte parfois le type sémitique, même dans les images antiques. Le trait caractéristique de la physionomie du personnage est certainement la forte saillie de la lèvre inférieure sous une grosse moustache qui descend des deux côtés de la bouche et imprime à l'ensemble le cachet de la race orientale.

« La tête a été exécutée selon certaines traditions asiatiques, à côté desquelles on retrouve la trace de l'influence grecque, sans qu'on puisse pourtant y voir, comme on a essayé de le faire, une réminiscence du Jupiter des monnaies d'Élée ou de celui d'Otricoli. Quant à la partie inférieure du corps, elle est enveloppée dans une longue tunique droite, détail significatif sur lequel nous aurons lieu d'insister. Par suite de cet agencement, on voit seulement les bras et les pieds, ces derniers fort bien indiqués, quoique avec très peu de relief.

« Moindre encore est celui des bras qui sortent, nus, de manches s'arrêtant au-dessus du coude. Le bras droit pend le long du corps et la main fermée tenait, dit-on, une couronne peinte, dont la trace nous a paru douteuse, malgré un examen attentif de l'original. Le bras gauche est replié à angle presque droit, et, détail très curieux, la main tient un objet de forme ovoïde, mais évidé en double courbe vers le haut, ce qui a porté certaines personnes à y voir la représentation conventionnelle d'un cœur. Le peu de documents qu'il nous est possible de consulter ici ne nous permet point de rejeter cette attribution d'une manière absolue; cependant elle ne semble pas certaine. En effet, dans le sarcophage déjà cité de Solonte, nous retrouvons à peu près la même disposition des bras, nus aussi jusqu'à l'épaule toutefois, et la main gauche tenant un *alabastron*. Il y a plus : dans un tombeau d'homme trouvé à Saïda et où l'analogie est plus complète encore, puisque les bras sont exécutés absolument comme

Digitized by Google

ceux de notre couvercle anthropoïde, nous voyons aussi et toujours dans la main gauche un vase à parfums[1].

« Cependant, nous sommes ici en présence d'un dessin qui exclut l'idée d'un récipient quelconque. Aussi inclinerions-nous à y voir un fruit, emblème de la fécondité.

« Quoi qu'il en soit, on a voulu voir dans la saillie conique, ménagée au-dessus de la tête du défunt, un ornement significatif, ou mieux un signe d'autorité supérieure et, conséquemment, il n'a rien coûté d'y reconnaître la tiare des chefs orientaux. La proportion réduite de cette saillie, sa forme même obligent à rejeter complètement cette opinion.

« D'autre part, si on ne perd point de vue que, comme dans le sarcophage du Louvre, il existe deux tenons ou poignées à hauteur des coudes du personnage figuré, nous en arriverons à conclure que la saillie supérieure avait été ménagée uniquement pour permettre de saisir et de déplacer plus aisément ce couvercle très pesant.

« Nous avons fait l'attribution de notre sarcophage par la seule description qui précède, par le rapprochement avec les tombeaux phéniciens incontestés, enfin, par l'examen du type lui-même de la figure, du détail des traits qui sont ceux de la race sémitique, dans son expression la plus haute, mais pourtant non discutable.

« Dans ce sarcophage, on n'a trouvé, outre les ossements, qu'un peu de poussière provenant, assure-t-on, d'un coffre en bois de cèdre[2] qui, à l'origine, avait été lui-même placé dans l'intérieur du cercueil de marbre.

« Au contraire, dans une des deux autres tombes de pierre commune citées au début de ce travail, celle qui contenait les restes d'un homme, on a rencontré, outre quelques débris de fer, provenant sans doute d'armes, une étrange guirlande formée de fragments de tibias humains. Peut-être sommes-nous en présence de quelqu'un de ces hideux trophées que rappellent les monnaies gauloises où un cavalier porte une tête coupée au harnais de son cheval.

1. Babelon, *Op. et loc. cit.*

2. On cite divers vestiges de caisses mortuaires phéniciennes en cèdre. — Voy. Babelon, *Op. cit.*, p. 271.

Digitized by Google

« Dans l'autre tombe de pierre vulgaire, celle de la femme, on a découvert un collier composé de boules d'agate et probablement d'amulettes, un grand anneau double en or, une boucle d'oreille formant disque avec rosace en filigrane rappelant le travail étrusque[1], une autre boucle d'oreille[2], de facture différente, et enfin une bague avec cachet, ce dernier bijou méritant description spéciale.

« Le chaton, en agate striée, est mobile sur charnière. D'un côté est représenté, en relief, un scarabée assez grossièrement indiqué, mais, sur la face opposée, qui est plane, on voit un personnage tourné vers la gauche, drapé dans une tunique ramenée sur la tête. Dans la main gauche, ce personnage porte une œnochoée, tandis que, de la main droite, il tient une branche de feuillage ou une fleur, et semble faire un geste d'adoration.

« Il reste à fixer, plus ou moins approximativement, l'époque à laquelle remonte notre sarcophage, celui aux formes anthropoïdes, s'entend, les deux autres n'ayant mérité mention que pour s'être trouvés accolés au premier.

« Comme le rappelait justement M. d'Arbois de Jubainville[3], dès l'année 1100 av. J.-C., Cadix était colonie phénicienne.

« D'autre part, ainsi que le dit M. Bayet dans son *Histoire de l'Art*[4], si les Phéniciens étaient des vulgarisateurs commerçants, ils n'avaient point de type artistique propre, car ils empruntaient leurs modèles à l'Assyrie et à l'Égypte indifféremment. « Voués à l'imitation, quand plus tard l'art grec se fut développé, ils le copièrent comme ils avaient copié l'Égypte et l'Assyrie. »

« Dès lors, nous sommes en présence d'une œuvre très probablement postérieure à l'époque des guerres médiques. D'autre part, il est incontestable que les Phéniciens furent annihilés en Espagne après les guerres puniques. On ne se trompera donc pas de beaucoup en disant que notre tombeau ne peut être ni postérieur au IIe siècle avant J.-C. ni anté-

1. Voy. Babelon, *Op. cit.*, fig. 230, rosace supérieure du bijou représenté.
2. *Ibid.*, fig. 231, 1er bijou.
3. *Bull. de la Société des Antiq. de France*, 1888, p. 113 et p. 145.
4. P. 37 et suiv. — Voy. aussi Duruy, *Histoire des Grecs*, t. I, p. 602 et suiv.

Digitized by Google

rieur au temps de Périclès, époque avant laquelle l'art grec ne semble pas avoir pu réagir sur l'art asiatique, dont il avait, lui-même, emprunté ses premiers modèles. »

M. Mowat, membre résidant, communique l'empreinte du chaton d'une bague d'or récemment trouvée dans le quartier Saint-Sever à Rouen et acquise par le Musée de cette ville, grâce à la sollicitude de M. Billiard, conservateur-adjoint. Diamètre, 0m013; largeur, 0m008; poids, 10 gr. 5. L'anneau a la forme d'un double jonc avec une dépression médiane circulaire simulant le joint; il en résulte que le chaton se compose de deux lobes superposés correspondant chacun à l'un des demi-joncs. Dans chaque lobe une ligne d'inscription est gravée en caractères directs de manière à donner pour résultat du déchiffrement :

ECORA
IVATI

On peut songer à une bague de mariage, surtout en raison de la forme bipartite du bijou; cependant, il y a quelque difficulté à séparer la lecture en deux noms propres; le E est douteux; peut-être faut-il lire *Cora Ivavi* ou *Cora Iu(v)ati.*

Séance du 9 Avril.

Présidence de M. Corroyer, vice-président.

Ouvrages offerts :

Archivio storico Lombardo. Giornale della Società storica Lombarda, IIe série. Milan, 1890, in-8°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXV, livr. 6-7. Turin, 1889-1890, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 7. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société de Borda, Dax, Landes*, XVe année. Janvier-mars 1890. Dax, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XIV, 3e livr. Toulouse, 1889, in-4°.

Digitized by Google

Babeau (Albert). *Claude Molé, son château de Villemereuil et sa bibliothèque.* Troyes, 1890, in-8°.

Blanc (Édouard). *Recherches sur le lotus d'Afrique.* Paris, in-8°.

Bonaparte (prince Roland). *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice.* Paris, 1890, in-4°.

Delisle (L.). *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.* Paris, 1890, in-8°.

Fleury (le comte Louis de). *La reine Vanda ou une prétendue Mélusine polonaise.* Saint-Maixent, 1890, in-8°.

— *Découverte d'un four à tuiles romaines au village de Chez-Ferroux, commune de Vieux-Cerier.* Angoulême, 1888, in-8°.

— *Encore les cendres de Nalliers.* Vannes, 1889, in-8°.

— *Notice sur la sépulture gallo-romaine de Chez-Chante, commune de Messeux.* Angoulême, 1880, in-8°.

— *Quelques mots sur le travail de M. Bélisaire Ledain, intitulé : De l'origine et de la destination des camps romains dits Chatelliers en Gaule.* Saint-Maixent, 1889, in-8°.

— *Une fabrique de potasse à Pileau.* Vannes, 1888, in-8°.

Postnicow (N.-M.). *Catalogue d'images religieuses de sa collection.* Moscou, 1888, in-8°.

Travaux.

M. le Président signale à la Société la présence de M. Van der Leith, professeur à l'Université de Leyde. Il lui souhaite la bienvenue et l'invite à prendre place au milieu des membres présents.

M. de Baye fait hommage, de la part du prince Roland Bonaparte, de sa brochure sur *le Premier établissement des Néerlandais à Maurice*, et, de la part de M. Postnicow, de son *Catalogue de la collection des icones exposées au congrès archéologique de Moscou.*

M. le baron de Baye, membre résidant, fait ensuite la communication suivante :

« Beaucoup de découvertes importantes ont été commu-

Digitized by Google

niquées au Congrès archéologique tenu récemment à Moscou. Parmi les plus intéressantes, nous mentionnerons les fouilles faites par M. Vladimir Polivanoff et par M. de Tolstoï dans un ancien cimetière du village de Mouranka, gouvernement de Simbirsk, district de Senguileï.

« Il y a peu de temps, des travaux de terrassements mirent à découvert, dans les environs de la ville de Sizran, une sépulture richement pourvue d'objets en argent. Elle renfermait en outre des cheveux d'un noir d'ébène très bien conservés. Ces tresses, fixées à l'aide de légers liens sur une tige de bois, étaient enlacées par une courroie de cuir non tanné; ainsi disposées, on les renfermait dans une écorce d'arbre servant de gaine. Le tout était retenu par une courroie de cuir plus mince que la première entièrement recouverte d'un fil d'argent. Cet usage funéraire n'avait pas encore été observé en Russie.

« La nécropole de Mouranka a fourni une quantité considérable de bracelets de femme et d'enfant, des boucles d'oreille, des bagues et des ustensiles de ménage. Selon M. Polivanoff, le caractère des bijoux prouve qu'ils provenaient de Bolgori, ancienne capitale du peuple de ce nom. Jusqu'à la fin du XIVe siècle, cette ville centralisait la civilisation et le commerce de tous les peuples habitant les rives du Volga. Sur le parcours de ce fleuve, on retrouve plus ou moins abondamment les types de parures qui caractérisent la trouvaille de Mouranka.

« Au mois d'octobre 1889, sur une étendue de deux hectares, les tombeaux avaient été bouleversés et détruits sans aucun profit pour la science. Grâce à la loi de 1888, une grande quantité de sépultures sont restées intactes et la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg doit y pratiquer des fouilles méthodiques.

« Le cimetière de Mouranka est situé sur une pente douce s'étendant jusqu'à la rivière Oussa qui se jette un peu plus loin dans le Volga. La surface du sol ne trahit l'existence d'aucune élévation artificielle, d'aucun kourgan. Les sépultures n'ont jamais été pratiquées à plus d'un mètre de profondeur. Sur les points de la nécropole qui ont été boulever-

Digitized by Google

sés, on remarque des tas d'ossements humains et d'animaux domestiques, principalement de chevaux, abandonnés par les ouvriers. Les squelettes étaient déposés dans des cercueils en bois, de forme arrondie. Lors du IVe Congrès archéologique tenu à Kazan, M. Alabine a fait connaître des sépultures offrant plusieurs points de comparaison. Elles ont été remarquées en 1877 pendant la construction du chemin de fer de Samara à Orembourg; elles se trouvaient de l'autre côté du Volga, presque vis-à-vis de Mouranka. L'analogie de ces tombeaux ressort de l'absence de tumulus, de la forme arrondie des cercueils en bois et de la présence de tissus très riches. Ces tissus s'appellent en russe *partcha* et ressemblent un peu, par les matières premières employées, aux étoffes usitées pour les vêtements sacerdotaux.

« Le cimetière de Mouranka peut être daté par les monnaies tartares en argent déposées auprès des morts. Elles portent le nom du khan Oussbeck et de son fils Djanibeck, par conséquent elles appartiennent au XIVe siècle. La présence de ces types monétaires fait considérer le cimetière de Mouranka comme étant contemporain de la domination des Mongols. M. Polivanoff attribue cette nécropole aux Tartares, se basant, non seulement sur les témoignages de la numismatique, mais en invoquant ceux des légendes locales et de la toponymie. L'absence de kourgan et la coutume d'ensevelir les femmes et les enfants dans des étoffes précieuses viennent corroborer cette manière de voir. »

M. Flouest, membre résidant, fait remarquer la fréquence, dans les photographies exposées par M. le baron de Baye, de pendeloques triangulaires découpées, avec leur bélière, dans une feuille de bronze, et de bracelets de même métal, de type ouvert, renflés légèrement vers le milieu de leur circonférence et s'amincissant aux extrémités, qui présentent ou simulent une torsion en spirale serrée, analogue à celle d'une corde. Il rappelle ensuite le grand nombre d'objets similaires recueillis en territoire gaulois. Les pendeloques triangulaires, dont tant de spécimens ont été fournis par la découverte de Larnaud et les cités lacustres de la Suisse et de la Savoie, y sont particulièrement bien représentées par

Digitized by Google

la belle ceinture de la Ferté-Hauterive (Allier), conservée au Musée de Saint-Germain. Quant aux bracelets, on les connaît par d'assez nombreux exemplaires exhumés, notamment des tumulus du pays lingon, depuis ceux du Magny-Lambert, aux grandes épées à soie plate, jusqu'à ceux où n'apparaît plus que l'épée de la Tène et qui sont très rapprochés de l'époque de la conquête.

Il n'y a sans doute, en la circonstance, qu'une simple ressemblance des formes extérieures à relever : les parures étudiées à Moscou par M. de Baye n'ont vraisemblablement ni la même origine industrielle ni la même ancienneté que celle des sépultures gauloises; mais il est permis de rattacher les unes et les autres, au point de vue de la fabrication, à des traditions s'étant propagées pendant de longs siècles et sur de vastes espaces, par des voies septentrionales demeurées plus ou moins inconnues à l'antiquité classique. Les recherches d'intérêt ethnologique concernant les origines doivent tirer profit de cette donnée et s'affermir par elle dans le sentiment que l'archéologie des civilisations méridionales de l'Europe ne peut suffire à l'éclaircissement des desiderata si nombreux encore de notre archéologie nationale.

Après cette observation, M. Flouest met sous les yeux de la Société cinq statuettes en bronze et un fragment de patère de même métal dont il doit l'obligeante communication à M. Rémond, de Marlieux (Ain), dans le domaine de qui ces antiquités ont été découvertes en 1866. Des travaux agricoles, au champ dit de *la Platière*, mirent à nu, avec elles, des substructions de l'époque gallo-romaine paraissant avoir supporté un édicule rural, ou plus probablement le laraire d'une habitation. On s'explique ainsi le groupement en un même point de figurations dont le caractère religieux ne saurait faire doute.

Bien qu'au premier abord l'ensemble produise une impression assez satisfaisante, l'exécution en est cependant médiocre; l'analyse des détails ne tarde guère à démontrer qu'il s'agit d'œuvres banales et sommairement traitées pour les facilités d'une vente à prix modéré. La patine a cette teinte vert-

Digitized by Google

clair nuancé de gris, qui caractérise les bronzes de qualité inférieure ; une texture grenue, qui apparaît partout où l'espèce de vernis qui la constitue s'est détruit, trahit d'ailleurs un métal mal préparé. On sent une époque de décadence, ne permettant guère de faire remonter le produit de la trouvaille à une époque antérieure à la fin du siècle des Antonins.

La plus grande statuette, malheureusement mutilée à la partie inférieure des jambes, n'a pu dépasser en hauteur 0m20. La plus petite, que relève encore un piédouche hexagonal faisant corps avec elle, reste au-dessous de 0m10. Des proportions aussi restreintes font croire à un laraire domestique plus naturellement qu'à un édifice de caractère public, si exigu qu'on veuille le supposer.

Une première statuette supportée par un petit socle bas et rond, sorti avec elle d'un même moule, représente un personnage masculin absolument nu, imberbe, à chevelure abondante, massée en boucles nombreuses de chaque côté du front. L'appareil sexuel est très développé ; il en est de même des muscles pectoraux, où les mamelons font, proportionnellement, une saillie exagérée. L'attitude cependant n'est pas celle des hermaphrodites. La main droite, portée en avant, soutient un sphéroïde volumineux, mais très mal défini, qu'elle semble s'apprêter à lancer. Le bras gauche est à demi relevé, comme pour satisfaire à un besoin d'équilibre et faire contrepoids. Si cette statuette représente une divinité, celle-ci est si peu caractérisée dans sa nudité et elle est si complètement dépourvue d'attributs révélateurs de sa personnalité, qu'il serait plus que téméraire d'essayer de lui donner un nom.

Il en est de même, au point de vue de l'insuffisance des attributs, d'une seconde statuette d'un travail moins rude que la précédente et d'un galbe assez élégant. Elle représente une femme diadémée, vêtue d'une *palla*, gracieusement drapée sur la poitrine et descendant jusqu'aux pieds. La *palla* est en partie recouverte par l'extrémité, ramenée sur l'épaule gauche, d'un manteau en étoffe légère ; ses plis, savamment disposés, enveloppent en diagonale la partie inférieure

Digitized by Google

du torse et la plus grande partie de la face postérieure du corps. L'avant-bras du côté gauche était une pièce rapportée et s'est détaché anciennement : il n'a point été recueilli lors de la découverte. La base métallique, destinée à assurer à la statuette la station droite, s'est perdue de la même manière : sa soudure n'a pas résisté à l'action du temps. De la main droite portée en avant, la déesse, qui rentrerait dans le type des Junons plus facilement que dans aucun autre, tient une patère inclinée dans le mouvement propre à en épancher le contenu.

Une autre statuette de déesse, très petite et de travail lâché, appartient nettement à la catégorie de ces personnifications de l'Abondance, dont on possède un si grand nombre de spécimens. Elle est diadémée comme la précédente et vêtue comme elle d'une tunique talaire, sous un manteau obliquement serré au corps. Elle soutient de la main gauche une longue *cornu copia* à fruits débordants et tend, de la droite, un objet rond, aplati et trop insuffisamment traduit pour être sûrement déterminé. Il ne serait pas irrationnel d'y voir la grenade ou le vase ollaire de la divinité parèdre du grand dieu gaulois au Maillet.

Ce dieu se rencontre en effet au laraire de Marlieux dans des conditions qui démontrent bien l'importance attachée à son culte par certaines familles gauloises. Il y figurait en double exemplaire, de taille inégale, mais de même caractère, et c'est à lui qu'avait été consacrée, comme pour mieux marquer sa prééminence, la statuette la plus grande et la plus soignée. Il semble que, n'ayant pu s'en procurer d'abord qu'une petite effigie, le dédicant du laraire ait réussi plus tard à en acquérir une autre plus digne de sa piété par des proportions devant permettre au dieu de dominer de toutes façons au milieu des divinités protectrices de sa famille.

On sait la fixité remarquable du type de ce dieu indigète. On ne saurait donc être surpris de lui trouver dans la région moyenne de la Gaule, aussi bien qu'au nord ou au sud, la tête majestueuse dont une chevelure et une barbe exubérantes accentuent le caractère, la blouse fendue par devant,

Digitized by Google

dont Strabon a noté l'emploi par nos ancêtres[1], la ceinture saillante, nouée en larges boucles, qui serre cette blouse à la taille et dont les bouts pendent de chaque côté du corps, en se dirigeant vers les hanches. On lui voit aussi les braies étroites et collantes, les brodequins à bourrelet et tout spécialement l'*olla*, le pot de terre tendu de la main droite[2], tandis que le bras gauche s'élève pour s'appuyer sur le maillet-sceptre qui, grâce à l'extrême fragilité de son manche, a presque toujours disparu. On retrouve, du moins, dans la paume de la main, la rainure ménagée pour l'adaptation de ce manche ; elle en atteste l'existence originaire. La seule différence un peu sensible qu'il y ait à relever (à part le fini relatif du travail), entre la statuette de 0m20 et celle qui n'en a que 0m09, consiste dans l'application à la première d'une draperie partant de la face postérieure de l'épaule droite pour recouvrir le sommet de la poitrine et pendre par derrière, en passant sur l'épaule gauche. Elle représente le *sagum* national, dont le modeleur a tenu à supprimer l'épaisseur traditionnelle, afin de ne pas alourdir outre mesure la silhouette générale de sa figuration.

Un travail au poinçon et au burin, ou à la lime, a décoré les ceintures de traits obliques : ils se raccordent sur la grande statuette, de manière à dessiner des chevrons ou une natte et, sur la petite, ils s'étendent au bord de la fente longitudinale de la blouse, comme si elle était garnie d'une bande de fourrure. Le bord inférieur de cette blouse est en partie pointillé dans la grande statuette, et semble pourvu d'une frange, qui appartient peut-être à une tunique sous-jacente. Sans présenter la même ornementation, la petite statuette autorise aussi la supposition d'un vêtement porté sous la blouse et en dépassant un peu le bord inférieur.

1. Strab., *Geogr.*, liv. IV, ch. IV, 3.

2. Ce pot, en rappelant par sa forme ceux où les apothicaires d'autrefois conservaient leurs onguents, a souvent contribué, avec le caractère de la tête du dieu, à le faire confondre avec l'Esculape de la mythologie gréco-romaine. Les deux statuettes de Marlieux n'ont pas échappé, sous ce rapport, à l'erreur dont plusieurs de leurs congénères ont été victimes (voy. *Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts de la Société de l'Ain*, année 1867, p. 3, article de A. Siraud).

Digitized by Google

La patère, dont le diamètre intérieur était de 0m115 et dont il ne reste guère que le manche, était profondément creusée à la manière des casseroles et avait bénéficié, mais d'une manière très superficielle, de cette espèce d'étamage que Pline dit avoir été inventé à Alise[1]. La décoration en relief de la face supérieure du manche est particulièrement banale et de faire hâtif. On y remarque, avec ces têtes d'oiseau à bec de grue, de tradition étrusque, dont la configuration favorise si bien l'amortissement des extrémités, la représentation d'un petit *sacellum* et, semées comme au hasard, celles d'une corne d'abondance, de pommes de pin, d'une corbeille pleine de fruits ronds, d'un syrinx, symboles ordinaires du vœu de prospérité et d'abondance exprimé par les actes pieux auxquels la patère servait dans le culte des lares domestiques.

L'intérêt de la découverte de Marlieux gît principalement dans la composition du laraire modeste dont elle a révélé l'existence. Les archéologues adonnés à l'étude des croyances religieuses de la Gaule la rapprocheront avec intérêt de celle qui fut faite, non loin de là, à Mâcon, quelques semaines avant l'arrivée de Millin dans cette ville, en 1804. Il l'a mentionnée à la page 399 du premier volume, chap. xxvi, de son *Voyage dans les départements du Midi de la France*. On y rencontre des points de ressemblance dignes de fixer l'attention. A Mâcon, comme à Marlieux, le dieu gaulois au Maillet était tout particulièrement honoré et la figure que Millin en donne à la planche XXIV, n° 2, de son atlas compte parmi les plus remarquables que l'on connaisse au double point de vue de l'art et de la physionomie si curieuse de ce *numen* spécial.

La réunion de toutes ces antiques, au fond du puits romain de Mâcon, comme dans les substructions de Marlieux, sans mutilations autres que celles dont le temps ou les hasards des fouilles peuvent seuls être rendus responsables, provient assurément du désir de les soustraire à des violences qu'on s'estimait en droit de redouter pour elles. C'est donc à

1. Voy. Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 17.

Digitized by Google

l'époque du triomphe du christianisme qu'il faut reporter le moment où elles ont été déposées dans les cachettes, qui les ont recélées pendant quatorze siècles avant de nous les rendre.

M. Ulysse Robert fait la communication suivante :

« Le 3 janvier 1121, Calixte retira aux archevêques de Pise le droit de consacrer les évêques de Corse. Cette mesure, considérée isolément, semble insignifiante en elle-même, mais, rattachée à certains incidents qui la précédèrent, elle a toute l'importance d'un véritable événement. Nous verrons en effet que l'affaire passionna profondément Rome, la Corse, Pise, Gênes, on pourrait ajouter l'Italie presque entière ; et elle était pendante depuis longtemps. Urbain II, voulant reconnaître les services rendus à la papauté par l'église et la ville de Pise, avait déjà, à la demande de la comtesse Mathilde, donné d'abord à Daimbert, évêque de Pise, et à ses successeurs l'île de Corse qui, sous le pontificat de Grégoire VII, avait fait retour à l'Église romaine[1]. Quelques mois plus tard, le 21 avril 1092, il soumit les évêques de Corse à l'église de Pise, nomma Daimbert archevêque de l'île et lui accorda le droit de les consacrer[2]. Cette cession et ce privilège mécontentèrent fort les Génois et occasionnèrent entre eux et les Pisans de graves dissensions. D'un autre côté, les évêques corses ne voulaient pas se laisser consacrer par l'archevêque de Pise. Aussi, Urbain, redoutant les conséquences de ce conflit, décida-t-il de rendre au pape le droit de consécration de ces évêques ; à partir de ce temps, ils furent consacrés par lui, malgré les nombreuses réclamations de l'archevêque de Pise.

« Pascal II ne voulut rien changer à cet état de choses, mais Gélase renouvela le privilège primitivement accordé par Urbain ; il le révoqua, dès qu'il apprit l'agitation qui se produisit à ce sujet entre les Génois et les Pisans[3].

1. Bulle du 28 juin 1091, J.-L., n° 5449 (4066).

2. J.-L., n° 5464 (4078).

3. « ... Pie recordationis dominus papa Pascalis, quamquam in multas et gravissimas devenisset necessitates, nullis tamen precibus aut promissionibus ad hoc induci potuit ut predictam Pisanis firmaret concessionem, sed predecessorum ves-

Digitized by Google

« Lorsque, vers le milieu de mai 1120, en venant à Rome, Calixte passa à Pise, il fut sollicité par le clergé et le peuple de cette ville de rendre à l'archevêque le privilège tant désiré; il le fit. Mais il en résulta des maux sans nombre. La discorde ne fit qu'augmenter entre les Pisans et les Génois; les dévastations et les luttes sanglantes recommencèrent. A la faveur de ces querelles, les Sarrasins envahirent des localités du littoral qu'ils mirent à feu et à sang; ils firent prisonniers quantité d'hommes, de femmes et d'enfants. A Rome même, l'émotion fut si vive que, dans une assemblée tenue en plein air, devant l'église Saint-Pierre, presque tout le clergé et le peuple demandèrent que ce privilège fût annulé, parce qu'il portait atteinte à la puissance de l'Église de Rome et qu'il était la cause du scandale et des guerres qu'il y avait lieu de déplorer. Dans la même réunion, des clercs et des laïques, députés par les Corses, appuyèrent cette demande.

« Il y avait pour les Génois un intérêt majeur à empêcher que la décision de Calixte fût suivie d'effet. Aussi s'empressèrent-ils d'entamer pour cela des négociations avec la cour de Rome. La convention, ou le projet de convention qui en résulta, est arrivée jusqu'à nous. C'est un document du plus haut intérêt, très peu connu, qui montre sous un jour singulier les personnages et les mœurs de ce temps[1].

trorum consecrationes Romane Ecclesie conservavit. Cujus successor papa Gelasius, majori et graviori necessitate Romam exire coactus, transmontanas partes navigio adeundo, privilegium idem, quod a domino papa Urbano de consecratione vestra Pisanis collatum fuerat, cum Pisas venisset, rennovavit. Quod tamen postmodum eamdem Pisanorum et Januensium perturbationem prospiciens annulavit. Nos etiam, qui in eorum loco, immo beati Petri, licet indigni, successimus, de ultramontanis partibus ad Urbem accelerantes, Pisas devenimus, ubi eorumdem predecessorum nostrorum Urbani et Gelasii vestigia subsecuti, ejusdem populi precibus ac devotione devicti, eamdem innovavimus concessionem. Cum vero ad Urbem per Dei gratiam venissemus, de facto nostro non modicam cleri et populi perturbationem invenimus, eo quod in concessione illa que extra Urbem cum paucis facta fuerat, Romana Ecclesia diminutionem paciebatur et totius discordie, ut dictum est, ministrare fomitem videbatur. » (Bulle de Calixte, du 6 avril 1123; *Bullaire*, n° 389; J.-L., n° 7056.) — La bulle du 3 janvier 1121 contient, en résumé, les mêmes renseignements.

1. Il est conservé à la Bibliothèque de la ville de Gênes et on le considère comme contemporain; M. de Pflugk-Harttung, qui l'a publié dans son *Iter italicum*,

Digitized by Google

« L'ambassade génoise était composée de Capharo et de Berizo; du côté des Romains, les négociateurs étaient le préfet de Rome, Pierre; Étienne Normannus; Léon, fils de Pierleone; Cencio Fraiapane et son frère Léon, représentés par Gentil de Franco. La conférence eut lieu, avec l'autorisation du pape, devant l'église des Saints-Cosme et Damien (in Silice), en présence de Pierre, cardinal-évêque de Porto; Ozzon, évêque d'Acqui, parent de Calixte; les cardinaux Jean, du titre de Saint-Chrysogone, et Pierre, du titre de Sainte-Marie du Transtevere; Pierleone, Octavien, frère du préfet de Rome; Nicolas « de Ancilla Dei, » ces trois derniers laïques.

« Capharo et Berizo s'engagèrent à revenir à Rome, avant la Saint-Martin, pour payer à la cour pontificale quinze cents marcs d'argent, savoir : douze cents pour le pape lui-même et trois cents pour sa cour. Cette somme était payable en or, en argent et en monnaie, le marc valant treize sous de monnaie de Pavie. Les clercs romains qui donneraient à cette affaire leur approbation et l'appui de leur autorité recevraient cinquante onces d'or.

« Dans le cas où les Pisans déclareraient, au sujet de la question corse, la guerre à l'Église romaine, les Génois, — leurs consuls ou leurs ambassadeurs s'y engageraient par serment quand ils viendraient à Rome, — les Génois prêteraient secours à l'Église et ils feraient par eux-mêmes la guerre, mais ils ne concluraient ni paix, ni trêve, ni suspension d'armes sans l'autorisation du pape Calixte ou de son successeur. Les ambassadeurs génois versèrent alors cinq cents marcs à la cour pontificale.

« A leur tour, les négociateurs romains jurèrent que, si les Génois exécutaient cette convention, le pape et ses successeurs, du consentement des évêques et des cardinaux, n'accorderaient à l'Église de Pise ni à aucune autre le privilège de consacrer les évêques corses; le pape interdirait aussi

2e partie, croit qu'il est peut-être original. Il en existe aux archives de Gênes une copie dans les Miscellanées Poch. Les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XVIII, p. 356, en avaient déjà donné le texte.

Digitized by Google

publiquement à l'évêque de Pise de les consacrer; il donnerait lui-même aux nouveaux élus, si toutefois ils en étaient dignes, la consécration épiscopale quand ils viendraient le trouver[1].

« Cette convention, ou ce projet de convention, fut conclue le 16 juin 1120[2].

« Ce qui ajoute encore à l'intérêt de ce document, c'est la liste des petits cadeaux donnés et des sommes d'argent payées ou promises par les ambassadeurs génois soit aux papes, soit aux cardinaux, soit enfin aux autres personnages qui, par leur situation, pouvaient les aider à obtenir le résultat qu'ils poursuivaient.

« Capharo et Berizo promirent pour le pape dix-sept cents marcs d'argent, dont cinq cents avaient déjà été versés; aux cardinaux, aux évêques et à quelques laïques, trois cents marcs d'argent; à des prêtres et à des clercs, cinquante onces d'or; à Pierre, cardinal-évêque de Porto, trois cents onces d'or de tarins ou taris, sur lesquelles il en avait reçu vingt-cinq,

1. « ... Firmaverunt sese usque ad festivitatem sancti Martini Romam reversuros, paratos persolvere curie Romane mille quingentas marcas argenti, ad opus domni pape mille ducentas, et curie trecentas... et quinquaginta uncias auri Romanis clericis, qui cause huic assensum prebeant et auctoritatem... Si pro causa hac a Pisanis guerra Romane increverit Ecclesie, bona fide Romanam juvabunt Ecclesiam, et per se guerram facient, nec pacem, nec treguam seu guerram recredutam facient, sine data parabola domni pape Calixti vel catholici successoris ejus... Dominus papa Cal(ixtus) Corsicanis episcopis privilegium faciet..., scilicet consecrationem eorumdem episcoporum, nec ipse nec successores ejus Pisane nec ulli concedent Ecclesie, set soli Romane conservabunt Ecclesie, idem etiam dominus papa consecrationem episcoporum de Corsica Pisanis publice interdicet et electos ejusdem insule ad se venientes, si digni inventi fuerint, conservabit... » (Éd. Pflugk-Harttung, p. 456-457.)

2. Ce document est daté : Actum est hoc ante Ecclesiam sanctorum Cosme et Damiani in Silice, XVI kal. julii, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo vicesimo primo, pontificatus domni pape Cal(ixti) secundi anno secundo. Les *Monumenta Germaniae* et M. de Pflugk-Harttung l'ont publié avec la date du 16 juin 1121; mais il est daté d'après le style pisan et il est réellement de l'année 1120, comme l'indique la fin : Pontificatus domni pape Cal(ixti) secundi anno secundo. La seconde année du pontificat de Calixte va du 2 février 1120 au 2 février 1121. — En 1121, la négociation n'aurait plus eu de raison d'être, puisque la bulle du 3 janvier avait enlevé aux évêques de Pise le privilège dont les Génois étaient si jaloux.

Digitized by Google

l'once valant dix sous de monnaie de Pavie; à Pierleone, cent marcs d'argent, dont il avait reçu cinquante; aux fils de Pierleone, cinquante-cinq marcs d'argent; à Léon Fraiapane, quarante; au préfet de Rome, cent; à l'évêque d'Acqui, cent livres.

« Ces diverses sommes représentaient les cadeaux officiels que Capharo et Berizo s'engagèrent par serment à faire; il y avait en outre des dons offerts ou promis à titre gracieux, mais non sous la foi du serment. A la femme de Pierleone, une émeraude; à Pierleone, un objet niellé (?), des girofles (?) et d'autres menus objets; à Étienne Normannus, vingt-cinq marcs d'argent, sur les trois cents marcs dont il a été question plus haut, avec promesse de parfaire ce qui manquerait; à Gale de Cognone, qui était probablement un capitaine de navire, vingt sous par mois pour chaque homme et vingt livres pour son navire dès qu'il aurait quitté les eaux de Rome; aussitôt qu'il serait arrivé à Gênes, deux deniers par jour et par homme[1].

« L'affaire de la consécration des évêques corses fut ensuite discutée longuement entre les cardinaux, les évêques, le clergé et la noblesse romaine, et il fut décidé, à la grande satisfaction du peuple, que ce privilège, qui diminuait la puissance de l'Église, n'aurait aucune valeur, parce qu'il avait été accordé hors de Rome, avec l'assentiment ou à la connaissance de peu de personnes, et surtout à cause des scandales et des dangers qui en résultaient. La consécration fut donc enlevée à l'archevêque de Pise et rendue au pape,

1. « ... Domno pape marcas argenti MCCCCCCC, de quibus jam habemus datum ei CCCCC...; cardinalibus vero et episcopis una cum quibusdam laicis marcas argenti CCC, presbiteris et clericis uncias auri L; Petro, Portuensi episcopo, uncias auri de tarinis CCCII, de quibus jam habet XXV. — ... Petro vero Leonis marcas argenti C, de quibus jam habet L...; filiis Petri Leonis marcas argenti C, episcopo Aquensi libras denariorum Papiensium, qui modo Papie currunt, C... Uxori Petri Leonis prasinam I et Petro Leonis niellum unum et gariofolos et alia servicia. Stephano Normano marcas argenti XXV de predictis CCC marcis, quod minus habuerit, promisimus adimplere, Gale de Cognone juravimus per mensem dare per unumquemque hominem solidos XX et ad galeam libras XX postquam de fuce Romana exierit, et postquam Januam venerit, unoquoque homini denarios II per diem... » (Éd. Pflugk-Harttung, p. 457-458.)

Digitized by Google

à qui seul ils devaient désormais obéir. La bulle donnée à cette occasion fut souscrite par vingt-huit cardinaux[1]. »

Séance du 16 Avril.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1890. Paris, 1890, in-18.

Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. T. XVII, 1889, nos 1-4. Montauban, 1889, in-8°.

— *critique*, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 8. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, février 1890. Mulhouse, 1890, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, janvier-mars 1890. Saint-Omer, 1890, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande, t. LXXXVIII. Bonn, 1889, in-8°.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. II, année 1890, 1er trimestre. Toulouse, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXXII (1886-1887). Reims, 1890, in-8°.

Frossard. *Notice sur M. Ludovic Letrône*, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. le comte Louis de Fleury, présenté par MM. A. de Barthélemy et le baron de Baye, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national, résidant à la Kempa (Russie). Le président désigne MM. J. de Laurière, Courajod et Rey, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

1. Voy. *Bullaire*, n° 209; J.-L., n° 6886 (5028).

Digitized by Google

Travaux.

M. Frossard dépose sur le bureau sa notice sur M. Ludovic Letrône, associé correspondant national, décédé le 24 septembre 1889.

M. Thonion, docteur en médecine et membre de la société Florimontane à Annecy, est admis à présenter des antiquités recueillies dans une sépulture.

Le versant sud de la montagne du Semnoz, dont la longue crête s'étend sur vingt kilomètres le long de la rive gauche du lac d'Annecy, a été occupé, avant la domination romaine, par une population qui avait choisi avantageusement le lieu de sa demeure. Le nombre des tumulus en pierre sèche subsistant dans la contrée autorise à attribuer quelque densité à cette population.

La création d'une route sur le territoire de la commune de Gruffy a amené l'ouverture et la destruction du *meurger*, d'où M. le Dr Thonion a vu exhumer, avec des ossements, une partie des antiquités placées par lui sous les yeux de la Société.

Les sépultures paraissent y avoir été faites par inhumation : aucune trace d'incinération ne se rencontre sur les débris conservés des squelettes. Les deux sexes, l'enfance comme l'âge adulte, y étaient représentés. Les morts avaient été ensevelis avec leurs parures; dans leur ensemble, elles n'attirent l'attention ni par leur abondance ni par leur richesse ou la distinction de leur style. Des torques, ou colliers, auxquels ont pu être rattachées, comme amulettes, ou trophées de chasse, deux dents d'ours perforées et des défenses de sanglier, sont formés d'un simple fil de bronze lisse et peu épais, dont les extrémités ont été réunies par une soudure. Des anneaux de moindre diamètre, trop petits pour avoir fait office de colliers, sinon pour des enfants, trop larges pour avoir été des bracelets de poignet, sont aussi constitués par une tige de bronze assez grêle, dont la face externe porte, pour ornementation, des traits transversaux creusés par la lime ou le burin, de manière à y dessiner de

Digitized by Google

légères saillies contiguës. On peut voir, dans ces anneaux, des bracelets d'humérus ou des anneaux de jambe. C'est dans la même catégorie que doivent être également rangés d'autres anneaux en bronze creux, obtenus par la flexion sur un mandrin, jusqu'à parfaite rencontre de ses bords, d'une bande de métal mince et lisse. Soigneusement polis et fourbis, afin de leur faire acquérir un brillant analogue à celui de l'or, ces anneaux, dont le diamètre de volume est de dix à quinze millimètres, devaient produire un effet assez décoratif.

Les bracelets proprement dits, c'est-à-dire ceux que leur faible ouverture affecte exclusivement à la parure du poignet, sont représentés par quelques cercles de bronze lisse et par des agglomérations de ces fils de bronze d'une grande ténuité, qu'un lien transversal groupait en faisceau, comme on le voit encore aujourd'hui pour les *semaines*, d'or ou d'argent, que la mode a remises en faveur depuis quelques années. Deux autres bracelets ont été empruntés à cette substance fossile d'origine végétale qu'on a longtemps prise pour du bois d'if et qui appartient à la classe des schistes bitumineux, ou des lignites et jayets. La courbure en est, en tous sens, très régulière et fournit une coupe elliptique dont le grand axe est de deux centimètres environ. La surface a été l'objet d'un polissage poussé plus avant que d'ordinaire et a conservé, avec sa franche couleur noire, quelque chose de son ancien éclat.

Une de ces plaques de bronze mince, gaufrées par voie d'estampage, ou, plus probablement, par l'application successive de divers poinçons, pour être adaptées, au moyen d'une couture ou de rivets, à une large ceinture, a été également recueillie dans le tumulus. Elle a $0^{m}37$ de longueur sur $0^{m}07$ de hauteur. Le champ, encadré par une bande marginale formée de petites croix équilatérales alignées entre deux listeaux, est partagé en petits compartiments rectangulaires, alternativement garnis des mêmes petites croix groupées en séries, ou de petits corps dentelés comme certains épis, disposés obliquement les uns au-dessous des autres. Une seconde plaquette de même nature, mais beau-

Digitized by Google

coup plus étroite et moins longue, a pu être fixée à l'encolure d'un vêtement, ou figurer sur une bande de cuir portée en bracelet.

Deux belles fibules, de type différent, et dont l'une est près de trois fois plus volumineuse que l'autre, sont encore à citer. La plus petite est à double bossette ou cabochon, avec un long ressort en spirale d'une grande délicatesse. L'autre, resserrée en arc étroit et dépassant le plein cintre, est formée d'une tige massive, assez heureusement ciselée, sous laquelle un robuste ardillon fonctionne encore, à la faveur d'un ressort qui a conservé toute son élasticité. Cette fibule était manifestement destinée à n'agrafer que des étoffes épaisses.

L'énumération des produits du meurger de Gruffy sera terminée, lorsqu'il aura été fait mention : d'un petit fer de javeline, à douille élégamment moulurée, dont la longueur totale ne dépasse pas 0^m11 ;

d'une épée en fer à soie étroite, ayant conservé quelques parties de son fourreau de même métal ; sa longueur était de 0^m66 environ ;

d'un poignard ou seconde épée notablement plus courte (0^m40 au plus), également en fer et remarquable par une poignée à extrémités courbes et divergentes, qui lui procurent une configuration générale analogue à celle de la lettre *x* ;

enfin, d'une sorte de dard très long, puisqu'il a, comme l'épée, 0^m66, sans compter la douille détruite, dont la tige ronde et mince se termine par un carreau pyramidal d'une grande puissance traumatique.

En achevant sa communication, M. le Dr Thonion sollicite, dans l'intérêt de la notice illustrée de nombreux dessins qu'il se propose de publier en 1891 et qui contiendra une description complète du tumulus, les éclaircissements de nature à faire ressortir davantage le caractère de la sépulture qu'il signale et à préciser l'époque à laquelle il convient de la faire remonter.

M. Flouest, membre résidant, estime que le tumulus de Gruffy se rattache très étroitement, par son mobilier funéraire, à la série des sépultures gauloises dont le pays des Helvètes et celui des Séquanes ont déjà fourni de nombreux

Digitized by Google

exemples. Il rappelle que les bracelets en jayet sont particulièrement abondants en Franche-Comté et sur les deux versants de la chaîne du Jura, tandis qu'ils sont à peu près inconnus au delà de la Drôme et de la Durance, bien qu'on y soit encore en territoire alpin. Il rappelle également que la fibule à bossettes hémisphériques se rencontre surtout dans la même région que ces bracelets et il insiste, au même point de vue, sur les bandes de bronze estampées pour la décoration de plaques pectorales ou de ceintures. Il invoque comme preuve le grand nombre de celles que le Musée de Besançon doit aux tumulus du plateau d'Alaise et fait ressortir la portée de leur disparition à peu près complète sur la rive droite de la Saône. Il faut, pour les retrouver, se transporter soit en Alsace, où elles restent assez rares, soit dans la Suisse romande, où elles ont été d'un plus fréquent usage, et surtout dans la basse Autriche, à Hallstatt, où se trouvait probablement l'un des principaux sièges de leur fabrication.

Il est à remarquer que, malgré le peu de distance qui sépare à vol d'oiseau la contrée où se trouve Annecy, de celle où M. Ernest Chantre, M. Tournier et le Dr Ollivier, de Digne, ont fait de si belles découvertes à Guillestre et le long de la vallée de l'Ubaye, dans les Hautes et Basses-Alpes, les sépultures gauloises de l'un et de l'autre territoire sont aussi dissemblables que possible, en ce qui regarde le style des offrandes funèbres. En principe, les mêmes objets de parure s'y rencontrent, mais les formes, les caractères intrinsèques, les motifs d'ornementation diffèrent de la manière la plus saisissante. La richesse est d'ailleurs beaucoup plus grande à Peyre-Haute, à Peipin, à la Grande-Serenne, à Jausiers que sur les pentes du Semnoz. On y sent le voisinage relatif et l'influence de la culture beaucoup plus avancée des populations de la Cisalpine. Il est indubitable que les pourvoyeurs de ce qui constitue aujourd'hui le versant français allaient composer dans la vallée du Pô la pacotille qu'ils introduisaient par les cols du Mont-Cenis et du Lautaret, tandis que les colporteurs approvisionnant la région des lacs jurassiens et savoyards y arrivaient en marchant du nord-est au sud-

Digitized by Google

ouest, après s'être pourvus auprès de l'industrie plus modeste du Norique et de la Rhétie.

L'écart de proportions constaté dans les fibules présentées par M. le Dr Thonion n'est pas sans intérêt. L'une, celle à double bossette, n'a pu être employée que pour une étoffe de moyenne épaisseur. On la rattache plus volontiers au costume d'une femme qu'à celui d'un homme. Il n'est pas impossible cependant qu'elle ait fermé, au-dessus de la poitrine, cette blouse fendue par devant, que Strabon (IV, IV, 3) appelait σχιστος pour ce motif, et qu'il serait peut-être logique de notre part de désigner sous le nom de *bliaud*, puisque la description qu'en donne le géographe grec, à propos des Gaulois, rappelle de près le vêtement de dessus dont usaient les chevaliers du moyen âge. Quant à la fibule massive en arc, elle n'a pu être employée que pour retenir une étoffe très épaisse, de la nature de celle du plaid, ou manteau, qu'on appelait *sagum* et dont la limousine des anciens rouliers supprimés par les chemins de fer a probablement continué la tradition jusqu'à nos jours, par la trame robuste de son tissu et les tons clairs de ses bandes colorées. On sait qu'on fixait également ce sagum (souvent caractérisé par l'épithète de *virgatum* par les auteurs qui en ont parlé) au moyen d'une de ces broches en bronze longues, résistantes et plus ou moins ornées à leur partie supérieure, qu'on a presque toujours désignées comme des épingles pour la chevelure. Elles étaient toutefois moins en usage dans la partie méridionale des Alpes que plus au nord et à l'ouest.

La date des sépultures de Gruffy est facile à déterminer. Les torques et les fibules les rattachent déjà à cette dernière période de l'autonomie gauloise, qui a duré environ trois siècles avant la conquête romaine. La petite javeline, spécimen probable de la *madaris* mentionnée par Strabon, en outre des lances, dans l'armement des Gaulois (IV, IV, 3), a des analogues, pour la taille et la forme, dans les cimetières gaulois du département de la Marne rapportés, sans conteste, à la même période. Mais il est possible d'arriver à une approximation plus grande. La soie de l'épée, étroite, carrée, sensiblement longue et terminée par un bouton ayant fait

Digitized by Google

office de rivet, oblige, ainsi que son fourreau de fer et les restes de nervures à la fois confortatives et ornementales subsistant à ses extrémités, à rattacher l'arme au type dit *de la Tène*. Or, de l'aveu de tous, ce type est celui auquel les Gaulois ont demandé leur dernière épée avant d'être vaincus par les légions de César. Il est à noter toutefois que l'épée soumise à la Société est notablement moins longue que celles recueillies dans les graviers de la Tène et se rapproche davantage de celles que livrent les cimetières de la Marne.

L'examen de la seconde épée à poignée en *x*, dans laquelle il faut voir un de ces *parazoniums* participant, concurremment avec l'épée proprement dite, à l'armement de quelques guerriers gaulois, conduit, pour l'appréciation du temps, aux mêmes conclusions. Les Gaulois n'ont connu cette arme complémentaire qu'à une époque assez tardive; les tumulus de Magny-Lambert et leurs contemporains n'en ont pas encore fourni : on ne l'a guère rencontrée jusqu'ici que dans des sépultures manifestement plus récentes.

Mais ce qui donne la presque certitude que le meurger de Gruffy n'a pas été érigé avant la fin du dernier siècle ayant précédé l'ère chrétienne, c'est le dard long, à tige étroite et à carreau pyramidal qui y a été recueilli. Ce dard, en effet, n'est pas autre chose qu'un de ces *pilums* romains qui se lançaient au moyen de l'*amentum* : il ne lui manque que sa douille brisée pour être semblable de tous points à ceux que l'administration du Musée de Saint-Germain a si bien étudiés au cours de ses recherches sur le siège d'Alise. Ce pilum n'est évidemment pas d'origine gauloise; il a été emporté, comme dépouille opime, de quelque champ de bataille où Romains et Gaulois s'étaient mesurés. Sans doute, ce pourrait être en Italie; mais il paraît beaucoup plus rationnel de songer de préférence à quelqu'un des engagements de la campagne de Cn. Domitius Ahenobarbus contre les Allobroges. La région d'Annecy se trouvait comprise, comme le reste de la Savoie, dans le territoire de leur cité. L'expédition du général romain ayant eu lieu en l'année 122 avant J.-C., l'érection du tumulus ne saurait que lui être postérieure.

Digitized by Google

M. Heuzey, membre résidant, communique un monument trouvé en Égypte, dans la région du célèbre sanctuaire d'Abydos, et récemment acquis par le Louvre. C'est un fragment d'un plateau de schiste dur, de forme oblongue et de couleur vert foncé. Sur les deux seuls bords qui soient restés intacts se développe une suite de figures, d'un relief très plat, représentant une troupe de guerriers en marche, et, dans le champ, divers animaux. Les types figurés sont d'un caractère profondément asiatique; les animaux sont, comme les figures humaines, sculptés dans le sentiment de naturalisme vigoureux qui est propre à l'art chaldéo-assyrien. Les armes et le costume offrent des particularités curieuses sur lesquelles M. Heuzey appelle l'attention de la Compagnie; il signale particulièrement, parmi les armes que portent ces guerriers, des *flèches coupantes* semblables à celles dont on conserve quelques spécimens dans les collections égyptiennes et dont l'extrémité tranchante est toujours en pierre, agate ou silex.

La découverte d'un pareil monument sur le sol égyptien est, de toute manière, un fait intéressant pour l'histoire des anciens rapports entre l'Égypte et l'Orient.

Pour conclure, M. Heuzey constate que la tribu guerrière, représentée en marche sur le plateau qu'il étudie, ressemble de très près aux populations asiatiques des peintures de Beni-Hassan; c'est le même type, ce sont aussi les mêmes armes, sauf qu'elle y ajoute les flèches coupantes que les peintures attribuent à une peuplade noire d'un tout autre caractère; mais l'usage de ces flèches peut être devenu une question d'époque plutôt que de race. Or, les peintures de Beni-Hassan nous reportent à une époque reculée, beaucoup plus ancienne que la coalition des *Khétas* ou Hittites, et qui précède même l'invasion des pasteurs asiatiques désignés sous le nom de *Hyksos*. D'un autre côté, les découvertes de M. de Sarzec démontrent qu'il y avait déjà en Chaldée, à une époque pour le moins aussi antique, une école de sculpture très florissante et capable de rayonner autour d'elle. Les guerriers ici figurés ne sont ni des Chaldéens ni des Assyriens; mais le travail et le style désignent un groupe de

Digitized by Google

populations placées de bonne heure sous l'action de la culture chaldéenne, comme celles qui se sont constituées entre l'Euphrate, la côte de Syrie et la mer Rouge. Il serait téméraire d'affirmer que ce monument remonte jusqu'à l'époque des Pasteurs; mais, après les observations qui précèdent, il est permis de ne pas trop abaisser l'époque où un pareil objet a pu être consacré en Égypte.

On peut espérer, avec l'aide des égyptologues, arriver à une détermination plus précise.

M. Courajod fait une communication sur un bas-relief en marbre, italien, de la collection Rattier, rapporté, en 1846, d'Italie par M. Piot; cette pièce a été attribuée à Léonard de Vinci; elle a été publiée par M. Bodet, dans son travail sur Verrocchio; M. Courajod et, après lui, M. de Geymüller lui attribuent un caractère léonardesque.

M. Duruflé communique à la Société un statère de Lampsaque, qui remonte à la fin du v^e^ siècle avant l'ère chrétienne. Ce statère est probablement unique; la tête représente Actéon.

M. Babelon signale un statère de Cyzique, imité de celui de Lampsaque.

M. Durrieu présente à la Société un triptyque peint qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre; d'un côté, Adam et Ève; de l'autre, au milieu, la Vierge; à dextre, le portrait du possesseur; à senestre, celui de sa femme. M. Durrieu pense que ce tableau peut être l'œuvre d'un artiste franco-flamand, plutôt que celle d'un artiste appartenant à la pure école flamande.

M. l'abbé Bernard, associé correspondant national, communique une pièce de mariage, en vermeil, qui est environ de l'an 1600. On lit d'un côté ce distique :

Legitimo thalami qui dextras foedere jungunt,
Hos Deus omnimoda prosperitate beat.

Au milieu de la pièce on distingue un oiseau aux ailes étendues, entouré de rayons : de chaque côté, un ange sor-

Digitized by Google

tant des nuages tient d'une main une corne d'abondance, de l'autre un ruban qui se déroule en forme de lien, au-dessus d'un cœur enflammé, et, au-dessous, deux personnages, un homme et une femme, habillés à la mode du commencement du XVII^e^ siècle, joignent la main droite et la main gauche. Ils sont séparés par un guéridon recouvert d'un tapis qui ne laisse voir que le pied merveilleusement travaillé. Derrière le mari se dresse un olivier dont les branches cachent deux colombes : derrière l'épouse, un second olivier porte un pélican qui nourrit ses petits.

De l'autre côté on lit le distique suivant qui complète le sens du premier :

Prole thorum, victu mensam, velamine corpus,
Atque operit drachmæ grandine tecta domus.

Au-dessous on lit :

Ecce sic benedicetur vir qui timet Iehovam.

Ce texte est partagé en deux par le nom de Iehovah écrit en lettres hébraïques, entourées de rayons. A gauche, une main sort d'un nuage et renverse, au milieu d'une guirlande de raisins et de feuilles de vigne, une urne qui arrose un olivier et des épis. Au pied se dresse une table chargée de mets et aussi recouverte d'un tapis qui laisse apercevoir les pieds sculptés avec art : elle est entourée de cinq enfants de tailles différentes, deux garçons et trois filles.

Au-dessous ces mots :

Prece et labore.

La médaille portant les initiales J. H., M. Blanchet émet l'avis qu'elle est de Jean Harrewyn, graveur flamand, qui travailla dans les Pays-Bas, jusque vers 1722.

Séance du 23 Avril.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Antiquités orientales publiées par la Société impériale archéologique de Moscou (en russe). Moscou, in-4°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, avril 1890. Valence, in-8°.

Bullettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, t. IV, n° 4. Rome, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. XVI. Versailles, 1889, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXXIV (1887-1888). Reims, 1890, in-8°.

Aspelin (J.-B.). *Types de peuples de l'ancienne Asie centrale. Souvenir de l'Iénisséi.*

Jullian (Camille). *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II. Bordeaux, 1890, in-4°.

Karousine Sobatschia Ploschad. *Fouilles exécutées en Orient.* Moscou, 1890 (en russe), in-4°.

Korsch. *Observations sur l'idiome employé dans les inscriptions nestoriennes de Semiretchié* (en russe). In-4°.

Nicolski. *Description d'un poids chaldéen de l'époque de Goudéa, accompagnée d'un examen critique de quelques antiquités douteuses de la Mésopotamie* (en russe). In-4°.

Pillings (James-Constantine). *Bibliography of the Muskhogean languages.* Washington, 1888, in-8°.

Powell (J.-W.). *Fifth annual report of the bureau of ethnology.* Washington, 1883-1884, in-4°.

Soloveitchek. *Description d'un vase hébreu babylonien* (en russe). Moscou, in-4°.

Sloutsky. *Inscriptions nestoriennes de Semiretchié* (en russe). In-4°.

Vera y Chilier (Francisco-Asis de). *Catalogo del Museo arqueologico provincial de Cadiz.* Cadix, 1890, in-4°.

Travaux.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage à la Compagnie : 1° de la part de l'Académie de Moscou, d'un volume intitulé *Antiquités orientales;* il donne un résumé des principaux articles, rédigés en langue russe; 2° de la part de M. Aspelin, professeur à l'Université d'Hel-

Digitized by Google

singfors, d'une brochure sur les types des peuples de l'ancienne Asie centrale; 3° de la part de M. Alexis Karousine, d'une monographie sur les sépultures attribuées aux Goths et explorées en Crimée.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Omont lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Porée au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Porée, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Bournainville (Eure).

M. Michon, associé correspondant national, met sous les yeux de la Société la photographie d'un coffret de mariage de travail italien, en marqueterie avec incrustation d'os, qui est conservé dans la sacristie de l'église Sainte-Marie-Majeure de Bonifacio. Il signale la ressemblance qu'offrent les personnages des bas-reliefs avec ceux qui décorent le coffret inscrit sous le n° 1110 du catalogue du Musée de Cluny par M. du Sommerard.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique à la Société, de la part de M. Rochetin, ancien magistrat, la photographie d'un taureau, en bronze, à trois cornes, récemment découvert :

« Il a été question dans nos séances, à plusieurs reprises[1], de ces représentations singulières trouvées sur différents points du territoire de la Gaule. C'est principalement dans l'Est, en Franche-Comté et en Bourgogne, que ces taureaux à trois cornes ont été découverts. La provenance de celui-ci est tout à fait différente; il a été recueilli en Provence, dans une contrée où aucune figure de ce genre n'avait encore été signalée.

« D'après les renseignements que M. Rochetin a bien voulu me transmettre à l'appui de cette photographie, ce bronze aurait été découvert, au mois de septembre 1885, sur l'emplacement de l'antique *Glanum* (Saint-Remy, Bouches-du-Rhône), à 100 mètres environ au midi du célèbre mausolée

1. *Bulletin*, 1888, p. 132; 1889, p. 215-217.

Digitized by Google

antique, en creusant un puisard, dans une carrière appartenant à M. Michel, huissier à Saint-Remy. Il était entouré de débris d'urnes et de poteries. L'original n'est plus en la possession de M. Michel.

« Le taureau de Saint-Remy est d'un assez mauvais style et manque de modelé. Il reproduit un type connu, mais qui a fini par se déformer complètement à force d'être copié et recopié. L'animal est représenté marchant à droite avec une certaine majesté ; il a une épaisse et forte encolure ; il porte

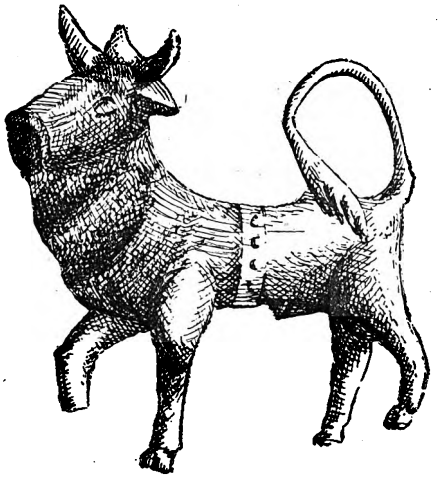

Taureau à trois cornes découvert à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône).

la tête haute. Les cornes sont disposées, l'une au milieu du front, les deux autres à leur place naturelle. La queue relevée vient retomber sur le dos en décrivant une sorte de cercle. Une bande d'étoffe ornée de rosaces (*infula*) entoure complètement les flancs de l'animal comme une ceinture. La hauteur du bronze est de 0m06 ; sa longueur est d'environ 0m055.

Digitized by Google

« Un de nos plus zélés correspondants, M. l'abbé Morillot, curé de Beire-le-Châtel, qui prépare une étude sur les taureaux à trois cornes et qui nous a entretenus de ses recherches l'an dernier, a dressé une liste de ceux qui ont été signalés jusqu'ici. Il en a relevé 18, dont 14 en bronze et 4 en pierre. Celui de Saint-Remy serait le 19e connu.

1. Musée de Besançon. — Grand et célèbre taureau en bronze, du plus beau style, trouvé en 1756 à *Avrigney* (*Haute-Saône*).

2. ...? — Petit taureau en bronze, ferré d'argent, trouvé en 1757 à Château-Renaud, près de *Louhans* (*Saône-et-Loire*).

3. ...? — Petit taureau en bronze, trouvé entre la Seille et le bois du Vernois, à *Voiteur* (*Jura*).

4. Coll. du Dr Daille. — Petit taureau en bronze, percé sous le ventre, trouvé sur le mont de Chase, près du bourg d'*Arlay* (*Jura*).

5. Coll. de M. Revillout. — Petit taureau en bronze, trouvé en *Franche-Comté*.

6. Musée de Saint-Germain en Laye. — Moulage d'un petit taureau en bronze, en mouvement, trouvé en 1807 près de *Besançon*.

7. Musée de Saint-Germain en Laye. — Petit taureau en bronze, le corps entouré d'une bande d'étoffe. Autrefois dans la coll. Febvre, de *Mâcon*.

8. Musée de Saint-Germain en Laye. — Petit taureau en bronze provenant de la collection J. Gréau, trouvé en *Franche-Comté*.

9. Musée de Saint-Germain en Laye. — Petit taureau en bronze provenant de la collection J. Gréau; le corps est traversé par une tige en bronze.

10. Coll. de M. Lalance. — Petit taureau en bronze au repos; il porte dans l'arrière-bouche un anneau d'argent mobile; trouvé en 1889 à *Mandeure* (*Doubs*).

11. Musée Rolin à Autun. — Petit taureau en bronze, posé sur une base antique qui porte l'inscription votive de Boiorix; trouvé aux Champs-Rouchaux, territoire d'*Auxy* (*Saône-et-Loire*).

12. Coll. du major Marronnier. — Petit taureau en bronze,

Digitized by Google

le corps entouré d'une pièce d'étoffe brodée, trouvé dans les démolitions de l'église de *Péronville* (*Eure-et-Loir*).

13. Musée de Sion en Valais. — Tête d'un taureau en bronze, de grandeur naturelle, et divers fragments du corps de l'animal, trouvés à *Martigny en Valais*.

14. Musée de Berlin. — Taureau en bronze; un trou placé entre les deux cornes a fait supposer qu'il avait porté une troisième corne médiane.

15 à 18. Coll. de M. l'abbé Morillot. — Quatre taureaux, en pierre, trouvés en 1889 sur les limites des territoires de *Beire-le-Châtel* et de *Brognon* (*Côte-d'Or*).

« On voit par la liste de M. l'abbé Morillot que la Franche-Comté et la Bourgogne sont les deux provinces qui ont fourni jusqu'ici la plupart de ces représentations. La Suisse possède un seul de ces taureaux à trois cornes, mais il est très important (n° 13). — Le taureau de Péronville (Eure-et-Loir) et celui de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) proviennent de deux régions où aucune figure de ce genre n'avait encore été rencontrée.

« Notre confrère M. Maxe-Werly me signale à l'instant un nouveau bronze de cette série, récemment découvert à Reims. Ce serait le 20e taureau à trois cornes connu.

« Ce qu'il faut faire maintenant, et ce que fera certainement notre confrère M. l'abbé Morillot dans l'étude qu'il prépare sur cette série, c'est un classement de ces taureaux. La plupart d'entre eux dérivent du même type que le taureau de Saint-Remy, l'animal marchant à droite, la tête haute, la queue relevée en forme d'anneau; celui de Mandeure (n° 10), au contraire, est au repos et la queue basse. Les uns portent la pièce d'étoffe brodée (*infula*); d'autres se distinguent par une particularité, soit un trou sous le ventre (nos 4 et 9), ce qui indiquerait peut-être qu'ils étaient fixés à la partie supérieure d'une tige, soit un anneau mobile dans la bouche (n° 10). Celui de Château-Renaud (n° 2) était ferré d'argent. Le seul qui ait été découvert accompagné d'une inscription est celui du Musée d'Autun (n° 11) consacré par le Gaulois Boiorix.

« Il faut noter également les détails matériels des décou-

Digitized by Google

vertes. De l'ensemble de toutes ces observations jaillira certainement une lumière nouvelle pour comprendre le sens religieux de ces figures de taureaux à trois cornes qui jusqu'ici n'ont pas été signalés en dehors du sol de notre Gaule. »

M. Gaidoz, membre résidant, informe la Société qu'on vient de découvrir à Rennes quatre inscriptions, dont l'une porte le nom de Tétricus, une autre celui de Maxime, deux celui de Maximin, la cinquième celui de Victorin.

M. Mowat, membre résidant, présente la photographie d'une stèle provenant des Poussots, à Dijon, et acquise par M. de Torcy, qui a formé une importante collection de monuments épigraphiques découverts en cette ville.

La stèle est creusée en forme de niche cintrée, avec un fronton triangulaire. A l'intérieur de la niche, on voit un bas-relief représentant le buste d'une jeune femme jusqu'au-dessous de la taille ; elle est drapée dans une robe à larges manches et de la main droite elle ramène un pan retombant sur l'épaule comme une étole. Il semble préférable d'y voir une *mappula*, mouchoir ou autre pièce d'étoffe, rejetée sur l'épaule ; ce serait un nouvel exemple de *mappula* à ajouter à ceux que font connaître des stèles de Besançon, de Tavaux, de Toul et de Sens. Sur le fronton, on lit l'inscription :

DVSPALA CESORINI

Duspala, Ce(n)sorini (uxor).

Le nom Duspala était jusqu'à présent inconnu dans la nomenclature gauloise.

M. Mowat signale aussi comme inédit un fragment d'autel appartenant à la même collection et ayant même provenance. Sur le bandeau supérieur on lit :

AVG · SACR

Aug(usto) sacr(um).

Le reste de l'inscription était sans doute gravé sur le dé de l'autel, aujourd'hui perdu.

Les autres stèles, toutes funéraires et au nombre de huit,

Digitized by Google

recueillies par M. de Torcy, ont été publiées dans la *Revue archéologique*, XL, 1880, p. 135, et dans le *Bulletin épigraphique*, V, 1885, p. 317.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, expose à la Société le résultat de ses études sur les légendes relatives à la fondation des églises de Besançon, Valence, Langres et Autun. Il montre que ces légendes sont toutes d'un même auteur qui vivait au commencement du vr^e^ siècle. Par la façon dont il a combiné ses récits et groupé ses personnages, on voit qu'il avait encore le sentiment : 1° de l'indistinction primitive entre les églises de Lyon et de Vienne; 2° du groupement des chrétientés de la Gaule en général autour de l'unique siège épiscopal de Lyon. — Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, présente des observations au sujet de l'inscription suivante :

· AVOT · FORM ·
SACRILLOS CARATI

« Cette inscription est gravée en écriture cursive sur un moule gallo-romain trouvé dans l'Allier et publié par Tudot (*Collection de figurines en argile*, pl. IV). Le nom *Sacrillos* se trouve sur d'autres moules; on peut donc le compléter dans le cas présent. Quant à celui qui le suit, il débute par un caractère dans lequel on a vu un C et un A liés; c'est pourquoi on a lu *Carati*. M. Blanchet fait remarquer que le premier caractère est semblable à une forme de G que l'on trouve dans la cursive de Pompéi et propose de lire *Grati*, qui donne un nom bien meilleur.

« L'inscription entière avait été lue jusqu'à ce jour en deux lignes horizontales : *Avot · form · Sacrillos Carati* ou *Sacrillos Carati · avot · form*. Cette lecture ne paraît pas logique pour plusieurs raisons. D'abord elle offre un mélange singulier de mots latins et gaulois. On sait, en effet, que le mot gaulois *avot* aurait eu le sens de *fecit* (A. Héron de Villefosse, *Rev. archéol.*, 1888, I, 159). De plus, *Carati* (ou *Grati*)

Digitized by Google

au génitif indiquerait une filiation et cette indication ne se rencontre sur aucun autre moule analogue. Enfin, il serait bien singulier de voir un personnage dont le nom est gaulois indiquer que son père portait un nom latin. Pour éviter ces difficultés, M. Blanchet propose de lire l'inscription sur deux colonnes; on a ainsi, d'un côté, *avot Sacrillos*, les deux mots gaulois, et, d'autre part, *form(a) Carati* ou *Grati*, deux mots latins. Or, on connaît un autre moule sur lequel on lit seulement *Sacrillos avot*, qui correspond à la première partie de l'inscription (un moule qui porte *Sacrillos · avot form* paraît incomplet). On connaît aussi un moule de médaillon au revers duquel on lit *Natti form;* ces deux mots paraissent correspondre aux deux mots latins *form(a) Carati* ou *Grati*. On aurait donc sur le moule l'indication de deux personnages. M. Blanchet pense qu'une partie de l'inscription désigne un fabricant de figurines en renom (*Sacrillos* probablement); l'autre partie indiquerait qu'un autre industriel a surmoulé le modèle du fabricant renommé. Il existe, en effet, un moule de Vénus qui paraît donner des indications analogues; car, sur le revers, on lit le nom ATILIANO, tandis que le nom IOPPILLO est gravé dans le creux du moule, de façon à se lire en relief sur l'épreuve. »

Séance du 30 Avril.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. IX, fasc. I. Paris, 1890, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXVII, 1889, IV^e^ série, t. VI. Rome, 1890, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 3^e^ et 4^e^ trimestres de 1889, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1889, n° 4. Amiens, 1890, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. III, 4^e^ fasc. Chalon-sur-Saône, 1890, in-8°.

Digitized by Google

— *de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts*, n° 84, avril 1890. Châteaudun, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XII. Brive, janvier-mars, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata. Spalato, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XX. Montbéliard, 1889, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. III, 6e livraison. Saintes, 1890, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques. Saintes, 1890, in-8°.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires, année 1888, t. XIII. Beaune, 1889, in-8°.

Société Jersiaise, 14e et 15e bulletins annuels. Jersey, 1890, in-4°.

Babeau (Albert). *M. l'abbé Lalore.* Troyes, 1890, in-8°.

Baye (baron J. de). *Les flèches à tranchant transversal.* In-8°.

— *Un dépôt de flèches à tranchant transversal dans les stations du Petit-Morin.*

Chassaing (Auguste). *Remarques sur le pays du Velay par M. de Fages.* Le Puy, 1890, in-12.

Germain (Léon). *La paroisse de Longuyon et son église collégiale Sainte-Agathe; compte-rendu critique.* Montmédy, 1890, in-8°.

Martin Sabon. *Monographie de l'église de Chambly.* In-4°.

Requin (l'abbé). *L'imprimerie à Avignon en 1444.* Paris, 1890, in-8°.

Vallentin (Roger). *Contremarque sur un aureus de Vespasien.* In-8°.

— *Contremarque sur un denier de Jules César.* Valence, 1889, in-8°.

— *Découverte d'un trésor du XVIe siècle à Montélimar.* Valence, 1887, in-8°.

— *Étude sur les pointes de flèche en bronze.* Avignon, 1887, in-8°.

Digitized by Google

— *Les écus d'or avignonais du pape Paul III* (1535). Paris, 1890, in-8°.
— *Les pointes en bronze du Musée Calvet.* Avignon, 1888, in-8°.
— *Une station magdalénienne.* Valence, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. J. Lacave-Laplagne Barris, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et Durrieu, et M. R. Vallentin, présenté par MM. A. de Barthélemy et G. Schlumberger, écrivent pour solliciter le titre d'associés correspondants nationaux à Montesquiou (Gers) et à Montélimar (Drôme). Le président désigne MM. Courajod, Collignon et Bouchot pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Lacave-Laplagne Barris, et MM. Babelon, Guiffrey et Gaidoz pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. R. Vallentin.

Travaux.

M. Omont, membre résidant, présente à la Société, de la part de M. l'abbé Requin, une brochure intitulée : *l'Imprimerie à Avignon en 1444.*

La découverte de M. Requin mérite d'être signalée pour l'importance des documents qui y sont publiés; l'auteur a eu, en effet, la bonne fortune de découvrir dans les minutes des notaires d'Avignon les plus anciens documents existant aujourd'hui, relatifs à la découverte de l'imprimerie. Ils constatent en 1444 et 1446 l'existence d'une association à Avignon pour exploiter une invention qualifiée de *ars scribendi artificialiter*, entre Procope Waldfogel, orfèvre de Prague, le juif Davin, de Caderousse, deux étudiants en décret d'Avignon, Manaud Vital, du diocèse de Dax, et Arnaud de Coselhac, du diocèse d'Aire, etc. Les associés emploient *duo abecedaria calibis et duas formas ferreas*, *unum instrumentum calibis vocatum vitis*, *quadraginta octo formas stangni*, *necnon diversas alias formas ad artem scribendi pertinentes*... Il y a là, à n'en pas douter,

Digitized by Google

tout le matériel d'une typographie, et les documents signalés par M. l'abbé Requin, s'ils sont postérieurs de cinq ans au procès de Gutenberg, sont bien autrement explicites.

M. Petit signale une découverte faite récemment à Saint-Fargeau (Yonne) de 1,200 monnaies en bronze de la fin de l'empire romain.

M. Courajod lit un travail de M. Janvier, associé correspondant national, sur l'œuvre de Barthélemy de Glainville qui porte le titre de *Livre de la propriété des choses*. — Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ulysse Robert présente à la Société une gravure représentant le taureau à trois cornes d'Avrigney, conservé actuellement au Musée de Besançon, et s'exprime en ces termes :

« Dans notre dernière séance, notre savant confrère M. Héron de Villefosse, à propos de la découverte d'un taureau de bronze à trois cornes faite à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), signalait parmi les monuments similaires le taureau trouvé à Avrigney (Haute-Saône), en 1756, et conservé actuellement au Musée de Besançon. J'ai l'honneur d'en faire passer sous vos yeux une très belle gravure exécutée par M. Coindre pour l'ouvrage intitulé : *Besançon et la vallée du Doubs*, publié en 1874. Le taureau d'Avrigney a 0m70 de longueur sur 0m45 de hauteur; vous pouvez voir par la gravure que les deux jambes de derrière et la jambe droite de devant ont été brisées, mais la trace de ces restaurations a disparu depuis. Ainsi que nous l'a dit M. Héron de Villefosse, ce taureau fut d'abord acquis par le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, qui le légua à Chifflet, premier président du parlement de Metz. C'est le feu vicomte Chifflet, dernier représentant d'une famille franc-comtoise qui s'est illustrée dans le domaine de l'érudition, qui l'a cédé à la ville de Besançon pour la somme de 20,000 fr., a dit M. Héron de Villefosse; d'autres disent avec un désintéressement parfait. »

Digitized by Google

Séance du 7 Mai.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 9. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, in-8°.

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, années 1886 et 1887. Saint-Quentin, 1886, 1887 et 1889, in-8°.

Transactions of the american philosophical Society held at Philadelphia, t. XII, nouv. série, part. III. Philadelphie, in-8°.

Fleury (comte de). *Découverte d'un four à tuiles romaines.* Angoulême, 1888, in-8°.

— *Les dépôts de cendres de Nalliers (Vendée).* Paris, 1888, in-8°.

— *Encore les cendres de Nalliers.* Vannes, 1889, in-8°.

— *Les gisants d'Ansac ou la tombe présumée de la veuve de Barbe bleue.* Saint-Maixent, 1889, in-8°.

— *Quelques mots sur le travail de M. Bélisaire Ledain intitulé : De l'origine et de la destination des chatelets en Gaule.* Saint-Maixent, 1889, in-8°.

Holmes (William H.). *Textile fabrics of ancient Peru.* Washington, 1889, in-8°.

Capitan (Louis). *Armes de jet à tranchant transversal concave ou convexe.* In-8°.

Thomas Cyrus. *The circular, square, and octagonal earthworks of Ohio.* Washington, 1889, in-8°.

— *The problem of the Ohio mounds.* Washington, 1889, in-8°.

Digitized by Google

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit, en seconde lecture, le rapport tendant à modifier l'article 21 du règlement intérieur. Après une discussion et un échange d'observations, les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. L. Courajod et A. Héron de Villefosse lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. J. Lacave-Laplagne Barris et L. de Fleury au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Lacave-Laplagne Barris à Montesquiou (Gers) et M. L. de Fleury à Kempo (Russie).

M. Chatel, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Permettez-moi d'appeler l'attention de la Société des Antiquaires de France sur la notice que M. Paul Monnier a consacrée à la mosaïque gallo-romaine de Tourmont, près de Poligny (Jura).

« Cette mosaïque de 20 pieds carrés fut trouvée en 1717 par un fermier d'Estavaye, qui la recouvrit pour continuer à labourer. Vingt-trois ans plus tard, en 1740, l'historien franc-comtois Dunod obtint l'autorisation de faire découvrir la mosaïque enfouie à deux pieds sous terre. Il la décrivit sommairement dans son *Histoire de l'église de Besançon* (t. I, p. 355); en 1754, M. Chevalier la fit dessiner et en publia une description détaillée dans ses *Mémoires historiques sur Poligny* (t. I, p. LXXXII). Le dessin fut envoyé à M. de Caylus, qui le reproduisit dans son *Recueil d'antiquités* (t. IV, pl. 123). Mais, comme des visiteurs détachaient des parcelles de la précieuse mosaïque, mise à nu depuis quatorze ans, le fermier d'Estavaye, en 1754, la fit recouvrir de terre encore une fois pour labourer. En 1809, le préfet du Jura, le baron

Digitized by Google

Destouches, sur les indications de M. Bruand, à qui il avait confié l'organisation du Musée de Lons-le-Saulnier, s'efforça d'obtenir du propriétaire l'autorisation de la déterrer pour la conserver au Musée en formation. Mais la nomination du baron Destouches à la préfecture de Toulouse entrava les négociations commencées. M. Bruand fit alors un inutile appel aux savants, en publiant une dissertation sur ce monument, avec la reproduction de la planche parue dans le *Recueil des antiquités* du comte de Caylus, planche dont M. Paul Monnier a orné la courte et substantielle notice qu'il a offerte à la Société des Antiquaires.

« En 1848, la vente forcée d'une partie des biens des propriétaires d'Estavaye fit espérer l'acquisition du terrain sous lequel se cache la mosaïque, mais la générosité imprudente d'un amateur éclairé, habitant de Poligny, offrant 10,000 fr. pour la cession du territoire des Chambrettes, c'est-à-dire beaucoup plus que ne valait la ferme même, décida les propriétaires à refuser cette offre inattendue et à se dessaisir d'autres propriétés, espérant sans doute tirer meilleur parti de la mosaïque. C'est ainsi que la mosaïque découverte en 1717, exhumée en 1740, recouverte de nouveau en 1754, restera à jamais enfouie, si le nouvel appel de M. Paul Monnier ne trouve pas d'écho auprès de notre Société des Antiquaires, qui ajouterait aux services qu'elle rend sans cesse à l'archéologie en intéressant M. le Directeur des beaux-arts à l'exhumation et à la conservation de ce beau spécimen de l'art gallo-romain dont « le dessin, » au dire du comte de Caylus, « est meilleur que celui des autres pavés que j'ai « rapportés et qui ont été trouvés dans les Gaules. »

« Cette exhumation serait, du reste, féconde en de précieuses découvertes, puisque, lors des fouilles de 1740, on trouvait les vestiges de plusieurs autres mosaïques plus ou moins détériorées et que, non loin de là, notre confrère M. l'abbé Guichard continue ses fructueuses récoltes de médailles romaines dans les fouilles heureuses qu'il fait entre les villages de Pupillin et de Buvilly. Il semble qu'il n'y ait qu'un coup de pioche à donner dans ce coin du « sol juras- « sien » pour en faire sortir quelque joyau qui invite à tou-

Digitized by Google

jours fouiller un terrain non moins riche en ruines romaines que le sol normand de Lillebonne où l'on a trouvé plusieurs belles statues et la splendide mosaïque qui orne maintenant le Musée de Rouen. — En conséquence, je prie la Société de vouloir bien imiter ceux de nos confrères qui font partie du Comité et notamment M. le comte de Lasteyrie, en s'intéressant d'une manière efficace à l'exhumation de la mosaïque jurassienne de Tourmont. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part de M. Rochetin, ancien magistrat, des détails relatifs à une découverte faite à Apt.

Il s'agit d'un petit monument trouvé il y a quelques mois et qui semble être un autel votif au dieu Priape. C'est un cippe sur la droite duquel on distingue grossièrement sculpté, en haut relief, une figure humaine au corps trapu. La tête, très effacée, se distingue d'une manière confuse. Le vêtement est retroussé au-dessus de la ceinture, laissant à découvert les jambes et un énorme phallus. A gauche et au bas du dé, mais dans des proportions bien moindres, le même personnage est représenté dans la même attitude. Il reste quelques lettres visibles d'une inscription gravée en partie sur la plate-bande du couronnement. On distingue encore la terminaison du nom du dédicant, suivi de la formule votive ordinaire :

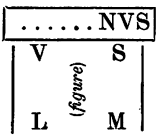

Ce cippe a été recueilli dans un endroit où on a reconnu des traces de constructions antiques et notamment les restes d'une fontaine.

Digitized by Google

Séance du 14 Mai.

Présidence de M. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 4e trimestre de 1889. Fontainebleau, 1889, in-8°.

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, année 1889. La Roche-sur-Yon, 1889, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique, mars-avril 1890. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VIII, 3e et 4e trimestres de 1889. Tours, 1890, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1889, t. XLIII. Auxerre, 1890, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, IXe année, avril-juin 1890. Gap, 1890, in-8°.

— *de la Société polymathique du Morbihan*, années 1888-1889. Vannes, 1889, in-8°.

— *et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XIX et XX, 1re partie. Rennes, 1889, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1889, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, IIIe série, t. VI. Paris, 1890, in-8°.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. IX, année 1890, 1er trim. Avignon, 1890, in-8°.

Revue de la Société des études historiques faisant suite à l'Investigateur, IVe série, t. VII. Paris, 1889, in-8°.

Passiones tres martyrum africanorum SS. Maximae, Donatillae et Secundae S. Typasii veterani et S. Fabii vexilliferi. Bruxelles, 1890, in-8°.

Digitized by Google

Transactions of the american philosophical Society held at Philadelphia, pars III. Philadelphie, in-4°.

Aurès (Auguste). *Détermination et traduction en unités métriques françaises des mesures agraires de longueur et de superficie autrefois en usage chez les Assyriens.* Chalon-sur-Saône, 1890, in-8°.

Collignon (Max). *Marsyas, tête en marbre de la collection Barracco à Rome.* Rome, 1890, in-8°.

Lièvre. *Les temps préhistoriques de l'Ouest.* Paris, 1890, in-8°.

Monnier (Paul). *La mosaïque de Tourmont.* Paris, in-8°.

Vallentin (Roger). *La valeur de l'écu au soleil à Avignon*, 1557-1636. Avignon, 1889, in-8°.

— *Le Parlement général des ouvriers et des monnayers du serment de l'empire, tenu à Avignon en mai* 1531. Paris, 1889, in-8°.

— *Les doubles tournois frappés à Villeneuve-lez-Avignon.* Avignon, 1888, in-8°.

— *Les monnaies frappées à Montélimar pendant le règne de Louis XII*, 1498-1515. Valence, 1890, in-8°.

— *Les pinatelles frappées en Dauphiné en* 1591 *et en* 1592. Valence, 1889, in-8°.

— *Les prénoms en Dauphiné au commencement du XV^e siècle.* Gap, 1889, in-8°.

— *Notes sur les doubles tournois de Frédéric-Henri, prince d'Orange*, 1625-1647. Avignon, 1888, in-8°.

— *Quatre poids avignonais inédits.* Avignon, 1890, in-8°.

— *Un liard inédit de Henri IV, roi de France.* In-8°.

— *Un procès entre le maire et les consuls de Villeneuve-lez-Avignon.* Avignon, 1888, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, présente au nom de la Société des Bollandistes et de son président, le R. P. de Smedt, une brochure intitulée : *Passiones tres martyrum africanorum.*

Cette brochure contient trois récits relatifs à des martyrs africains : 1° les trois saintes de Thuburbo, trois jeunes filles,

Digitized by Google

Maxima, Donatilla et Secunda, exécutées en 304; 2° saint Typasius, *revocatus;* c'est un vétéran rappelé sous les drapeaux après avoir quelque temps mené la vie d'ermite, dans les environs de Tigava, non loin d'Orléansville; il refuse le service pour motif religieux; il est condamné et exécuté; son bouclier, déposé sur son tombeau, est honoré comme une relique; 3° saint Fabius, *vexillifer* dans la garnison de Caesarea (Cherchell); lui aussi refuse le service, et cela un jour de fête où le gouverneur paraît à la tête du *concilium provinciae;* il est décapité et jeté à la mer; son corps est ensuite porté par le courant sur la côte de Cartenna (Tenès); la possession de ses reliques donne lieu à un débat entre les chrétiens de Cartenna et ceux de Caesarea. — Ces trois documents inédits ont un grand intérêt pour l'histoire de l'Église et des institutions romaines en Afrique.

M. Flouest, membre résidant, présente au nom de l'auteur, M. Aurès, ingénieur en chef, associé correspondant national à Nîmes, une étude sur la détermination et traduction en unités métriques françaises des mesures agraires de longueur et de superficie, autrefois en usage chez les Assyriens. C'est une continuation des études méthodiques poursuivies par le savant ingénieur et qui ont jeté une vive lumière sur des points longtemps obscurs.

M. E. Müntz, membre résidant, communique de nouveaux documents sur les architectes d'Avignon au XIVe siècle :

« A diverses reprises[1], j'ai eu l'honneur de communiquer à la Compagnie des notices sur les architectes qui ont attaché leur nom à la construction du Palais des Papes à Avignon ou qui ont travaillé dans la capitale du Comtat-Venaissin au temps de « la Captivité de Babylone. » Je viens aujourd'hui compléter mes précédentes recherches.

« Le plus ancien en date des artistes sur lesquels j'ai réussi à recueillir des informations nouvelles est ce maître Guillaume d'Avignon, qui construisit en 1333 un pont sur l'Elbe.

1. *Bulletin.* 1882, p. 281; 1883, p. 91; 1886, p. 111; 1887, p. 136, 142.

Digitized by Google

Grâce à l'obligeance de MM. Mádl, bibliothécaire de l'École des arts décoratifs de Prague, je suis en mesure de placer sous les yeux de mes confrères un premier document d'une importance exceptionnelle.

« M. Mádl m'informe que M. A. Patera, bibliothécaire du Musée national de Bohême à Prague, a trouvé, il y a quelques années, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 3283, fol. 19b et 20a) une notice sur les fondations de Jean IV de Drazice, évêque de Prague (mort le 5 janvier 1343), notice rédigée encore pendant la vie de ce prince de l'Église, qui fut le plus grand protecteur des arts en Bohême avant l'empereur Charles IV. Cette notice, un peu plus détaillée que le passage de la Chronique de Franciscus Pragensis[1], fournit sur Guillaume d'Avignon les renseignements suivants : « Præterea memoratus dominus Johannes, Pragensis « episcopus, videns cottidie tanta in flumine Albea ibi- « dem in Rudnitz (Rondnice) percicula imminere, cupiens « hiis salubriter providere pontem ibidem fieri disposuit « ultra flumen et quia magistros de ponte faciendo in flu- « mine nusquam nec in regno Boemie nec in adjacentibus « provinciis, licet pluries de hiis requirisset, poterat reperire, « idcirco misit ad Curiam romanam pro quodam magistro « Gnillino, operario pontis Avinionensis, in arte pontium « peritissimo, cum quo alias ipse Dominus episcopus, dum « in Romana stetisset curia, locutus fuerat et qui promiserat « ad suas preces venire in Boemiam pro faciendo ponte, qui- « cunque fuisset per eum requisitus. Qui quidem magister « Gwillinus, visis nunciis et litteris ejusdem domini episcopi, « contradicere non potuit, sed promissum suum volens « explere, assumptis sibi aliis tribus operariis gallicis ad opus « ipsum necessariis cum eisdem nunciis domini episcopi « usque in Pragam [ipse] met quartus venit, qui statim intro- « mittentes se de opere pontis archam primam ad ponendum « in ea pilarem in ipso flumine inchoaverunt, quem eodem « anno domini M CCC XXXIIIo, anno vero ordinacionis « ejusdem domini episcopi xxxiio, in festo beati Bartolomei

1. *Fontes Rerum austriacarum*, t. I, sect. VIII, p. 553.

Digitized by Google

« apostoli cum reliquiis et magna solempnitate ac devocione « in medio fluminis pro fundamento posuerunt et deinceps « idem magistri cum aliis in ipso ponte laboraverunt usque ad « duos pilares et unam testudinem sive walcam perfecissent. « Qua expleta in anno sequenti dictus magister Gwillinus « cum suis sociis bene expediti per dominum episcopum ad « suam patriam redierunt. Dominus vero episcopus piissimus « per alios parios gentis nostræ, qui ab illis informacionem « plenam receperunt, de opere multum sumptuoso ipsum « pontem et chorum sanctæ Mariæ ibidem in Rudnicz cur- « rente anno domini M° CCC XXXVIII°, VI° nonas octobris, « sumptibus suis laudabiliter et complevit, etc. »

« Nous apprenons par ce récit que maître Guillaume avait été « operarius » du pont d'Avignon et que l'évêque Jean avait fait sa connaissance lors de son séjour à la cour pontificale. Sollicité de se rendre à Prague, Guillaume emmena trois autres « operarii. » Ils commencèrent par jeter les fondations au milieu du fleuve, puis construisirent deux piliers et une voûte. Après avoir enseigné les principes de leur art à leurs confrères tchèques, ils retournèrent à Avignon.

« J'ajouterai que le pont de Raudnitz fut détruit pendant la guerre de Trente ans par le général Banera, mais qu'en 1845 encore, il en subsistait des vestiges assez considérables. Aujourd'hui on n'en aperçoit plus de traces que lorsque les eaux sont très basses.

« D'après les calculs de M. Grueber, le pont aurait mesuré environ 550 pieds et se serait composé de sept piliers isolés et de huit arches. Les arches avaient la forme de demi-cercles (ainsi en plein cintre et non en ogive)[1]; elles mesuraient de 48 à 50 pieds; la largeur des piliers était d'environ 20 pieds.

« Le fragment de voûte adhérent à celui des piliers qui était le plus rapproché du rivage montrait que les arcs se composaient de grès en forme de coins, taillés d'après un modèle déterminé, et que toutes ces pierres avaient une hauteur uniforme de deux pieds. Des éperons (« Schutzpfeiler »)

1. *Die Kunst des Mittelalters in Bœhmen;* Vienne, 1871-1879, t. III, p. 22.

Digitized by Google

triangulaires — entièrement en pierres de taille — protégeaient les piliers. Quant à ceux-ci, ils n'avaient qu'un revêtement en grand appareil, le noyau même étant formé de béton à la façon romaine. Ce béton a mieux résisté que l'appareil, et confirme l'opinion que le vieux système de construction romaine se maintint dans la France méridionale jusque vers la fin du moyen âge. La largeur du passage pouvait être de 12 à 15 pieds.

« M. Grueber s'élève contre l'assertion de Franciscus Pragensis, d'après lequel une année aurait suffi à maître Guillaume pour construire une seule arche et pour initier les ouvriers indigènes au secret de la construction des ponts. Il estime qu'à cette époque il fallait au moins cinq ans pour construire le pilier se rattachant au rivage, le pilier isolé et l'arc qui les reliait.

« D'après M. Mádl, dont je m'empresse, on le conçoit aisément, de m'approprier le témoignage, le pont jeté sur l'Elbe n'aurait pas été la seule construction entreprise pendant le séjour de maître Guillaume. Étant admise la véracité du passage qui vient d'être cité, on serait en droit de lui attribuer encore le chœur de l'église conventuelle de Notre-Dame de Raudnitz, car le couvent et le pont furent construits en même temps (la première pierre du couvent fut posée le 25 mai 1333 et celle du pont le 24 août de la même année). En 1338, les deux constructions étaient terminées, l'une et l'autre au mois d'août. Suivant le récit d'un contemporain, l'église et le couvent de Notre-Dame de Raudnitz étaient des édifices riches et somptueux.

« Malheureusement dans le cours des siècles, les peintures, les sculptures et toute la décoration que l'on décrit sous des couleurs si brillantes disparurent ou furent détruites. Il ne reste que peu de traces de la construction primitive. L'église a été presque entièrement restaurée au XVIII^e siècle et, circonstance étrange, quoique en plein style rococo, la restauration se fit en style ogival. Mais on peut se figurer dans quel esprit le brave architecte du XVIII^e siècle (son nom n'est pas connu) interpréta les formes si pures et si fermes du XIV^e siècle! Malgré tout, on peut aujourd'hui encore étudier

Digitized by Google

le plan primitif de cette église, à trois nefs, et on y constate, au premier aspect, une particularité des plus frappantes, un chœur très étendu, car sa longueur est presque celle de la nef, fait excessivement rare dans l'architecture allemande de l'époque. Et comme il existe dans la même province un certain nombre d'églises (Kralové, Ilradec, Novy, Bydzor, Chrudun, Nymburk, etc.), fondées au temps du roi Jean de Luxembourg avec des absides allongées de la même forme que celle de Raudnitz, nous sommes en droit de nous demander s'il n'est point permis d'y reconnaître l'influence des enseignements de maître Guillaume d'Avignon.

« Assurément cet artiste, pendant son court séjour de quelques mois, n'aura pas pu former ou, pour ainsi dire, créer des architectes, artisans et tailleurs de pierres, capables de construire des ponts tels que celui sur l'Elbe, ni élever des églises de l'importance de celle de Notre-Dame de Raudnitz. Il a dû trouver des artistes déjà très avancés dans leur spécialité. Mais il a fort bien pu les influencer et leur faire réaliser des progrès.

« D'ailleurs, maître Guillaume ne fut ni le premier ni le dernier architecte français qui augmenta les richesses d'art de la Bohême : maître Jean de Brabant exécuta le tombeau du roi Wenceslas II à Sbraslow (Aula Regia) et Mathieu d'Arras traça le plan de la cathédrale de Prague. Le premier de ces deux ouvrages fut détruit pendant les troubles des guerres hussites, mais le second existe toujours et mériterait d'être soumis à une comparaison approfondie avec les cathédrales françaises. »

« Le second en date de nos documents permet de faire remonter au début de l'année 1335 la nomination de Pierre Poisson de Mirepoix en qualité d'architecte du Palais des papes[1]. Le 5 mai de l'année en question, cet artiste figure dans cette pièce comptable qu'il y a intérêt à reproduire ici :

« 1335, 5 mai. Die quinta mensis maii magister Petrus

1. Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1882, p. 281. — *La Semaine des Constructeurs*, 1887, p. 481. — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1888.

Digitized by Google

« Peyssonis de Mirapice, deputatus ad faciendum opera edi-
« ficiorum domus palacii papalis Avinione et specialiter pro
« opere capelle et turris de novo construendis in palacio pre-
« dicto per dominum nostrum papam, computavit et dixit se
« expendisse a die III mensis aprilis usque ad diem primam
« maii proxime preteritam pro salario magistrorum mano-
« brarum, calce, arena, palis, banastonibus, piquis, pro
« loquerio cadrigarum et aliis minutis expensis factis pro
« aliquibus reparacionibus, solvi eidem LIIII^or libras, III^or sol.,
« IX d. cur. in LIIII^or lb., III s., V d. grossis cur. et V d. cur.
« Item pro III^m capronibus emptis a Jacobo Manacha de
« Sancto Andrea precio miliari XVIII flor. auri, quos emit
« magister Petrus Payssonis in mense aprilis solvi LIII flor.
« auri. » (Intr. et exit. Cam., n° 146, fol. CII v°.)

« Le frère de Pierre Poisson, Jean Poisson, a également le droit de figurer dans cette revue des architectes d'Avignon. En 1335, Benoît XII chargea « Johannes Piscis, » recteur de l'église « de Esculenchis » dans le diocèse de Narbonne, de se rendre à Rome pour surveiller la restauration de la basilique du Vatican. Or, ce personnage, comme je l'ai montré ailleurs[1], était le frère de Pierre Poisson; tout semble prouver qu'il avait également des connaissances en matière d'architecture, puisque le pape lui confiait une mission aussi délicate que la restauration de la basilique de Saint-Pierre. Dans une longue série de brefs, le pape l'appelle « doctus et « expertus in talibus. » Le bref du 18 octobre 1338 constate qu'il avait apporté dans sa direction « sedulam curam, » qu'il avait fait exécuter « magnam partem reparationis et restau-
« rationis hujus operis, » et qu'il avait réuni une quantité considérable de bois de construction.

« Jean Poisson était dans les ordres, comme différents architectes de la cour d'Avignon, par exemple Bernard de Manse, Henri Clusel, etc., Jean « Bisaci. » Les brefs le désignent tour à tour comme « rector d'Esculenchis, » comme « rector ecclesiæ de Permhaco, Narbonensis diœcesis, » puis, à partir de 1336, comme « canonicus Narbonensis. »

1. *Essai sur l'Histoire des Arts dans la ville d'Avignon*, p. 23.

Digitized by Google

« Jean Poisson fut presque immédiatement pourvu de la charge d' « altararius » de la basilique de Saint-Pierre, aux appointements d'un florin et demi par jour (environ 75 francs de notre monnaie). Une série de brefs publiés par Cenci et Martinetti[1] se rapporte à sa gestion; les uns lui accordent des subsides plus ou moins considérables; les autres sollicitent des potentats de l'Italie méridionale, notamment du roi et de la reine de Sicile, l'affranchissement de tous droits sur les bois de construction qu'il achètera dans leurs domaines.

« Benedictus episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio « magistro Joanni Piscis, rectori ecclesiæ de Esculenchis, « Narbonen. diœcesis; salutem et apostolicam benedictionem. « — Licet de cunctis orbis ecclesiis curæ nostræ divina dis- « positione commissis, ut præservari valeant a noxiis, curam « habere vigilem debeamus; ad basilicam tamen principis « Apostolorum de Urbe, in qua sanctum Corpus ipsius cele- « bri memoria requiescit eo præcordialius mentis oculis « contemplamur, quo ipsam ampliori dilectionis prærogativa « prosequendam, et potioribus honoribus conspicimus esse « dignam. Sane ad nostri Apostolatus pervenit auditum, « quod quamvis felicis recordationis Joannes papa XXII, « prædecessor noster, ad ipsam basilicam gerens, dum vive- « ret, specialis devotionis affectum, et volens circa structu- « ram ipsius, ne ob reparationis et reformationis defectum « subjiceretur periculis, providere, nonnullas de Camera sua « pecunias illuc miserit, quas, necnon et eas quæ de proven- « tibus majoris Altaris ejusdem basilicæ ad apostolicam spec- « tantes Cameram provenerant et provenirent etiam in opere « reformationis prædictæ basilicæ ac Palatiorum Apostolico- « rum Urbis præfatæ mandaverit et voluerit expendi et fide- « liter dispensari; nondum tamen mandato et voluntati præ- « decessoris ejusdem extitit in hac parte, sicut accepimus, « satisfactum propter quod eisdem basilicæ et palatiis circa « structuram et ædificia ipsorum dicitur periculum in ali- « quibus eorum partibus imminere[2]..... »

1. *Bullarium Basilicæ Vaticanæ*, t. I, p. 287, 313.
2. *Bullarium Vaticanum*, t. I, p. 287.

Digitized by Google

« Jean Poisson amena avec lui son neveu, « Petrus Joannis « de Cornesano, clericus Carcassonensis » (p. 312).

« L'architecte en chef de Saint-Pierre ne jouit pas longtemps de sa fortune : il mourut dès l'année 1338. A ce moment il avait reçu 12,466 florins d'or 20 sous 1 denier 1 obole, et dépensé 692 florins 41 sous 5 deniers 1 obole pour l'office de l' « altarariatus, » 7,341 florins 41 sous 7 deniers et 1 obole pour les pierres, le ciment, le bois, la main-d'œuvre, 428 florins 10 sous 8 deniers pour la réparation de la basilique du Latran; son successeur, de son côté, avait dépensé après sa mort 255 florins pour les mêmes travaux. Le total des dépenses s'était élevé à 10,218 florins 5 sous 9 deniers[1].

« Après la mort de Jean Poisson, Pierre Poisson se montra assez soucieux, en sa qualité d'héritier et d'exécuteur testamentaire (« heres et executor testamenti »), de se mettre à couvert des responsabilités qu'il aurait pu encourir au sujet de la gestion de son frère. Il demanda donc et obtint un bref qui le déchargeait de toute revendication (4 des calendes de mai 1339).

« A Jean Poisson, qui avait poussé très activement les travaux, succédèrent deux autres Français, « Petrus, » chanoine d'Arras, et Thomas Guiraudus d'Avignon. « Thomas « Guiraudi, laycus, Avinionensis diocesis, » fut investi, par bref du 18 octobre 1338, des fonctions de directeur des travaux. Le bref constate qu'il était « fide dignorum testimonio « vir fidelis ac peritus, et expertus in talibus. »

« Quant à « magister Petrus Laurentii, canonicus Atreba« tensis, » qui succéda à Jean Poisson, il ne reçut plus qu'un florin par jour pour lui et ses familiers. Il fut nommé « pro « gerendo altarariatus officio, necnon dirigendo et promo« vendo reparationis et restaurationis ejusdem basilicæ opere « inchoato, aliisque certis nostris et Ecclesiæ Romanæ nego« tiis. »

« On sait que « magister Paulus de Senis » acheva en 1341 la réparation de la toiture.

1. D'après Dionisio, Benoît XII consacra en tout 80,000 florins d'or à la restauration de la basilique de Saint-Pierre de Rome (*Sacrarum Basilicæ Vaticanæ Monumenta*).

Digitized by Google

« Avec Jean de Loubières (et non de Louviers, comme je l'ai imprimé par erreur dans un de mes précédents travaux[1]), nous abordons l'histoire des travaux entrepris au Palais des papes par Clément VI. Un document en date du 18 juin 1348 nous apprend que maître « Johannes de Luperia, serviens « armorum domini nostri[2] ac magister operum palacii apos- « tolici, » se préparant à se rendre « ad partes Franciæ, » chargea « Guillelmus Richoniæ, præparator seu director ejus- « dem operis, » et « Herricus Godefredi alias dictus de Lupe- « ria, » cousin germain dudit maître Jean, de « regere et « gubernare » les travaux pendant son absence. Il les autorise notamment à toucher de la Chambre apostolique les sommes affectées aux travaux, à savoir 70 florins pour une semaine comprenant six jours ouvrables, 60 florins pour une semaine comprenant cinq jours, 50 florins pour une semaine comprenant quatre jours.

« Ce document met hors de doute l'importance du rôle joué par Jean de Loubières :

« 1348, 18 juin. Anno domini M° CCC° XLVIII. Indictione « prima, die XVIII mensis junii, pontificatus sanctissimi patris « et domini nostri, domini Clementis divina providentia « pape VI anno septimo. Cum magister Johannes de Lupe- « ria, serviens armorum dicti domini nostri ac magister ope- « rum palacii apostolici velit seu properet ad partes Francie « se transferre, idem magister Johannes fecit pactum cum « Guillelmo Richonie preparatore seu directore ejusdem ope- « ris et Herrico Godefredi, alias dicto de Luperia, consobrino « germano dicti magistri Johannis, quod ipsi duo debeant « regere et gubernare dictum opus nomine ejusdem magistri « quousque ad redditum seu quousque idem magister Johan-

1. Le nom de Loubière est assez commun dans les environs d'Avignon, soit comme nom de lieu, soit comme nom de famille. M. Germer-Durand mentionne : 1° la Loubière, hameau de la commune d'Alais ; 2° la Loubière, hameau de la commune de Concoules ; 3° Lubières, île du Rhône, commune de Beaucaire (*Dictionnaire topographique du Gard*). Un érudit d'Avignon, le regretté M. Canron, m'a signalé, d'autre part, la terre de Lubières, dans la Camargue ; Lubières, localité aujourd'hui disparue, près de Tarascon, etc.

2. On sait que jusqu'en pleine Renaissance le collège des sergents d'armes ou massiers pontificaux compta dans son sein une série d'artistes.

Digitized by Google

« nes apud Avinionem redeat, bene et debite, prout est « magistrorum, et debet fieri. Et dedit eis et cuilibet eorum « potestatem dictum opus gubernandi et regendi usque ad « dictum redditum et possint conducere operarios necessa- « rios ad dictum opus faciendum, et eis salarium promitten- « dum et solvendum et quitancias ab eis et quolibet eorum « petendum et recipiendum, et generaliter ad omnia et sin- « gula faciendum que in dicto opere fuerint necessaria seu « quomodolibet oportuna, dans nichilominus et concedens « eisdem potestatem et eorum cuilibet recipiendi a Camera « apostolica nomine sui pecunias necessarias pro dictis ope- « ribus faciendis, videlicet de septimana integra si sint dies « operabiles [sex] LXX florenos, de V diebus, LX florenos, et « de IIII^or diebus L florenos, et sic ascendendo et descendendo « per dies pro rata.

« Et ipsi magistri promiserunt dicto magistro regere et « gubernare bene et sufficienter, ut dictum est, dictum opus « et etiam propterea summiserunt se, promiserunt et volue- « runt compelli ad attendum predictum et si per defectum « ipsorum aliquid omittebatur seu dampnificabatur in dicto « opere vel non continuabatur ut decet, promiserunt dampna « ressarsire, et renunciaverunt et promiserunt, etc. Et pro- « miserunt dicto magistro Johanni quod reddent de pecunia « quam recipient a dicta Camera nomine ipsius magistri « J(ohannis) bonum computum et legale, etc. Acta sunt hec « Avinione, die XVIII mensis junii, etc., in Camera thesau- « rarii, presentibus dominis B. de Cosvaco thesaurario, M. « episcopo Barchinonensi[1] et G. de Malefico clerico Camere « domini pape testibus. » (*Soluciones servitiorum communium*, an. 1348-1352, t. 328, fol. 22 v°.)

« En 1355, « magister Johannes de Luperiis » est qualifié de « magister operum palacii domini nostri papæ; » en 1356, de « magister ædificii turris novæ vestarii palacii domini « nostri papæ. »

« Des recherches récentes me permettent de revendiquer

1. Michael de Riçoma, évêque de Barcelone de 1346 à 1361 (Graus, *Series Episcoporum*, p. 14).

Digitized by Google

en faveur des architectes du Palais des Papes les plans des constructions entreprises à Montpellier par Urbain V, entre 1364 et 1370 : c'est-à-dire le collège de Saint-Benoît, qui abrite aujourd'hui l'École de médecine, la cathédrale, enfin le collège de Mende[1]. A diverses reprises, Bertrand de Manse, l'un des architectes, effectua des payements pour ces travaux, qu'il semble avoir dirigés de loin. Un de ses confrères, Henri Clusel, visita de son côté Montpellier pour se rendre compte de la marche de la construction. Il n'est pas jusqu'à l'architecte en chef du Palais des papes, Bertrand Nogayrol, qui ne surveillât à Avignon, soit l'exécution des stalles, soit celle des peintures destinées au couvent de Saint-Benoît.

« Je terminerai par une note sur le mystérieux Pierre Obrier, que l'on a considéré pendant longtemps comme l'unique architecte du Palais des Papes, alors qu'il doit partager cet honneur avec huit à dix artistes. Il résulte d'un recensement fait à Avignon en 1376 que ce personnage était désigné indifféremment sous le nom de « Petrus Obrerius » ou « Petrus operarius. » Sa veuve (« Agnes de Belloforti, « Bisuntinensis diocesis, relicta magistri Obrerii, archilatomi « et directoris quondam operis palatii domini nostri papæ[2] ») vivait en 1376 encore à Avignon; le recensement l'appelle « Agnès de Bellifort, uxor condam magistri Petri operarii, « cortisiana. »

« On voit par ces quelques extraits quelle place considérable les architectes et ingénieurs d'Avignon et des environs, héritiers de saint Bénezet, tenaient dans l'art du XIVe siècle; non seulement ils dotèrent Avignon des monuments qui font aujourd'hui encore sa gloire, non seulement ils construisirent les principaux édifices de Montpellier, ils furent appelés jusqu'en Italie et jusqu'en Bohême pour diriger d'importantes constructions, pour y propager ce style dont l'invention n'est pas une des moindres gloires artistiques de notre pays. »

1. *Les Constructions du pape Urbain V à Montpellier*. Paris, Leroux, 1890.
2. Duhamel, *Les Architectes du Palais des Papes*, p. 12.

Digitized by Google

M. Collignon, membre résidant, entretient la Société d'un vase appartenant au Musée d'Athènes : il en communique les dessins qu'il a exécutés d'après l'original. Ce vase avait mauvaise réputation malgré le témoignage favorable de M. Albert Dumont. En dépit des doutes émis sur son authenticité, M. Collignon le place dans la série des vases primitifs et l'attribue à une époque de transition. Les sujets représentés sont les suivants : en premier lieu, deux êtres à tête humaine, pourvus d'ailes, héraldiquement placés de chaque côté d'un faisceau de fleurs. Ce sujet est traité d'une façon barbare, mais on peut être frappé de l'analogie de scènes procédant de l'art oriental; ces êtres mixtes à tête humaine et à corps d'animal sont fréquents dans l'art oriental; il serait même facile de citer des dispositions semblables à celles du vase d'Athènes. — En second lieu vient une scène de chasse représentant un chien attaquant deux sangliers; cette scène rentre dans le goût des représentations analogues en honneur chez les potiers du VII^e^ siècle. Il n'est donc pas, tout d'abord, nécessaire de dire que ces dessins ont été inventés par un faussaire. Si, d'un autre côté, on a remarqué que la couleur n'est pas absolument identique à celle des vases grecs de la même époque, on peut répondre qu'un coup de feu a dû en foncer la teinte générale.

Quelle serait la place à donner à ce vase dans l'ordre chronologique? Les vases les plus anciens sont ceux dont l'ornementation est empruntée au style géométrique pur; à ceux-là succèdent les vases à représentations d'animaux et particulièrement d'oiseaux aquatiques; enfin les plus récents offrent des scènes de la vie réelle avec des personnages. Le vase d'Athènes ne rentre dans aucune de ces catégories. Mais il est une autre série de vases, où l'on peut trouver comme un souffle oriental, et, si on examine de près le nôtre, on constatera que l'influence orientale a déjà pénétré son dessin, particulièrement dans la manière de traiter la tête des sangliers : on sent déjà un effort pour se soustraire au tracé d'une figure de convention. Ce vase est donc authentique : on ne voit pas pourquoi un faussaire eût inventé cette sorte de dessin, surtout à un moment où les vases de l'époque de

Digitized by Google

transition n'avaient pas encore été publiés dans un travail d'ensemble. Et si l'on cherche à en fixer la date, il faut se reporter au moment où les influences orientales apparaissent aussi bien à Athènes qu'à Chalcis, centre de l'industrie du bronze et de la céramique, c'est-à-dire vers le milieu du VII^e siècle.

La communication de M. Collignon est destinée aux *Mémoires* et sera renvoyée à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, a déjà entretenu la Société des influences divergentes qui se rencontrent dans les ateliers des divers arts à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle : influences du Nord sur le Midi et réciproquement. Il rappelle notamment ce qu'il a dit de l'italianisme de Jacquemart de Hesdin.

Le point de départ de ses recherches a été le beau travail de M. L. Delisle sur le livre d'Heures du duc de Berry, où l'on voit des mains si différentes au point de vue de l'art et un mélange d'influences très variées. M. Müntz a fait la part de ces différents artistes : sur l'une des vignettes il a même signalé un plan de Rome.

Dans un récent voyage en Flandre, M. Courajod a relevé de nouvelles preuves de ces influences exotiques : ainsi, à Anvers, dans la cathédrale, on voit un tableau d'autel conservé là vraisemblablement depuis le XIV^e siècle ou depuis le commencement du XV^e, et dont l'auteur est un Italien, car tout y paraît vénitien ou originaire du nord de l'Italie, la peinture et le cadre lui-même. — Mais il a trouvé de plus une nouvelle preuve de la coexistence, dans les ateliers, d'escouades d'artistes de nationalités différentes, ainsi que le montrait déjà le manuscrit du duc de Berry.

Au Musée Plantin, à Anvers, existe un manuscrit datant de 1402 : c'est une bible historiée, dans les pages de laquelle on reconnaît facilement tout à la fois l'école de Prague, ou, si l'on veut, l'école allemande, l'école franco-flamande et l'école italienne. Tout est entremêlé dans ce manuscrit qui contient un très grand nombre de miniatures. M. Courajod en a fait faire des photographies qui permettent de voir ces

Digitized by Google

différences d'écoles et de constater l'existence de ce caractère spécial qu'il a appelé l'internationalisme de l'art européen au commencement du xv^e^ siècle.

Au folio 343, on lit : « Explicit prephatio Sancti Jeronimi venerabilis presbyteri in librum Thobie, anno domini millesimo quadringentesimo secundo currente; comparatus est et ordinatus liber biblie hujus per dominum Conradum magistrum monete. » On lit également au dernier folio 442 du tome II : « Explicit secundus liber Esdre sacerdotis. In anno Domini millesimo quadringentesimo secundo currente in katedra Sancti Petri Apostoli. Comparatus per dominum Conradum magistrum monete. » Le *Catalogue du Musée Plantin-Moretus* (1887), p. 40, par M. Rooses, nous apprend que ce Conrad de Vechta était maître de la monnaie de Kuttenberg, en Bohême, en 1401 et 1402. On sent, en effet, dans nombre de ces miniatures le style allemand, qui se distingue, non seulement par le dessin, mais aussi par une gamme de couleurs spéciale à cette école.

A la fin du xiv^e^ et au commencement du xv^e^ siècle, on peut dire que l'art européen marche du même pas partout, mais c'est l'école franco-flamande qui mène la bande internationale. Voici, en effet, un manuscrit qui a été fait à Prague : on y retrouve d'un côté cette école de l'Est, où l'on voit ces plis dégingandés des vêtements analogues à ceux de la Vierge du trumeau de la chartreuse de Dijon et à côté le produit d'un travail sorti de mains absolument italiennes ou inspirées par l'Italie. Dans cette dernière série, la gouache a alourdi les traits du dessin : on peut le constater, car le manuscrit n'a pas été terminé et une partie n'a été qu'esquissée. On y retrouve alors des dessins charmants de grâce et de finesse, qui permettent de juger ce qu'étaient les dessins gothiques. La portion italienne est presque partout gouachée; on n'y trouve que peu de paysages, encore sont-ils de convention. Une remarque à faire, c'est que dans les dessins inachevés les fonds sont terminés.

M. Durrieu, membre résidant, croit que certaines des vignettes du manuscrit dont vient de parler M. Courajod se rapprochent plus de la donnée française que de la donnée

Digitized by Google

italienne. Il y eut en France une influence italienne beaucoup plus ancienne et dont on peut trouver la trace dès 1328; aussi est-il difficile de reconnaître ce qui a été exécuté en France et ce qui est d'une facture purement italienne. Au commencement du xv^e^ siècle existe un art international où viennent se combiner des influences diverses, mais dont l'exécution doit être attribuée à Paris.

M. Mowat, membre résidant, résume les lettres de MM. Fornier et Decombe relatives à la découverte de textes épigraphiques. Tout dernièrement, en démolissant à Rennes, rue Rallier, des restes de vieux murs, faisant partie des anciennes fortifications de la ville, on fit la découverte d'un nombre considérable de bornes milliaires, employées comme matériaux de construction. Successivement douze de ces monuments ont été mis au jour : ils sont aujourd'hui au Musée de la ville. Faute d'estampages, M. Mowat n'ose pas encore se prononcer sur certaines anomalies présentées par les inscriptions. Sur les fragments d'une de ces bornes, on lit le nom de Septime-Sévère et de son fils, c'est-à-dire Caracalla. Deux autres offrent le nom de l'empereur Maximin et l'une d'elles se termine par les lettres A · C · R · L, qui indiquaient la distance à partir de la cité : malheureusement les chiffres des lieues sont effacés.

Plusieurs autres bornes datent de l'empereur Victorin; l'une d'elles indique la distance : C · R · L IIII. Enfin on lit le nom de Tétricus sur un et peut-être deux de ces monuments.

Cette réunion, sur un seul point, d'une quantité aussi considérable de bornes milliaires est un fait curieux, qu'il est difficile d'expliquer pour le moment. M. Mowat montre la photographie d'une borne milliaire, qui servait de support au bénitier de l'église de Saint-Gondran, à dix kilomètres de Rennes; elle est aujourd'hui au Musée de la ville. Cette borne portait également le nom de Tétricus.

Digitized by Google

Séance du 21 Mai.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1889. Paris, 1889, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXVI, IV^a série. Roma, 1890, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XI^e année, n° 10. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVII, 2^e livr. Périgueux, 1890, in-8°.

Inventaire des archives du Chapitre de Sainte-Croix de Parthenay, dressé à la fin du XVIII^e siècle. Saint-Maixent, 1889, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, IX^e année, n^os 3 et 4. Trèves, 1890, in-8°.

Revue savoisienne, XXXI^e année. Annecy, 1890, in-8°.

The Journal of the proceedings of the royal Society of Antiquaries of Ireland, XLII^e année. Dublin, 1890, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Nouveau manuel de numismatique du moyen âge et moderne*, 2 volumes avec atlas. Paris, 1890, in-18.

Charmasse (Anatole de). *L'institution charitable de l'aumône de Saint-Léger à Autun*. Autun, 1890, in-8°.

Duhamel (L.). *Les origines de l'imprimerie à Avignon*. Avignon, 1890, in-8°.

Evans (John). *Address to the Society of Antiquaries of London delivered at their anniversary meeting*, 23 avril 1890. Londres, 1890, in-8°.

Ledain (Bélisaire). *Histoire sommaire de la ville de Poitiers*. Fontenay, 1889, in-8°.

Rahn (J.-Rudolf). *Die schweizerischen Glasgemälde in der Vincent'schen Sammlung in Constanz*. Leipzig, 1890, in-8°.

Correspondance.

MM. le comte Louis de Fleury et Lacave-Laplagne-Barris

Digitized by Google

écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Blanchet, associé correspondant national, la nouvelle édition du *Manuel de numismatique du moyen âge et moderne*. Il rappelle que, lui-même, il y a près de quarante ans, a publié la première édition. Pendant cet intervalle les nombreuses découvertes, les innombrables publications faites dans tous les pays ont singulièrement fait progresser la science. M. de Barthélemy est le premier à constater que son livre était arriéré et incomplet. Aussi, lorsque récemment l'éditeur, M. Roret, voulut faire une nouvelle édition, M. de Barthélemy n'hésita pas à lui désigner M. Blanchet pour accomplir cette œuvre. Celui-ci, malgré le peu de temps dont il pouvait disposer, a complètement remanié le *Manuel* primitif; au lieu d'un volume, il lui a consacré deux volumes, il a amélioré l'atlas, en un mot, il a fait un ouvrage facile à consulter, au courant de la science et qui peut être d'une grande utilité aux numismatistes.

M. le Président offre deux ouvrages de M. Bélisaire Ledain.

M. le baron de Baye, membre résidant, offre, de la part de M. le baron de Tisenhausen, les deux derniers fascicules des publications de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg.

M. Pol Nicard, membre résidant, désire savoir si les archives du Musée du Louvre fournissent quelques lumières propres à établir à quelle époque ont disparu les portraits des personnes illustres de la maison d'Autriche depuis Philippe I[er], père de Charles-Quint, jusqu'à Philippe IV, roi d'Espagne, contemporain de Velasquez, le seul dont ce peintre ait fait le portrait d'après nature. Ces portraits se voyaient encore au Louvre en 1792, où ils décoraient un petit *attique du salon des bains* de l'appartement de la reine

Digitized by Google

Marie de Médicis, qu'on distinguait en neuf et en vieux. Attribués à Velasquez, ces portraits ne se trouveraient-ils pas décrits dans un inventaire manuscrit des œuvres d'art que recélait encore le Louvre, dans les premières années de la Révolution française? Ont-ils été brûlés comme des monuments féodaux avec tant d'autres? M. Nicard s'est trouvé naturellement conduit à rechercher pourquoi M. de Clarac, dans son *Histoire chronologique du Louvre*, avait signalé parmi les artistes français et étrangers employés à la décoration du Louvre, sous le règne de Louis XIV, le peintre espagnol Velasquez, né en 1599 et mort le 6 août 1660, l'année même du mariage de ce monarque. Les moindres détails de la vie de cet illustre peintre ont été racontés, presque jour par jour, par Pacheco en 1649, par Palomino en 1724 et enfin par Cean Bermudez en 1800. Les biographes de Velasquez, postérieurs à ceux que nous venons de citer, sont moins exacts, et, parmi eux, M. Charles Blanc a encouru les mêmes reproches. On peut affirmer que jamais Velasquez n'est venu en France et encore moins à Paris, car les biographes espagnols ont relaté soigneusement et in extenso les voyages qu'il avait exécutés successivement en Italie pendant les années 1629 et 1648. Et ils n'ont eu garde d'oublier que la charge d'aposentador major l'obligea à accompagner le roi Philippe IV sur les bords de la Bidassoa où il fut chargé de décorer avec magnificence le pavillon d'été de l'île des Faisans. C'est dans ce pavillon que furent célébrées les accordailles de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Le mariage eut lieu le 4 juin 1660, et Velasquez était de retour à Madrid à la fin du même mois, en même temps que Philippe IV. Mais ils n'ont pas dit que Velasquez fût venu en France.

On peut, en conséquence, affirmer que cet artiste, non seulement n'a pas pris part à la décoration du Louvre, mais que c'est à tort qu'on a pu lui attribuer les portraits placés dans les bains de la reine, dont l'existence au Louvre se trouve cependant attestée par la plupart des écrivains français, auteurs des descriptions de Paris que nous possédons, tels que Saugrain (1717), Piganiol (1765), d'Argenville,

Digitized by Google

Dulaure (1786) et enfin l'Almanach parisien de l'année 1793. C'est sans doute le souvenir de l'existence de ces portraits qui a conduit M. de Clarac à écrire les lignes dans lesquelles il a glissé le nom de Velasquez au milieu des artistes français et étrangers dont les habiles pinceaux ont contribué à la décoration du Louvre.

M. Durrieu, membre résidant, fait remarquer que les seuls inventaires conservés au Louvre ne mentionnent pas les toiles de Velasquez sur le sort desquelles M. Nicard demande des renseignements.

M. Müntz, membre résidant, signale les publications récentes de Justi et de Paul Lefort sur Velasquez.

M. Babelon, membre résidant, communique une monnaie d'argent d'Histiaea (Eubée) représentant la nymphe Histiaea, accompagnée de son nom, assise sur une proue de navire. Il fait ensuite une communication ayant pour but d'expliquer le type d'Apollon assis sur l'omphalos, type qui paraît sur les monnaies des rois de Syrie.

M. Flouest, membre résidant, fait part à la Société du résultat des fouilles nouvelles faites par la Societé archéologique du Châtillonnais (Côte-d'Or) sur l'emplacement de l'ancien vicus gallo-romain de Vertilium. Il présente en même temps des dessins à l'aquarelle reproduisant, grandeur de nature, les antiquités les plus intéressantes rencontrées au cours de cette exploration.

Les substructions dont la direction a pu être reconnue étaient celles d'habitations privées. Elles confirment l'identité de physionomie générale du vicus Châtillonnais et de celui que Grignon a fait connaître au Châtelet (Haute-Marne) dans la seconde moitié du siècle dernier.

Les surveillants de la fouille ont fait, dans les décombres ramenés au jour, la récolte de monnaies, d'enduits colorés de murailles, d'instruments en fer, de débris de poteries diverses, qui est, pour ainsi dire, de règle partout où une population de quelque importance a séjourné à l'époque

Digitized by Google

romaine. On y remarque plus particulièrement les antiquités suivantes :

Un beau denier en argent de Q. Sicinius ;

Une figure du croissant lunaire, obtenue de deux vigoureuses défenses de sanglier opposées par leur base dans une douille en bronze et destinée à compléter, à titre d'amulette, l'effet décoratif d'un torques à pendeloque [1] ;

Une fiole en verre, de forme carrée, portant sous sa base, aux quatre angles, les lettres : FIRM, marque bien connue du verrier *Firmus* dont les produits paraissent avoir été fort estimés et exportés au loin [2] ;

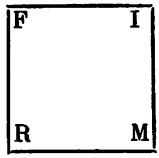

Une estampille sur poterie rouge, dite samienne, du potier *Cantomallus* (CANTOMALLI), qui paraît nouvelle au moins pour la région ; la lettre O porte un point central [3] ;

Un culot d'amphore extrait d'un puits desséché et contenant un résidu solidifié qui a paru constitué de marc de raisin et de pulpe de pomme ;

Un simulacre en plomb d'une demi-volaille plumée et *troussée* pour la broche, se présentant par sa face antérieure. Long de 0m15, ce singulier objet a probablement servi à la confection de moules en pâte légère, pour la présentation de ces mets composés de substances diverses, hachées ensemble, qu'on appelait *tomaculum* ou *farcimen* [4].

1. Le Musée de Saint-Germain possède une pièce semblable bien conservée ; elle a été recueillie dans les fouilles de la forêt de Compiègne.

2. V. Froehner, *Nomenclature des verriers grecs et romains*. Paris, 1879, p. 35.

3. H. Schuermans (*Sigles figulins*, Bruxelles, 1867) mentionne (n° 1046) la marque CANTOM(·····)M, comme trouvée à Augst.

4. Voy. Dictionnaire de Rich et *Satyricon* de Pétrone, p. 31.

Digitized by Google

Trois autres antiques méritent une mention moins sommaire.

C'est d'abord un de ces supports en terre cuite servant à maintenir, en station verticale, le long *poculum* ou gobelet de terre, lorsqu'on n'en avait pas absorbé tout le contenu. Le type en est probablement spécial au pays lingon. Ces supports ont l'aspect d'une sorte de cube, de dix à quinze centimètres de côté, portant sur quatre petits pieds et transpercé, par le centre de sa face supérieure, d'un large vide circulaire en section de cône renversé ; c'est dans ce vide qu'on introduisait la base arrondie du poculum. Les parties pleines des supports étaient décorées à l'ébauchoir, surtout aux faces latérales, de dessins géométriques assez élégants.

Une coupe en terre fine, à anses, se rapprochant du canthare par son galbe général, mais ayant une panse à carène insuffisamment profonde et une base trop haute et de profil trop sec et trop droit, pour répondre exactement aux données du type, présente une ornementation en barbotine d'une agréable originalité. Sur un fond brun jaunâtre, avec quelques glacis bronzés ou mordorés, on a appliqué des *pastilles*, des tiges et des feuillages de couleur orangée, qui s'en détachent vivement et en font une pièce très décorative.

Enfin une fibule ronde, en bronze, à décor d'émail, se distingue de ses similaires conservées dans quelques collections[1] par sa grande taille et les *jours* découpés dans sa partie centrale. Ils suppriment le caractère massif et lourd que prennent les bijoux de cette espèce aussitôt qu'ils cessent d'être de petites dimensions. L'aspect de la face externe de la fibule est devenu celui d'une rouelle élégante. Le décor d'émail y est limité au cercle périphérique et à la partie terminale des rais, à leur point de contact avec ce cercle. Quatre couleurs : le jaune, le blanc, le rouge et le bleu, ont été employées en dessin de damiers et de petits parallélogrammes intermé-

1. Notamment au Musée de Namur, qui en possède peut-être la série la plus riche que l'on connaisse. Son savant conservateur, M. Alfred Biquet, croit que cette région de la Belgique était le centre principal de leur fabrication. On sait par Philostrate (*Icones*, I, 23) que « les barbares de l'Océan fixaient sur le métal incandescent des couleurs brillantes qui y devenaient dures comme de la pierre. »

Digitized by Google

diaires, se reproduisant avec symétrie dans chacun des quatre arcs définis par le croisement des deux diamètres vertical et horizontal. Des damiers blancs et bleus coïncident avec le point d'arrivée de ces deux diamètres. Ceux qui sont tirés obliquement s'arrêtent dans une petite tablette blanche timbrée d'un petit cercle bleu. Entre chacune de ces tablettes et les damiers, à égale distance desquels elles se trouvent placées, deux tablettes rouges enserrent entre elles une tablette bleue coupée en son milieu par un filet jaune. L'expansion terminale des rayons de la rouelle ressemble un peu au calice d'une fleur; elle est partagée en trois lobes, où une sorte de losange rouge se trouve accosté de deux apparences de feuilles lancéolées de couleur bleue. La surface du bronze a été légèrement creusée en un canal unique et assez large, en ce qui concerne le cercle périphérique, et de trois petits compartiments, en ce qui concerne les rais, afin de fournir une assiette à l'émail. C'est comme un prototype du *champlevé*, dont le moyen âge a fait une si brillante application.

M. Courajod annonce que les revendications que la Société des Antiquaires de France n'a jamais cessé d'exercer au sujet des objets détournés de l'ancien Musée des monuments français et désaffectés si malheureusement après 1816 commencent à produire leur effet. La vierge en terre cuite de Germain Pilon autrefois à la Sainte-Chapelle, égarée longtemps à Saint-Cyr, vient de rentrer au Louvre, ainsi que la vierge en marbre qui décorait autrefois la chapelle du château d'Écouen et qui était déposée depuis la Restauration dans la sacristie de la paroisse Notre-Dame de Versailles. C'est le commencement de la reconstitution du Musée des monuments français.

Séance du 28 Mai.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXV, 8e livr. Turin, 1890, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1890. Poitiers, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 1-3, janvier-mars 1890. Niort, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, XVe année (1889-90). Saint-Dié, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XIII. Spalato, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, t. I-IX, 1868-1887. Roubaix, in-8°.

Revue africaine, XXXIIIe année, no 195. Alger, 1889, in-8°.

— *des Pyrénées*, t. II (1890), 2e trimestre. Toulouse, 1890, in-8°.

Flouest et H. Gaidoz (Ed.). *Le dieu gaulois au maillet sur les autels à quatre faces. L'autel de Mayence. Les autels de Stuttgart.* Paris, 1890, in-8°.

Jadrintseff (N.). *Anciens caractères trouvés sur des pierres de taille et des monuments au bord du Orkhou, dans la Mongolie orientale.* Saint-Pétersbourg, 1890, in-4° oblong.

Montaiglon (Anatole de). *De quelques inscriptions en vers.* Paris, 1890, in-8°.

Rizzo (G.). *Osservazioni meteorologique fatte nell' anno* 1888 *all' osservatorio della r. università di Torino.* Turin, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. Aug. Audollent adresse par lettre ses remerciements à la Compagnie pour sa nomination au titre d'associé correspondant national.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Michelant, membre honoraire, et se fait l'interprète de la Compagnie pour exprimer les regrets de tous ses collègues. M. Michelant, dont la compétence dans les choses du moyen âge était universellement reconnue, faisait partie de la Société depuis trente-sept ans.

Digitized by Google

Le Président adresse ses félicitations à M. Engel, associé correspondant, auquel l'Académie des inscriptions vient de décerner le prix Duchalais pour le *Répertoire des sources imprimées de la numismatique* qu'il a publié en collaboration avec M. Serrure.

Le Président annonce la présence d'un archéologue russe, M. Nicolas Yadrintzoff, directeur de la *Revue orientale* d'Irkoust (Sibérie), amené à la séance par M. le baron de Baye, et lui donne la parole pour exposer les résultats de son exploration archéologique dans la Mongolie occidentale, au sud du lac Baïkal et aux sources de l'Orkhon.

Le but principal du voyage était de rechercher l'emplacement de l'ancienne capitale des Mongols. Au XIIIe siècle, à l'époque de la puissance de ce peuple, ce pays a été visité par Marco Polo et des missionnaires envoyés par Innocent IV; le moine Rubruquis, chargé d'une mission auprès du Grand Mogol par saint Louis, s'y rencontra avec l'évêque de Rouen. Ces voyageurs et d'autres qui leur ont succédé ont laissé des descriptions de Karakoroum, la capitale de l'empire mongol. Mais, depuis la disparition de cet empire, l'incertitude a régné sur l'emplacement même de la capitale, dont les savants ont voulu retrouver les restes dans cinq emplacements différents.

Dans son exploration de la vallée de l'Orkhon, M. Yadrintzoff rencontra d'abord certaines ruines déjà visitées par des voyageurs modernes. Près du lac Ougheï-Nor, sur les bords de la rivière Khola, qui réunit ce lac à l'Orkhon, on aperçoit, au loin, sur une colline les ruines d'un palais qui devait être la résidence d'été des khans. A 50 kilomètres plus au sud, sur la rive gauche de l'Orkhon et au confluent de l'Ourkontamir, l'explorateur atteignit les fameuses ruines de Khara-Balgoussan, qu'on représente, avec raison, comme celles de l'ancien Karakoroum. Cette ville avait été fondée au VIIIe siècle, par une tribu turque. Gengis-Khan y érigea, au XIIIe siècle, un camp militaire : son successeur Oghetaï y fit élever un palais magnifique et entoura la ville de murs. L'expédition put constater que l'on était sur l'emplacement d'une ville qui occupait plus de dix kilomètres autour du palais; tout

Digitized by Google

autour, on remarquait des débris de granit et des bas-reliefs, restes d'anciens obélisques, dont plusieurs portent des inscriptions. Les unes sont écrites dans un caractère qui rappelle les inscriptions runiques et ressemblent à celles qui ont été découvertes à Iénisseï; les autres sont en caractères chinois.

Toute la région environnante, visitée pour la première fois par un Européen, est couverte de débris de monuments et de pierres recouvertes d'inscriptions analogues. La trouvaille la plus intéressante a été faite à une quinzaine de kilomètres de Khara-Bolgoussoun, sur le lac Tzaïdam : c'est un cimetière renfermant des tombeaux surmontés de bustes en marbre blanc. Des obélisques contiennent, d'un côté, des inscriptions du type runique et, de l'autre, des hiéroglyphes chinois. M. Yadrintzoff en a copié une qui n'a pas moins de quarante lignes. Ces inscriptions, dont le caractère ressemble aux runes, n'ont pas encore été lues : si, comme on peut le supposer, les textes chinois qui se rencontrent sur les mêmes pierres en sont une traduction, on doit espérer arriver prochainement à leur déchiffrement.

Ces découvertes confirment l'opinion d'Abel de Rémusat relativement à l'emplacement de l'ancien Karakoroum.

M. Roger, associé correspondant, offre à la Société la photographie d'une ciste en bronze, trouvée au Chaumoy, près de Bourges : on peut la rapprocher de celle qui a été découverte près d'Orléans; mais celle de Bourges est d'une conservation supérieure. Elle a deux anses : sa hauteur est de $0^{m}20$ et son diamètre de $0^{m}22$. On peut également la rapprocher de celles qui appartiennent au Musée de Saint-Germain et qui proviennent de la Côte-d'Or. La découverte a été faite par hasard par des ouvriers occupés à extraire de la pierre; depuis, sur la même place, on a retrouvé des débris de poterie et des ossements non calcinés; la poterie était noire grisâtre. Le tumulus pouvait avoir 18 à 20 mètres de diamètre sur 2 à 3 mètres de hauteur. Non loin de là se trouve un autre tumulus qui n'a pas encore été exploré. La ciste appartient aujourd'hui à la Société des antiquaires de Bourges.

Digitized by Google

M. Pilloy, associé correspondant, présente un pommeau d'arme, trouvé dans les environs de Château-Thierry.

A l'aide d'une confrontation avec des œuvres certaines d'Antonio Averulino précédemment reconnues par lui et au moyen de plusieurs rapprochements avec les portes de bronze de la basilique de Saint-Pierre de Rome, M. Courajod, membre résidant, démontre que le bas-relief en bronze (Suppl., nº 48) conservé dans la salle de Michel-Ange au Musée du Louvre est un ouvrage de Filarète.

Séance du 4 Juin.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXXVII. Limoges, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 2e série. Roubaix, 1889, in-8°.

Bouillet (l'abbé A.). *Une église disparue*. Paris, 1890.

Delgado. *Joaquin-Filippe Néry*. Lisbonne, 1890, in-4°.

Lecoy de la Marche (A.). *L'Art d'enluminer*. Paris, 1890, in-12.

Witte (Alphonse de). *Un nouvel atelier monétaire artésien, monnaies frappées par Philippe de Saint-Pol à Ruminghen et à Élincourt*. Paris, 1890, in-8°.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. R. Vallentin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. R. Vallentin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saint-Péray (Ardèche).

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, fait hommage

Digitized by Google

à la Société d'une brochure intitulée *l'Art d'enluminer*. C'est la publication, avec commentaire, d'un manuscrit dont M. Lecoy de la Marche avait déjà publié le texte seul dans les *Mémoires* de la Société.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, offre au nom de M. Delgado, de Lisbonne, un rapport sur le congrès d'archéologie préhistorique tenu à Paris en 1889.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant, fait une communication au sujet de l'amputation de la main dans les anciennes lois monétaires, peine qui a pu avoir une influence sur certains types monétaires.

M. Travers, associé correspondant à Caen, à l'occasion de la communication de M. Blanchet, fait remarquer que la main se retrouve dans différents blasons, et que, dans les blasons anglais, les baronnets avaient toujours une main de gueules sur fond d'argent, ce qui ne s'indique même pas dans la description du blason.

M. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« A la vente aux enchères de la collection Eugène Piot, le 31 mai 1890, le Cabinet des médailles a fait l'acquisition, pour la somme de 10,250 francs, d'un grand plateau d'argent (*missorium*) orné d'un sujet en bas-relief (n° 527 du Catalogue de vente). Le sujet représente Hercule jeune étouffant le lion de Némée; à droite, un arbre; à gauche, un *scyphus* sur un cippe; à l'exergue, les armes d'Hercule, massue noueuse, arc et carquois. La scène est bordée d'une frise de petites feuilles. Un pied annulaire, aussi en argent, sert de support à ce grand disque qui mesure 0m40 de diamètre et pèse 3,150 gr. Ce monument, que son style permet d'attribuer à la première moitié du ve siècle de notre ère, a fait partie, nous apprend le catalogue de vente, de l'ancienne collection du marquis Carlo Trivulzio, mort en 1789, à Milan. Sa petite-nièce, la princesse Belgiojoso, née Christine Trivulzio, reçut plus tard le disque d'argent en héritage, et elle le légua à sa fille, la

Digitized by Google

marquise Trotti, qui s'en dessaisit dans la suite. M. Piot l'acheta chez un marchand de Milan, le 1er mai 1886.

« L'acquisition de ce précieux *missorium* a fourni à M. Piot l'occasion d'écrire une intéressante notice sur ce genre de monuments en général (*Gazette archéologique*, 1886, p. 180 à 185), et de compléter l'étude consacrée antérieurement à cette partie de la vaisselle plate des anciens par Adrien de Longpérier dans le même recueil (*Gazette archéol.*, 1879, p. 53 à 59)[1]. Il n'y a pas lieu de reprendre une question traitée de part et d'autre avec une érudition et une compétence si universellement reconnues. Toutefois, ni l'un ni l'autre de ces deux savants n'a fourni les renseignements suivants qui sont utiles à enregistrer.

« Le plateau d'argent qui vient d'entrer au Cabinet des médailles a appartenu au comte J.-B. Pighini, patricien d'Imola, avant d'entrer dans la collection du marquis Carlo Trivulzio. Il a été publié une première fois, en 1767, par le P. Oderici dans une dissertation dont voici le titre exact : Gasparis Aloysii Oderici S. J. *De argenteo Orcitirigis numo conjecturae* (in-4°, Rome, 1767). La gravure du *missorium* est accompagnée de la mention suivante : *In museo N. V. Jo. Baptistae comitis Pighinii patric. Forocorneliensis. Ex argento puro pondo librarum* 10. Le poids indiqué est à peu près le même que celui que nous constatons aujourd'hui ; le dessin, fidèlement exécuté et à une assez grande échelle (0m16 de diamètre), ne permet pas d'hésiter à reconnaître dans le disque Pighini celui de la collection Piot.

« Mais nous allons proposer un autre rapprochement plus délicat et non moins intéressant. Dans l'ouvrage que Grivaud de la Vincelle a publié en 1817, sous ce titre : *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule* (in-4°, Paris, 1817), on trouve au tome II (p. 72 à 74 et pl. VIII, fig. IIII) la description et l'image d'un disque en argent pareil à celui dont il vient d'être parlé. Le dessin en est fort médiocre ; néanmoins on constate aisément l'identité

1. Cf. *Œuvres de A. de Longpérier*, publiées par G. Schlumberger, t. VI, p. 255 et suiv.

Digitized by Google

du sujet, jusque dans les fleurons de la bordure. Les seules différences consistent, en premier lieu, dans la barbe légère donnée à Hercule, tandis que le dieu est imberbe sur le *missorium* du Cabinet des médailles; en second lieu, dans un oiseau dessiné grossièrement à la place du *scyphus* posé sur un cippe, derrière Hercule. Mais ces différences paraissent devoir être attribuées à la grossièreté du dessin, avec d'autant plus de raison que l'oiseau, par exemple, est dessiné de façon à reproduire exactement le profil du *scyphus*. Aussi, n'hésiterions-nous pas à reconnaître dans le dessin publié par Grivaud de la Vincelle une nouvelle reproduction de notre *missorium*, sans la notice suivante : « La patère que nous « publions, dit Grivaud, a 6 pouces 8 lignes de diamètre; « l'ornement à petites palmettes qui borde le disque est d'un « meilleur style que le sujet gravé dans le milieu. Une base « de 6 lignes de hauteur et de 2 pouces de diamètre servait « à poser cette patère, qui a été trouvée dans les *environs de* « *Strasbourg*. » Le dessin est en outre accompagné de la mention « 1/2 grandeur. »

« Or, aucune de ces dimensions ne concorde avec celles du *missorium* du Cabinet des médailles. 6 pouces 8 lignes font un diamètre de $0^{m}185$; la base est de 6 lignes ou $0^{m}015$ en hauteur, et de 2 pouces ou $0^{m}056$ en diamètre, tandis que l'original mesure pour les mêmes dimensions $0^{m}163$ et $0^{m}034$. Ainsi, pour admettre l'identité du plateau d'argent du Cabinet des médailles avec celui qu'a publié Grivaud, on est forcé de mettre au compte de ce dernier une suite d'erreurs grossières : inexactitude dans la reproduction de certains détails du sujet; erreur dans les dimensions données pour le diamètre du disque, ainsi que pour le diamètre et pour la hauteur du pied; erreur enfin en ce qui concerne le lieu de la trouvaille.

« Je suis tenté de croire à la réalité de toutes ces légèretés accumulées, car on constate une contradiction positive chez Grivaud : son dessin, qui est censé de la moitié de la grandeur de l'original, ayant $0^{m}117$, fournirait un disque de $0^{m}234$: dimension qui n'est point conforme à celle que donne le texte même de l'auteur. Quand on se rappelle enfin avec quelle

Digitized by Google

absence de précision et de critique certains antiquaires du XVIIIe siècle ou du commencement de celui-ci dissertaient des monuments, on est porté à croire que Grivaud de la Vincelle aura parlé du plateau qui était alors dans la collection Trivulzio, sans avoir jamais eu autre chose sous les yeux que le dessin médiocre qu'il a reproduit ; pour les dimensions et la provenance du monument, il aura confondu ses notes ou fait appel à des souvenirs qui l'auront induit en erreur. Cette conclusion me semble plus probable que celle qui s'autoriserait de la publication de Grivaud pour affirmer l'existence de deux plateaux d'argent identiques, sauf pour les dimensions, l'un n'étant que la réplique de l'autre, mais à une moindre échelle. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, ne doute pas que l'objet acquis à la vente Piot et celui reproduit sur la planche de l'ouvrage de Grivaud de la Vincelle ne soient le même, malgré les différences signalées. Les différences qui se rencontrent dans le dessin peuvent s'expliquer si l'auteur, au lieu d'avoir le monument original sous les yeux, n'a eu à sa disposition qu'un dessin fautif : les anciens recueils sont remplis de dessins inexacts. Quant à l'indication de Strasbourg, comme lieu de découverte, on peut citer des erreurs aussi fortes provenant quelquefois de notes insuffisantes : ainsi dans le recueil de Clarac, une statue grecque archaïque, découverte à Marseille, que Clarac avait vue au Musée de Lyon et qui en est encore un des plus précieux monuments, est cependant indiquée par le savant auteur comme appartenant au Musée britannique. Par une fatalité inexplicable, cette même statue, qui est en *marbre*, a été publiée par un historien marseillais comme étant en *bronze*.

M. Babelon énumère, dans une autre communication, les monnaies grecques acquises par le Cabinet des médailles à la vente de la collection Photiadès-Pacha. Il insiste particulièrement sur un didrachme de Larissa en Thessalie, avec la tête du roi mythique Aleuas et l'inscription ΛΑΡΙΣΑΙΑ ΕΛΛΑ(δος) ; sur un didrachme archaïque d'Olympie au type de Zeus debout et avec la légende ΟΛΥΜΠΙΚΟΝ (νομισμα) : cette

Digitized by Google

rare monnaie a été frappée vers l'an 450 avant notre ère avec l'argent que les Lépréates de Triphylie payaient chaque année au sanctuaire de Zeus Olympien. M. Babelon signale encore une monnaie de Gortyne en Crète, avec l'inscription archaïque : ΓΟΡΤΥΝΟΣ ΤΟ ΠΑΙΜΑ; un tétradrachme de Polyrhénium avec des types athéniens; des tétradrachmes fort rares et fort intéressants par leurs types des îles de Paros et de Naxos.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente de la part de M. Lalance, membre de la Société d'Émulation de Montbéliard, une notice sur un taureau à trois cornes, en bronze, trouvé à Mandeure, au mois de juillet 1889. La notice de M. Lalance est accompagnée d'une bonne photographie qui reproduit cette curieuse figure.

« Au mois de juillet 1889, dans les ruines de Mandeure (Epomanduodurum), toujours si riches en surprises, le hasard a fait rencontrer un petit bronze d'un intérêt tout particulier; nous disons le hasard, parce que c'est dans un champ fraîchement labouré, sur la crête d'un sillon, qu'est apparu l'objet en question.

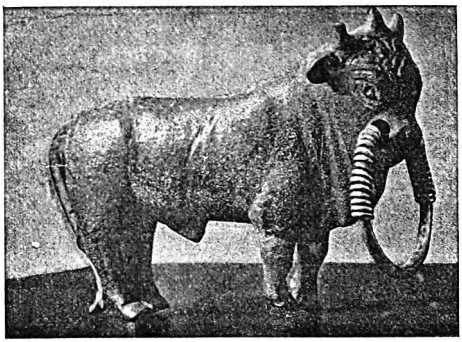

Taureau à trois cornes découvert à Mandeure (Doubs).

« C'est une figurine d'un joli modelé, d'une belle patine lisse, uniforme, de couleur vert foncé, mesurant en hau-

Digitized by Google

teur 0m046, en longueur 0m062, et qui représente un taureau dont la tête est armée d'une *troisième corne* placée au-dessus du front entre les deux cornes naturelles. De plus, le mufle, au-dessus de la bouche, est percé et *traversé par un anneau* (sorte de torque) en fil d'argent assez fort, du diamètre de 0m027, qui vient retomber sur les genoux.

« Le style de la figurine est bon ; l'allure donne l'idée d'un animal fier et vigoureux, d'un type très rapproché des nombreux taureaux antiques qui ont été conservés.

« Ce bronze a été trouvé au territoire de Mathay, sur la rive gauche du Doubs, à environ soixante mètres de la rivière, en face de l'emplacement de l'antique pont romain de Mandeure, et sur un point en prolongement d'une ligne droite qui, partant de l'axe du théâtre, viendrait au pont romain après avoir traversé les ruines des édifices importants dont les restes ont été mis au jour, ces dernières années, par les fouilles dirigées ou inspirées par MM. Clément Duvernoy et Henry L'Épée.

« Cette découverte, au moment où certains archéologues ont mis à l'étude la rencontre de figures de taureaux à trois cornes sur différents points du territoire de l'ancienne Gaule, nous paraît présenter un intérêt particulier. La vieille cité gallo-romaine de Mandeure vient apporter ce nouveau document à l'étude de la question. »

M. Héron de Villefosse, après avoir rappelé que, dans nos réunions, il a été souvent question des taureaux à trois cornes trouvés en Gaule[1], insiste sur l'excellent style du taureau de Mandeure, représenté au repos, la queue abaissée, dans une position différente de celle sous laquelle nous apparaissent les autres figures du même genre. L'anneau mobile en argent passé dans l'arrière-bouche de l'animal, à l'endroit que le mors occupe dans le harnachement des chevaux, semble avoir été destiné à suspendre ce petit bronze, soit qu'il ait servi d'ex-voto, soit qu'il ait été porté comme amulette. C'est une particularité très digne d'être notée et qui distingue ce petit bronze de ses congénères. L'anneau est

1. *Bulletin*, 1888, p. 132; 1889, p. 215-217; 1890, p. 186-190, 195-196.

Digitized by Google

formé par un fil d'argent assez épais; les extrémités du fil, plus minces que la partie centrale, sont enroulées, en forme de spirales autour de la circonférence, à droite et à gauche de la bouche de l'animal, de façon à empêcher l'anneau de tourner dans le sens du cercle, mais en laissant libre en même temps tout mouvement dans un autre sens. Les spirales ne dépassent pas sensiblement à droite et à gauche la moitié de l'anneau. Ce bronze occupe le n° 10 dans la liste de M. l'abbé Morillot dont il a été question à l'une des précédentes séances (23 avril 1890).

M. le Président, en remerciant M. Héron de Villefosse de sa communication, exprime le vœu qu'une publication accompagnée de dessins fasse prochainement connaître, dans son ensemble, une série de ces petits monuments dont l'intérêt pour notre archéologie nationale est incontestable.

M. Flouest, membre résidant, fait savoir que M. l'abbé Morillot, associé correspondant national à Beire-le-Châtel, donnera très vraisemblablement satisfaction au vœu de M. le Président, lorsqu'il publiera le travail auquel M. Héron de Villefosse vient de faire allusion. L'abbé Morillot, dont le soin a été déjà attesté par sa consciencieuse *Étude sur l'emploi des clochettes chez les anciens*[1], s'attache à recueillir des photographies, ou des croquis, fidèles, de tous les taureaux à trois cornes découverts jusqu'ici. Il avait pu croire, pendant un certain temps, que ces figurations d'un caractère si spécial ne se rencontraient pas au delà des limites des Séquanes et des Helvètes occidentaux; mais le taureau de Pérouville (Eure-et-Loir) et celui de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) sont venus naguère étendre considérablement l'aire et la portée archéologique de ses recherches.

Une judicieuse remarque du savant abbé conduira peut-être à l'explication de ces représentations extra-nature et de valeur manifestement religieuse. Il se propose de rappeler, à l'occasion des taureaux à trois cornes, la belle statuette de

1. Dijon, Damongeot et C^ie^, 1888. Voy. aussi *Bulletin historique et archéologique du diocèse de Dijon.*

Digitized by Google

bronze publiée par la *Gazette archéologique*, en 1887[1]. Sa tête supporte un casque d'où surgissent trois cornes bovines disposées comme celles des taureaux.

M. Flouest n'hésite pas à reconnaître dans cette statuette une représentation, de physionomie un peu locale peut-être, du *Jupiter Dolichenus*, Jupiter guerrier analogue au *Zeus Stratios* des Grecs d'Ionie, qui a été particulièrement honoré chez les Daces[2] et qu'on plaçait, généralement debout, sur un taureau de fière allure. Il incline à croire qu'elle est de nature à mettre sur la voie de l'interprétation à donner des singulières images que M. l'abbé Morillot a signalées à l'attention des archéologues[3].

Originaire d'Asie, le culte du Jupiter Dolichenus avait par cela même les meilleurs titres à la faveur de ce fonds de population gauloise qui n'était devenu romain qu'à la surface. On sait combien tous les cultes de haute antiquité, qui commencèrent à s'exporter d'Asie-Mineure en Europe dès l'époque de la lutte de César et de Pompée, se sont aisément et largement propagés en Gaule, après la conquête. Nos ancêtres pensaient assurément y raviver le souvenir de leurs origines et renouer la chaîne de traditions obscurcies par le temps. On peut légitimement admettre qu'il s'est produit pour eux ce qui s'est passé pour les Daces, lorsque ceux-ci reconnurent comme leur le dieu de Doliche, en la protection de qui les soldats de légions cantonnées dans leur pays avaient appris à croire en Commagène. On y semble autorisé par divers monuments recueillis en France. Sans parler de la belle sculpture du Musée de Marseille que sa rencontre en pays gallo-grec peut faire juger comme s'y trouvant d'une manière plus naturelle et, à ce titre, faire classer à part[4]. On peut encore invoquer le témoignage de certaines petites

1. Voy. la planche XVII du vol. de cette année.

2. Témoin l'important recueil d'inscriptions concernant ce dieu composé par M. Seidl, conservateur du Musée de Vienne en Autriche. Voy. aussi les *Monuments épigraphiques du Musée national hongrois*, par Ernest Desjardins.

3. Voy. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, année 1889, p. 215 et suiv.

4. Cette sculpture a été reproduite par Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. I, p. 50, et t. II, p. 426.

Digitized by Google

statuettes de bronze de la catégorie de celles qu'on exécutait, d'une manière courante, pour les laraires privés et de prétentions modestes. Nombre de collections, publiques ou privées, les ont cataloguées jusqu'ici comme des figures du dieu Mars, ou de personnages guerriers. Le costume essentiellement militaire qui s'y fait voir (et c'est aussi celui de Jupiter Dolichenus) donne, au premier abord, quelque raison d'être à cette appréciation; mais un examen approfondi et comparatif y fait bientôt remarquer certains détails n'appartenant qu'à elles, d'où résultent un air particulier de famille et la nécessité d'un groupement spécial.

Autant qu'on en peut juger sous les morsures de l'oxydation, le casque couvrant la tête de ces petites figures paraît avoir été fréquemment pourvu de cornes bovines que leur saillie nécessaire, jointe à leur fragilité, a presque toujours condamnées à se briser et à se perdre. Le casque est en outre remarquable par le développement d'une volumineuse chenille partagée en deux touffes épaisses, longitudinalement étalées de chaque côté, du frontal à la nuque. Leur expansion est d'apparence assez excessive pour qu'on puisse y supposer l'influence de quelqu'une de ces pratiques d'atelier maintenues par une tradition d'ordre iératique. La pose des bras est aussi très significative. Abaissés le long du corps, dans leur partie supérieure, ils se relèvent symétriquement, à partir du coude, jusqu'au niveau de la poitrine et portent en l'air deux mains ayant soutenu, à peu près à la même hauteur, deux attributs dont, par malheur, on n'a presque toujours qu'à constater l'arrachement. Ces attributs (on le sait par des bas-reliefs bien conservés) étaient un maillet placé dans la main gauche et une épée enfermée dans son fourreau, tenue de la main droite. La ténuité de leur métal, aggravée par l'ordinaire exiguïté des statuettes, n'a pu résister aux multiples dangers de leur long enfouissement. Mais cette pose si particulière des deux bras et les mains fermées pour les besoins de la préhension sont de sûrs témoins de leur ancienne existence.

Trois de ces petites statuettes peuvent être étudiées au Musée de Saint-Germain. L'une (n° 29268) y est qualifiée

Digitized by Google

de « Mars casqué, » et a été découverte à Grozon (Jura). Elle a conservé son épée, parce que son auteur, au lieu de la dresser *en pal*, comme on dirait en langage héraldique, l'a simplement appuyée le long du bras. La seconde (n° 819), considérée comme « un soldat armé » et malheureusement mutilée aux poignets, a été recueillie à Reims, rue des Poissonniers, et donnée au Musée par M. Duquénelle. La troisième (n° 14099) a reçu la même qualification que la précédente. Exhumée du sol de la forêt de Compiègne au cours des fouilles de M. de Roucy, elle est de celles où l'on croit reconnaître, aux côtés du casque, l'ancienne existence de cornes.

M. l'abbé Morillot étudie les précieux vestiges qui s'offrent à lui, avec soin et prudence, afin de ne fournir que des indications reposant sur des bases sérieuses. La publication de son mémoire peut s'en trouver momentanément retardée, mais ses lecteurs ne pourront qu'y gagner sous le double rapport de la précision de l'exposé et de la sûreté des informations.

M. Babelon fait remarquer que, dans l'énumération qui vient d'être faite, le sanglier à trois cornes du Cabinet des médailles n'a pas été indiqué.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau huit monuments en terre cuite en forme de petites barques et fait à ce propos la communication suivante :

Au mois de novembre 1889, je recevais de notre confrère M. Arthur Engel une lettre datée de Séville, d'où j'extrais les lignes qui suivent :

« Il y a un mois environ, un paysan d'Alcolea del Rio, « près de Séville, découvrit dans une cachette deux petits « vases, plusieurs clous de grandes dimensions et *huit objets* « *en terre cuite*, d'apparence bizarre, qu'il remit au médecin « de la localité, don Guillermo Mateo. J'ai pu, par l'entre- « mise de celui-ci, acquérir le tout pour la modique somme « de quinze francs ; cependant, avant de rien conclure, j'ai « voulu me rendre moi-même sur les lieux et faire une « enquête. Je suis revenu pleinement rassuré sur l'authen- « ticité des objets... La trouvaille a été faite au « Cerro de

Digitized by Google

« la Cava, » emplacement d'une ville romaine qui a déjà « fourni un grand nombre d'antiquités... »

Les huit monuments que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau sont ceux dont il est question dans cette lettre. Aussitôt de retour en France, M. Arthur Engel a bien voulu me les confier et m'a prié de les présenter de sa part à la Société des Antiquaires.

Ils affectent tous la forme de petites barques, plus ou moins allongées. Ces barques sont pleines et assez lourdes; à la partie supérieure une surface plane indique l'intérieur de la barque; elle est bordée par un petit bourrelet saillant qui en limite les contours; la terre cuite est épaisse et recouverte d'un vernis rougeâtre. Au centre, au-dessus et au-dessous de toutes les barques, on remarque une dépression de forme ronde ou ovale.

En voici la description :

1° Exemplaire assez massif, d'un aspect lourd; couverte rouge et brillante. La partie plane de la barque est ornée d'une inscription et d'une décoration au trait :

EX · INGENIO
(*phallus*) (*dépression*) (*phallus*)
BVBALISI (*hedera*)

Ex ingenio Bubalisi.

On trouve dans les lexiques le cognomen ***Bubalus***, qui paraît très proche parent de ***Bubalisus***. Quant à la formule *ex ingenio*, elle se rencontre à la dernière ligne d'une célèbre inscription chrétienne de Cherchell, conservée aujourd'hui au Musée d'Alger, EX · ING · ASTERI · [1].

Long. 0m115; larg. 0m073.

2° Exemplaire plat; couverte brillante. La partie plane porte, comme sur le premier exemplaire, une inscription tracée à la pointe :

MANVS AVRELI
PACATIANI FILIVS
POSSIISSOR (*dépression*) LIIOPARDORV

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9585.

Digitized by Google

DENVDATOR GIMA
NASIVS ARESCV

Le bas des deux dernières lettres a disparu avec un petit éclat de la terre cuite.

Manus, *Aureli(i)* *Pacatiani filius*, possessor leopardoru(m), *denudator gimanasius*, *arescu*.

Manus est sans doute pour *Mannus*. Cet individu possédait des léopards et remplissait les fonctions de *denudator* dans un gymnase. Quant au sens du mot *arescu*, j'avoue qu'il m'échappe.

L'inscription est tracée à la pointe en capitales, à l'exception de la ligne 3 qui est en cursive et qui semble avoir été ajoutée.

Long. 0m13; larg. 0m063.

3° Exemplaire à couverte rouge pâle; décoration tracée à la pointe sur la partie plane.

(*poisson*)
(*palme*) (*dépression*) (*palme*)

Long. 0m136; larg. 0m057.

4° Exemplaire semblable au précédent.
Long. 0m125; larg. 0m052.

5° Exemplaire semblable, sauf que la palme de droite est remplacée par un ensemble de traits qui affecte à peu près la figure d'un losange barré.
Long. 0m145; larg. 0m154.

6° Exemplaire semblable; les palmes sont remplacées par des traits.
Long. 0m113; larg. 0m045.

7° Exemplaire semblable sans aucune décoration.
Long. 0m125; larg. 0m040.

8° Exemplaire semblable, sans décoration, mais plus large.
Long. 0m11; larg. 0m045.

Que signifie cet ensemble de monuments? Cela est assez difficile à dire. Si ce sont des ex-voto, il est au moins singulier que les deux inscriptions ne contiennent aucune for-

Digitized by Google

mule votive et qu'on n'y reconnaisse pas le nom de la divinité à laquelle ils ont été consacrés. J'ai peine à croire que le mot *Arescu* soit un nom divin; j'aime mieux y voir un qualificatif comme *arescu(sus)* que le défaut d'espace a empêché d'écrire en entier et qui se rapporterait soit à une fonction spéciale, soit à une qualité particulière de notre *denudator*.

La forme de ces petits monuments et leur provenance font penser à une mention qui se rencontre bien rarement dans les inscriptions latines, mais qui se lit sur une pierre découverte dans une localité relativement peu éloignée d'Alcolea del Rio. Un habitant notable de Balsa (Tavira), en Lusitanie, élève un autel à la Fortune Auguste et rappelle dans la dédicace ses libéralités envers ses concitoyens[1].

EDITO · BARCARVM
CERTAMINE · ET
PVGILVM

Le *certamen barcarum* était peut-être une course de vitesse plutôt qu'un combat naval, comme la naumachie. Balsa est situé sur le bord de la mer. Alcolea del Rio, qui correspond, d'après le Corpus latin, à l'antique Arva, est placé au nord de Séville, sur les bords du fleuve Baetis, position favorable à une population de bateliers.

M. Arthur Engel m'a communiqué, en outre, les copies de sept inscriptions récemment découvertes à Alcolea del Rio, à Italica et à Osuna :

1.

Alcolea del Rio. Chez un nommé Camilo. Fragment en marbre blanc.

TVAM EQVESTREM
AVRATICIAM PONI

.....[*sta*]*tuam equestrem auraticiam poni* [*curavit*].
Auraticia est un mot nouveau.

1. *Corp. inscr. latin.*, t. II, n. 13.

Digitized by Google

2.

\ PEIC
P. ⊕ D

Les dimensions de ces fragments ne sont pas notées.

3.

Italicà. Fragment trouvé en 1890 ? Il est en marbre blanc et mesure 0m20 sur 0m15.

OMINI
NIANOVA
OPIIST

Ce fragment appartient certainement à une inscription impériale, dont les premières lignes contenaient les noms de Valentinien, Valens et Gratien et devaient être à peu près ainsi conçues :

d OMINI *s nostris fl. valenti*
NIANOVA *lenti adque gratian*
OPIIS *Fel.*

4.

Italica. Fouilles de M. Arthur Engel, mars 1890.
Épitaphe carrée, de 0m18 de côté, en pierre grise.

D. M. S.
T · FLAVIVS
CALLISTVS
ANNOR
LXXHSESTTL

D(iis) m(anibus) s(acrum).
T(itus) Flavius Callistus, annor(um) LXX.
H(ic) s(itus) e(st).
S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !

Digitized by Google

5.

Italica. Fouilles de M. Arthur Engel, mars 1890.

Épitaphe rectangulaire, de 0m33 sur 0m21, en marbre commun.

·D·M·S·
FRVCTVOSVS
VIX·AN·XVIII
M·X·PIVS IN SVIS
STTL·HS·T·EST·

D(iis) m(anibus) s(acrum).
Fructuosus, vix(it) an(nis) XVIII, m(ensibus) X, pius in suis.
S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !
H(ic) s(i)t(us) est.

6.

Italica. Fouilles de M. Arthur Engel, mars 1890.

Épitaphe carrée, de 0m22, en marbre blanc.

·D·M·S·
LVCRETIAOP
TATINA·VIX
AN·XXX·ME
SIBVS·SEX·
H·S·E·S·T·T·L

D(iis) m(anibus) s(acrum).
Lucretia Optatina, vix(it) an(nis) XXX, me(n)sibus sex, h(ic) s(ita) e(st).
S(it) t(ibi) t(erra) l(evis) !

7.

Osuna. Marbre, de 0m24 sur 0m30. Estampage vu chez M. Ariza, à Séville. L'inscription a été trouvée dans le courant de 1890 ?

D·M·S.
L·CALPVRNIVS
CAVLINIANVS NASC

Digitized by Google

ANIESIS · ANNORVM
XXXV · PIVS · IN ·
SVIS · HIC SITV
S · EST · S · T · T · L ·

D(iis) m(anibus) s(acrum).
L(ucius) Calpurnius Caulinianus, Nascanie(n)sis, annorum XXXV, pius in suis, hic situs est.
S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)!

Le défunt est originaire de *Nescania*, aujourd'hui Cortijo de Escana, près de Malaga. Remarquer la formule PIVS IN SVIS ou IN SVOS, qui se rencontre dans plusieurs autres épitaphes d'Osuna (*Corp. inscr. latin.*, II, 1419-1422). Cette ville occupe l'emplacement de l'antique *Urso*.

M. Mowat, membre résidant, présente au nom de M. Paillard, à Deneuvre (Vosges), les débris d'une patère. On remarque sur le manche une série d'estampilles, toutes différentes et semées sans ordre. On doit supposer qu'un graveur de poinçons se sera servi d'un ustensile de rebut pour essayer ses différents poinçons. Ce n'est pas d'ailleurs un fait isolé.

M. le Bibliothécaire prie instamment les membres de la Société de ne pas conserver trop longtemps les volumes qu'ils empruntent à la Bibliothèque : un certain nombre de collections se trouvent en ce moment incomplètes, par suite de l'absence déjà ancienne des volumes empruntés.

Séance du 11 Juin.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences et belles-lettres d'Angers. Angers, 1881, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, 1890, série 3, t. VI, fasc. 7. Rome, 1890, in-4°.

Digitized by Google

Bulletin critique, n° 11, 1er juin 1890, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, 2e série, t. XIII, 11e livr. Béziers, 1886, in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. XII de la deuxième série (1889). Poitiers, 1890, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, 4e série, t. I (1890), 3e livr. Lille, in-4°.

Smithsonian contributions of to Know Ledge, t. XXII. Washington, 1890, in-7°.

Forquet de Dorne. *Discours prononcé à la séance solennelle de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, le 22 novembre* 1888. Angers, 1890, in-8°.

Geymuller (le baron de). *Le passé, le présent et l'avenir de la cathédrale de Milan.* Paris, in-8°.

Legendre. *Catalogue du Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, années 1859 à 1886. Nantes, 1890, in-8°.

Marsaux (l'abbé). *Sculptures de Recloses (Seine-et-Marne)*, in-4°.

Piette (Édouard). *Analyse de la France préhistorique par M. Cartailhac.* Angers, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. Roger Vallentin écrit pour remercier la Compagnie de son admission parmi les associés correspondants.

Travaux.

M. le baron de Geymüller, associé correspondant étranger, fait hommage d'un mémoire imprimé ayant pour but d'établir que le projet couronné dans le concours international pour l'édification de la nouvelle façade de la cathédrale de Milan ne répond pas aux intentions des fondateurs du monument. Ce mémoire rectifie plusieurs erreurs ayant cours en France et en Allemagne sur la part prise par quelques architectes de ces pays à l'érection de la célèbre église. Il tend à

Digitized by Google

prouver, en outre, que la conception originaire était un compromis entre les idées milanaises et les traditions de l'architecture gothique du Nord, sans préoccupation de faire une part prépondérante au style lombard, pas plus qu'au style allemand ou français. Ce que l'on avait surtout voulu, c'était une cathédrale pouvant rivaliser avec celle de Florence; l'intention de la pourvoir de campaniles avait incontestablement été arrêtée.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique, de la part de M. Cagnat, l'estampage d'une inscription votive de Metz à *Mercurius Negotiator*. La pierre, que l'on croyait perdue, a été récemment retrouvée par M. l'abbé Paulus, à Oron, dans la maison d'un ancien curé de cette localité, et a été envoyée au Musée de Metz. Cet estampage confirme le soupçon exprimé par M. Ch. Robert[1] de la fausseté de ce texte qui ne se recommande que de l'autorité tout à fait suspecte de Boissard. Si quelques-unes des lettres imitent assez bien la forme des caractères antiques, il en est d'autres dont la forme trahit, à n'en pas douter, la main d'un faussaire. Les procédés de gravure ne sont pas non plus ceux qui étaient usités par les artistes de l'antiquité.

M. l'abbé Thédenat présente ensuite une bague antique, en or, de la collection du baron Pichon, récemment découverte en Espagne. Le chaton de cette bague est garni d'une intaille sur saphir montrant une tête laurée d'un style assez barbare. Le saphir est remarquable par sa beauté.

M. Courajod, membre résidant, établit, à l'aide de considérations appuyées sur des données positives, que l'artiste, nommé *Thomas de Somoelvico* par M. le Dr Barthélemy, de Marseille, et signalé par lui comme ayant travaillé à la décoration de la Major de concert avec Francesco Laurana, n'est autre que le célèbre *Tomaso Malvito da Como*, sculpteur reconnu de la chapelle Caraffa à Saint-Janvier de Naples.

1. *Épigraphie de la Moselle*, t. I, p. 55.

Digitized by Google

Une transcription inexacte, ou une lecture erronée, paraît avoir été le point de départ de l'indication donnée par M. le Dr Barthélemy.

M. Müntz, membre résidant, insiste sur l'intérêt de cette rectification, dont le bien fondé lui paraît incontestable.

M. Babelon, membre résidant, relève l'inexactitude de l'interprétation des monnaies d'Apamée, de Phrygie, au type de l'arche. On a vu dans ce type la fusion d'une prétendue tradition phrygienne du déluge avec celle du déluge biblique. Fondée par Antiochus Ier Soter, en l'honneur de sa mère dont il lui attribua le nom, la ville d'Apamée a eu pour première population une importante colonie juive transférée dans ses murs. Cette colonie y acquit bientôt une prépondérance qu'elle conserva toujours : c'est assurément à son respect des enseignements de la Bible que doit être rattachée la prétendue tradition phrygienne, et par conséquent la figuration de l'arche sur les monnaies d'Apamée. Le nom de Noé, qu'on y voit inscrit sur l'arche même, ne laisse subsister aucun doute : il faut renoncer à croire qu'il existait en Phrygie une tradition nationale et particulière du déluge.

M. le baron de Baye, membre résidant, présente des photographies et des dessins à l'aquarelle de fibules, de pendeloques et de bracelets en bronze, agrémentés, pour la plupart, de larges plaques d'émail rouge et bleu. Ces parures ont été découvertes à Kalouga, un peu au sud de Moscou. Il fait remarquer l'analogie de leur style décoratif avec celui de la bride de Vendel, rencontrée en Scandinavie et qu'il a signalée à la Société en 1889. Les archéologues russes hésitent à désigner avec quelque précision le groupe ethnique auquel se rattachent ces antiquités ; ils supposent, toutefois, qu'elles peuvent remonter au VIe ou au VIIe siècle de notre ère. On ne peut établir jusqu'ici aucun lien appréciable entre nos antiquités mérovingiennes ou carolingiennes et celles de Kalouga et leurs similaires, mais la préoccupation des points qui y restent obscurs commande de ne se désintéresser d'aucune recherche pouvant fournir, à un moment donné, d'utiles éclaircissements.

Digitized by Google

Séance du 18 Juin.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa. Estudos de Indumentoria espanola concreta y comparada quadro historico especial detos siglos, t. XIII y XIV. Barcelone, 1890, in-8°.

Bulletin de la Diana, t. V, nos 5-6. Montbrison, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XIII. Spalato, 1890, in-8°.

Proceedings of the Society of antiquarians of London, 28 november 1889-17 april 1890. London, in-8°.

Proceedings of the Society of antiquaries of Scotland, t. XXIII. Édimbourg, 1889, in-8°.

Germain (Léon). *Notice de deux tableaux à sujets historiques concernant la famille de Beauveau dans la première partie du XVIIIe siècle*. Nancy, 1890, in-8°.

Mongenot (Léon). *Jeanne d'Arc à Nancy*. Nancy, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. Victor Guérin, membre résidant, écrit pour demander à passer dans la classe des membres honoraires, en remplacement de M. Michelant, décédé. Le Président désigne MM. de Montaiglon, Alexandre Bertrand et de Barthélemy pour composer la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. le Président informe la Société qu'afin d'assurer la rentrée des livres prêtés par la bibliothèque de la Société, la commission administrative a arrêté des mesures qui

Digitized by Google

seront soumises au vote de la Compagnie dans la séance du 23 juillet.

M. le Président donne lecture d'une communication de M. de Laigue, associé correspondant national, consul général de France à Cadix, signalant diverses antiquités conservées au Musée de cette ville. Notre confrère appelle particulièrement l'attention sur deux inscriptions de l'époque romaine dont la reproduction par le *Corpus* paraît n'être pas absolument exacte. Une photographie de ces inscriptions jointe à l'exposé de M. de Laigue favorisera le contrôle qui lui semble opportun.

M. Homolle, membre résidant, complète par l'exposé de données très précises et la citation d'un grand nombre de textes anciens sa communication du 8 janvier dernier sur l'emploi de la polychromie par les statuaires grecs, afin de procurer à leurs œuvres l'effet qu'ils estimaient le plus favorable.

M. Pol Nicard, membre résidant, croit que la portée et la généralité de la coutume attribuée par M. Homolle aux sculpteurs grecs peuvent soulever quelques objections. Il se réserve de les indiquer à une séance ultérieure.

M. Courajod, membre résidant, se félicite de voir établi par l'étude approfondie de M. Homolle un fait d'importance considérable dans l'appréciation des principes d'art appliqués par les plus grands artistes de l'antiquité. L'usage de la polychromie s'est continué dans la statuaire du Moyen âge et de la Renaissance; il rappelle qu'il en a affirmé l'existence à une époque où cet usage était encore méconnu et fait part à la Société d'une adhésion explicite récemment donnée à ses affirmations par un savant étranger, qui en avait d'abord contesté la justesse.

M. René Cagnat, associé correspondant, envoie une communication de M. Leval donnant le texte de fragments d'inscriptions romaines trouvées en Thrace et d'une inscription conservée dans l'hôtel de ville de Palerme.

Digitized by Google

« A) Thrace. Panion, sur la mer de Marmara. Fragments d'inscriptions découverts en 1889; bons estampages.

	a)	*b)*	
1°	Λ ☧ Λ M P I O O M I L 'XXXV D M I N N N C I	V M A V I ⸗ ᶜMISS B Q V I ꓥ C E	Haut. 0m28. Long. 0m15. Haut. des lett. 0m06-0m05 et 0m02.
	a)	*b)*	
2°	A N O F R M C I M	E R P E⁻ - V S I O R O N F	Lettres de 0m05-0m04.

« B) Sicile. Le Rév. C.-G. Curtis a copié le texte suivant à Palerme, dans la cour du palazzo del Municipio. Au-dessus deux têtes, au-dessous deux personnages les mains jointes.

L. CÆCILIO METELLO
ROM · IN SICILIA COS
SPQR CONSIDERĀS
FIDEM ET DEVOTIO
NEM REIP · PANORM
EAM SIBI SOTIAM
STATVIT VNDE VR
BIS PRAETORIS ET A
QVILÆ DECVS CEPIT

« Elle n'est pas au *Corpus*, dit M. Leval. — Je crois bien! »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique à la Société, de la part du P. Delattre, chapelain de Saint-Louis de Carthage, l'estampage d'une inscription, malheureusement mutilée, découverte récemment à Gamart, localité qui occupe l'emplacement d'un quartier de l'antique Carthage. Il pense que ce texte peut être ainsi complété :

Digitized by Google

IVLIVS · PRIS · CVS *domi*
TIANVS CORIA*rius*
PVBLICVM · H*orreum*
FECIT ET DE*dicavit*

L'inscription est gravée sur une tablette de marbre blanc, épaisse de 0m02 et haute de 0m22.

Séance du 25 Juin.

Présidence de M. R. MOWAT, président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. IX, fasc. II. Paris, 1890, in-4°.

Bolletino delle opere moderne straniere acquisitate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, t. IV, n° 5. Rome, 1890, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 12. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, mars 1890. Mulhouse, 1890, in-8°.

— *historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, année 1889, nos 1-9. Clermont-Ferrand, 1889, in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, t. V. Paris, 1889, in-8°.

Cinquième congrès archéologique tenu à Tiflis. Appendice au premier fascicule du tome IX (en russe). Moscou, 1882, in-4°.

Journal des Savants, avril-juin 1890. Paris, in-4°.

Korrespondenzblatt des westdeutsche Zeitschrift fur Geschichte und Kunst, IXe année, n° 15. Trèves, 1890, in-8°.

Matériaux pour servir à l'histoire archéologique du Caucase. Mission archéologique du Caucase, fascicules 1 et 2, rédigés par les soins de Mme la comtesse Ouvaroff. Moscou, 1888 et 1889, in-4°.

Mémoire historique concernant les travaux de la Société archéo-

Digitized by Google

logique de Moscou pendant les vingt-cinq premières années de son existence. (En russe.) Moscou, 1890, in-4°.

Travaux du premier congrès archéologique tenu à Moscou, en 1869, *sous la direction de M^me^ la comtesse Ouvaroff.* Moscou, 1871, in-4°, atlas in-fol.

Troisième congrès archéologique tenu à Kieff au mois d'août 1874. (En russe.) 1878, in-4°.

Dréunesti. *Publication de la Société archéologique de Moscou*, 1865-1868.

Hasselberg (B.). *Untersuchungen über das Absorptionsspectrum des Iodgases.* Saint-Pétersbourg, 1889, in-4°.

Imchenctsky. *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles symétriques.* Saint-Pétersbourg, 1889, in-4°.

Karpinsky (A.). *Uber die Ammoneen der Artinsk-Stufe und einige mit denselben verwandte Carbonische Formen.* Saint-Pétersbourg, 1889.

Mège (Francisque). *Gauthier de Biauzat, député du tiers état aux états généraux de* 1789. 2^e^ partie. Clermont-Ferrand, 1890, in-8°.

Michon (Étienne). *Note sur des fouilles faites à Porto San Stefano.* Rome, 1889, in-8°.

Ouvaroff (le comte). *Archéologie préhistorique de la Russie. L'âge de pierre.* (En russe.) Moscou, 1881.

— *Recherches sur les antiquités de la Russie méridionale et des bords de la mer Noire.* (En russe.) Saint-Pétersbourg, 1886, 2^e^ livraison, in-folio.

Schmalhausen (L.). *Wissenschaftliche Resultate der von der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zur Erforschung des Janalandes und der Neusibirischen Inseln in den Jahren* 1885-1886 *ausgesandten Expedition.* Saint-Pétersbourg, in-4°.

Toll (Eduard von). *Wissenschaftliche Resultate der..... in der Jahren* 1885 *und* 1886 *ausgesandten Expedition,* t. I. Saint-Pétersbourg, 1889.

Wild (H.). *Neue Form magnetischer Variationsinstrumente.* Saint-Pétersbourg, 1889, in-4°.

Digitized by Google

Travaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait hommage, de la part de Mme la comtesse Ouvaroff, présidente du récent congrès archéologique de Moscou, d'un grand nombre de publications archéologiques magnifiquement éditées par les soins de cette éminente protectrice des études archéologiques en Russie. Plusieurs de ces ouvrages sont dus à la plume du feu comte Ouvaroff, son mari; les autres sont l'œuvre collective des associations scientifiques aux travaux desquelles elle prend une si grande part.

La Société charge M. de Baye de remercier Mme la comtesse Ouvaroff de son beau présent et décide qu'une de ses médailles en argent lui sera adressée dans un écrin comme gage de particulière considération et de gratitude.

M. Gaidoz, membre résidant, rappelant que, dans la précédente séance, M. Homolle a indiqué que les statues archaïques des dieux, chez les Grecs, étaient parfois peintes en rouge vif, demande à en expliquer le motif. A l'aide, d'abord, d'un écrit de saint Augustin, et, ensuite, au moyen de passages extraits de nombreux auteurs classiques, il établit que l'emploi de la couleur rouge correspondait à une prescription ritualiste d'assez haute portée pour qu'elle ait duré, dans certains cas, jusqu'aux derniers temps du paganisme. L'origine en remonte à la pratique des sacrifices sanglants que la plupart des anciens cultes ont comportés dans leurs phases primitives. La vie humaine y a même été souvent l'offrande estimée la plus favorable avant que le progrès des idées et des mœurs y ait fait substituer l'immolation des animaux. C'est lorsque le sentiment public a commencé à répugner à des égorgements peu dignes de la majesté des temples que les enduits au minium sont parfois intervenus pour rappeler symboliquement le sang des victimes. L'antique rituel exigeait, en effet, que le sacrificateur parût abreuver le dieu de ce sang et que, pour ce motif, il lui en couvrit abondamment la face et même le corps, comme pour l'en imprégner plus complètement. Le sang, dans les croyances primitives,

Digitized by Google

était le principe, l'essence même de la vie et de la force. Dès lors c'était accroître la puissance et l'énergie dont on disposait déjà que de prendre ou de recevoir ce qui était, dans l'être sacrifié, le principe même de sa vitalité. Les populations non civilisées qui versent encore si facilement le sang des prisonniers faits à la guerre obéissent infiniment moins à l'instinct de la cruauté qu'à des croyances de même nature.

M. Gaidoz entre à cet égard dans l'analyse de faits justificatifs dont l'importance l'engage à remettre à la séance suivante la continuation de son exposé.

M. Flouest, membre résidant, présente un moulage qu'il tient de l'obligeance de M. Héron de Villefosse et qui reproduit un bas-relief antique encastré dans la façade d'une maison de la place Lenche, à Marseille. Après avoir fait remarquer que le monument paraît se composer de deux parties au moins, originairement étrangères l'une à l'autre et arbitrairement rapprochées, M. Flouest établit, par une comparaison minutieuse avec des monuments similaires dont le caractère est universellement reconnu, que le bas-relief supérieur se rattache au culte si répandu du dieu gaulois au maillet et n'a rien à voir soit avec les influences égyptiennes soit avec la tradition de la venue de saint Lazare à Marseille, auxquelles on l'a rapporté. — Renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Millard, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Sur la route qui va de Soisy-aux-Bois à la Villeneuve-lès-Charleville, canton de Montmirail, département de la Marne, à la sortie d'un bois appartenant à Mme la marquise de la Briffe, et nommé bois de la Branle, on aperçoit à gauche, sur le bord de la route, deux bornes très élevées en grès du pays. La curiosité nous prit un jour de les approcher et, à notre grand étonnement, nous reconnûmes sur chacune d'elles, sur la face qui regarde le midi, une figure sculptée en relief et représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus.

Digitized by Google

Au-dessus de chaque figure on peut lire en caractères gothiques *le Val Dieu.*

« Le Val-Dieu est un ancien prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fondé vers 1215 par Blanche de Navarre. Les ruines de ce prieuré sont distantes de ces bornes d'environ trois kilomètres. Ces bornes sont plantées de chaque côté d'un chemin et limitaient assurément le domaine ou le bois du prieuré de ce côté.

« Ces curieux échantillons de bornes ont 0m75 de hauteur totale, non compris 0m45 à 0m50 de profondeur en terre. Elles ont environ 0m32 d'épaisseur et de largeur. La hauteur des figures est de 0m33 sur 0m02 de large. Les lettres ont environ 0m06 de hauteur. Ces bornes sont environ du XVIe siècle.

« Il nous a paru intéressant de relever ce détail, car cette figure est sans doute la reproduction des armes du Val-Dieu, que nous n'avions pu trouver jusqu'à présent. En tout cas, ces bornes curieuses méritaient d'être signalées. Peut-être mes savants confrères de la Société pourront-ils m'en signaler d'autres. »

M. l'abbé Muller, associé correspondant, à l'occasion de la communication précédente, signale dans les environs de Senlis des bornes portant de même des figures de saints. Quelques-unes de ces bornes sont triangulaires et présentent une figure de saint sur chaque face.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1890.

Séance du 2 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XI. Chartres-Paris, 1889, in-8°.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 2e série, t. IV. (T. XI de la collection. 1888.) Roubaix, 1889.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. VIII. Bar-le-Duc, 1890, in-8°.

Casier (Léon) et Crachay (Constant). *Coutumes du duché de Limbourg et des pays d'outre-Meuse*. Bruxelles, 1889, in-4°.

Lasteyrie (Robert de) et Lefèvre-Pontalis. *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, t. II, 1re livraison. Paris, 1890, in-4°.

Molinier (Auguste). *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, bibliothèque Mazarine*. Paris, 1890, in-8°.

Tamizey de Larroque (Philippe). *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. II. Janvier 1629-décembre 1633. Paris, 1890, in-4°.

Vallette (René). *Une excursion archéologique dans les cantons de l'Herminauld et de Sainte-Hermine*. Fontenay, 1890, in-8°.

Witte (Alphonse de). *La main ouverte. Marque monétaire d'une monnaie française*. Anvers, 1890, in-8°.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. Victor Guérin à l'honorariat, en remplacement de M. Michelant. On procède au vote, et M. Victor Guérin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire de la Compagnie.

La place de membre résidant laissée disponible par l'élection de M. Victor Guérin à l'honorariat est déclarée vacante.

M. Gaidoz, membre résidant, continue sa lecture sur le rite antique de peindre en rouge les statues des dieux. Poursuivant le cours de ses comparaisons ethnographiques, il montre les objets sacrés (arbres, blocs de pierre, amulettes), les portes et parois des temples et des demeures particulières, les meubles, les instruments de travail enduits du

Digitized by Google

sang de la victime; les hommes aspergés ou oints avec le même sang; ce sang répandu sur les champs qu'on vient d'ensemencer et les troupeaux atteints d'épizootie.

La pratique des expiations sanglantes dérive de la même pensée : les prêtres de Bellone et de Cybèle faisant jaillir leur propre sang sur la statue de la divinité, les flagellants de l'antiquité offraient leur sang en sacrifice. Un grand nombre d'usages conservés dans les temps modernes ne s'expliquent que comme survivance de sacrifices où le sang était versé dans un but rituel.

La couleur rouge se montre dans de nombreux exemples comme substitution et emblème du sang, lorsqu'on peint en rouge les arbres ou les pierres auxquels on fait un sacrifice, lorsqu'on offre au dieu des fleurs rouges (quand on manque de victimes), quand on peint en rouge certains objets du culte. M. Gaidoz explique par là certaines pratiques conservées dans les temps modernes, les œufs rouges de Pâques, les fils rouges auxquels dans certaines églises on attribue une valeur curative (survivance locale de pratiques antérieures au christianisme), etc. La couleur rouge doit certainement à son éclat d'avoir été employée dans beaucoup de cas sans aucune signification symbolique, mais cette règle ne peut s'étendre à tous les cas, et le rapport entre la couleur rouge et le sang est pourtant si frappant qu'on a plusieurs fois prétendu le retrouver là où il n'y a pas de rapport historique.

Pour en revenir à son point de départ, M. Gaidoz pense que l'usage de peindre en rouge les statues des dieux, usage rituel comme le montrent les textes classiques, ne peut s'expliquer par aucune considération artistique. Mais le rite s'explique par un usage antérieur, celui de barbouiller ces statues avec le sang des victimes. Si cet usage a été abandonné, cela a été par les progrès de l'art et par l'épuration du sentiment religieux. La comparaison avec les peuples non civilisés montre que les Grecs et les Romains ont dû faire du sang le même emploi rituel, car l'homme est partout le même et il a passé par les mêmes phases de développement intellectuel. La différence entre les races vient de ce qu'elles

Digitized by Google

n'ont point marché du même pas et qu'elles se présentent à nous à des phases différentes de ce développement.

M. Nicard fait observer qu'il y a eu d'autres couleurs que le rouge employées pour les statues.

M. Lecoy de la Marche cite une coutume existant à Naples au xv^e^ siècle et qui consistait à barbouiller de rouge ceux qui étaient signalés à la vindicte publique.

M. Babelon dit qu'il ne connaît pas d'exemple, dans les textes parlant de sacrifices, de statues grecques barbouillées de sang.

M. Durrieu signale des miniatures du moyen âge représentant Dieu avec une couleur rouge très foncée.

MM. l'abbé Duchesne et de Geymüller présentent diverses observations.

M. Michon, associé correspondant, met sous les yeux de la Société deux objets en *bronze* récemment acquis par le Musée du Louvre :

1° Une lampe à double bec qui porte en grands caractères pointillés l'inscription : ΦΙΛΤΩC ΑΝΔΡΟΚΛΗΝΟC ΕΥΧΑΝ. Trouvé en Grèce (Doride).

2° Un petit bombylios, à goulot terminé par un large rebord plat, sur la panse sphérique duquel se déroule l'inscription circulaire suivante, gravée de droite à gauche : Χαλκοδαμανς με ανεθεκε θυοιν περικαλλες αγαλμα. La forme des lettres, notamment des sifflantes finales, des λ, des μ et des ν, assigne à l'inscription une date très ancienne. Trouvé à Sparte.

M. Michon ajoute ensuite quelques détails complémentaires aux communications précédemment faites par M. de Laigue sur les découvertes de M. Pollette à *Porto San Stefano*, et offre à la Société une *Note* sur ces fouilles, qu'il a publiée dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'École française de Rome*. Les statues mises au jour par M. Pollette sont trois statues féminines : une statue colossale de Minerve, une Cybèle assise et une statue debout, qu'un baudrier en sautoir de l'épaule droite au côté gauche peut faire regarder comme une Diane. Les deux dernières sont d'un très bon travail; malheureusement les trois têtes manquent.

Digitized by Google

M. Guillaume, trésorier, donne lecture de son rapport annuel sur l'état financier de la Compagnie :

« Messieurs,

« Le rapport annuel de votre trésorier sur les recettes et dépenses de l'année écoulée a été retardé cette fois par une correspondance prolongée avec un certain nombre d'associés correspondants qui s'étaient mis en retard pour le paiement de leurs cotisations. Tout est réglé aujourd'hui ou à peu près. Il n'en reste que trois, dont deux sont très éloignés ou de résidence variable, ce qui explique que les réponses se font attendre.

« Comme vous le savez, la Société possède vingt-quatre obligations du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et 666 francs de rente 3% sur l'État, ce qui constitue un revenu approximatif de 1325 francs.

« Au 1er janvier 1889, nous avions en caisse.	7019 fr.	90
« Les recettes de l'année se sont élevées à .	7306	39
Total. . . .	14326 fr.	29
« Il faut en déduire le montant des dépenses.	7183	07
« Il restait donc en caisse au 1er janvier 1890.	7143 fr.	22

« Nos recettes ont dépassé les dépenses de 123 fr. 32, différence de l'encaisse au 1er janvier 1889 avec l'encaisse au 1er janvier 1890.

« Sur la somme de 7143 fr. 22, en caisse au 1er janvier dernier, j'ai payé les mémoires de notre imprimeur pour 1888, mémoires qui ne m'ont été présentés que le 7 mai 1890 et qui s'élèvent à 4735 fr. 20. — Ce paiement, combiné avec les autres dépenses et les recettes du 1er et du 2e trimestre de l'année 1890, me laisse au 1er juillet entre les mains 4415 fr. 13. — Il n'y a donc pas lieu de vous proposer l'achat de rentes ou de valeurs mobilières, car les mémoires de notre imprimeur, pour 1889, s'élèveront à peu près à une somme égale. Il n'y a pas lieu non plus de songer à augmenter les dépenses, ce serait imprudent.

« Il sera mieux de penser sérieusement au recrutement

Digitized by Google

progressif de nos associés correspondants, car il y a encore bien des départements où nous ne sommes pas représentés.

« Afin de terminer ce rapport sur une bonne impression, je dois faire ressortir ce fait que l'encaisse au 1er janvier 1890 est supérieur de 123 fr. 32 à celui du 1er janvier 1889; il dépasse de 1081 fr. 55 l'encaisse du 1er janvier 1888, lequel était de 6061 fr. 67.

« Il me reste, pour finir, à prier un délégué de la commission des fonds de vouloir bien, selon l'usage, vérifier avec moi les écritures et les valeurs en caisse. »

M. Mowat, membre résidant, dit qu'il a collationné avec le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, nos 1336 et 1337, les photographies des inscriptions envoyées par M. de Laigue. Il en résulte que le nom de lieu antique lu OCVRRIS par l'éditeur de ce volume du *Corpus* doit être corrigé en OCVRIS.

Séance du 9 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordiskoldkyndighed og historie, t. V, 1re livr. Copenhague, 1890, in-8°.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences et belles-lettres du département de la Loire, 2e série, t. XXXIII (1889), 3e et 4e livr. Saint-Étienne, 1890, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique, mai-juin 1890. Paris, in-8°.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXV, 11e et 12e livr. Turin, 1889-90, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XVII, 3e livr. Périgueux, 1890, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-mai 1890. Mulhouse, 1890, in-8°.

Reale Accademia delle scienze di Torino. Osservazioni meteorogische fatte nell' anno 1889 all' osservatorio della R. Università di Torino. Turin, 1890, in-8°.

Digitized by Google

Revue belge de numismatique, XL[e] année (1890), 3[e] livr. Bruxelles, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. X, 4[e] livr. Saintes, 1890, in-8°.

Société des antiquaires de la Morinie, XXXIX[e] année, 154[e] livr., avril-juin 1890. Saint-Omer, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Druztva, t. XII, 2[e] livr. Agram, 1890, in-8°.

Bernoulli (A.). *Basler Chroniken herausgegeben von der historischen Gesellschaft in Basel*, t. IV. Leipzig, 1890, in-8°.

Travaux.

M. de Baye, membre résidant, est désigné pour représenter la Compagnie au Congrès historique de Liège.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Lors de mon récent passage à Mâcon, M. Lex, conservateur du Musée archéologique de cette ville, me communiqua une bague en or qui y fut trouvée, en 1853, au faubourg Saint-Antoine. Cette bague est d'un travail tout à fait simple; elle a pour chaton une pierre gravée antique (en lapis-lazuli), qui représente un personnage tenant de la main droite un casque, de la gauche une lance et un bouclier. Sur la bague, de chaque côté du chaton, mais dans un sens différent, sont gravés des mots dont deux signifient sans aucun doute : Vita Deus. Dans l'autre, ou plutôt dans les autres, M. Lex voudrait voir le nom Godoni. Je ferai remarquer d'abord que la première lettre ressemble plus à un E qu'à un G, ensuite que le mot Godo n'a pas existé, que je sache, pendant le moyen âge. J'ai proposé à M. Lex une autre lecture, que je crois pouvoir vous soumettre avec quelque apparence de raison, c'est : Vita Deus e Odoni, que je traduis par : Vita Deus episcopo Odoni. Si nous parcourons la liste des évêques de Mâcon, nous trouvons qu'il y en a eu un du nom d'Eudes, *Odo* en latin; il occupa le siège pontifical en 1359 jusqu'au 21 mars 1360. C'est probablement pour lui que fut gravée la

Digitized by Google

petite devise VITA DEUS E(PISCOPO) ODONI, si ce n'est pas pour lui que fut faite la bague. »

M. Ulysse Robert conserve la parole pour une seconde communication :

« En parcourant dernièrement aux Archives départementales de la Corse le fonds de l'abbaye de la Gorgone, le seul ancien de ce dépôt, j'ai recherché si les documents qui le composent ne me donneraient pas des noms nouveaux d'évêques corses. Les instruments de travail que j'avais sous la main à Ajaccio m'avaient fait croire à une découverte importante, mais de plus amples vérifications l'ont réduite à deux noms seulement, à celui d'André, évêque de Sagone, qui est, jusqu'à ce jour, le plus ancien évêque connu de ce siège, ses prédécesseurs étant désignés par Gams seulement par les initiales N. N. en 1123 et en 1179, et à celui de Landolphe, évêque de Nebbio. Celui-ci signe avec André, évêque de Sagone, une transaction passée le 27 février 1176. Il doit donc prendre place parmi les évêques de Nebbio, Guillaume, Florent, Conrad et Roland, que Gams fait siéger entre 1145 et 1209, en faisant observer que la date de l'épiscopat de Florent et de Conrad est inconnue. »

M. Saglio, membre résidant, présente à la Société un objet qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre, intéressant à la fois comme œuvre d'art et comme monument historique. C'est une épée de la forme dite « langue de bœuf » ou « cinquedea, » mais un peu plus longue que ne sont les armes de cette espèce. Les dessins et inscriptions gravés sur fond d'or qui couvrent les deux faces de la lame jusqu'au tiers à peu près de sa longueur permettent d'en attribuer avec certitude le travail à Hercule de Pesaro, l'artiste qui a signé la belle épée de César Borgia, actuellement en la possession du duc de Sermoneta, et celle du Musée d'artillerie. M. Yriarte, dans une étude publiée par la *Gazette archéologique* (1887, p. 65 et 131), a reconstitué la personnalité de cet artiste, qui était orfèvre et qui travaillait, à la fin du XV^e^ siècle, à Rome et à Ferrare ; il a reconnu son faire dans les

Digitized by Google

ornements de plus de trente épées dispersées dans les collections.

Les dessins qui décorent celle du Louvre lui donnent une importance toute particulière. Ils sont répartis en quatre divisions sur chaque face. Sur l'une on remarque d'abord un écu aux armes des Gonzague, puis, à côté, le soleil rayonnant, emblème qu'on retrouve dans les peintures des chambres du palais de Mantoue; au-dessus, d'une part, une biche avec une banderole portant deux mots allemands, *Vider Kraft*, de l'autre une muselière et la devise *cautius* (mal orthographiée *chaucius*). Ces emblèmes aussi se trouvent parmi ceux qui sont peints au palais de Mantoue. Quatre sujets sont gravés sur l'autre face : un chevalier dont un valet boucle la ceinture, une femme debout tenant une corne d'abondance, tandis qu'une autre vanne du grain; au-dessus, dans les deux divisions correspondantes, deux guerriers armés de massues et de boucliers. Dans la gouttière longitudinale, au milieu de la lame, on lit les inscriptions suivantes, d'un côté : OMINES (pour OMNE) SOLVM FORTI PATRIA EST; de l'autre : ANIMUS TELO PRAESTANTIOR OMINI (pour OMNI).

Une autre inscription est ciselée en relief sur la lame de cuivre doré qui suit tout le contour de la poignée d'ivoire : NVMQUAM POTEST NON ESSE VIRTVTI LOCOS (pour LOCVS).

Les armes et les emblèmes gravés sur la lame sont, on l'a vu, ceux du marquis de Mantoue. On peut préciser davantage. Celui qui portait ce titre à l'époque où Hercule de Pesaro travaillait pour les Borgia à Rome, pour les princes des maisons d'Este et de Gonzague à Ferrare et à Mantoue est Jean-François, marquis de Mantoue de 1484 à 1519, celui-là même qui commandait à Fornoue, le 6 juillet 1495, l'armée des confédérés italiens ligués pour barrer à Charles VIII le chemin de la France, et qui s'est fait représenter par Mantegna dans le célèbre tableau qui est au Louvre agenouillé aux pieds de la madone et lui rendant grâces pour la victoire qu'il n'avait pas remportée, mais dont il put s'attribuer le gain quand les Français eurent quitté le sol de l'Italie.

L'épée acquise par le Musée était conservée dans un château de la Touraine, de temps immémorial, peut-être depuis

Digitized by Google

la fin du xv^e^ siècle. Y était-elle venue d'un des châteaux royaux, de Blois ou d'Amboise? De nouveaux renseignements pourront s'ajouter à ceux qui ont été déjà réunis. Dès à présent, on peut sans trop de témérité conjecturer que l'épée qu'on a sous les yeux est celle que portait le marquis de Mantoue à la journée de Fornoue.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente, de la part de notre confrère M. Noguier, conservateur du Musée de Béziers, un buste romain en terre cuite récemment découvert dans cette ville et portant au revers une signature de fabricant, *Alexandros*. Il pense que ce monument est de fabrication égypto-romaine.

M. Héron de Villefosse présente ensuite la copie d'une borne milliaire portant les noms des deux Tétricus, père et fils, récemment découverte sur le chemin de Bessan (ancienne voie Domitienne), près de la ville de Béziers, et relevée également par M. Noguier, au mois de juin 1890.

L'inscription est gravée sur une colonne ronde, tronquée dans le bas; ce fragment mesure en hauteur 0^m^70; le diamètre est de 0^m^36.

Copie de M. Noguier.

· DO · NO
· C · PIO ESVVIO · TE
· TRICO · NOBILIS
· SIMO CAES · FILIO
. IMP · C · PII · ESVVI ·
· TETRICI · P · F · IN
· VICTI AVG · P · M
· TRIB *pot* II COS

Do(mino) no(stro) G(aio) Pio Esuvio Tetrico, nobilissimo Caes(ari), filio imp(eratoris) G(aii) Pii Esuvi(i) Tetrici p(ii) f(elicis) invicti Aug(usti), p(ontificis) m(aximi) trib(unicia) [pot(estate)] II, co(n)s(uli).....

La partie qui manque devait contenir la fin du texte où on lisait probablement une indication de distance.

Digitized by Google

En 1888, M. Berthomieu, le savant conservateur du Musée de Narbonne, me signalait un milliaire de Tetricus le fils, découvert à Barbaïra (Aude)[1]. Ce document permettait d'affirmer un fait qui avait été auparavant contesté, à savoir l'occupation de la Narbonnaise, ou au moins d'une partie de cette province, par les empereurs gaulois. La découverte faite à Béziers confirme absolument ce fait important. De plus, cette nouvelle inscription nous donne à la fois les noms des deux Tétricus, père et fils. Le milliaire de Béziers porte à quatorze le nombre des monuments épigraphiques connus jusqu'ici et relatifs aux deux Tétricus.

1-2. Inscriptions de Bittern, près Southampton (Angleterre).

3. Inscription de Rouen ou de Bayeux, aujourd'hui perdue.

4. Inscription du Musée de Nantes.

5. Inscription de Saint-Gondran, près Rennes (Ille-et-Vilaine).

6 à 9. Inscriptions récemment découvertes dans les anciens murs de Rennes par M. Lucien Decombe.

10. Inscription de Rom (Deux-Sèvres), au Musée de Niort.

11. Inscription de Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne).

12. Inscription de Dijon.

13. Inscription de Barbaïra, près Carcassonne (Aude).

14. Inscription de Béziers (Hérault).

Sur ces quatorze textes, six appartiennent à la Bretagne et un à la Normandie. C'est également dans le nord-ouest de la Gaule, et en particulier dans la presqu'île armoricaine, qu'on a recueilli les plus nombreux souvenirs numismatiques des empereurs gaulois. Il suffit pour en être convaincu de se rappeler les trouvailles de monnaies faites à la Blanchardière, à Jublains, à Rennes et à Plourhan (Côtes-du-Nord).

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale quelques inscriptions chrétiennes découvertes à Macteur (*Mactaris*), en Tunisie; l'une d'elles mentionne un enfant enterré *ad sanctos*, c'est-à-dire au voisinage d'un sanctuaire de martyrs.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, présente

1. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 354-357.

Digitized by Google

quelques observations relatives à un passage du manuscrit G de Léonard de Vinci sur une note géographique intéressante pour la question de savoir si Léonard de Vinci fit un voyage en France sous Louis XII.

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur les types des monnaies d'Antiochus IV Épiphane. Il insiste particulièrement sur le portrait divinisé d'Antiochus, sur les types du Zeus olympien et de l'Apollon du temple de Daphné.

Séance du 16 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Archivio storico lombardo. Giornale della Società storica lombarda, serie seconda, anno XVII. Milano, 1890, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, 1890, 4ª série, t. VI, fasc. 8. Rome, 1890, in-4°.

Bulletin trimestriel de la Société de Borda, XVe année (1890). Dax, 1890, in-8°.

Compte-rendu sommaire du congrès archéologique de Moscou. Moscou, 1890, in-8°. (En russe.)

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift fur Geschichte und Kunst, IXe année, n° 6. Trèves, 1890, in-8°.

Revue africaine, XXXIVe année, n° 186. Alger, 1890, in-8°.

— *savoisienne*, XXXIe année, mai-juillet. Annecy, 1890, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, IXe année, 11e livr. Trèves, 1890, in-8°.

Blanchet (J.-Adrien). *L'amputation de la main dans les anciennes lois monétaires.* Paris, 1890, in-8°.

Sementowski. *Antiquités de la Russie blanche.* Saint-Pétersbourg, 1890, in-8°. (En russe.)

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, commence la lecture d'un travail sur l'enlumineur flamand Alexandre Bening.

Digitized by Google

M. Prost, membre résidant, est désigné pour procéder à l'examen réglementaire des comptes du trésorier de la Société.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, continue sa communication sur le voyage de Léonard de Vinci en France.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un sujet d'étude intéressant est le vocabulaire commun aux langues germaniques et aux langues celtiques. Il est un témoignage de l'existence préhistorique d'une civilisation celto-germanique parallèle à la civilisation gréco-romaine.

« Quelques-uns de ces mots appartiennent à l'histoire des institutions, d'autres à celle de la guerre.

« En voici deux exemples de ces derniers.

« *Petru-corii*, nom d'un peuple gaulois, aujourd'hui Périgueux, veut dire les quatre troupes de guerriers. *Corii* est le nominatif pluriel d'un thème *corio*, troupe de guerriers, en vieil irlandais *cuire*, en francique mérovingien *chario*; cf. *Ragna-charius*, *Chari-bercthou*, en gothique *harjis*, en allemand moderne *here*, « armée. »

« L'allemand *beute* est la forme moderne d'un mot germanique plus ancien d'où le français *butin*. Ce mot germanique vient du thème celtique *bōdi-*, « victoire, » d'où le dérivé *bōdio*, premier élément des composés : *Bōdio-casses*, nom de peuple gaulois, aujourd'hui Bayeux; *Teuto-bōdiaci*, autre nom de peuple gaulois; d'où aussi le nom de femme dérivé *Boudicca*.

« Il est curieux que le français *butin* vienne d'un mot gaulois qui, après avoir disparu en France, y a été ramené, après une déformation, par la conquête franque. »

Séance du 23 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXVII (1890), 4e série, t. VI, fasc. 2. Rome, 1890, in-4°.

Digitized by Google

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, XIe année, n° 14. Paris, 1890, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1890, n° 1. Amiens, 1890, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XII, 2e livr. Brive, 1890, in-8°.

Mémoires et documents, publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XXV, table des vingt-quatre premiers volumes. Chambéry, 1890, in-8°.

Baye (baron J. de). *Note sur quelques antiquités découvertes en Suède.* Paris, 1890, in-8°.

Porée (l'abbé). *Les clôtures des chapelles de la cathédrale d'Évreux.* Évreux, 1890, in-8°.

Travaux.

M. Gaidoz, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le dernier quart de siècle, on a beaucoup écrit sur « la trépanation préhistorique, » et notre confrère M. le baron de Baye a résumé l'état de cette question dans un chapitre de son intéressant ouvrage l'*Archéologie préhistorique* (Paris, 1888).

« On entend sous ce nom la trépanation cranienne, c'est-à-dire l'opération qui consiste à enlever avec un trépan ou une tarière (en grec τρύπανον, en latin *terebra*) un fragment, le plus souvent circulaire, de la boîte cranienne. Cette opération a pour objet ordinairement de donner issue à un épanchement, et quelquefois de relever des pièces d'os enfoncées.

« On a souvent trouvé dans des monuments, regardés comme préhistoriques, ou dans des couches de la terre supposées contenir des débris de l'âge dit préhistorique, des crânes humains qui portent la trace de trépanation et des fragments osseux (le plus souvent des rondelles) qui proviennent de crânes humains.

« On a aussitôt remarqué que des opérations analogues sont en usage, de notre temps, chez les peuples non civili-

Digitized by Google

sés, et que ceux-ci pratiquent la trépanation cranienne dans les cas d'épilepsie, de maux de tête et de maladies passant pour avoir leur siège dans le cerveau. On a aussi remarqué que les fragments craniens provenant de cette opération étaient conservés comme amulettes : cela n'est, du reste, pas surprenant, puisqu'il n'y a guère de partie du corps humain (et aussi du corps des animaux) qui n'ait été employée comme amulette.

« Comme peuples peu civilisés ou non civilisés pratiquant aujourd'hui la trépanation cranienne, M. de Baye a cité les Monténégrins et « certains insulaires de la mer du Sud ». J'ajouterai à cette courte liste les Kabyles de l'Aurès, la tribu des Lenâpés aux États-Unis et les habitants de certaines îles de la Polynésie.

« Les Kabyles de l'Aurès circonscrivent une pièce osseuse « arrondie par une série de trous faits avec une pointe métal- « lique animée d'un mouvement de rotation rapide et ils sec- « tionnent ensuite les points osseux intermédiaires avec une « petite scie à lame courte[1]. »

« Les Lenâpés sont une tribu indienne du Delaware : de tout temps ils ont pratiqué la trépanation dans les cas de violents maux de tête : leur *modus operandi* consiste à lever le cuir chevelu par une incision en croix, et à gratter l'os[2].

« Dans les îles Loyalty, qui dépendent de la Nouvelle-Calédonie, voici comment on procédait dans les cas de maux de tête : on incise et on soulève le cuir chevelu sur le sommet de la tête et l'on gratte l'os du crâne avec un coquillage finement aiguisé jusqu'à ce qu'on atteigne la dure-mère, et l'on fait sortir un peu de sang. Dans certains cas, on recouvre l'ouverture avec un mince morceau de noix de coco; dans d'autres, on se contente de ramener et ressouder le cuir chevelu. Quelques-uns meurent de l'opération. Ce mode de guérison des maux de tête est tellement usité qu'il a provoqué l'invention d'une arme de guerre spéciale, une massue à

1. Villemain, article *Trépan*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Déchambre et Lereboullet, 3e série, t. XVIII, p. 80.

2. *Journal of American Folk-lore*, t. I (1888), p. 41.

Digitized by Google

pointe, dont la pointe, s'enfonçant dans cette partie désarmée du crâne, cause aussitôt la mort[1].

« Mais une chose m'étonne, c'est que les archéologues et anthropologistes qui se sont occupés de cette question nous parlent toujours de la trépanation cranienne à l'époque qu'ils appellent préhistorique et chez les sauvages, mais jamais (ce me semble) à l'époque historique. Pourtant, la trépanation était pratiquée chez les Grecs et chez les Romains et cela avec une tarière, τρύπανον; de là le nom même de « trépanation » qui n'a rien de préhistorique. Hippocrate a décrit le procédé et posé les règles de cette opération dans son traité sur les blessures de la tête, et les autres écrivains médicaux de l'antiquité en ont parlé après Hippocrate. Les Grecs avaient même deux instruments distincts pour cette opération. L'un était analogue à la tarière des charpentiers; l'autre était le trépan à couronne inventé par Hippocrate[2].

« Un écrivain ancien nous a conservé une anecdote amusante relative à la trépanation : « Les Romains, » dit Plutarque dans sa *Vie de Caton l'Ancien*, « avaient choisi pour « aller en Bithynie trois ambassadeurs, dont l'un était gout- « teux, l'autre avait un vide dans le crâne par suite de la « trépanation[3], et le troisième passait pour fou. Caton dit en « plaisantant que les Romains envoyaient une ambassade « qui n'avait ni pieds, ni tête, ni cœur. » — Ce dernier mot s'explique par une opinion ancienne (que nos habitudes de langage ont inconsciemment conservée) qui plaçait l'âme dans le cœur.

« La trépanation paraît être sortie de l'usage médical après la chute de la culture antique. On assure que quelques empiriques ou rebouteurs l'auraient pratiquée au moyen âge. C'est vers la Renaissance qu'elle fut de nouveau essayée par les chirurgiens. Au XVIII^e^ siècle, la trépanation fut très en faveur en France dans les cas de plaies à la tête, puis elle

1. G. Turner, *Samoa*. London, 1884, p. 339.

2. Pour les détails, voir A. Poulet, article *Trépan*, dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, t. XXXVI (1884), p. 157.

3. Ὁ δὲ τὴν κεφαλὴν ἐξ ἀνατρήσεως καὶ περικοπῆς κοίλην εἶχεν, chap. IX de l'édition Didot.

Digitized by Google

tomba en désuétude[1]. L'étude des « localisations cérébrales » a remis la trépanation en honneur et on l'a plusieurs fois pratiquée avec succès dans des affections d'origine cérébrale, par exemple l'épilepsie; c'est-à-dire que la science a fini par justifier le diagnostic instinctif des hommes non civilisés et de nos misérables ancêtres de l'époque préhistorique.

« Si j'ai cité ces exemples des époques historiques, ce n'est pas pour contester que la trépanation ait été en usage à l'époque dite préhistorique. Je lui conteste seulement le monopole de cette opération. A entendre certains archéologues, il semblerait que, dès qu'on a trouvé dans la terre un crâne trépané, il s'agisse *ipso facto* d'un crâne préhistorique. La conclusion n'est nullement justifiée : ce crâne peut dater de l'époque romaine ou du moyen âge; et, si on veut le faire remonter plus haut, il faut prouver son ancienneté par celle des objets qui l'environnent. »

M. de Baye ajoute que l'habitude de porter des amulettes craniennes s'est continuée après l'époque préhistorique et cite quelques exemples à l'appui de son observation. M. Flouest émet l'avis que la thèse de M. Gaidoz est peut-être trop absolue. M. Nicard ajoute qu'il ne faut pas toujours ajouter une créance aveugle aux traditions populaires.

M. Ulysse Robert, membre résidant, communique, de la part de M. Lex, archiviste de Saône-et-Loire, deux photographies d'un registre de Givry et lit la note suivante rédigée par M. Lex :

« Les deux photographies ci-jointes reproduisent le recto des feuillets 49 et 81 d'un petit manuscrit qui vient de recevoir la cote GG. 74 des archives de Givry (Saône-et-Loire). Ce registre, de quatre-vingt-quatre feuillets de papier, mesure 0m26 de haut sur 0m11 de large; il a une reliure ancienne.

« Ouvert en 1303 par Mre Henri dou Vule, curé de Givry et Cortiambles, pour servir de censier à son église, il reçut

1. Voir l'article de Poulet, cité plus haut.

Digitized by Google

durant de longues années les mentions de diverses redevances en grains, en vin, en cire, en huile, en gelines et en argent (fol. 15-38).

« En 1336, un successeur de Mre dou Vule, Mre Girerd de Vésigneu, utilisa les premiers feuillets restés blancs (1-14) pour confectionner une table des cens, dîmes et coutumes et une liste des tenants feu et lieu de la paroisse qui constitue un véritable dénombrement de la population.

« Dès l'année précédente, les derniers feuillets (43-83) avaient été employés à la transcription des décès, qui ont été régulièrement notés de 1335 à 1348, c'est-à-dire pendant quatorze ans. Les mariages ont été relevés de 1336 à 1350, mais, 1345 et 1346 faisant lacune, il ne s'en trouve que treize années. On ne rencontre pas d'indication de baptême.

« Ce document paraît bien être le plus ancien aujourd'hui connu de ces livres de comptes assimilables à de vrais registres d'état civil.

« Quant aux cahiers paroissiaux proprement dits de l'église de Givry, ils commencent à 1539 et vont à peu près sans interruption jusqu'à 1793. »

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur le type monétaire de Tarse, généralement désigné sous le nom de tombeau de Sardanapale. Il s'agit d'un dieu assyrien, probablement Sandan, représenté ailé et debout sur un quadrupède fantastique. Ce dieu, particulièrement adoré à Tarse et à Doliché en Commagène, pénétra dans le panthéon gréco-romain sous les noms de Zeus Dolichaios et de Jupiter Dolichenus. Au second siècle de notre ère, son culte se répandit, comme celui de Mithra, dans tout le monde occidental. Les monnaies de Tarse le représentent encore sous le règne de Gordien le Pieux.

M. Letaille, associé correspondant, annonce à la Société que la collection d'antiquités trouvées à Carthage, donnée par le commandant Marchand, est arrivée au Musée du Louvre et va être prochainement installée.

Digitized by Google

M. Durrieu, membre résidant, termine sa communication sur le miniaturiste flamand Alexandre Bening. Il établit, en s'appuyant sur une signature en toutes lettres, découverte par lui, et sur des indications concordantes fournies par des documents contemporains, que c'est à Alexandre Bening que sont dues les miniatures de plusieurs des plus beaux manuscrits exécutés, à la fin du xv^e^ siècle, pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, et notamment celles de l'admirable *Boèce*, traduit en flamand, qui forme le n° 1 du fonds néerlandais de la Bibliothèque nationale.

L'examen critique de ses œuvres assigne à Alexandre Bening une place considérable dans l'histoire de la miniature flamande. Il faut reconnaître en lui un des fondateurs et des principaux chefs de l'école dont sont issus les peintres du fameux *Bréviaire Grimani*. M. Durrieu pense même que l'un de ces auteurs peut être un propre fils d'Alexandre Bening, nommé Paul. Ce Paul Bening serait aussi l'enlumineur qui a signé du monogramme P. B. une des images du livre d'heures de l'empereur Maximilien de la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 1907). A ce sujet, M. Durrieu émet l'hypothèse que le nom de Memling, cité dans un passage bien connu et maintes fois discuté de l'*Anonyme de Morelli* comme ayant coopéré à l'illustration du *Bréviaire Grimani*, est peut-être tout simplement le nom de Bening ou Benning, défiguré pour avoir été mal entendu et mal répété par les intermédiaires, lorsque le célèbre manuscrit a été apporté de Flandres pour être vendu en Italie.

Séance du 30 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII (1890), t. VI, fasc. 10. Rome, 1890, in-4°.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, année 1890, n° de juillet. Valence, in-8°.

Digitized by Google

— *de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, n° de juillet 1890. Châteaudun, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, VII^e série, t. XI (1868). Nîmes, 1889, in-8°.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. IX (1890). Avignon, 1890, in-8°.

— *de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, III^e série, t. XXVI (1889). Troyes, in-8°.

Proceedings of the Canadian Institute, april 1890. Toronto, in-8°.

Recueil de la Commission des monuments historiques de la Charente-Inférieure, III^e série, t. III. Saintes, 1890, in-8°.

Evans (John). *On the exploration of a Barrow at Younsbury, near Ware, Herts*. Westminster, in-4°, 1890.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Ulysse Robert lit un rapport favorable sur la candidature de M. Horace Gillet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et M. Gillet, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Joinville (Haute-Marne).

M. Prost, au nom de la Commission des fonds, lit un rapport approuvant la gestion du trésorier pendant l'année 1889.

Conformément aux conclusions de ce rapport, des remerciements sont votés à M. Guillaume, trésorier.

Il est donné lecture, au nom de la Commission des impressions, de l'extrait de la communication faite par M. de Laigue, associé correspondant national, dans la séance du 13 mars 1889, au sujet de deux miroirs étrusques.

L'un, de provenance incertaine, mais acquis en Toscane, offre un sujet reproduit fréquemment, avec des variantes insignifiantes[1]. Il n'y a rien à ajouter à l'excellent commentaire

1. Gerhard, *Etruskische Spiegel*, t. III, pl. 267 à 287.

Digitized by Google

donné par Fr. Lenormant sur la scène dans laquelle figurent Castor, Pollux, Chaluchasu et Turan ou peut-être Axiokersa[1].

Miroir acquis en Toscane.

L'autre miroir provient des environs de Pontedera, localité peu éloignée de l'ancien *Empulum* (Empoli). Des terrasse-

1. *Dict. de Daremberg et Saglio,* v° Cabiri.

Digitized by Google

Miroir trouvé aux environs d'Empoli.

Digitized by Google

ments ont révélé sur ce point une nécropole qui a fourni des ampoules, des vases sans décor ou à ornements géométriques et à figures, des bijoux d'or, des fers de lance dont l'un mesure 52 centimètres de longueur et le miroir gravé ci-dessus.

Parmi les scènes analogues publiées jusqu'à ce jour, l'une de celles qui offrent le plus d'analogie avec le miroir de M. de Laigue se remarque sur un monument conservé au Cabinet des médailles de France, sous le nº 3800. M. de Witte y reconnaît Mercure avec Pâris, tandis que les deux femmes sont, pour lui, Junon-Thalna et Vénus-Turan. Gerhard a publié un miroir, cité par M. de Witte, qui se rapproche encore plus sensiblement de celui qui fait l'objet de cette note. Ici, les deux personnages masculins sont coiffés de la *mitra*, ce qui permet de reconnaître, outre Thalna et Turan, Attys substitué à Mercure ; l'édifice indiqué au fond pourrait être le temple d'Aphrodite Migdonitis, à Cranaé, île où Pâris transporta Hélène lorsqu'il l'eut enlevée à Lacédémone.

M. de Laigue, associé correspondant national, envoie la communication suivante :

« En pratiquant des fouilles sur l'emplacement du bourg de Quarteira (Algarves) on aurait, paraît-il, mis à jour les vestiges d'une cité antique.

« Si l'importance n'en est point, jusqu'ici, bien établie, cette découverte a pourtant paru devoir être signalée, puisqu'elle a fourni prétexte pour réveiller la discussion, réputée close, sur le véritable emplacement de la ville de CARTEIA.

« Située dans l'ancienne Bétique, d'après l'opinion du plus grand nombre, parfois identifiée avec Tartessos, si tant est que Tartessos fût l'appellation d'une cité plutôt que d'une région, Carteia aurait occupé la localité aujourd'hui connue sous le nom de Rocadillo, tandis que quelques-uns, très probablement à tort, la placent soit à Algésiras, soit à Gibraltar, mais en tout cas sur la partie méditerranéenne du détroit et jamais sur la côte de l'Océan, du moins ainsi que nous l'entendons aujourd'hui.

Digitized by Google

« Dans son *Histoire des Romains*[1], M. Duruy s'en tient formellement à l'identification de Carteia avec Rocadillo, indiqué comme occupant le fond de la baie de Gibraltar, à égale distance environ de cette place et de celle d'Algésiras, et où se reconnaissent encore les vestiges d'un amphithéâtre romain[2].

« Aussi bien cette identification est-elle encore matériellement justifiée par la circonstance que l'on trouve journellement des pièces de Carteia dans la zone connue actuellement sous le nom de *campo de Gibraltar*[3].

« Certains antiquaires portugais tendent à revendiquer aujourd'hui, en faveur de la Lusitanie, l'honneur d'avoir possédé Carteia, centre assez considérable, puisqu'on en connaît de nombreuses monnaies municipales et que Tite-Live nous a conservé la pétition de 4,000 soldats qui s'y étaient établis[4].

« Afin de justifier leur manière de voir, ces antiquaires allèguent, notamment, que, dans les décombres de Quarteira, on a rencontré *un denier* présentant au droit une tête virile laurée avec la légende LVCIVS MARCIVS (?) et au revers un dauphin avec trident, attributs habituels de la cité[5], le tout accompagné de la qualification de IIII VIR et des sigles DD.

« Fondée sur la simple trouvaille d'une seule monnaie, il semble que cette prétention doit être envisagée avec beaucoup de réserve. Il arrive souvent, en effet, de rencontrer des types municipaux hors du lieu immédiat d'émission. Ainsi, actuellement encore, à Néris (VICVS NERIOMAGENSIS), le sol renferme, entre autres, nombre de bronzes de la colonie de Nimes, pourtant séparée par 300 kilomètres à vol d'oiseau de cette ancienne station thermale.

« Tout au plus l'analogie de consonance entre le nom de Carteia et celui de la bourgade portugaise de Quarteira pour-

1. T. II, p. 151, carte et la note 2.

2. Voir également Delgado, *Medallas autonomas de Espana*, t. I, p. 71 et suivantes.

3. Delgado, *op. cit.*, Prolégomènes, p. LXVII.

4. Tite-Live, XLIII, 3.

5. Barthélemy, *Numismatique ancienne*, p. 74. *Catalogue grec* de Rollin et Feuardent, nos 23 à 33, et Delgado, *op. et loc. cit.*

Digitized by Google

rait-elle être invoquée : on ne croit pas pourtant que cette analogie ait été relevée comme argument.

« Pour ce qui est du *denier*, en admettant qu'il ait été exactement identifié, exactement décrit et exactement lu, on y relèverait un gentilice de magistrat municipal déjà connu[1], mais non jusqu'ici associé à la qualité de IIII VIR donnée à d'autres fonctionnaires tels que C. Minius[2] et M. Falcidius[3]. Il y aurait donc là un détail nouveau.

« Mais s'il était vrai qu'il s'agit d'un *denier* ou tout au moins d'une pièce d'argent de taille quelconque, le fait mériterait quelque attention, puisque les 68 types énumérés par Delgado sont tous afférents à la frappe exclusive du bronze et surtout du semis caractérisé par la lettre S, propre à cette division de l'as.

« De plus, à titre d'observation générale, on sait qu'après la prise de Numance (133 avant J.-C.), et sans parler de l'*argentum oscense*[4], le droit de frapper du numéraire d'argent fut retiré aux Espagnols[5]. Nous sommes donc, très probablement, en présence d'une erreur.

« Je vais, du reste, tenter de me mettre en mesure de recueillir à cet égard des informations précises, s'il est possible, et, le cas échéant, je communiquerai à la Compagnie les résultats de mes recherches. »

M. Müntz, membre résidant, fait une communication sur un album de dessins qu'il met sous les yeux des membres de la Société. Cet album a été donné récemment à l'École des beaux-arts par Mme Lesoufaché ; il est du milieu du XVIe siècle et de l'école de Fontainebleau. M. Müntz pense que cet album peut être de plusieurs mains, mais l'ensemble dénote la main d'un artiste italien qui serait venu en France. L'antiquité

1. Delgado, *op. cit.*, p. 87, nos 24 et 25. Toutefois, lecture évidemment juste, le prénom et le nom sont ainsi présentés : L·MARCI, et non *Lucius Marcius* comme sur l'exemplaire supposé de Quarteira.

2. Delgado, *op. et loc. cit.*, no 55.

3. *Id.*, 60, 61 et 62.

4. Babelon, *Monnaies de la république romaine*, I, 457 ; II, 587.

5. Delgado, *op. cit.*, p. CLXXVI des Prolégomènes. En outre, Barthélemy (*op. cit.*) mentionne expressément Carteia comme n'ayant frappé que du bronze.

Digitized by Google

tient une grande place dans ce recueil; mais on y trouve des sujets qui font penser à Michel-Ange; des chevaux, des femmes de l'école de Fontainebleau; des figures rappelant les gisants de Saint-Denis, les têtes des apôtres, etc., etc. Les inscriptions sont en français.

M. Durrieu émet l'avis que c'est un album de voyage dont l'artiste, peut-être français, aurait copié les sujets en Italie septentrionale. M. Müntz y verrait plutôt l'œuvre d'un Italien venu en France.

M. Flouest, membre résidant, présente la photographie d'une plaque en bronze rencontrée à Mont-Janvier, territoire de Somme-Py (Marne), dans une de ces fosses à débris noirâtres et charbonneux qu'on appelle *foyers* dans le pays et qui caractérisent l'ancien emplacement d'habitations gauloises de type antérieur à la conquête romaine. Elle fait partie de la collection de M. Counhaye, de Suippes, qui en a fort intelligemment provoqué l'étude.

« Cette plaque, longue de 0m195 et large de 0m125, dans son extension maximum, est sensiblement triangulaire. Elle est munie, au sommet du triangle, d'une sorte de bec en saillie de configuration trapézoïdale. En voici, du reste, un croquis fidèle :

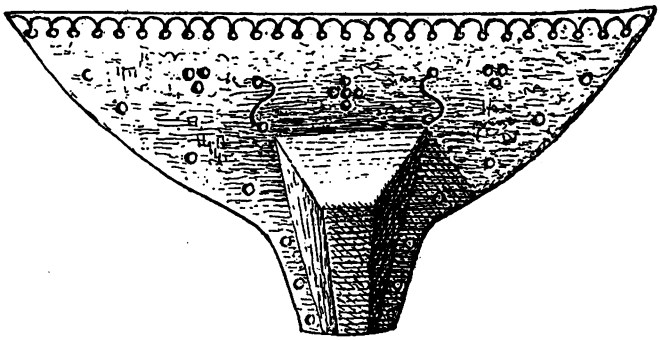

« La forme et la décoration de cette plaque la recommandaient à l'attention, mais, comme elle ne constituait évidemment qu'une pièce détachée de l'objet dont elle avait fait

Digitized by Google

partie, on hésitait à se prononcer sur sa destination. Une illustration du *Guide au Musée de South-Kensington*, à Londres, écrit par feu J.-J. A. Worsaae pour les visiteurs curieux d'en connaître les antiquités danoises[1], a levé toute incertitude. A la page 21 de la seconde partie de ce Guide (*The Iron age*) et sous le nº 174 *a* et *b*, on rencontre un des-

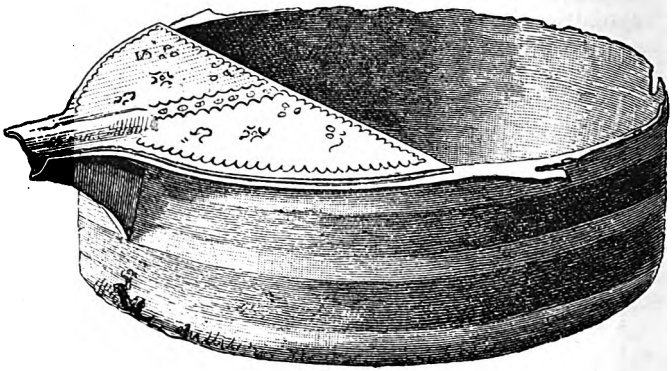

FIG. 174*a*. (¼.)

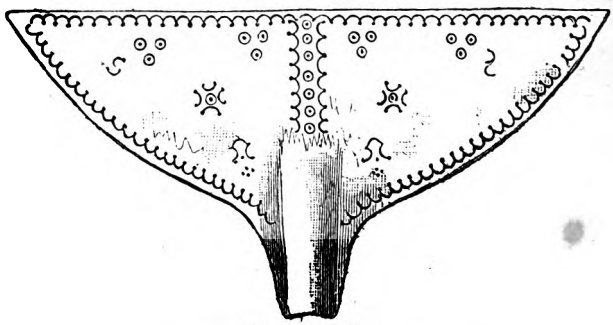

FIG. 174*b*. (¼.)

Antique au Musée de South-Kensington, à Londres.

1. South-Kensington Museum art handbooks. — *The industrial arts of Denmark*, by J.-J. Worsaae, in two parts, published for the committee of council on education, by Chapman and Hall, 11 Henrietta Street, Covent-Garden, London.

Digitized by Google

sin dont la reproduction fournira des éclaircissements beaucoup plus précis que la description la plus ingénieuse.

« La plaque triangulaire de Somme-Py a donc été employée, à titre d'élément de protection et d'arrêt, au recouvrement partiel d'un récipient en bronze de forme ronde pourvu, en un point de son bord supérieur, d'un prolongement disposé en déversoir. Ce récipient, dont Worsaae n'indique pas l'usage et qu'il signale seulement en raison des signes symboliques qu'il estime y avoir été gravés, était manifestement destiné à contenir une substance fluide. Il importait, paraît-il, que son contenu ne pût librement s'épancher au dehors et n'eût d'autre issue que le canal procuré par le prolongement en forme de bec. On peut, dans ces conditions, donner de son emploi deux explications :

« Au livre V[e] de sa *Bibliothèque historique*, Diodore de Sicile raconte que les guerriers gaulois appartenant à la noblesse usaient du rasoir et ne portaient que des moustaches longues et pendantes leur couvrant la bouche. Aussi, ajoute-t-il, se mêlent-elles, quand ils mangent, à leurs aliments et, quand ils se désaltèrent, la boisson y passe comme à travers un filtre[1]. A l'effet du filtre devait inévitablement s'ajouter celui du siphon déversant le liquide sur le devant du corps; c'était un inconvénient où la propreté trouvait à redire. On peut donc croire, qu'afin d'y parer, certains nobles gaulois usaient, pour boire, de tasses à bec du genre de celle que fait connaître l'ouvrage de Worsaae. Le liquide pouvait ainsi arriver directement et intégralement dans la bouche au moyen du déversoir enveloppé par les lèvres, et de la sorte, la façon de faire qui semble avoir quelque peu choqué Diodore était sûrement évitée.

« Il faut, toutefois, reconnaître que les raffinements d'une certaine délicatesse s'accordent mal avec ce que l'on sait des rudes allures de nos ancêtres. On ne les voit pas bien s'astreignant à la précaution de prendre à deux mains, pour la porter en équilibre à leurs lèvres, une grande jatte métal-

1. § 28, p. 382, t. II de la collection des textes grecs concernant la Gaule, relevés par M. E. Cougny.

Digitized by Google

lique de 0m32 à 0m35 de diamètre et profonde de 0m10, comme celle du Musée de South-Kensington. La forme de semblables coupes en eût d'ailleurs rendu l'entretien difficile. Le moindre arrêt dans leur emploi y aurait développé une oxydation que le nettoyage n'aurait pu atteindre partout ; or, le vert-de-gris inspire une appréhension légitime aux santés les plus robustes. On connaît, sans doute, des tasses en bronze fabriquées pour les festins gaulois ; le Musée de Neufchâtel, notamment, en possède une remarquable série extraite des palafittes du beau lac qui l'avoisine ; mais ces tasses sont d'un autre caractère et la conformation en est infiniment plus rationnelle, puisqu'on dirait qu'elles ont servi de prototype à celles de nos modernes dégustateurs.

« L'hypothèse qui reste à examiner paraît plus vraisemblable. Le récipient à opercule hémisphérique triangulaire a dû être une lampe. La mèche à enflammer s'en extravasait par la projection du bec, la plaque de recouvrement l'empêchait de propager l'ignition dans l'huile ou la graisse où elle alimentait sa lumière et, par son ouverture permanente, le vide semi-circulaire permettait de s'assurer à tout instant de l'état de la matière combustante, afin de satisfaire à ses besoins.

« Cette interprétation en harmonie si complète avec la conformation de l'objet se trouverait, en outre, confirmée par la signification attribuée à plusieurs des figures gravées sur la plaque d'arrêt. Elles sembleront à beaucoup n'y intervenir qu'à titre purement ornemental, et on ne peut nier qu'une préoccupation décorative ait présidé à leur répartition. Leur arrangement symétrique en fait foi de la manière la plus démonstrative ; mais Worsaae pense que plusieurs de ces figures ont une valeur emblématique et le nombre est grand des archéologues étrangers qui partagent son opinion. En France, on tient en suspicion singulière, depuis une vingtaine d'années, la plupart des appréciations d'antiques où se fait jour la croyance à la portée symbolique de certains signes et figures apparaissant sur les surfaces destinées à être plus particulièrement en vue. Les numismatistes semblent être les promoteurs de ce scepticisme ; il se peut que des exagéra-

Digitized by Google

tions de Lelewel, de Lambert ou de Hucher aient légitimé des réserves de leur part, mais, en réagissant à outrance, ne tombe-t-on pas dans un autre excès tout aussi funeste à la vérité et si, en réalité, les monnaies, principalement celles de l'antiquité classique, offrent moins d'idéogrammes qu'on ne l'avait d'abord pensé, est-il légitime d'étendre le discrédit favorisé par elles à toute espèce d'antiquités, notamment à celles provenant des pays barbares ? On ne peut nier que le symbolisme ait joué un rôle considérable dans les cultes primitifs, et il est, d'autre part, avéré que ces cultes et les idées et coutumes s'y rattachant sont restés bien plus fidèles aux données originaires chez les peuples barbares que chez les Grecs ou les Romains. Que le temps ait oblitéré dans les mémoires l'exacte et pure notion de certains emblèmes et que, la maladresse des ouvriers aidant, il se soit produit dans leur configuration des dégénérescences propres à faire naître l'hésitation et le doute, c'est assurément fort possible, mais il n'y a là qu'un accident insusceptible de servir à la négation du principe. Lorsqu'un tracé d'une certaine nature, net, ferme et imperturbablement conforme à une tradition persévérante, se fait remarquer sur une antique, il convient, plus souvent qu'on ne le croit, de se demander s'il ne s'y cache pas une intention mystique, avant de ne voir en lui qu'un simple motif ornemental ayant séduit la fantaisie d'un décorateur.

« Quoi qu'il en soit, Worsaae tient avec beaucoup de ses émules, Scandinaves, Anglais, Belges[1] ou Allemands, pour le symbolisme de plusieurs des figures dont il s'agit ici et il rattache notamment le cercle centré, la demi-lune ou croissant et le signe en S au culte de la lumière céleste, c'est-à-dire au culte du soleil et de la lune, qui, suivant l'heure, la répandent sur notre globe. Le feu terrestre qui échauffe et éclaire n'étant, d'après les idées antiques, qu'une émanation du feu céleste dont l'impérissable foyer se trouve dans l'astre solaire, on ne peut s'étonner de rencontrer sur une lampe

1. Les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, qui ont lu, en 1890, l'intéressante étude de M. le prof. comte Goblet d'Alviella sur la *Migration des symboles*, ne trouveront probablement pas hors de propos les considérations qui précèdent.

Digitized by Google

les emblèmes consacrés à celui-ci. La plaque de Somme-Py en est moins abondamment pourvue que celle du Musée de South-Kensington, mais le signe en S, que Worsaae appelle le *soleil-serpent* (sun-snake) et qui est considéré comme l'idéogramme spécial de la fécondité propagée par la chaleur solaire, s'y montre avec une importance évidente. On peut le dire prépondérant, au regard du reste de la décoration, et il n'en est que plus significatif.

« S'il est intéressant de savoir à quel usage servait la plaque de Somme-Py, il l'est plus encore de constater la rencontre en Champagne d'un objet semblable à celui que le Danemarck a procuré au Musée anglais. L'auteur du Guide en signale un troisième découvert dans l'Allemagne du Sud. Il est difficile de croire à une fabrication locale pour chacun d'eux; il est, au contraire, infiniment probable qu'ils sont sortis tous trois d'un même centre industriel pour parvenir au loin, en suivant des directions fort opposées. Le trafic plutôt que l'apport au pays des dépouilles conquises sur l'ennemi leur a fourni le véhicule. Il est instructif dès lors de relever la puissance d'une exportation commerciale déjà capable, il y a près de deux mille ans, de disséminer le même produit à de grandes distances. On ne peut, malheureusement, déterminer le point de départ : une seule donnée, celle de son extranéité par rapport aux contrées bénéficiaires de la civilisation de la Grèce ou de Rome, paraît certaine. Le caractère du décor buriné sur les plaques en est une preuve à peu près décisive : il est sans corrélation aucune, en effet, avec celui qu'affectionnaient les artistes de ces contrées privilégiées et, s'il est moins riche que celui de la belle et célèbre buire du tumulus gaulois de Wald-Algesheim en Birkenfeld, il est, du moins, si bien de même style qu'on incline également à en faire honneur aux habiles métallurgistes de race celtique qui hantaient les bords du Danube, vers la Hongrie actuelle, ou ceux des rivières arrosant le Norique ou la Rhétie. Ainsi s'affirme tous les jours davantage la nécessité de reconnaître une archéologie barbare digne d'attention et de lui faire une place indépendante à côté de l'archéologie classique, qui, sans le vouloir, en a si longtemps arrêté l'essor.

Digitized by Google

« Une dernière observation : Worsaae rattache la lampe qu'il fait connaître (et probablement aussi celle qu'il signale dans l'Allemagne du Sud) à son premier âge danois du fer. Commençant avec l'ère chrétienne, cet âge se continue pour lui jusqu'au milieu du v^e^ siècle. Bien que faite dans des foyers essentiellement gaulois, la découverte de Somme-Py n'est pas de nature à faire sérieusement contester la justesse de l'appréciation du savant danois. Il est bien reconnu que la belle période d'aisance qu'affirment, pour la *civitas Remorum*, les cimetières où nous recueillons leurs offrandes funèbres est à peu près contemporaine de l'invasion de César en Gaule. Il suffit donc, pour rester dans les termes de l'approximation proposée, de considérer l'apport de ces lampes dans les contrées où on les a recueillies, comme correspondant, d'une manière plus ou moins stricte, à la période de début du cycle indiqué. »

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de vous signaler un évêque de Chalon-sur-Saône, dont le nom ne figurait jusqu'à ce jour ni dans le *Gallia christiana*, ni, parmi les ouvrages les plus récents, dans le *Trésor de chronologie* de M. de Mas-Latrie. C'est Seguin, qui doit être placé entre Guillaume de la Tour, devenu archevêque de Besançon en 1245, selon quelques auteurs, mais plus vraisemblablement en 1244, et Alexandre de Bourgogne-Montaigu, mort en 1261. Le 24 août 1244, il y eut une enquête faite en l'hôtel de Seguin, évêque de Chalon, « de « laquelle enquête il résulta que les hommes de l'évêque et « du chapitre paieroient quatre deniers dijonnois pour leurs « loges aux foires de Chalon, s'ils les construisoient à leurs « frais, et cinq sols dijonnois, si on les leur livroit toutes « faites; que, de plus, on devoit les leur donner en des lieux « compétents, propres et honnêtes. » Ce document est signalé dans l'*Inventaire des archives de Chalon-sur-Saône*, de M. Millot, p. 4. L'évêque Seguin n'occupa sans doute que fort peu de temps le siège épiscopal de Chalon, car Alexandre est

Digitized by Google

indiqué comme évêque de cette ville dès 1245, et c'est à cela qu'il doit de n'avoir pas été connu jusqu'à ce jour.

« Un autre évêque de Chalon, Jean de Poupet, est mentionné comme ayant été élu le 19 février 1462, mais ses bulles de nomination furent données par Pie II, le 18 mai 1461 ; son élection ne doit pas être de beaucoup postérieure au décès de Jean X Germain, son prédécesseur, qui mourut le 2 février 1461 (*Ibid.*, Supplément à la série GG, p. 1).

M. Courajod, membre résidant, annonce que l'on vient de découvrir de nouveaux restes de l'ancienne église de Montmorency, construite par Mathieu de Montmorency, dans la période du gothique primitif (vers 1160 ?). M. Courajod croit qu'elle pourrait être aussi bien de Bouchard V et contemporaine de la construction de Notre-Dame de Paris.

Séance du 17 Septembre.

Présidence de M. A. de Barthélemy, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, nos 15, 16, 17 (1er, 15 août, 1er septembre 1890).

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5e série, t. XI, année 1889. Angoulême, 1890, in-8o.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, no 190, juillet 1890. Chartres, 1890, in-8o.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, IXe année, juillet-août-septembre 1890. Gap, 1890, in-8o.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III, 1er juillet 1890, no 45. Langres, 1890, in-8o.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juin-juillet 1890. Mulhouse, Paris, 1890, in-8o.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XVII, 4e livraison. Périgueux, 1890, in-8o.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. VIII, 1er et 2e trimestre 1890. Tours, 1890, in-8o.

Digitized by Google

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et Mémoires, 3e série, t. III, année 1888. Senlis, 1889, in-8°.

Fédération historique et archéologique de Bruxelles, 4e session. Charleroy, 5, 6, 7 et 8 août 1888. *Compte-rendu des séances de la 1re section*. Bruxelles, 1889, in-8°.

— *historique et archéologique de Belgique*, 4e session. Charleroy, 5, 6, 7 et 8 août 1888. Proposition de modification à apporter au projet de loi sur la conservation des monuments historiques élaboré par l'Académie d'archéologie. Bruxelles, 1889, in-8°.

Journal des Savants, juillet-août 1890. Paris, 1890, in-4°.

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, t. XVII. Autun, 1890, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XII. Amiens, 1890, in-4°.

— *de l'Académie de Stanislas*, 1889, CXLe année, 5e série, t. VII. Nancy, 1890, in-8°.

Revue africaine, nos 197-198.

— *de l'Art chrétien*, 4e série, 1890, t. I, 4e livraison. Lille, Paris, in-4°.

— *de Saintonge et d'Aunis*, Xe volume, 5e livraison, 1er septembre 1890. Saintes, 1890, in-8°.

Barthélemy (Anatole de). *Essai de classification chronologique de différents groupes de monnaies gauloises.*

Baye (baron J. de). *Le Congrès historique et archéologique de Liège*, août 1890. Paris, 1890, in-8°.

Brocard (Henry). *Une visite à la ville et au Musée de Langres*. Langres, 1890, in-16.

Bulteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, no 7, juillet 1890, t. II. Chartres, 1890, in-8°.

Cloquet (le Dr N.). *Des dolmens en Belgique et spécialement des dolmens de Weris et de Forrières*. In-8°.

Cumont. *Les pointes de flèches à tranchant transversal*, in-8°.

Guyencourt (R. de). *Us et coutumes des habitants de Meigneux*. Amiens, 1890, in-8°.

Morize. *Étude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux de Cernay*. Tours, 1889, in-4°.

Munck (Émile de) et Loë (le baron Alfred de). *Compte-rendu*

Digitized by Google

succinct des travaux du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 10e session. Paris, 1889; Bruxelles, 1890, in-8°.

Munck (Émile de). *Compte-rendu de l'excursion des Sociétés de géologie, d'anthropologie et d'archéologie de Bruxelles à Maestricht et aux environs*, les 17, 18 et 19 septembre 1887. Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Exposé des principales découvertes faites à Obourg dans le courant des années* 1879-1886. Bruxelles, 1887, in-8°.

— *Fouilles d'un puits de l'époque néolithique pratiquées à Spiennes par M. le baron Alf. de Loé.* In-8°.

— *Note sur le mémoire de M. Jennepin, intitulé : Principales découvertes à Cousobre, à Bousignies et aux environs (Nord).* Bruxelles, 1890, in-8°.

— *Note sur quelques antiquités belgo-romaines recueillies à Tongres, et sur l'âge des tourbières de la vallée de la Haine.* Bruxelles, 1889, in-8°.

— *Proposition à la Société d'archéologie de Bruxelles pour l'organisation d'une excursion géologico-archéologique à faire à Maestricht en septembre* 1887. Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Quel est l'état de la question de l'homme tertiaire en Belgique.* Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Rapport sur l'état des collections*, 1888, in-8°.

— *Recherches sur l'origine de deux tertres situés dans la province du Hainaut.* In-8°.

— *Vœu adopté en assemblée générale du congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Namur en* 1886, *et adressé à la Société d'anthropologie de Bruxelles afin d'être réalisé par elle.* Bruxelles, 1887, in-8°.

Niffle-Anciaux. *Les repos de Jésus et les berceaux reliquaires.* Namur, 1890, in-8°.

Pagart d'Hermansart. *Notice sur la vie et les travaux de M. L. Deschamps de Pas.* Saint-Omer, 1890, in-8°.

Puydt (de). *Deux gisements de l'âge de la pierre à Reckhein (Limbourg-Belge).* In-8°.

Raadt (J.-Th. de) et Munck (Émile de). *Les Micault belges, leurs portraits et leur histoire.* Bruxelles, 1889, in-8°.

Digitized by Google

ROSAPELLY (DE) et CARDAILLAC. *La cité de Bigorre.* Paris, 1890, in-8°.

SCHLIEMANN (le Dr). *Documents nouveaux sur la question troyenne.* Bruxelles, 1890, in-8°.

VALLETTE (René). *Une excursion archéologique au Langon (Vendée).* Vannes, 1890, in-8°.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (comte F.). *Église de Sainte-Gertrude à Nivelles. Tombeaux des Trazegnies, droite et gauche.* Bruxelles, 1890, in-8°.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage du compte-rendu du Congrès historique et archéologique de Liège, où il avait été délégué par la Société. Il fait également hommage, de la part de Mme la comtesse Ouvaroff, des deux premiers fascicules de la collection de feu son mari.

Correspondance.

Sur la proposition de M. le Président, des remerciements sont votés à M. Édouard Ouspensky, président du comité de rédaction des Mémoires du VIe congrès archéologique tenu à Odessa en 1884, qui a envoyé un exemplaire des t. I à IV desdits Mémoires.

M. le Président donne lecture d'un vœu émis par M. Pol Nicard et d'après lequel tout membre résidant nouvellement élu serait tenu, dans l'année qui suivra sa réception, de faire l'éloge du membre auquel il aurait succédé. Ce vœu sera soumis aux membres de la Société lors de la séance de rentrée.

Travaux.

M. Payard, directeur de la cristallerie de Baccarat et associé correspondant de la Société, envoie l'estampage d'une petite plaque d'argent avec inscription qu'il vient de trouver dans les fouilles qu'il poursuit à Deneuvre.

« Cette plaque est presque complète, sauf l'angle inférieur à droite; la partie détruite tout autour n'atteint pas l'inscrip-

Digitized by Google

tion ailleurs qu'à cet angle, ainsi que le prouvent les restes de brettelures, encore bien visibles sur les côtés et dans le bas à gauche[1].

« On y lit l'inscription suivante :

DEO · IN
1VICTO
GERMAN
SOL

« La dernière lettre de la 3e ligne est incertaine. C'est peut-être N; il peut y avoir doute. La dernière lettre de la 4e ligne est certainement L. C'est d'ailleurs la lettre probable indiquant le mot SOLVIT.

« Y avait-il une 5e ligne pour compléter la formule dédicatoire habituelle? Dans tous les cas, elle devait être bien courte, les brettelures qui sont à la gauche de S devant s'étendre au-dessous de la cassure.

« Cette plaque est mince et d'argent fin, sans trace d'oxydation, si ce n'est au revers, vers la partie médiane, ce qui ferait supposer qu'elle était fixée en ce point sur un objet de bronze, statuette ou autre.

« Les lettres et les brettelures ont été faites au repoussé, le peu d'épaisseur du métal permettant ce genre de travail.

« La découverte a été faite dans des décombres de maçonnerie de moellons; on a trouvé en même temps une quantité de petits bronzes du Bas-Empire, de Constantin et de ses successeurs jusqu'à Magnence. »

M. Payard en a recueilli, un à un, disséminés parmi les moellons avec des charbons, débris de poteries, etc., plus de 200 dont plusieurs sont admirablement conservés.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que l'objet découvert par M. Payard rentre dans la classe des offrandes religieuses symboliques. C'est un ex-voto en forme de *feuille;* l'inscription qu'il porte doit être lue :

Deo invicto (pour *invicto*) *German(us)* [*votum*] *sol(vit)*.

Le *deus invictus*, mentionné sur la feuille de Deneuvre, est

1. Voir plus loin, p. 300, le dessin de cette plaque.

Digitized by Google

certainement le dieu d'origine persane, Mithras, que les Romains désignaient sous le nom de *Sol invictus*, *deus invictus*, et dont le culte et les mystères nous sont connus par de nombreux et importants monuments.

On a découvert à Vichy (Allier) une série d'ex-voto analogues à celui de Deneuvre ; ils sont conservés aujourd'hui au Musée de Saint-Germain. L'une des feuilles d'argent dont se compose la découverte de Vichy porte une dédicace en l'honneur de Jupiter Sabazius. Le dieu est représenté dans un petit édicule au-dessus de l'inscription.

A Londres, au Musée britannique, on peut voir aussi des feuilles d'argent de même nature portant des inscriptions votives en l'honneur de Jupiter, de Vulcain, de Mars, etc. En 1743, on trouva à Rooky-Wood (Herfordshire), dans une excavation minière, sept feuilles en argent doré sur lesquelles, au milieu de différents ornements, on distingue des représentations de Mars et de Vulcain, accompagnées d'inscriptions votives[1]. L'une de ces feuilles est consacrée à Mars Toutates ; une autre, dédiée à Mars Alator, a été récemment reproduite dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié par notre savant confrère M. Saglio[2].

Il n'est pas rare de rencontrer des feuilles analogues, en métal estampé, bronze ou argent, mais ne portant aucune inscription. On en a trouvé une à Fouchères (Meuse). Le Musée du Louvre en possède plusieurs, de diverses formes et grandeurs, qui proviennent du trésor d'argenterie découvert à Notre-Dame d'Alençon près Brissac (Maine-et-Loire). Le fait de rencontrer ces feuilles dans un trésor de temple ne laisse aucun doute sur leur destination votive.

M. Ulysse Robert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Depuis le milieu du XII^e^ siècle, il existe un recueil de miracles attribués à l'apôtre saint Jacques ; depuis le milieu du XII^e^ siècle et pendant six cents ans, le pape Calixte II a

1. *Corp. inscr. latin.*, t. VII, n^os^ 80-86.
2. V^o^ DONARIVM, fig. 2539 ; article de Homolle.

Digitized by Google

passé pour en être l'auteur. Les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France* (à la fin du t. X), ont les premiers prouvé que ce recueil est apocryphe ; après eux, M. Victor Le Clerc, dans l'*Histoire littéraire* (t. XXI, p. 274), M. Gaston Paris, dans sa thèse du *Pseudo-Turpino* (p. 41), M. Léopold Delisle, dans sa *Note sur le recueil intitulé de miraculis sancti Jacobi* (p. 10), M. Dozy, dans ses *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (3e éd., p. 428), ont démontré qu'un faussaire, un poitevin du nom d'Aimeri Picaud, avait sinon fabriqué de toutes pièces le recueil, mais y avait au moins mis la dernière main. L'honneur de la découverte revient surtout à M. Léopold Delisle, qui est arrivé à ce résultat à la suite d'une série de ces déductions dont l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale a seul le secret.

« L'existence d'Aimeri Picaud est révélée par une prétendue bulle d'Innocent II, publiée en dernier lieu par M. Delisle, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, et dans laquelle on lit : « ... codicem... quem Pic- « tavensis Aimericus Picaudus de Partiniaco veteri, qui etiam « Oliverus de Ysani, villa Sancte Marie Magdalene de Virzi- « liaco dicitur, et Giberga Flandrensis, socia ejus..., etc. » Ainsi présenté, le texte semble indiquer qu'Aimeri Picaud et Olivier de Ysani « ne font qu'un seul et même personnage. »

« Mais nous trouvons ce même texte avec des variantes importantes dans Mariana, qui l'a publié dans ses *Tractatus septem*, ch. XII, p. 239, d'après un manuscrit de Sarragosse. En effet, on lit : « ... quem Pictavensis Aimericus Picaudus « de Partiniaco veteri, quem etiam Oliverus de Escani et « Giberga Flandrensis socià ejus... » *Quem*, dans le cas présent, se rapporte à « *codicem*, » au lieu de *qui*, lequel semblait se rapporter à « *Oliverus;* » « *dicitur* » ne se trouve pas dans le texte de Mariana, où Aimeri et Olivier sont deux personnages distincts.

« La variante « Escani » a une importance considérable, bien que, sous cette forme, ce nom ne réponde à rien. Mais, si d' « Escani » nous faisons « Escam, » ce qui, paléographi-

Digitized by Google

quement parlant, revient presque au même, nous avons dans « Escam » un nom de lieu « Escamps, » village du département de l'Yonne, rapproché de Vézelay, qui nous donne l'explication du miracle arrivé à « Brunus » de Vézelay, miracle qui est mentionné dans la *Note sur le recueil intitulé de miraculis sancti Jacobi.*

« Olivier d'Escamps aurait-il raconté ce miracle à Aimeri Picaud? Peut-être, si ce miracle était unique, mais certains indices me donnent lieu de supposer qu'Olivier a pris une large part à la confection du recueil des miracles de saint Jacques. Tandis que nous ne trouvons qu'un récit de miracle arrivé à un poitevin, lors de la peste qui sévit à Poitiers, nous en avons plusieurs de miracles arrivés à des Lyonnais et à des Bourguignons des deux Bourgognes. En effet, les chapitres IV et V contiennent la narration de miracles de saint Jacques en faveur de trois chevaliers de Dumzey (Donzy?), en latin « Dumèreo, » du diocèse de Lyon, et à un jeune homme des environs de cette dernière ville. Dans le chapitre VII, nous trouvons, outre le miracle de Vézelay mentionné plus haut, le récit d'autres miracles survenus à un personnage de Bourgogne, nommé Guibert, à un Bernard de « Majorra » (sans doute Morre), au diocèse de Besançon, et à Hardouin, habitant de cette dernière ville. Ne serait-il pas permis d'en conclure que le poitevin Aimeri Picaud a eu pour collaborateur un Bourguignon qui ne serait autre qu'Olivier d'Escamps?

« L'hymne à saint Jacques, publiée par le R. P. Fita[1], contient une strophe qui renferme ces mots :

« Herru Sanctiagu!
« Grot Sanctiagu! »

« Il est plus que probable que c'est une des contributions de l'hommage de Giberge la Flamende à saint Jacques. Mais ceci n'est que secondaire, et je reviens à Aimeri Picaud, que j'ai un peu amoindri en tant que collaborateur du recueil des miracles de saint Jacques. Seulement le poitevin reparaît dans un des quatre sermons sur saint Jacques attribués à

1. *Recuerdos,* p. 45.

Digitized by Google

Calixte. A deux endroits différents du 3e sermon, il cite sur cet apôtre des vers de Fortunat qui, on le sait, fut évêque de Poitiers. Ces citations, assez longues, sont les seules qui ne soient pas de la Bible, et semblent indiquer qu'Aimeri Picaud n'est pas demeuré étranger à ces sermons. »

M. Joseph Letaille, associé correspondant, rend compte à la Société des fouilles entreprises par lui et par M. Aug. Audollent, membre de l'École française de Rome, à El Kasbat, dans le Sahara. Ils ont relevé et fouillé ensemble l'emplacement d'un poste militaire romain qui était occupé par un détachement de l'armée d'Afrique. La localité antique faisait partie des *limites* sous le nom de *limes Gemellensis*.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, demande l'insertion d'une lettre qui lui a été communiquée par M. Masqueray, directeur de l'École des lettres d'Alger.

Cette lettre, écrite par M. Robert, administrateur de la commune mixte d'Aumale, est datée du 13 avril 1888; elle est ainsi conçue :

« Je viens vous informer d'une découverte archéologique « qui va probablement vous intéresser.

« Dans une fouille effectuée à Guelt-Ez-Zerga pour la « construction d'un abreuvoir, on vient de mettre à jour une « dalle de 0m80 environ de longueur sur 0m45 de largeur, « portant cette inscription :

LIMES
PRATRI

« Cette découverte m'ayant fait songer au LIMES || MAVRI « (n° 9178 du *Corpus*[1]), je me suis rendu à Guelt-Ez-Zerga « chez Mme veuve Olagnier (et non pas veuve Magnier). J'ai « revu la fameuse pierre, mais, malgré toute ma bonne « volonté, je n'ai lu que LIMES || PRATRI. Cette pierre « n'est, du reste, pas seule dans la ferme de Mme veuve Ola- « gnier. Deux autres inscriptions semblables s'y trouvent,

1. *Corp. inscr. latin.*, t. VIII.

Digitized by Google

« l'une à gauche du portail extérieur de l'écurie, et l'autre à « droite à l'intérieur.

« Indépendamment de ces trois pierres portant LIMES || « PRATRI, j'ai constaté la présence de deux inscriptions « semblables chez M. Merl, propriétaire à Guelt-Ez-Zerga. « La première, sur le seuil de la porte d'entrée, porte aussi : « LIMES || PRATRI, et sur la deuxième, qui se trouve près « de la porte de la cour, on ne peut plus lire que PRATRI.

« Que veulent donc dire toutes ces inscriptions semblables? « Vous pouvez être certain que sur les cinq pierres de Guelt- « Ez-Zerga il y a LIMES PRATRI; aucune ne porte MAVRI.

« Ces cinq pierres ont été travaillées par le même ouvrier, « car les caractères sont tous identiques et l'inscription est « toujours placée au haut de la pierre de cette façon :

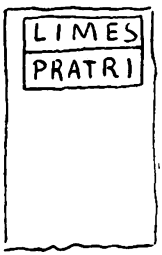

« Veuillez agréer, etc. »

M. Héron de Villefosse pense que les cinq pierres mentionnées dans la lettre de M. Robert sont les bornes d'une propriété. Elles ont été, en effet, trouvées dans un espace relativement restreint, puisque toutes sont aujourd'hui conservées au même village. Quant à la transcription, il propose la lecture suivante : *limes prat(i)* suivi d'un ethnique ou d'un nom de corps militaire, représenté par les deux dernières lettres.

Il rappelle à cette occasion les inscriptions trouvées près

Digitized by Google

de Retortillo[1], en Espagne, au nombre de cinq également, et qui sont ainsi conçues :

TER · AVGV
ST · DIVIDIT
PRAT · LEG
IIII · ET · AGR
VM · IVLIO
BRIG

Ter(minus) August(alis) dividit prat(um) leg(ionis) IIII et agrum Juliobrig(ensem).

Ce sont ces inscriptions qui ont fourni l'explication de l'office du *pecuarius* militaire.

Il est regrettable que M. Robert n'ait pas joint à sa lettre un bon estampage qui permettrait de vérifier s'il existe des points séparatifs entre certaines lettres de la seconde ligne, ce qui donnerait une base certaine pour la transcription.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1890.

Séance du 5 Novembre.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. IX, fasc. III. Paris, 1890, in-8°.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XVIII, 4e livr. Namur, 1890, in-8°.

Archivio storico Lombardo, serie seconda. Milano, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, 1890, série 4, t. VI, fasc. 3, 2e semestre. Rome, 1890, in-4°.

1. *Corp. inscr. latin.*, t. II, n° 2916.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, IXe année, octobre-novembre-décembre 1890, n° 4 (36). Gap, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata. Spalato, 1890, in-8°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, août-septembre 1890. Mulhouse, 1890, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Bonn, 1890, in-8°.

Journal des Savants, septembre-octobre 1890. Paris, 1890, in-4°.

Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens Manadsblad. Stockholm, 1887-1889, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, vol. XXVII, novembre 1889. In-8°.

Revue belge de numismatique, 1890, XLVIe année, 4e livr. Bruxelles, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis; Bulletin de la Société des Archives historiques, Xe volume, 6e livr., 1er novembre 1890. Saintes, 1890, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Druztva, t. XII, livr. 4. Agram, 1890, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift fur Geschichte und Kunst, t. IX, livr. 111. Trier, 1890, in-8°.

Baye (le baron J. de). *La croix de Dmitri Donskoï.* In-4°.

Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 14e fasc. Paris, 1890, in-4°.

Germain (Léon). *Les anciennes cloches de Sauques (Haute-Loire) refondues en Lorraine. Étude d'épigraphie.* Nancy, 1890, in-8°.

Prou (Maurice). *Note sur le peuple gaulois des Allobroges.* In-8°.

— *Fragment d'ardoise du moyen âge.* In-8°.

Régnier (Louis). *La cathédrale de Séez.* Caen, 1890, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Poids de marchandises des anciennes provinces de Belgique.* Bruxelles, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. Georges Perrot, membre résidant, écrit pour poser sa

Digitized by Google

candidature à la place de membre honoraire laissée vacante par la mort de M. Victor Guérin. Une commission composée de MM. de Montaiglon, Bertrand et G. Rey est nommée pour présenter à la Société un rapport sur cette candidature.

M. van der Lith, de Leyde, informe la Société qu'il lui envoie le grand ouvrage publié par le ministère des colonies de Hollande sur les *Monuments javanais de Boro-Boedoer*. Des remerciements sont votés à M. van der Lith.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Victor Guérin, récemment nommé membre honoraire, et donne lecture de l'allocution qu'il a prononcée, comme Président de la Compagnie, aux funérailles de notre savant et regretté confrère, le 9 octobre dernier :

« Messieurs,

« L'homme qui va descendre dans cette tombe et auquel nous rendons les derniers devoirs, le savant consciencieux, l'infatigable et courageux explorateur, ne doit pas disparaître sans qu'une voix amie rappelle les services éminents qu'il a rendus à la science. Je viens, au nom de la Société nationale des Antiquaires de France, dire l'adieu suprême à l'un de ses membres les plus justement estimés. M. Victor Guérin lui appartenait depuis dix-huit ans, et contribuait à ses travaux avec une ponctualité qui ne s'est ralentie que lorsqu'une succession de deuils de famille eut profondément altéré sa santé et couvert d'un voile de tristesse le déclin de sa vie. Notre Compagnie l'avait élevé à la présidence en 1878; il y a quatre mois à peine, elle lui conférait l'honorariat comme le témoignage le plus éclatant de son affectueuse estime.

« Les travaux de Victor Guérin sauveront son nom de l'oubli. Dès son début, la *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos* lui assura un rang honorable dans le monde savant et le désigna au choix du plus généreux protecteur des pionniers et des œuvres de l'érudition française, le duc de Luynes, de vénérée mémoire parmi les amis de l'anti-

Digitized by Google

quité. Son beau livre, ***Voyage archéologique dans la régence de Tunis***, scella sa réputation d'archéologue militant sur le terrain des fouilles et des ruines. Devant vous, Messieurs, qui n'êtes pas étrangers à ces études, il me sera permis de rappeler textuellement le jugement qu'en a porté l'un des hommes les plus autorisés, je veux dire l'éditeur du Corpus des inscriptions latines de l'Afrique : ***Longe et aequales hos et qui antea in titulis regni Tunetani describendis elaborans omnes superavit Victor Guérin***[1]. Un pareil éloge doit être recueilli comme un véritable titre d'honneur.

« Notre regretté confrère consacra ses dernières années à l'achèvement de son grand ouvrage, ***la Terre Sainte***, travail monumental dans lequel il consigna le résultat de ses pénibles mais fructueuses explorations en Orient.

« Aujourd'hui, le vaillant archéologue nous a quittés à jamais; nous, sa famille scientifique, nous nous joignons à ses proches pour mêler à leurs pleurs nos regrets profondément sympathiques ; mais que du moins sa compagne dévouée, que ses fils qui s'apprêtent à entrer dans leur carrière trouvent un adoucissement à leur affliction dans la pensée qu'il leur laisse le plus noble héritage, un exemple de vertus chrétiennes et domestiques à suivre, un nom respecté à porter.

« Adieu, Guérin, savant, bon, aimable, modeste, adieu, cher collègue; votre image et votre souvenir resteront impérissables dans la mémoire de vos anciens confrères. »

M. Nicard, membre résidant, reprend la proposition, faite en son nom, par M. de Barthélemy, le 17 septembre dernier, au sujet de l'obligation à imposer aux nouveaux membres de faire l'éloge du membre décédé qu'ils auraient remplacé. M. Bertrand, tout en adoptant cette proposition, objecte que, dans la pratique, il se présenterait à cela de sérieuses difficultés résultant de la différence d'études du membre décédé et du membre qui l'a remplacé. M. Gaidoz estime qu'il y a lieu de maintenir le *statu quo*. M. Ravaisson pense qu'il faudrait, pour remédier aux inconvénients signalés par M. Nicard,

1. Mommsen, *Corp. inscr. latin.*, t. VIII, p. xxx, préface.

Digitized by Google

insister auprès des membres qui ont consenti à faire l'éloge des membres défunts. Après quelques observations présentées par MM. Flouest et Nicard, une commission, composée de MM. Prost, Duplessis et Guillaume, est nommée pour examiner la proposition de M. Nicard.

M. le Président met sous les yeux des membres de la Société un estampage de la petite plaque d'argent, avec ins-

cription, trouvée à Deneuvre, près Baccarat, par M. Payard, correspondant de la Société[1].

Il communique, de la part du même associé correspondant, deux photographies d'une stèle et deux bas-reliefs découverts également à Deneuvre.

1. Voir plus haut, p. 289-291, les explications qui ont été données sur ce petit monument.

Digitized by Google

M. le capitaine Espérandieu, associé correspondant national, adresse une lettre sur une urne funéraire trouvée à Vichy et conservée au Musée de Moulins. Elle porte les mots : *C. J(ulii) Cintusmi.*

L'élection d'un membre honoraire est renvoyée au premier mercredi de décembre, celle d'un membre résidant au premier mercredi de février.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant, communique, au nom de M. le chanoine Lucot, associé correspondant à Châlons-sur-Marne, les photographies de deux monuments découverts dans cette dernière ville. Ce sont :

1° Une stèle portant une inscription latine. Au-dessus on voit un bas-relief, représentant sur la face de gauche un personnage debout ; sur la face antérieure, un cavalier poursuivant avec un javelot un cerf figuré sur la face de droite. Le tout est couronné de quatre frontons, dont les intersections portaient quatre pommes de pin dont une est brisée. Une cinquième devait se trouver à la partie supérieure où l'on en remarque un vestige. La lecture de l'inscription est assez difficile.

2° Une pierre portant une inscription latine.

Ces deux monuments ont été trouvés à 3 mètres et demi environ de profondeur sur l'emplacement de l'ancien évêché, en creusant les fondations du nouveau collège Saint-Étienne. C'est au commencement du mois dernier qu'on les a exhumés.

M. Babelon, au nom de M. Prost, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur le nom d'*Aquae Granni* (Aix-la-Chapelle).

Séance du 12 Novembre.

Présidence de M. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1890, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, 1890, 4ᵉ série, t. VI, fasc. 2, 3, 4. Rome, 1890, in-4°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XVII, 5e livr. Périgueux, septembre-octobre 1890, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, IXe année, nos 8, 9. In-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, année 1890, 1re partie. Châlons-sur-Marne, 1890, in-8°.

Notices et documents publiés pour la Société de l'histoire de France à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, et précédés d'une introduction par M. Jourdain. Paris, 1884, in-8°.

Baye (baron J. de). *Cimetière de Bergères-les-Vertus (Marne).* Arcis-sur-Aube, 1890, in-8°.

Beaune et d'Arbaumont. *Mémoires d'Olivier de la Marche*, publiés pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1883-1885, 3 vol. in-8°.

Borsari (Ferdinando). *L'Atlandide; saggio di geografia preistorica.* Napoli, 1889, in-8°.

Cougny (Edmond). *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, texte et traduction nouvelle, publié pour la Société de l'histoire de France. In-8°.

Delaborde (François). *Rigord et Guillaume le Breton historiens de Philippe-Auguste*, publié pour la Société de l'histoire de France, t. IV. Paris, 1882-1885, in-8°.

Favre (Camille). *Jean de Bueil, le Jouvencel*, publié pour la Société de l'histoire de France, t. I et II. Paris, 1887 et 1889, 2 vol. in-8°.

Germain (Léon). *La maison de Tonnoy de l'ancienne chevalerie lorraine*, xiiie-xve siècles. Nancy, 1890, in-8°.

Grignon. *Topographie historique de la ville de Châlons-sur-Marne.* Châlons-sur-Marne, 1889.

Luce (Siméon). *Chroniques de Froissart*, publiées pour la Société de l'histoire de France, t. VIII. Paris, 1888, in-8°.

Maulde La Clavière (René de). *Jean d'Auton. Chroniques de Louis XII*, édition publiée pour la Société de l'histoire de France, t. I. Paris, 1889, in-8°.

Ruble (le baron Alphonse de). *L'histoire universelle par*

Digitized by Google

Agrippa d'Aubigné, publié pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1886-1887, in-8°.

Tuetey (Alex.). *Journal de Nicolas de Baye, greffier au Parlement de Paris*, 1400-1417. Texte complet publié pour la Société de l'histoire de France, t. I et II. Paris, 1888, 2 vol. in-8°.

Vaesen (Joseph) et Charavay (Étienne). *Lettres de Louis XI, roi de France*, publiées pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1883, in-8°.

Viollet (Paul). *Les Établissements de saint Louis*, publiés pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1881-83, 3 vol. in-8°.

Vogué (le marquis de). *Mémoires du maréchal de Villars*, publiés pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1884-1889, 3 vol. in-8°.

Travaux.

M. Al. Bertrand, membre résidant, communique des fragments d'objets gaulois découverts dans les ruines du temple de Mercure au Puy de Dôme.

M. Molinier, membre résidant, présente à la Société une répétition possédée par le Musée du Louvre d'un tableau acquis récemment par le Musée de Munich, et que l'on a cru pouvoir attribuer à Léonard de Vinci. Le tableau du Louvre est très certainement une œuvre flamande, et rien ne prouve que le tableau de Munich soit un original italien. Tout au plus peut-on supposer que ces deux tableaux sont des copies exécutées par des Flamands d'après un original perdu.

MM. Müntz et Durrieu présentent quelques observations sur cette communication.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelle qu'à la séance du 27 novembre 1889 il a communiqué à la Compagnie quatre petites statuettes en plomb, de fabrication moderne, qui appartenaient à M. Gury, de Saintes, et qui étaient sans aucun doute l'œuvre d'un faussaire. Cette communication lui a valu une lettre très intéressante d'un de nos

Digitized by Google

associés correspondants, M. Léon Dumuys, attaché à la direction du Musée historique d'Orléans, lettre qui fait connaître l'origine et l'auteur de ces statuettes, dont il existe en France beaucoup de similaires.

Après avoir donné lecture de cette lettre, M. Héron de Villefosse en demande l'insertion au procès-verbal. Elle est ainsi conçue :

« Orléans, le 8 novembre 1890.

« En parcourant le ***Bulletin de la Société des Antiquaires de France*** (4e trim. 1889), j'ai lu à la page 269 une communication par vous faite au sujet de statuettes en plomb adressées à la Société par M. Gury, de Saintes. Je ne doute pas que ces statuettes ne soient du genre de celles que je conserve à titre de spécimens de ***falsification archéologique***, et que j'ai achetées il y a environ quinze ans à Poitiers, chez un brocanteur.

« Ce n'est pas une appréciation sur ce genre de curiosités que je veux vous donner, mais bien un renseignement précis et curieux sur leur ***lieu de fabrication*** et aussi sur la ***méthode du fabricant***.

« Les renseignements qui suivent m'ont été donnés ***vers*** le mois de mars 1880 par M. Ad. de Longpérier, ancien conservateur au Musée du Louvre. M. de Longpérier m'affirma que ces statuettes étaient fabriquées par un ingénieux faussaire demeurant à un étage élevé d'une maison de la rue de la Huchette, à Paris. Je crois même que c'était au n° 8 de cette rue.

« Voici comment cet homme opérait et comment il opéra devant M. de Longpérier lui-même. Le faussaire faisait une ***carcasse*** en fil de fer du personnage qu'il se proposait de fabriquer, puis il la plongeait dans le plomb fondu rapidement et à plusieurs reprises, « comme l'on faisait jadis pour « confectionner les chandelles à la trempée, » selon l'expression du narrateur, encore présente à mon esprit; puis, après refroidissement, l'ouvrier burinait son personnage et déposait son œuvre dans des bassines remplies de gravier de Seine et d'eau acidulée pour les encrasser et les envelopper à l'aide d'un conglomérat analogue à celui qui encroûte les plombs

Digitized by Google

retirés de la Seine par Forgeais, et aussi ceux qui nous viennent de la Loire.

« Les statuettes restaient longtemps dans ces cuves, puis elles étaient remises à des compères qui les enfouissaient aux bons endroits, un peu partout en France, et les *trouvaient* souvent devant témoins. C'est, comme vous le voyez, le comble de l'organisation au point de vue de la supercherie et de la filouterie.

« M. de Longpérier me dit qu'il dut cette *découverte* à une expérience tentée sur lui-même par un compère qui opérait en pleine Seine, non loin de l'ancien Hôtel-Dieu, au cœur de Paris. C'était peu de temps après les belles découvertes des plombs de Forgeais précisément, et le dragueur, muni d'un crible, d'une drague à main et d'un seau, opérait en pleine rivière à peu de distance de la rive, sous l'œil des badauds qui le surveillaient du haut du quai. On le voyait tout à coup arracher sa drague, scruter d'un air anxieux ses graviers, les cribler, puis retirer une masse informe de grosseur variable qu'il agitait dans son seau. Levant la tête et voyant un bourgeois quelconque (dont il avait escompté la présence), il gravissait les escaliers ou la rampe (je ne sais) et offrait d'un air naïf audit bourgeois sa trouvaille inespérée, et dont la valeur lui était inconnue.

« Or, il advint qu'un jour le bourgeois, ignorant et naïf, se trouva remplacé par M. de Longpérier en personne. Le savant examina l'objet présenté, reconnut sa fausseté, menaça le compère du faussaire d'une dénonciation, lui fit peur en un mot et lui promit le silence, à la condition qu'il le conduirait chez son véritable fournisseur.

« C'est ainsi que le conservateur du Louvre fut mis au courant des dessous de ce petit commerce et de l'industrie qui l'alimentait. A l'heure présente, me dit mon honorable initiateur, nombre de Musées de province sont encombrés de ces statuettes, copies informes, créations grossières qui déshonorent une collection.

« Voilà, Monsieur, ce que je suis heureux de vous raconter comme positif et absolument exact, sauf peut-être pour quelques détails secondaires qui sont douteux à mes yeux. »

Digitized by Google

M. de Barthélemy, membre résidant, lit, de la part de M. le chanoine Lucot, associé correspondant national, un mémoire sur une *Verrière de l'église Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne.* — Renvoyé à la Commission des impressions.

M. Michon, associé correspondant national, présente à la Société quelques bijoux antiques récemment acquis par le Musée du Louvre :

1° Un collier en pierres de couleur, avec fermoirs formés par deux têtes de jeunes taureaux en grenat; à la partie centrale sont suspendues trois breloques, une coquille et un petit cheval en or, et, entre les deux, un cœur en grenat serti en or. Trouvé à *Metelin*, l'ancienne Lesbos.

2° Un collier composé d'une mince chaîne d'or supportant un grand pendant en forme de cœur décoré d'une tête de femme de face, de fort beau style, avec l'inscription ΕΦ | ΘΙ de part et d'autre; le fermoir est formé par deux têtes de jeunes taureaux en or. Trouvé à *Galaxidi*, l'ancienne Oeanthia en Locride.

3° Un bijou byzantin formé par un cylindre fermé à ses deux extrémités et muni de deux anneaux; trouvé dans le Caucase. Il porte six petites pierres enchâssées (cinq grenats et une turquoise); entre les pierres est gravée très finement, au pointillé, l'inscription :

ΑΔΡΑCΤϑ
ΚΑΙ ΒΑ
ΧΙΔΟCΨΥ
ΧΗ

Le mot ψυχή, *mon âme*, emprunté au vocabulaire de la galanterie, se trouve, sinon sur des bijoux, sur plusieurs pierres gravées. M. Le Blant a publié (*Rev. arch.*, 1883, t. I, p. 303) une cornaline du Musée de Ravenne sur laquelle se lit : ψυχή καλή, et signalé à cette occasion les formules analogues μνημόνευέ μου ἡ καλὴ ψυχή ou μνημόνευέ μου τῆς καλῆς ψυχῆς. Il faut ajouter aux exemples rapportés par lui une bague du Musée du Louvre (n° 540), sur le chaton de laquelle est gravée l'inscription :

ΨΥΧΗ
ΧΑΙΡΕ

Digitized by Google

Le rapprochement a été fait également par M. Le Blant avec un passage de Martial, qui met dans la bouche d'une dame romaine s'adressant à son amant les mots κύριέ μου, μέλι μου, ψυχή μου.

M. Courajod, membre résidant, rapproche la décoration du temple Saint-Jean à Poitiers et celles de nombreux sarcophages mérovingiens des ossuaires judéo-grecs du Musée du Louvre et de ceux qui ont été publiés par M. Clermont-Ganneau dans la *Revue archéologique*.

M. l'abbé Duchesne conteste cette théorie.

Séance du 19 Novembre.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique, septembre-octobre 1890. Paris, in-8°.

Bolletino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, vol. V, n° 2, febbrajo 1890. Roma, 1890, in-8°.

Bulletin critique, n° 22, novembre 1890. In-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XIII. Spalato, 1890, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, nouvelle série in-8°, n° 5. Toulouse, 1890, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*. Amiens, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société d'Émulation du Jura, V^e^ série. Lons-le-Saulnier, 1890, in-8°.

Bonaparte (prince Roland). *Les habitants de Surinam ; notes recueillies à l'exposition coloniale d'Amsterdam*. Paris, Quantin, 1888, in-folio.

Busto (Emiliano). *La administracion publica de Méjico*. Paris, 1889, in-4°.

Corroyer (Édouard). *Études sur l'archéologie à propos du salon d'architecture de* 1890. Paris, in-8°.

Digitized by Google

DANGIBEAU (Ch.). *Inventaires du château de Taillebourg, Royan et de Gilles de Montgommery à Saint-Jean-d'Angély.* In-8°.

DUMUYS (L.). *Découverte d'une sépulture antique au Cyran, commune de Menestreau (Loiret).* Orléans, 1890, in-8°.

GEYMULLER (H. DE). *La Vierge à l'œillet, peinture attribuée à Léonard de Vinci.* In-8°.

HOMOLLE (Th.). *Comptes et inventaires des temples Déliens en l'année* 279. In-8°.

— *Les travaux de l'École française d'Athènes dans l'île de Délos.* Paris, 1890, in-8°.

M. Corroyer, membre résidant, fait hommage à la Société de son livre intitulé : *Études sur l'archéologie.*

M. le baron de Baye, membre résidant, fait hommage à la Société de l'ouvrage de M. le prince Roland Bonaparte sur les *Habitants de Surinam.*

Travaux.

M. Corroyer, membre résidant, fait une communication sur des peintures murales, de la fin du XIII^e^ siècle, découvertes dans la coupole de la cathédrale de Cahors.

« Les travaux de conservation entrepris depuis plusieurs années, par les soins de l'administration du ministère de la justice et des cultes, pour la consolidation des coupoles de la cathédrale, ont fait découvrir, récemment, sous plusieurs couches épaisses de badigeon, des peintures d'une grande importance décorant la coupole de l'ouest. On a trouvé également, dans la coupole est et sur ses pendentifs, des traces de peinture qui n'ont pas pu être conservées, ni même relevées, en raison de leur état de vétusté et d'effritement. Mais la décoration de la coupole de l'ouest est entière dans sa composition, et, si le temps en a éteint quelque peu la coloration, le dessin tracé en noir avec une science, une vigueur et une sûreté de main remarquables existe tout entier ou à très peu de chose près.

« La coupole ouest, de 16 mètres de diamètre, comme celle

Digitized by Google

de l'est, est divisée en huit secteurs, séparés par des bandes formées de rinceaux de fleurs ou de fruits vigoureusement dessinés. Les figures des huit prophètes formant le point capital de chaque secteur, les quatre grands prophètes et quatre des douze petits sont placées, chacune, dans un motif d'architecture, de la fin du XIIIe siècle, tracé en traits fermes sur un fond d'appareil dont les assises sont indiquées par un double trait brun sur un ton général d'ocre clair. Chaque prophète tient un phylactère, banderole ou rouleau, portant son nom, écrit en belles lettres du XIIIe siècle.

« Les bandes aboutissent à une frise entourant le sommet de la coupole formant ciel étoilé, au milieu duquel est représentée l'apothéose de saint Étienne, patron de l'église cathédrale. La frise est composée de personnages, grandeur nature, figurant en des attitudes diverses et toutes très vivement expressives, les scènes de la lapidation du saint martyr.

« D'après les renseignements recueillis dans les divers ouvrages des historiens du Quercy, les peintures de la coupole ouest auraient été faites en 1285 par les soins de l'évêque Raymond de Cornil, comte et baron de Cahors, ou en 1300 par l'évêque Raymond de Gauchelli. Il est donc permis de croire que les peintures de la coupole sont de la fin du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe. Mais, ce qui est certain, c'est que la décoration de la coupole ouest est d'un très grand caractère et qu'elle présente un exemple, unique en France croyons-nous, de l'art décoratif au plus beau temps du XIIIe siècle dont les belles traditions ont été suivies par les artistes de ce temps et surtout dans les premières années du XIVe siècle.

« Nous sommes heureux de dire que l'administration des cultes, gardienne vigilante de nos principaux monuments historiques, a pris dès à présent toutes les précautions utiles pour assurer, non pas la restauration, mais la ***conservation entière et scrupuleusement intacte*** de ces précieux documents archéologiques. »

M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, communique la photographie d'une icone grecque relevée par lui

Digitized by Google

dans l'église de Saint-Pierre de Corigliano, et qui a appartenu autrefois à l'abbaye du Patir. Il montre que cette icone, que l'on avait crue jusqu'à ce jour du XII^e^ siècle, est en réalité du XV^e^, et qu'elle a été exécutée aux frais d'Athanase Chalkéopylos, abbé du Patir et mort évêque de Gerace en 1497.

M. de Villenoisy, attaché au Musée des Antiquités nationales, est admis à entretenir la Société de la découverte d'un trésor faite à Bougé-Chambalud, sur les limites des départements de l'Isère et de la Drôme :

« Vers la fin de 1889, un cultivateur de Bougé-Chambalud, dans l'Isère, trouvait, en plantant des vignes, à cinq kilomètres du Rhône et à quatre cents mètres du chemin de fer de Rives à Saint-Rambert-d'Albon, un petit vase de terre brune renfermant de nombreuses oboles de Marseille.

« Le vase, haut de 15 centimètres environ, était à 40 de profondeur. Il a été brisé au moment de la découverte.

« Toutes les pièces se rapportent à un même type : tête imberbe d'Apollon à gauche, et, au revers, les lettres M A dans le croisillon. La plupart étaient assez usées. Quelques-unes semblent être des imitations gauloises. Beaucoup avaient été déjà perdues ou dispersées lorsque le comte de la Sizeranne constata un poids de 1,509 grammes, ce qui représente environ 2,300 pièces. A notre passage sur les lieux, il en restait plus de 700.

« Au-dessus de ces pièces se trouvait une bague en or, de travail incontestablement gaulois, maintenant dans la collection de M. de la Sizeranne, et qui a été l'objet d'une étude de M. Flouest, publiée dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme* (90^e^ livr., juillet 1889). Il a bien voulu nous procurer pour notre note le cliché qui a servi à l'illustration de la sienne.

« La bague a un diamètre intérieur de 0^m^018. Elle se com-

Digitized by Google

pose d'un fil d'or d'environ 20 centimètres sur un et demi d'épaisseur. Après avoir fait deux fois le tour du doigt, les deux bouts, d'égale longueur, s'enroulent sur eux-mêmes pour former un chaton plat et spiralé d'aspect fort élégant. Les extrémités, amincies au marteau, font quelques tours de chaque côté du chaton pour arrêter définitivement le fil et assurer la solidité de l'ensemble.

« Ce système décoratif, basé sur les diverses combinaisons auxquelles se prête la spirale, est aussi caractéristique de la bijouterie gauloise que la torsion d'une barre de métal qui constitue le torquès.

« Les bijoux spiralés se retrouvent dans tous les pays occupés par les Gaulois, et on peut rapprocher de la bague de Chambalud des objets d'or ou de bronze trouvés en France dans des tumuli de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, à Langres, dans la Creuse, le Doubs et la Seine-Inférieure, et, hors de France, à Fraubrunnen en Suisse, dans les pays rhénans, en Sardaigne, dans le Bas-Danube et dans les nécropoles de Crimée. M. Flouest en a donné, du reste, une nomenclature détaillée. »

M. Bapst, membre résidant, fait une communication sur la mise en scène des mystères au moyen âge et montre le facsimilé d'une miniature du mystère de sainte Apolline, par Jean Fouquet, d'après le manuscrit appartenant à M. Funck-Brentano, de Francfort, et la photographie d'une gravure du Térence de Trechsel de 1492; il en conclut que les théâtres du moyen âge étaient quelquefois constitués comme de nos jours avec des loges à clés, et que les mises en scène étaient des plus soignées et souvent confiées aux plus grands peintres de l'époque : Poyet, Fouquet, Copin, Delf et autres.

M. Durrieu ajoute quelques observations sur les décors qui étaient plus que primitifs et fait remarquer que le sujet en était indiqué par un écriteau. M. Leblant dit que les *fornices* que l'on voit sous les galeries de la gravure du Térence de Trechsel sont des logettes où se passaient quelquefois des scènes peu décentes. M. l'abbé Batiffol présente des observations sur l'interdiction qui était faite aux femmes de

Digitized by Google

paraître sur la scène. MM. Prost et Bapst ajoutent quelques mots sur le « paradis » au théâtre.

M. le baron de Geymüller, à propos de la communication faite à la précédente séance par M. Molinier sur une Vierge du Musée du Louvre, dit que la Vierge de Munich, dont celle du Louvre peut passer pour une copie, est certainement une œuvre italienne, et, selon toute probabilité, un original de Léonard de Vinci, mais une œuvre de sa jeunesse.

M. de Barthélemy, membre honoraire, lit, de la part de M. Nicolas Kharousine, un mémoire sur les anciennes églises russes aux toits en forme de tentes. — Renvoi à la Commission des impressions.

Séance du 26 Novembre.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1889, IVe vol., IIe série. Copenhague, in-8°.

Annuaires-Bulletins de la Société de l'histoire de France, années 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889. Paris, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. IX, année 1890, 3e trim. Avignon, 1890, in-8°.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale, t. XI, année 1890, 3e trim. Toulouse, in-8°.

Bapst (Germain). *Études sur l'orfèvrerie française au XVIIIe siècle*, 1887. In-8°.

Constant (Charles). *Mémoires de Nicolas Goulas*, publiés pour la Société de l'histoire de France, 1879. Vol. in-8°.

Curzon (Henri de). *La Règle du Temple*, publiée pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1886, in-8°.

Destrée (Joseph). *L'armure de parade de l'archiduc Albert*. Bruxelles, 1888, in-8°.

— *Les accroissements du Musée royal d'antiquités et d'armures*, 1887-1888. Bruxelles, 1890, in-8°.

Digitized by Google

Evans (Arthur John). *On a Late-Celtic Urn-Field at Aylesford, Kent*, etc. Westminster, 1890, in-4°.

Marsy (le comte de). *Demoustier, membre de l'Institut national, auteur des lettres à Émilie.* Compiègne, 1890, in-8°.

Rossi (J.-B. de). *La capsella d'argent africaine offerte au souverain pontife Léon XIII par S. É. le cardinal Lavigerie. Mémoire traduit de l'italien par J. de Laurière.* Caen, 1890, in-8°.

Vieira Natividade (M.). *O Mosteiro de Alcobaça.* Coïmbre, 1885, in-8°.

— *Roteiro archeologico dos coutos d'Alcobaça.* Alcobaça, 1890, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait hommage à la Société de l'ouvrage de M. Arthur John Evans intitulé : *On a Late-celtic Urn-field at Aylesford*, publié à Westminster, 1890.

« M. Arthur Evans a eu l'heureuse fortune d'explorer récemment, dans le Kent, une nécropole appartenant à l'époque dite de la Tène, ou mieux gauloise. L'auteur de cette importante découverte a publié le résultat de ses recherches dans un mémoire que j'ai l'honneur de vous offrir de sa part. Permettez-moi de faire ressortir tout l'intérêt que cet ouvrage présente pour l'étude de notre archéologie gauloise.

« Les sépultures d'Aylesford datent des derniers temps de l'indépendance avant la conquête romaine. Les particularités qui les distinguent apparaissent comme un fait sans précédent en Angleterre. Il s'agit de fosses circulaires renfermant plusieurs groupes de deux ou trois urnes cinéraires. La présence d'une œnochoë et d'une sorte de patella de fabrication italo-grecque rapproche cette trouvaille de celles qui ont été signalées en France, en Belgique et sur les bords du Rhin ; rien de semblable n'avait encore été signalé dans le sol de la Grande-Bretagne. Les monnaies, toujours absentes chez nous dans les cimetières gaulois, apparaissent ici. Elles sont représentées par des imitations belges des statères d'or de Philippe de Macédoine.

Digitized by Google

« Les poteries d'Aylesford contrastent avec la grossière fabrication qui existait antérieurement en Bretagne. Elles sont élégantes de forme, faites à la roue, recouvertes d'un vernis noirâtre, élevées sur une base et ornées de cordons en relief semblables à ceux des situles en bronze. M. Evans exprime l'opinion que les céramiques d'Aylesford sont imitées de certaines situles en bronze, particulières à une province des bords de l'Adriatique, habitée par la race illyro-italique. Les nécropoles de cette vaste contrée s'espacent depuis Este et Alto-Veneto jusqu'à travers l'Istrie, la Carniole et la Carinthie. M. Evans reconnaît l'influence de cette céramique sur la série de vases à pied des cimetières gaulois du Haut-Rhin et de la Champagne.

« Les bronzes celtiques d'Aylesford se rapprochent, par leur ornementation, des bronzes de la station classique de la Tène. Ces bronzes seraient donc des importations gauloises.

« Les explorations et la belle publication de M. Evans nous font connaître une nécropole belge sur le sol britannique.

« Les rapprochements entre les situles en bronze de l'ancienne Vénétie avec celles en terre cuite d'Aylesford, et, de plus, la présence même de bronzes de fabrication italienne prouvent les relations intimes des colons gaulois des plages britanniques avec les tribus illyro-italiques. M. Evans suppose qu'une partie des anciens Vénètes de l'Adriatique se sont gallicisés. Il pense que la puissance maritime de ces Vénètes s'est étendue sur les bords de l'Atlantique. Cette opinion est basée sur les formes typiques des poteries qu'il vient de découvrir dans le Kent et sur l'influence des traditions artistiques et industrielles émanant de l'Adriatique constatée dans les produits d'un grand nombre de nécropoles gauloises. »

Travaux.

M. de Barthélemy, membre honoraire, continue la lecture d'un mémoire de M. Prost sur le nom ancien d'Aix-la-Chapelle.

M. Joseph Destrée, conservateur-adjoint du Musée royal d'antiquités et d'armures de Bruxelles, fait une communica-

Digitized by Google

tion sur les marques d'atelier exécutées au xv^e^ siècle dans les ateliers de sculpture à Bruxelles, en vertu d'une ordonnance de la gilde des sculpteurs. M. Destrée restitue à l'atelier de Bruxelles un certain nombre de sculptures, comme le retable d'Ambierle, et définit les caractères de l'école brabançonne.

MM. Courajod, Durrieu et de Marsy présentent des observations sur la communication de M. Destrée.

M. Collignon, membre résidant, communique la photographie d'une tête en marbre trouvée sur l'acropole d'Athènes et étudie à ce propos l'influence de l'art péloponésien sur la première école attique.

M. Flouest, membre résidant, présente, de la part de M. Counhaye, de Suippes, le croquis d'un bijou en or récemment recueilli dans une sépulture gauloise à char de la Champagne.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente un bronze grec trouvé dans la Tarraconnaise, à Castilla la Vecchia, près de Pallencia. Ce bronze, d'un travail très fin, appartient à M. Sabino Ojero de Romarate. Il représente *Zeus Areios*. Le dieu est casqué et cuirassé; ses jambes sont protégées par des cnémides lacées. M. Héron de Villefosse cite un certain nombre de figures analogues et rapproche ce bronze en particulier d'une statuette d'un très beau travail acquise par le Musée du Louvre à la vente de la collection des bronzes antiques de notre confrère M. J. Gréau.

Séance du 3 Décembre.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Atti della Reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, IV^e^ série, vol. VI, fasc. 6 et 7. Roma, 1890, in-4°.

Bulletin critique, n° 28, XI^e^ année, 1^er^ décembre 1890. In-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Diana, publication trimestrielle, t. V, n° 7. Montbrison, 1890, in-8°.

Comité de conservation des monuments de l'art arabe, 1886. I. *Procès-verbaux des séances.* II. *Rapports de la deuxième commission.* Le Caire, 1887, in-4°.

— *de conservation des monuments de l'art arabe*, 1889, fasc. 6. Le Caire, 1880, in-8°.

Nordiske Fortidsminder udgivne af det Kgl. nordiske oldskriftselskab, avec des résumés en français. I. Hefte.

Table générale des matières contenues dans l'Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France, XXX^e^ année. Paris, 1886, in-8°.

The journal of the Proceedings of the royal Society of Antiquaries of Ireland, n° 3, vol. I, fith series, third quarter, 1890. Dublin, 1890, in-8°.

Bapst (Germain). *Études sur l'orfèvrerie française au XVIII^e^ siècle*, 1887. In-8°.

Destrée (Joseph). *La châsse de saint Hadelin, conservée à l'église de Vise, XII^e^ siècle.* Bruxelles, 1890, in-8°.

Lalanne (Ludovic). *Œuvres complètes de Brantôme*, publiées pour la Société de l'histoire de France, t. XI. Paris, 1882, in-8°.

Marsaux (l'abbé). *Anciens ajournements conservés dans le diocèse de Beauvais.* Beauvais, 1891, in-8°.

Molinier (Aug. et Émile). *Chronique normande du XIV^e^ siècle*, publiée pour la Société de l'histoire de France. Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Schefer (Charles). *Relation de la cour de France en* 1690, par Ézéchiel Spanheim, publiée pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1882.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du Bureau et des Commissions pendant l'année 1891.

Sont élus :

Président : M. Ed. Corroyer.

1^er^ *Vice-président :* le comte R. de Lasteyrie.

Digitized by Google

2e *Vice-président* : M. l'abbé Duchesne.
Secrétaire : le vicomte J. de Rougé.
Secrétaire-adjoint : M. Flouest.
Trésorier : M. Guillaume.
Bibliothécaire-archiviste : M. Pol Nicard.

M. Collignon est réélu membre de la Commission des impressions. M. Mowat, président sortant, est nommé membre de la Commission des fonds en remplacement de M. Prost.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Al. Bertrand lit un rapport favorable sur la candidature de M. G. Perrot au titre de membre honoraire. On procède au vote et M. G. Perrot, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire de la Société en remplacement de M. Victor Guérin, décédé.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Durrieu et Molinier lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Marcel Raymond et Boutroue. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Marcel Raymond à Grenoble (Isère) et M. Boutroue à la Motte, commune de Primelles (Cher).

M. Alexandre Bertrand, membre résidant, informe la Société qu'il a l'espoir de faire entrer au Musée de Saint-Germain les deux objets en or signalés à la précédente séance par M. Flouest et recueillis dans une tombe gauloise, en Champagne. Il a pu en obtenir communication et les place sous les yeux de la Société. En les rapprochant l'un de l'autre et en étudiant surtout les caractères de la tigelle qui se projette en avant, mais en sens inverse, à la naissance de chacune des échancrures, on remarque que les deux extrémités en projection de cette tigelle présentent les caractères d'une rupture par arrachement. Si l'on met alors ces deux extrémités en contact, on constate une configuration d'en-

Digitized by Google

semble très symétrique et qui dénote, par la concordance des directions, un seul et même objet de parure, composé de deux éléments discoïdaux, reliés l'un à l'autre par des courbes imprimées, une tige d'or de peu d'épaisseur. L'hypothèse de pendants d'oreille doit donc être abandonnée pour céder la place à la probabilité d'une de ces parures à qui l'analogie de leur forme générale avec celle du pince-nez primitif à verres ronds, auquel recourait la presbytie de nos grand'-mères, a fait donner, jusqu'à nouvel ordre et faute d'une appellation plus archéologique, *l'ornement à lunette.*

M. Bertrand prie M. Flouest de reprendre sur les originaux un examen qui n'a encore porté que sur le croquis sommaire d'une seule des parties du précieux objet dont il s'agit.

M. Flouest ne fait pas difficulté de se rallier à l'interprétation de M. Bertrand; la justesse en paraît hors de doute et il y a lieu de remercier le directeur du Musée de nos antiquités nationales d'enrichir ses séries de l'acquisition qu'il leur ménage. Ce bel objet de parure est d'autant plus digne d'y trouver place qu'il constitue une variété nouvelle et très intéressante de l'ornement auquel sa configuration le fait rattacher.

L'ornement en lunette est connu depuis longtemps; il s'est rencontré assez abondamment dans la vallée moyenne du Danube et le célèbre cimetière de Hallstatt en a pourvu un grand nombre de musées. Sa fréquence relative sur les deux rives danubiennes a même fait croire qu'il en est originaire, mais il est plus probable qu'il vient d'Asie. Il a dû à la grande faveur que les populations celtiques du rameau dacothrace lui ont témoignée la puissance d'expansion qui l'a porté jusqu'aux bords septentrionaux et occidentaux de l'océan Atlantique.

Application la plus simple et la plus directe du motif de la spirale plane qui a joué partout, dans la haute antiquité, un si grand rôle dans les premiers essais du décor, l'ornement en lunette s'est vu adapter à quelques armes et à un nombre considérable de colliers, d'armilles, de bracelets et de fibules, mais il a été aussi utilisé seul et pour lui-même. A vrai dire, il est de son essence fondamentale d'être constitué

Digitized by Google

par une simple tigelle métallique lisse, enroulée en plan sur elle-même de manière que, par le fait même de l'opération, l'évolution de cette tigelle, poursuivie sans amener aucune solution de continuité, accuse une direction inverse dans chacune des deux spirales principalement constitutives de l'ornement. C'est le cas de la grande majorité; peut-être serait-il plus juste de dire, de la totalité des ornements en lunette en bronze ou en or recueillis sur notre sol ou acquis dans la vallée du Danube. En voici deux spécimens excellents du Musée de Mayence (Lindenschmit, *Die Alterthümer*, II[e] vol., 11[e] livr., pl. I, fig. 3 et 4 [1]). On voit tout de suite la différence sensible entre l'ornement en lunette usuel et typique et la variété qui vient d'en être rencontrée (pour la première fois probablement) dans la sépulture champenoise de la voie de Jean-le-Berger. Ce n'est plus l'enroulement d'un fil de métal plus ou moins délicat qui donne naissance à l'ornement; il procède du double accouplement de plaquettes d'or, rondes, pleines, travaillées au repoussé et soudées sur leur bord pour fournir les deux éléments discoïdaux que leur disposition fait assimiler aux verres de la lunette. La mince tige qui les réunit, en se contournant en pince-nez, reste dans les conditions normales, mais l'innovation s'accuse derechef et dans les proportions les plus marquées lorsque l'œil s'arrête aux échancrures dont les caractères ressortent de la figure. Présentées dans le sens vertical, elles pouvaient paraître se prêter à l'interposition du lobule de l'oreille ; horizontales désormais et symétriquement opposées l'une à l'autre, elles atténuent la ressemblance avec la lunette d'autrefois et doivent avoir été ouvertes pour livrer passage à quelque chose comme deux boutons fixés au bord d'un vêtement fermé d'une manière très apparente en haut de la poitrine. La plupart des statuettes en bronze du dieu gaulois au maillet, particulièrement remarquables pour leur fidélité au costume national, attestent qu'on avait l'habitude de superposer l'un à l'autre les deux bords du vêtement (ouvert de haut en bas),

1. M. le Dr Gross en a recueilli plusieurs exemplaires dans les palafittes du lac de Neufchâtel (*les Protohelvètes*, pl. XVIII, fig. 19, et XXIII, fig. 12 et 21).

Digitized by Google

que Strabon appelle σχιστὸς[1]. On les maintenait dans cet état au moyen d'une forte agrafe placée vers la base du cou et qui était souvent un objet de prix. L'agrafe proprement dite pouvait être aisément remplacée par le montage, sur un support unique et sous-jacent à l'étoffe, de deux boutons retenant chacun un côté du *schistos*, et, en empruntant ces boutons à des substances de couleur éclatante, il était facile de les faire contribuer à un effet décoratif de réelle valeur. Qu'on se représente ces boutons apparentés, par exemple, à ces belles perles en pâte de verre qui s'importaient d'Orient et qu'on suspendait si volontiers à titre de talismans aux torques et aux fibules; qu'après les avoir fixés on fasse intervenir les disques d'or, en les disposant de façon que la face rouge ou bleu de France de chaque bouton occupe le vide central des deux échancrures, et on aura une pièce ornementale, un double cabochon, largement serti d'or, qui ne laissera pas que de faire honneur à l'écrin encore assez peu varié de la Gaule autonome.

M. Homolle, membre résidant, signale une correction à faire à un catalogue des philosophes de l'Académie publié par M. Bücheler. Il s'agit du philosophe Clitomachos; la correction de M. Homolle permet de fixer à l'année 111/110 l'archontat de Polycleitos.

M. Durrieu, membre résidant, signale l'existence, dans la collection de dessins du Musée du Louvre, d'un portrait de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, qui doit avoir été exécuté pendant un des séjours de ce prince en Italie, en 1409 ou 1411, et dont l'authenticité est attestée par une note en langue italienne écrite en 1428. Ce dessin est à rapprocher d'une admirable aquarelle donnée, en 1886, à la Bibliothèque nationale par Mme veuve Miller[2], et d'une miniature du livre d'heures du roi René qui représente également le même personnage.

1. IV-3.
2. Voir le *Bulletin* de 1886, p. 85, communication de M. G. Duplessis.

Digitized by Google

Séance du 10 Décembre.

Présidence de M. le commandant Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. IX, n° 142, 2e trim. de 1890. Orléans, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, anno XIII. Spalato, 1891, in-8°.

De Vrige Fries, XVI-XVII. Leenwarden, 1890, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschihte und Kunst, IXe année, octobre, n° 10. In-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, t. XLV. Cambrai, 1890, in-8°.

Audollent (Aug.). *Victoire ailée du musée de Constantine.* Paris, 1890, in-8°.

Destrée (J.). *Sur un médaillon ayant renfermé, d'après la tradition, l'hostie consacrée par le pape Sixte-Quint, avec laquelle la reine Marie Stuart communia le jour de sa mort, le 8 février* 1587. Bruxelles, 1888, in-8°.

Destrée (Joseph). *Lustre en défenses de morse trouvé dans la Meuse, à Bouvigne.* Namur, 1889, in-8°.

Héron de Villefosse. *Le marbre de Vieux.* Caen, 1890, in-8°.

Van der Lith. *Boro-Boedoer, dans l'île de Java.* Leide, 2 vol. gr. in-fol.

M. Flouest, membre résidant, offre à la Société, de la part de l'auteur, M. Paul du Chatellier, associé correspondant national dans le département du Finistère, une brochure signalant l'existence, dans le Musée de l'école de médecine navale à Brest, d'un crâne recueilli dans une sépulture bretonne des temps préhistoriques et soumis à une trépanation très régulière, suivie de reconstitution marginale des os atteints par elle.

Correspondance.

M. le Président annonce le décès de M. le comte de Long-

Digitized by Google

périer-Grimoard, associé correspondant national à Longpérier (Oise), et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Georges Perrot remercie la Société de sa promotion au rang des membres honoraires.

M. Boutroue adresse ses remerciements à l'occasion de sa nomination comme associé correspondant national.

M. le vicomte J. de Rougé remercie la Société de lui avoir conféré les fonctions de secrétaire.

Travaux.

M. Jules Martha, associé correspondant national, lit une notice relative à une stèle funéraire étrusque du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Interprétant les sujets sculptés en registres sur les côtés de la stèle, il insiste sur celui où l'on voit un homme ailé, porteur de divers outils, dans l'attitude d'une fuite rapide. L'explication n'avait pu en être donnée jusqu'ici. Il y reconnaît Dédale et fait ressortir à cette occasion que les Étrusques ont emprunté à des modèles grecs, mais en leur attribuant une portée funèbre qu'elle n'avait pas dans le pays d'origine, l'idée première de la plupart des sculptures mythiques figurant sur leurs tombeaux.

Le mémoire de M. Martha est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Vauvillé, associé correspondant national dans le département de l'Aisne, commence la lecture d'un mémoire sur les fouilles qu'il a opérées, de concert avec M. le colonel de la Noë, dans des enceintes fortifiées de la vallée de la Somme, dont l'établissement est antérieur à la conquête romaine.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelant une communication faite par M. l'abbé Bouillet dans la séance du 5 novembre dernier sur des inscriptions romaines découvertes à Châlons-sur-Marne, dit qu'il a reçu d'excellentes

Digitized by Google

photographies de ces textes, exécutées par M. René Lemaire, de Châlons-sur-Marne. L'examen de ces belles photographies lui a permis de rectifier certains points des lectures publiées dans les journaux locaux[1].

La première inscription est gravée sur la tombe de *Furius Antoninus* qui avait le grade de *circitor* dans un corps de cavaliers dalmates :

(*Dans une niche, homme drapé.*)	(*Dans une niche, cavalier au galop brandissant un javelot.*)	(*Dans une niche, cerf au galop.*)

D M
FVR ANTONIN
VS CIRC · N · DAL
VIXIT · N · IEXX
V · ///// CS · XVO
R · IIIMCMORIAN
C · ICOLL · GSIVS
POSSVITX · XXX

V · MIL

D(iis) M(anibus).
Furius Antoninus circ(itor) n(umeri) Dal(matarum) vixit.....

Le *circitor* était un soldat gradé, un sous-officier chargé du service des rondes et des patrouilles.

Les lignes 4, 5 et 6 contiennent un certain nombre de difficultés de lecture que l'examen de la pierre originale permettra seul de résoudre. La ligne 7 renferme le nom de celui qui a fait élever le monument, et à la ligne 8, après le mot *possuit*, on remarque un X traversé par une barre horizontale qu'il faut transcrire par *denaria*. Les chiffres qui suivent indiquent la somme dépensée pour le monument.

1. Depuis que cette communication a été faite, un rapport de notre confrère A. Héron de Villefosse sur ces inscriptions a paru dans la *Revue de Champagne et de Brie*, novembre 1890, p. 857 et suiv. Cf. *Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne*, 1890, p. 127 et suiv.

Digitized by Google

La seconde inscription n'offre pas de difficultés de lecture :

PLAIANVS EQVIS
IN VIXELATIONE
DALMATORVM · V
VIXXIT ANNOS X *l*
IMPEDIVM DE SVO
DENARIA XXXVIII
CCC

Plaianus equis in vixelatione Dalmatarum V, vixxit annos X[l].
Impedium de suo, denaria CCCXXXVIII.

Le monument se rapporte aussi à un cavalier dalmate. L'inscription, gravée sur une pierre aujourd'hui à peu près rectangulaire, est rédigée comme la précédente : nom du défunt, profession, âge, somme dépensée pour l'érection du tombeau. Tout porte à croire que ces deux épitaphes appartenaient à un cimetière militaire où les tombes étaient construites sur un modèle uniforme.

La forme des lettres, les fautes d'orthographe qui émaillent l'épitaphe de *Plaianus* permettent d'assigner le IV^e^ siècle comme date certaine de l'inscription. Le premier texte est contemporain.

M. Mowat, membre résidant, fait remarquer qu'outre les inscriptions mentionnant des *numeri Dalmatarum*, comme les cippes à bas-reliefs découverts à Châlons-sur-Marne, il y a, dans la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, *Occid.*, chap. VI, deux passages intéressants[1] pour cette question. On y apprend que, sous la dénomination de *numeri*, il y avait des *vexillationes comitatenses* (à distinguer des *vexillationes palatinae*) cantonnées *intra Gallias cum viro illustri comiti et magistro equitum Galliarum*, entre autres :

Une dite *equites octavae Dalmatae*, et une dite *equites Dalmatae Passerentiaci*, avec les variantes *octavo* et *Passerentiacenses*.

1. Édit. Bockhing, p. *31 et *39.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, au nom de M. Courajod, communique une lettre de M. Destrée confirmant les remarques déjà faites par MM. Courajod et Corroyer au sujet de certaines sculptures de fabrication mercantile appartenant aux ateliers d'Anvers et de Bruxelles.

Avant de clore la séance, M. le Président fait savoir que la Société aura à délibérer définitivement, à sa prochaine réunion :

1° Sur la participation des associés étrangers aux publications de la Société ;

2° Sur les mesures propres à assurer mieux la conservation de sa bibliothèque.

Une convocation sera spécialement adressée à cet effet.

Séance du 17 Décembre.

Présidence de M. Corroyer, vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXVII, 1890, IV^e^ série, vol. VI, fasc. 8, 2^e^ sem. Roma, 1890, in-4°.

Bollettino delle opere moderne e straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia, vol. 5, n° 3, mars 1890. In-8°.

Bulletin critique, XI^e^ année, 1890, t. XI.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, IX^e^ année, n° 11, novembre 1890. In-8°.

Travaux de la Société archéologique de Moscou, rédigés par M. V. K. Troutovski, secrétaire de la Société, t. XIV. Moscou, 1890, in-4°.

Bouillet (l'abbé). *Le château de Beaumesnil (Eure)*. Caen, 1890, in-8°.

Caraven-Cachin (Alfred). *Les origines de Gaillac, le cimetière mérovingien du Graves*. Gaillac, 1891, in-8°.

Crèvecœur (Robert de). *Quelques mots sur l'histoire de Lésigny*. Melun, 1890, in-8°.

Digitized by Google

GUICHARD (l'abbé A.). *La villa gallo-romaine de Pupillin; nouvelles fouilles*. Lons-le-Saulnier, 1890, in-8°.

JULLIOT (G.). *Agendicum. Réponse à un article de la « Revue contemporaine. »* In-8°.

LUCAS (Charles). *La conservation des monuments et des objets d'art*. Bruxelles, 1890, in-8°.

RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON (comte). *Les cotisations de la noblesse du pays des Mauges pour la rançon du roi Jean II après la bataille de Poitiers*. Vannes, 1890, in-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle la dicussion et le vote sur la participation des associés étrangers aux publications de la Société. M. Flouest rappelle sommairement ce qui avait été décidé à ce sujet, lorsque la question fut posée dans les séances des 5 mars et 7 mai derniers, et résume le rapport lu par M. l'abbé Thédenat, rapporteur de la commission nommée à cet effet. M. Prost est d'avis qu'il y a lieu d'attendre le retour d'Italie de M. l'abbé Thédenat.

Diverses observations sont faites par MM. Mowat et Héron de Villefosse. M. de Lasteyrie demande que *Bulletin* et *Mémoires* soient envoyés gratuitement aux associés correspondants étrangers, conformément aux conclusions du rapport de M. l'abbé Thédenat. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle également la discussion sur les mesures propres à mieux assurer la conservation de la bibliothèque.

M. l'abbé Duchesne demande que l'application du règlement n'ait pas lieu pendant les vacances et que les sommations soient envoyées par la poste. Cette proposition est appuyée par MM. de Boislisle et Flouest. M. Mowat ajoute qu'il serait nécessaire de limiter aussi le nombre des volumes. M. Guiffrey estime que le délai d'un mois est trop court et demande qu'il soit porté à trois mois. M. Flouest et M. Mowat ajoutent quelques observations. Il est décidé, à la suite d'un vote, que l'application du règlement n'aura pas lieu pendant

Digitized by Google

les vacances et que le prêt des livres ne sera fait que pour un mois et cinq volumes à la fois. M. de Barthélemy demande que les livraisons ou ouvrages formant collection soient exclus du prêt. M. Babelon émet le vœu contraire. M. de Lasteyrie émet le même vœu. Il est décidé que les livraisons ne seront pas communiquées tant qu'elles ne seront pas constituées en volumes. M. Héron de Villefosse demande qu'il soit dressé un catalogue de la bibliothèque. La question est renvoyée à M. le Trésorier et à M. le Bibliothécaire.

M. Vauvillé continue la lecture du mémoire sur les fouilles qu'il a faites dans la vallée de la Somme.

M. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 19 mars dernier[1], j'ai signalé, d'après une copie manuscrite de Dupuy[2], une inscription votive grecque qui existait à Agde de son temps, c'est-à-dire vers 1648, et qui a disparu depuis lors. La même inscription a été publiée en 1685 par Spon, dans ses *Miscellanea eruditae antiquitatis*, à la page 106, mais incidemment, sans aucune indication d'origine, sans même aucune trace dans la table des matières, en sorte qu'elle est dans des conditions à échapper aux recherches. Il est donc utile de la remettre en lumière, d'autant plus que cette copie diffère de celle de Dupuy et que nous n'avons plus aucun moyen de vérification. Voici ce que Spon en dit à propos d'une inscription de Lyon consacrée aux *Matris* par Sappiena Lychnis : « Eaedem « Matres in brevi inscriptione graeca designantur ΑΡΗΙ « ΜΗΤΡΑΣΙ ΚΑΙ ΔΙΟΣΚΟΡΟΙΣ, *Marti, Matribus et Iovis filiis « Castori et Polluci.* » Et c'est tout. La note inédite de Dupuy change le mot ΑΡΗΙ, datif du nom de divinité Αρης, en ΑΔΡΗ, nominatif d'un nom de femme ; de plus, elle a conservé la disposition épigraphique des trois lignes et fait savoir que le texte était gravé sur une pierre noire découverte à Agde

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1890, *supra*, p. 142.
2. Papiers de Dupuy conservés à la Bibliothèque nationale, vol. 667, fol. 124 v°.

Digitized by Google

(Hérault), l'ancienne Agatha. Le *Corpus inscriptionum graecarum* ignore la copie de Spon aussi bien que celle de Dupuy. »

M. Guillaume, membre résidant, présente à la Compagnie les photographies d'ensemble et de détail d'une mosaïque récemment découverte à Reims, près de la rue des Moissons. Il lit une lettre que lui a adressée à ce sujet M. Gosset, architecte. La mosaïque se compose d'un panneau rectangulaire central, où se trouve représenté le *Combat de deux gladiateurs* nus et casqués. Ce panneau est encadré d'entrelacs, ainsi que les motifs circulaires qui l'entourent et qui contiennent des rosaces variées. Un entrelac différent encadre l'ensemble.

A propos de cette communication, M. Héron de Villefosse annonce que le Musée du Louvre fait restaurer en ce moment la grande mosaïque byzantine découverte, par notre savant confrère M. Renan, dans une basilique dédiée à saint Christophe, à Kabr-Hîram en Phénicie. Cette mosaïque paraît avoir été faite vers l'époque constantinienne; elle a été réparée probablement sous le règne de Justin II, époque très brillante, comme on le sait, pour l'art byzantin. Elle formait le pavé de la basilique. Au cours de la restauration actuelle on a constaté la présence de cubes en verre et en terre cuite, mêlés aux cubes en marbre, pour obtenir certaines nuances que le marbre ne pouvait donner.

M. Mowat dit, à ce sujet, qu'il a vu en Angleterre des mosaïques dans lesquelles on a employé des cubes en terre.

M. Flouest rappelle que les mosaïques de la villa d'Ancy, découvertes par notre confrère M. Frédéric Moreau, renferment des cubes en terre rouge.

M. Châtel, associé correspondant national, communique une statuette de Jupiter gaulois, en bronze, découverte à Pupillin (Jura) dans les fouilles que dirige M. l'abbé Guichard, curé de cette paroisse.

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société un fragment de plaque de bronze trouvé par lui à

Digitized by Google

Aleria (Corse). Quelques ruines sont encore visibles sur l'emplacement de l'ancienne colonie, mais leur aspect avait paru si grossier à la plupart des voyageurs qu'ils se refusaient, à tort, à y voir des restes de constructions romaines. La plaque a été découverte un peu au sud-ouest du fort Génois, au-dessus du mur d'un édifice dont il ne reste malheureusement que les fondations construites en gros blocs de pierre de taille superposés, sans ciment ni crampons d'aucune sorte, qui remontent sans conteste à une haute antiquité.

« Le fragment mesure 20 centimètres de haut sur 13 de large et 1 millimètre seulement d'épaisseur. Il est donc certain que la plaque était appliquée sur un fond, sans doute en bois. Il a été d'ailleurs trouvé en même temps un gros clou et des débris de charbon; et sur le bronze se voient encore des traces évidentes de feu.

« Les lettres suivantes sont gravées en beaux caractères droits de la meilleure époque :

ꟾΓOI
SIANOAV
AFRICA

D

La dimension des lettres est de 2 centimètres : un intervalle de même hauteur sépare les lignes, sauf entre la troisième, qui était la dernière, et la lettre gravée au-dessous, où il est de 4 centimètres. L'espace libre à gauche de la troisième ligne prouve que le mot *Africa* était le premier de cette ligne. Il est donc vraisemblable que quelques lettres seulement manquent au début de la seconde ligne et que rien n'y précédait les mots [*Vesp*]*asiano Aug*(*usto*). Quant à la dernière lettre, qui est sur la limite même de la cassure et qui appelle évidemment une autre lettre placée à égale distance de l'autre extrémité, il est difficile de décider si c'était un D, un P ou un R.

« Je ne sais, sauf les mots [*Vesp*]*asiano Aug*(*usto*), comment compléter l'inscription. La première pensée serait de

Digitized by Google

voir dans le nom de l'empereur à l'ablatif et le nom suivant *Africa[no?]* l'indication d'une date consulaire. Mais Vespasien, consul *suffectus* avant son élévation à l'empire en 51, n'a jamais ensuite été consul qu'avec son fils Titus et avec Nerva en 71[1]. Titus, à qui l'inscription pourrait également convenir, ne l'a été, étant empereur, qu'une seule fois avec Domitien[2]. Il ne peut donc être question d'une date consulaire. A quel titre intervient alors le nom de l'empereur? L'inscription était-elle une plaque votive en son honneur, ainsi que pourrait le faire supposer la lettre finale, *dat, dedicat?* On ne saurait expliquer la place qu'occupe le nom entre les premières lettres et le mot *Africa* ou *Africano*. La provenance de l'inscription défend d'autre part, en lisant *Africa*, d'y voir un hommage rendu au prince par la province d'Afrique. Peut-on davantage, reconnaissant à l'inscription un caractère votif, supposer qu'elle soit dédiée à un autre personnage? On comprendrait mal qu'il y fût alors question de l'empereur à cette place et au datif ou à l'ablatif. L'explication du D final comme signifiant *decreto decurionum* ne donne pas davantage de solution. Admet-on même, ce qui peut être, que la dernière lettre n'est pas un D, que la haste a disparu et qu'il faut lire P ou R, *P(ecunia)* [*P(ublica)*] par exemple, il reste toujours difficile d'expliquer le rapprochement de [*Vespa*]*siano Aug*(*usto*) et de *Africa* ou *Africano* dans une inscription d'Aleria. Je ne crois donc pas qu'on puisse, dans l'état mutilé où elle se trouve et en l'absence d'autres fragments que j'ai cherchés en vain, reconstituer d'une manière probable la nature de l'inscription.

« Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que, sur le petit nombre d'inscriptions trouvées en Corse qui ne sont pas de simples épitaphes, la plaque d'Aleria est la seconde, avec le rescrit aux Vanacini transporté à Gênes au XVII^e siècle et aujourd'hui perdu[3], qui fasse mention de l'empereur Vespasien. Il y a peut-être là plus qu'un simple hasard. La

1. Klein, *Fasti consulares*, ann. 51, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79.

2. *Id.*, ann. 80.

3. *C. I. L.*, X, pars II, 8038. Le rescrit aux Vanacini est la seule autre inscription gravée sur bronze qui ait été trouvée en Corse.

Digitized by Google

Corse, en effet, avait été mêlée aux guerres civiles qui suivirent la mort de Néron. Tacite raconte le soulèvement tenté en faveur de Vitellius par le procurateur de l'île, Decimus Pacarius[1]. Le retour au calme, à coup sûr, ne fut pas en Corse l'œuvre d'un jour, et Vespasien, qui dans mainte province eut à rétablir l'ordre, dut sans doute y intervenir plus d'une fois.

« Les autres fragments d'inscriptions découverts à Aleria sont sans grande importance. Il faut noter pourtant une tuile portant la marque

[F]AV[OR] (*palme*)
CNDOMITI · S · F

qui permet de dater de la fin du Ier ou du commencement du IIe siècle quelques-unes des constructions ; un fragment où les mots COL · A suggèrent la lecture *Col(onia) A[leria]*, qui ne figure jusqu'à présent sur aucun monument épigraphique connu, si ce n'est sur une inscription conservée à la Bibliothèque de Bastia, où L. Renier a restitué par conjecture *Dec(uriones) et c(oloni) c(oloniae) V(eneriae) P(acensis) R(estitutae) [Aleriae]*[2], et enfin un fragment d'épitaphe d'un marin de la flotte.

« Une autre épitaphe d'un vétéran de la flotte, dont l'estampage est présenté à la Société, a été trouvée dans la région nord-ouest de l'île, dans le pays au delà des monts, que l'on a prétendu sans preuves avoir été soustrait à l'influence romaine, à Calenzana; elle est aujourd'hui conservée dans une maison de ce village :

D · M ·
C · CANINIVS · GERMANVS
VETERANVS · AVG · EXCEN · T · CL
P · R · VIXIT · AN · LXXXX · FECIT ·
C · CANINIVS · CARPVS
PATRO · B · M ·

1. Tacite, *Histoires*, II, 16.
2. *C. I. L.*, X, pars II, 8035.

Digitized by Google

ET · SIBI · LIBERTIS · LIBER
TABVSQVE · POSTERISQ ·
EQRVM · [1] (*sic*)

D(is) M(anibus). C. Caninius Germanus veteranus Aug(usti) excent(urione) cl(assis) p(raetoriae) R(avennatis) vixit an(nis) LXXXX. Fecit C. Caninius Carpus patr(i) b(ene) m(erenti) et sibi libertis libertabusque posterisq(ue) e(o)rum.

« La lecture, si l'on ne s'arrête pas aux fautes évidentes du lapicide, n'offre qu'une seule petite difficulté. On pourrait en effet, à cause même du nombre de ces erreurs, être tenté d'interpréter CL · P · R · par *cl(assis) pr(aetoriae)*. Il est plus probable toutefois, — si l'on tient compte que le titre de *miles classis praetoriae*, sans autre désignation, n'est pris qu'une seule fois par un marin [2], tandis qu'il y a plusieurs exemples de l'abréviation P. M. pour *p(raetoria) M(isenas)* [3] et un de P. R. pour *p(raetoria) R(avennas)* [4], — qu'il faut restituer *veteranus excenturione classis praetoriae R(avennatis)*.

« Le nom de C. Caninius Germanus est donc à ajouter à la liste des marins corses dont nous avons conservé le souvenir : L. Vicerius Tarsa, de la trirème l'*Esculape* [5], T. Dinnius Celer de la *Vesta* [6], L. Cattius Viator de l'*Aquila* [7], L. Valerius, *Cainenis filius*, Tarvius, natif d'Opino [8], M. Numisius, *Saionis filius*, Nomasius des Vanacini [9], sans compter un Corse dont le nom a disparu, de l'équipage de la *Diane* [10], servaient presque certainement dans la flotte de Misène.

1. Une double rainure encadre la plaque de marbre, sur laquelle empiètent us à la première ligne et *l* à la seconde.
2. *C. I. L.*, X, pars I, 3649. Les autres inscriptions qu'on pourrait alléguer sont incomplètes et partant ne prouvent rien.
3. *C. I. L.*, VI, pars I, 3115; X, pars I, 3579; *Eph. epigr.*, IV, 918.
4. *C. I. L.*, XI, pars I, 103.
5. *C. I. L.*, XI, 109.
6. *C. I. L.*, X, pars I, 3572.
7. *Ibid.*, 3562.
8. *C. I. L.*, III, D· XLI.
9. *Ibid.*, XXXII.
10. *C. I. L.*, VI, pars I, 3172.

Digitized by Google

C. Caninius Germanus serait le seul avec L. Numisius Liberalis, embarqué sur la trirème *Mars*[1], qui ait appartenu à la flotte de Ravenne. »

Séance du 24 Décembre.

Présidence de M. R. Mowat, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, n° 24, XI^e année, 15 décembre 1890. Paris, in-8°.

— *de la Société académique de Brest* (août 1880), 2^e série, t. XV, 1889-1890. Brest, 1890, in-8°.

— *de la Société académique indo-chinoise de France*, 2^e série, t. III. Paris, 1890, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana, 1^re année, 5^e série, n° 1. Rome, 1890, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 6^e série, vol. IV, 1889. Besançon, 1890, in-8°.

— *de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouvelle série, 1868. Copenhague, in-8°.

Revue de l'Art chrétien, XXXIII^e année, 4^e série, 1890, t. I, 6^e livr. Lille-Paris, in-4°.

Bulteau. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, n° 8, novembre 1890, t. II. Chartres, 1890, in-8°.

Delamain (Philippe). *Un cimetière mérovingien à Herpes (Charente)*. La Rochelle, 1890, in-8°.

Taillebois (Émile). *Les vestiges gallo-romains dans le département des Landes*. Caen, Delesques, 1890, in-8°.

Correspondance.

M. le Président annonce la mort de M. Rabut, associé correspondant à Chambéry, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

1. *C. I. L.*, II, 4063.

Digitized by Google

M. Jules Martha, présenté par MM. Heuzey et Perrot, écrit pour poser sa candidature à l'une des deux places de membre résidant actuellement vacantes par suite du décès de M. Pol Nicard et de la promotion de M. Georges Perrot à l'honorariat. La commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat est composée de MM. Collignon, Bertrand et Homolle.

Travaux.

M. le Président met sous les yeux des membres présents le diplôme accordé à la Société par le jury de l'Exposition universelle. Ce diplôme sera placé dans la salle des séances.

M. le Président informe ensuite la Société que, la provision des jetons de la Société étant sur le point d'être épuisée, il a fait à l'Hôtel des monnaies des démarches pour la compléter; il a été constaté que le coin est en mauvais état. M. de Lasteyrie demande que la question soit renvoyée à la commission administrative.

M. de Lasteyrie, membre résidant, fait une communication sur l'ivoire du Musée d'Amiens représentant saint Remi; il avait appartenu précédemment à M. le Dr Rigollot, qui l'avait étudié, mais mal daté. M. du Sommerard pensait qu'il était presque contemporain de Clovis; d'autres, comme M. l'abbé Corblet, l'attribuent au XIe siècle; M. Westwood le croit du Xe; à l'Exposition rétrospective, on lui a donné la date du VIIe siècle. M. de Lasteyrie en donne la description; de l'examen des chaussures et des vêtements il conclut qu'il n'est pas postérieur au Xe siècle.

M. Blanchet, associé correspondant, commence la lecture d'un mémoire sur *Les figurines gallo-romaines.*

M. le comte de Fleury, associé correspondant national, résidant en Pologne, lit un mémoire sur certains forts de terre du bassin de la Vistule, dont quelques-uns remontent à la période romaine et d'autres au Xe siècle.

Digitized by Google

Sur la demande de M. Chatel et de M. l'abbé Guichard, associés correspondants, M. Flouest, membre résidant, signale les résultats acquis à ce jour, au cours des fouilles entreprises par le second de ces collaborateurs dans des substructions de l'époque romaine existant sur le territoire de la commune de Pupillin, près Arbois (Jura).

M. l'abbé Guichard estime avoir affaire à une villa; il en a déjà déblayé quelques pièces, et il y a recueilli les monnaies, les vases divers, les petits objets de parure en bronze, les enduits colorés de murailles et les instruments usuels qu'on rencontre à peu près partout dans les ruines gallo-romaines. La fréquence relative et le caractère de certains de ces instruments le portent à croire que l'établissement dont il explore le site avait surtout un caractère agricole. Mais, s'il a eu des cultivateurs pour habitants, ceux-ci jouissaient d'une assez large aisance et rivalisaient de confort, par le mobilier ou les parures à leur usage, avec les citadins de fortune moyenne, tels que les ont déjà montrés un grand nombre de fouilles. Il y aurait lieu toutefois de se borner à une simple mention des opérations de M. l'abbé Guichard, s'il n'avait fait une remarque de quelque intérêt et découvert une précieuse statuette en bronze.

La villa de Pupillin a été plusieurs fois détruite par l'incendie; des couches superposées de cendre et de charbon, avec décombres intercalés, en sont une preuve positive; mais ses propriétaires l'ont toujours réédifiée avec le plus grand soin, et il a fallu les irréparables désastres des invasions du IV^e^ ou du V^e^ siècle pour avoir raison de leur persévérance. Il semble même qu'ils en avaient entrepris une fois de plus la reconstruction au moment où elle a subi la dévastation suprême dont on n'a pu la relever. On peut l'induire de la fraîcheur relative de quelques matériaux, mais surtout de la rencontre dans une de ses pièces de quatre pots en terre plus ou moins remplis chacun d'une des quatre substances colorantes, encore en poudre, rouge, jaune, brun et vert, dont les nuances correspondent à celles du fond et des encadrements d'une pièce contiguë à celle où la rencontre s'est produite. Il semble que l'ouvrier chargé des enduits de

Digitized by Google

murailles et de leur décor venait de les y transporter pour continuer son travail, lorsque la catastrophe finale est intervenue.

La statuette, haute de 0m085, est d'une bonne conservation et d'une belle patine. Elle constitue une curieuse variante des figurations du dieu gaulois au *maillet*, dont le culte était

Statuette du dieu au maillet.

si répandu dans les laraires domestiques, et dont le pays des Séquanes a déjà livré à lui seul une douzaine d'exemplaires. L'auteur de cette statuette l'a *poussée* bien plus soi-

Digitized by Google

gneusement que ne le faisaient la plupart de ses émules. A la vérité, il a, dans son zèle, multiplié contre toute vraisemblance les plis du vêtement : son burin a tracé dans ce but, et presque à tort et à travers, des sillons longitudinaux ou obliques partout où se présentait une surface, et il a, par cette exubérance de la minutie, trahi une époque de décadence artistique ne permettant pas de faire remonter son œuvre au delà des dernières années du IIIe siècle. Néanmoins, cette abusive recherche du détail a eu son bon côté, puisqu'elle fournit aujourd'hui d'intéressantes indications sur le costume national de nos ancêtres et la façon d'en utiliser certains éléments.

Il n'y a guère de remarques à faire en ce qui concerne la face antérieure : le bliaud, ample et à manches courtes, serré à la taille et s'arrêtant au-dessus du genou, les braies collantes, les hauts brodequins à bourrelet restent dans les conditions usuelles; mais la face dorsale, si négligée — pour ne pas dire supprimée — dans la grande majorité des autres statuettes, sous prétexte qu'elle n'était pas destinée à être vue, a été traitée cette fois avec un heureux souci de l'exactitude. Nous apprenons par elle, et dans des conditions particulièrement démonstratives, que le sagum gaulois était une pièce d'étoffe pliée et croisée par derrière, en sautoir, lorsqu'on n'avait pas sujet de la développer et de s'en couvrir, absolument comme le plaid porté de nos jours par les Écossais des *High lands*. M. l'abbé Guichard, n'eût-il découvert que cette statuette dans la villa de Pupillin, aurait déjà bien mérité de notre archéologie nationale. L'intérêt s'en augmente de cette circonstance assez rare que le vase traditionnel est tenu de la main gauche, et que le maillet disparu devait, d'après l'abaissement tout à fait exceptionnel du bras droit, s'allonger dans une position transversale, obliquement à l'axe du corps, au lieu de se dresser contre la poitrine jusqu'à la hauteur de la tête, ou même de se transformer en un véritable sceptre.

M. Chatel, associé correspondant national, indique dans quelles circonstances M. l'abbé Guichard a découvert les pots de couleur qui ont servi à la peinture de la villa.

Digitized by Google

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, fait passer sous les yeux des membres de la Société des planches représentant le résultat des fouilles faites par M. Hubert à Sarreguemines, sur l'emplacement d'un lieu appelé ***Heidenhauser*** (la demeure des païens).

ERRATUM.

Page 79, ligne 20, *rétablir ainsi le paragraphe* : M. Gaidoz, membre résidant, émet des doutes sur l'authenticité du graffite Cεγομαρ, à cause de l'absence de toute désinence casuelle.

P. 226, l. 23, *au lieu de* : M. Roger, *lire* : M. Royer.

P. 252, l. 21, *au lieu de* : ritualiste, *lire* : rituelle.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1890.

I.

Renseignements généraux.

Pages

Bureau de la Société pour l'année 1891. 5
Membres honoraires 6
Membres résidants. 8
Associés correspondants nationaux classés par départements. 13
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 30
Associés correspondants étrangers 30
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en correspondance 34
Associés correspondants nationaux classés par ordre alphabétique 41
Discours de M. G. Schlumberger, président sortant . 49
Modifications au règlement intérieur concernant les correspondants étrangers . . 66, 116, 120, 197, 325, 326
Lettre du Ministre de l'Instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes 135
Règlement propre à assurer la rentrée des livres prêtés aux membres de la Société . . . 243, 247, 325, 326
Rapport annuel du trésorier sur la situation financière de la Compagnie. 258

Digitized by Google

Rapport approuvant la gestion du trésorier pendant l'année 1889 273
Vœu relatif à l'éloge des membres défunts . . 289, 299
Renouvellement du bureau pour l'année 1891 . . . 317
Diplôme accordé à la Société par le Jury de l'Exposition universelle 334
Décision ayant trait aux jetons de la Société. . . . 334

II.

Index par noms d'auteurs.

Adam. Monument dit *la pierre aux œufs* 97
Arbois de Jubainville (H. d'), M. R. Étymologies celtiques 266
Audollent (Auguste), A. C. N. . . . 108, 116, 119, 224
— Compte rendu d'une mission en Algérie 107
Aymard, A. C. N. Son éloge funèbre 54
Azaïs (Gabriel), A. C. N. Son éloge funèbre 54
Babelon (E.), M. R. Observation sur un médaillon de Syracuse 107
— Statère de Cyzique. 183
— Monnaie d'Histiaea. 220
— Le type d'Apollon assis sur l'omphalos. 220
— Entrée au Cabinet des médailles d'un missorium de la collection Piot 228
— Monnaies de la collection Photiadès-Pacha acquises par le Cabinet des médailles. 231
— Sanglier à trois cornes du Cabinet des médailles. . 237
— Observation sur les monnaies d'Apamée au type de l'arche 246
— Observation sur l'usage de peindre en rouge les statues des dieux 257
— Types des monnaies d'Antiochus IV Epiphane . . 265
— Le type monétaire de Tarse connu sous le nom de tombeau de Sardanapale 271
Bapst (G.), M. R. Mise en scène des mystères au moyen âge 311

Digitized by Google

Barthélemy (A. de), M. H. Hommage d'ouvrages de MM. J. Evans, Blanchet 66, 218
— Proposition tendant à modifier l'article X du règlement 66
— Observation sur le portrait dit de la *Belle Féronnière*. 91
— Bague du xv^e^ siècle 103
— Rapport lu au nom de la Commission des impressions 112
Barthélemy (D^r^), A. C. N. Sa mort 99
Batiffol (l'abbé P.), A. C. N. Manuscrits grecs de l'Italie méridionale 86
— Icone grecque du xv^e^ siècle. 310
— Interdiction faite aux femmes de paraître sur la scène. 311
Baye (baron J. de), M. R. Hommage d'ouvrages : Anonyme, 60; de MM. Geysnefsky, Mgr Amphylocky, Mgr Sabas, N. Soultanoff, 112; prince Roland Bonaparte, Postnicow, 162, 308; Académie de Moscou, Aspelin, 186; A. Karousine, 186; de Tisenhausen, 218; la comtesse Ouvaroff, 252, 289; Congrès de Liège, 289; A. J. Evans, 313.
— Délégué de la Société au Congrès de Moscou. . . 61
— Mémoire sur les sépultures de la nécropole d'Habblingbö. 97
— Discours prononcé au Congrès archéologique de Moscou. 107
— Rapport sur le Congrès archéologique de Moscou . 120
— Fouilles de Mouranka (Russie). 163
— Antiquités trouvées en Russie. 246
— Délégué au Congrès historique de Liège 260
— Observation sur les amulettes craniennes 270
Bernard (l'abbé), A. C. N. Pièce de mariage de l'an 1600. 183
Bertrand (A.), M. R. Fragments d'antiquités gauloises découvertes sur le Puy-de-Dôme 303
— Bijoux gaulois en or 317
Blanc (Ed.), A. C. N. 105, 116
— Monuments antiques de l'Afrique. 99

Digitized by Google

Blanchet (A.), A. C. N. Épigraphie gallo-romaine de Langres. 66
— Affique en argent du moyen âge 101
— Anse de vase de la collection P. Rattier 113
— Bas-relief italien de la collection P. Rattier . . . 137
— De l'amputation de la main dans les anciennes lois monétaires. 228
— Mémoire sur les figurines gallo-romaines en terre cuite. 334
Bouillet (l'abbé), A. C. N. Inscriptions trouvées à Châlons-sur-Marne. 301
Boutroue, A. C. N. 317, 322
Cagnat, A. C. N. Inscriptions de Thrace et de Sicile . 248
Caron (E.), A. C. N. Hommage de deux de ses travaux. 154
Castan (Auguste), A. C. N. Mosaïque romaine d'Orléansville 61
Cessac (le comte de), A. C. N. Son éloge funèbre . . 54
Chalon (Renier), A. C. E. Son éloge funèbre. . . . 58
Chatel (Eug.), A. C. N. Mosaïque de Tourmont (Jura). 197
— Statuette en bronze de Jupiter gaulois 328
— Renseignements sur les fouilles de l'abbé Guichard à Pupillin 337
Clausade de Saint-Amarand (Gustave de), A. C. N. Son éloge funèbre. 57
Collignon, M. R. Observations sur la polychromie dans la sculpture grecque 64
— Vase du Musée d'Athènes 213
— Tête en marbre trouvée sur l'Acropole 315
— Réélu membre de la Commission des impressions . 317
Condamin (l'abbé), A. C. N. 135, 154
Corroyer (Édouard), M. R. Peintures du dôme de la cathédrale de Cahors 308
— Élu président 316
Cougny (E.), A. C. N. Son éloge funèbre 58
Courajod (L.), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 61
— Hommage d'un livre de M. Étienne Héron de Villefosse. 106

Digitized by Google

— Buste en marbre de Dominic de Vic, vicomte d'Ermenonville 110
— Signale une fabrique de faux ivoires anciens . . . 126
— Observation sur un bas-relief de la collection Rattier 138, 183
— Les arts à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle 214
— Rentrée au Louvre d'une Vierge en terre cuite de Germain Pilon 223
— Restitution à Filarète d'un bas-relief attribué à Michel-Ange 227
— Identification de l'artiste nommé Thomas de Somoelvico avec Tomaso Malvito da Como 245
— Observation sur l'emploi de la polychromie par les statuaires grecs 248
— Débris de l'église de Montmorency construite au XIIe siècle 286
— Observation sur la décoration du temple Saint-Jean à Poitiers 307
Crèvecœur (R. de), A. C. N. 61
— Bague du XVe siècle 103
Daguin (Christian), A. C. N. 116, 154
Delattre (le R. P.), A. C. N. Emplacement du castellum *Muteci*. 64
— Inscriptions de Carthage. 79, 249
Delattre (Victor), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 55
Destrée (Joseph). Marques d'ateliers de sculpture à Bruxelles au XVe siècle 314
— Lettre sur des sculpteurs des ateliers d'Anvers et de Bruxelles 325
Duchesne (l'abbé), M. R. Mémoire sur l'époque de la fondation des diocèses dans les Gaules 102
— Hommage d'un ouvrage de M. l'abbé Condamin. . 135
— Inscription chrétienne découverte au Maroc . . . 154
— Légendes relatives à la fondation des églises de Besançon, Valence, Langres et Autun 191
— Hommage d'une brochure du P. de Smedt . . . 201

Digitized by Google

— Observation sur l'usage de peindre en rouge les statues des dieux 257
— Inscriptions chrétiennes de Macteur 264
— Observation sur la décoration du temple Saint-Jean à Poitiers 307
— Élu 2e vice-président 317
Dumüys, A. C. N. Fabrication de fausses statuettes antiques en plomb 303
Durrieu (Paul), M. R. Le tableau dit de la *Belle Féronnière*. 91
— Devise peinte sur un livre d'heures du xve siècle . 136
— Tableau du Louvre représentant la famille Juvénal des Ursins. 152
— Triptyque franco-flamand 183
— Observation sur des tableaux attribués à Vélasquez. 221
— Observation sur l'usage de peindre en rouge les statues des dieux 257
— L'enlumineur flamand Alexandre Bening . . 265, 272
— Observations sur un album de dessins du xvie siècle. 279
— Observations sur un tableau acquis par le Musée du Louvre 303
— Observation sur les décors dans les mystères du moyen âge. 311
— Portrait de Louis II d'Anjou 320
Duruflé (Gustave), A. C. N. Statère de Lampsaque . 183
Duvernoy (Cl.), A. C. N. Lettre sur les antiquités de Mandeure 113
Engel (Arthur), A. C. N. Obtient le prix Duchalais . 225
Espérandieu (E.), A. C. N. Cachet d'oculiste trouvé en Limousin 80
— Urne funéraire trouvée à Vichy 301
Evans (A. J.), A. C. E. Encrier antique 107
— Médaillon de Syracuse 107
Fleury (comte L. de), A. C. N. 175, 197
— Mémoire sur des forts du bassin de la Vistule . . 334
Flouest (Édouard), M. R. Hommages de livres de MM. Pilloy, 60; Aurès, 202; Du Chatellier, 321.
— Observation sur le nom *Segomaros* 79

Digitized by Google

— Observation sur un cylindre en bronze, à pendeloques 94
— Observation sur le monument dit *la pierre aux œufs*. 98
— Portée archéologique de l'expression *autel* relativement à la Gaule 128
— Fouilles de M. Counhaye dans une villa gallo-romaine 146
— Autel orné de quatre divinités. 148
— Observations sur les fouilles de Mouranka. . . . 164
— Antiquités découvertes à Marlieux (Ain) 165
— Observations sur des antiquités trouvées dans un tumulus 178
— Fouilles de Vertilium. 220
— Observation sur les taureaux à trois cornes . . . 234
— Identification d'une statuette de guerrier avec Jupiter Dolichenus 235
— Observation sur un bas-relief de Marseille. . . . 253
— Observation sur la trépanation dans l'antiquité . . 270
— Couvercle de lampe en bronze, trouvé dans la Marne. 279
— Bijou en or trouvé dans une sépulture gauloise de la Champagne 315
— Élu secrétaire-adjoint. 317
— Description de bijoux gaulois 318
— Mosaïques avec cubes en terre. 328
— Fouilles de l'abbé Guichard dans la villa romaine de Pupillin 335
Fontenay (Harold de), A. C. N. Son éloge funèbre . . 55
Frossard, A. C. N. Hommage de sa notice sur Ludovic Letrône 176
Gaidoz (Henri), M. R. Observation sur un vase antique. 79
— Découverte à Rennes d'inscriptions de Tetricus, Maxime, Maximin, Victorin. 190
— Origines de l'usage antique de peindre en rouge vif les statues des dieux 252, 256
— La trépanation aux âges historique et préhistorique. 267
Geymuller (baron de), A. C. E. Documents sur la construction de la cathédrale de Milan. 244

Digitized by Google

— Observation sur l'usage de peindre en rouge les statues des dieux. 257
— Attribution d'un tableau de Munich à Léonard de Vinci 312
Gillet (Horace), A. C. N. 273
Grellet-Balguerie, A. C. N. Mémoire sur la mission de Jeanne d'Arc. 138
— Découverte d'antiquités romaines à Saint-Aignan-les-Gués 138
Guérin (V.), M. R. Élu membre honoraire. . . 247, 255
— Sa mort et son éloge funèbre 298
Guichard (l'abbé), A. C. N. Fouilles à Pupillin (Jura). 335
Guiffrey (Jules), M. R. Médailles de la collection du duc Jean de Berry 65
— Médailles de François de Carrare. 109
Guigue (M.-C.), A. C. N. Son éloge funèbre 55
Guillaume (Edmond), M. R. Rapport annuel sur la situation financière de la Société 258
— Réélu trésorier 317
— Mosaïque de Reims 328
Habert (Th.), A. C. N. 111, 154
Héron de Villefosse (Ant.), M. R. Inscription de Carthage 79
— Observation sur un vase antique 79
— Inscription romaine de Grèze-le-Château 85
— Fioles chrétiennes 94
— Hommage d'un ouvrage de M. C.-J. Penon . . . 109
— Observation sur un rapport de l'abbé Thédenat . . 120
— Taureau à trois cornes 186
— Autel à Priape découvert à Apt 199
— Observation sur le missorium de la collection Piot. 231
— Observation sur un taureau à trois cornes. . . . 233
— Barques en terre cuite avec graffites. 237
— Inscriptions d'Espagne 240
— Inscription de Carthage 249
— Buste égypto-romain 263
— Milliaire des deux Tétricus trouvé près de Béziers. 263
— Observations sur des ex-voto en forme de feuille . 290

Digitized by Google

— Bornes-limites trouvées en Afrique 294
— Statuette en bronze de Zeus Areios 315
— Inscriptions romaines de Châlons-sur-Marne . . . 322
— Mosaïque byzantine conservée au Louvre 328
Heuzey (Léon), M. R. Plateau avec figures de style oriental, trouvé près d'Abydos 182
Homolle, M. R. La polychromie dans la sculpture grecque 64
— Domination des Athéniens à Délos 110
— Emploi de la polychromie par les statuaires grecs . 248
— Correction au catalogue des philosophes de l'Académie, de Bücheler 320
Hucher (E.-F.-Ferdinand), A. C. N. Son éloge funèbre. 55
Janvier (Aug.), A. C. N. Mémoire sur l'œuvre de Barthélemy de Glainville, intitulée : *Livre de la propriété des choses* 195
Kharousine (Nicolas). Les églises russes aux toits en forme de tentes 312
Lacave-Laplagne Barris, A. C. N. 194, 197
Laigue (L. de), A. C. N. Sarcophage phénicien trouvé à Cadix 155
— Antiquités conservées au Musée de Cadix 248
— Rectification à la lecture d'une inscription d'Espagne. 259
— Miroirs étrusques 273
— Fouilles de Quarteira 276
Lalance. Taureau à trois cornes trouvé à Mandeure . 232
Lasteyrie (R. de), M. R. Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 105
— Hommage d'un ouvrage de M. Corot. 112
— Élu premier vice-président 316
— Demande que les publications de la Compagnie soient envoyées aux A. C. E. 326
— Ivoire du Musée d'Amiens représentant saint Remi. 334
Leblant (Ed.), M. R. Les fornices dans les théâtres antiques 311
Lecoy de la Marche. Bagage d'un étudiant au xv^e^ s. . 112
— De l'usage de peindre en rouge les statues des dieux. 257
Lejay (l'abbé P.), A. C. N. 116

Digitized by Google

Letaille (Joseph), A. C. N. Entrée au Louvre de la collection Marchand, de Carthage 271
— Exploration du *Limes Gemellensis* en Afrique. . . 294
Letrône (Ludovic), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 56
Longpérier-Grimoard (comte de), A. C. N. Sa mort . 322
Marcellin (l'abbé), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 57
Marsaux (l'abbé), A. C. N. 119, 154
Martha (Jules), M. R. Stèle étrusque du IIIe siècle av. J.-C. 322
Martin-Sabon, A. C. N. 119, 154
Maxe-Werly (Léon), A. C. N. Fouilles de M. Hubert à Sarreguemines. 338
Michelant, M. H. Sa mort 224
Michon (E.), A. C. N. 84, 100, 105
— Poids grecs en bronze 117
— Coffret de mariage italien 186
— Lampe et bombylios en bronze acquis par le Louvre. 257
— Détails sur les fouilles de M. Polette à S. Stefano . 257
— Bijoux acquis par le Musée du Louvre 306
— Inscriptions trouvées en Corse. 319
Millard (l'abbé), A. C. N. Bornes-limites de l'abbaye *le Val-Dieu* 254
Molinier, M. R. Observations sur un tableau acquis par le Musée du Louvre 303
Morel (J.-P.-M.), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 57
Mowat (R.), M. R. Plaque d'argent estampée et ciselée. 95
— Observation sur les autels antiques trouvés à Paris. 134
— Inscription grecque d'Agde. 142
— Inscription antique trouvée à Vaucluse. 144
— Bas-relief antique découvert dans la Côte-d'Or . . 144
— Bague romaine de mariage. 161
— Inscription romaine provenant de Dijon 190
— Fragment d'autel de la collection de Torcy . . . 190
— Bornes milliaires découvertes à Rennes 216
— Hommage d'ouvrages de M. Bélisaire Ledain. . . 218
— Observation sur les taureaux à trois cornes . . . 234
— Manche de patère portant une série d'estampilles . 243

Digitized by Google

— Rectification à la lecture d'une inscription d'Espagne. 259
— Paroles prononcées sur la tombe de Victor Guérin . 298
— Antiquités trouvées à Deneuvre 300
— Élu membre de la Commission des fonds 317
— Inscription d'Agde. 327
— Mosaïques avec cubes en terre. 328
Müller (l'abbé), A. C. N. Objets gaulois en bronze trouvés près de Belley. 93
— Cristal gravé représentant la crucifixion 94
— Pièce d'archive relative à Callot 94
Müntz (Eug.), M. R. Observation sur le portrait dit de la *Belle Féronnière* 91
— Nouveaux documents sur les architectes d'Avignon au XIVe siècle. 202
— Travaux récents sur Velasquez. 220
— Observation sur Tomaso Malvito da Como. . . . 245
— Album de dessins du XVIe siècle 278
— Observation sur un tableau acquis par le Musée du Louvre 303
— Nigard (Pol), M. R. La polychromie et la sculpture antique. 79, 248
— Découverte de colliers antiques à Saint-Tryphon (Suisse). 83
— Hommage de la biographie de Ducrotay de Blainville. 147
— Portraits autrefois au Louvre et attribués à Velasquez. 218
— Observation sur l'usage de peindre en rouge les statues des dieux 257
— Observation au sujet de la trépanation dans l'antiquité. 270
— Vœu relatif à l'éloge des membres défunts . 289, 299
— Réélu bibliothécaire-archiviste 317
Omont (Henri), M. R. Testament grec du moyen âge . 100
— Projet de réunion des églises grecque et latine en 1327. 117
— Hommage d'une brochure de M. l'abbé Requin . . 194
Palustre (L.), A. C. N. Note sur un écusson de l'École des chartes 114

Digitized by Google

PAYARD, A. C. N. Feuilles votives en argent trouvées à Deneuvre 289
G. PERROT, M. R. Élu membre honoraire . 297, 317, 322
PETIT (E.), A. C. N. Cheminée du XVIe siècle. . . . 117
— Trouvaille à Saint-Fargeau d'un trésor de monnaies romaines 195
PILLOY, A. C. N. Pommeau d'arme trouvé près de Château-Thierry 227
PORÉE (l'abbé), A. C. N. 116, 186
PROST (Aug.), M. R. Mémoire sur saint Servais, évêque de Tongres 84
— Chargé de vérifier les comptes de la Société . . . 266
— Rapport sur la gestion du trésorier 273
— Mémoire sur le nom d'*Aquae Granni*, Aix-la-Chapelle. 301
— Observation sur le *paradis* au théâtre 312
PRUDHOMME (le capitaine DE), A. C. N. Son éloge funèbre 58
PRUNIÈRES (Dr). Inscriptions de la Lozère 85
RABUT, A. C. N. Sa mort 333
RAVAISSON-MOLLIEN (Charles), M. R. Observation sur un passage d'un manuscrit de Léonard de Vinci. 264, 265
RAYMOND (Marcel), A. C. N. 317
RÉGNIER (Louis), A. C. N. 105, 116, 119
ROBAIS (VAN), A. C. N. Sa mort 154
ROBERT (Ulysse), M. R. Calixte II et la consécration des évêques de Corse 170
— Taureau à trois cornes d'Avrigney 195
— Bague d'Eudes Odo, évêque de Mâcon 260
— Deux évêques corses inconnus. 261
— Censier de l'église de Givry. 270
— Seguin, évêque inconnu de Chalon-sur-Saône (XIIIe siècle) 285
— Aimeri Picaud et le recueil des miracles de saint Jacques. 291
ROCHETIN. Vase antique découvert aux Baux 77
— Taureau à trois cornes 186

Digitized by Google

ROMAN (Joseph), A. C. N. Trouvaille d'un trésor de monnaies romaines. 117
— Bague en or de l'époque romaine. 125
— Sceau de Jean Dalée 135
ROUGÉ (vicomte J. DE). Hommage de mémoires de M. Robiou. 99
— Élu secrétaire 317, 322
ROYER (Ch.), A. C. N. Ciste en bronze trouvée près de Bourges 226
RUELLE (Ém.), A. C. N. Passage d'Hermias relatif aux rapports numériques des consonnances 126
SAGAZE (Julien), A. C. N. Son éloge funèbre 57
SAGLIO, M. R. Épée de la forme dite *langue de bœuf*, acquise par le Louvre 261
THÉDENAT (l'abbé H.), M. R. Hommage d'un mémoire du P. Bouscaillou 105
— Rapport sur le mode d'élection des correspondants étrangers 116, 120, 197, 326
— Inscription fausse de Metz 245
— Bague antique de la collection du baron Pichon. . 245
THÉLIER (E.), A. C. N. 60, 107, 108
— Découverte de monnaies romaines à Arès. . . . 147
THONION (Dr). Antiquités trouvées près d'Annecy, dans un tumulus 176
TRAVERS (Émile), A. C. N. Observation sur les mains qui figurent dans les blasons anglais 228
VALLENTIN (R.), A. C. N. 194, 227, 244
VAUVILLÉ, A. C. N. Observation sur le monument dit *la pierre aux œufs* 98
— Bague ancienne en cuivre 101
— Enceintes fortifiées de la vallée de la Somme. 322, 327
VIENNE (M. DE), A. C. N. 97, 100, 105
VILLENOISY (Fr. DE). Trésor gaulois trouvé à Bougé-Chambalud 310
WITTE (baron DE), A. C. E. H. Son éloge funèbre . . 51
YADRINTZOFF. Recherche du site de l'ancienne capitale des Mongols 225

Digitized by Google

III.

Index géographique.

Abydos, 182.
Acqui (Italie), 172, 174.
Adriatique, 314.
Afrique, 103, 202, 294, 299, 330.
Agatha, *Agde* (Hérault), 142 ss., 327.
Agde (Hérault), 142 ss., 327.
Ain, 55, 94.
Aïn Aneb (Algérie), 65.
Ainay (abbaye d'), 55.
Aisne, 61.
Aix-la-Chapelle, *Aquae-Granni*, 301, 314.
Ajaccio (Corse). *Archives départementales*, 261.
Alaise (plateau d'), 179.
Alcolea-del-Rio (près Séville). Espagne, 237 ss.
Aleria (Corse), 329, 331.
Algesiras (Espagne), 276.
Alger. *Musée*, 238.
Algérie, 107. — *Méridionale*, 99.
Alise (Côte-d'Or), 169, 181.
Allemagne *du Sud*, 284, 285.
Allier, 191.
Allobroges, 181.
Alpes, 152, 180. *Territoire des* —, 179.
Alpines (région des), 79.
Alsace, 179.
Alto-Veneto (Italie), 114.
Ambierle (Loire), 315.
Amboise (Indre-et-Loire), 263.
Amiens (Somme). *Musée*, 334.
Ampilly-les-Bordes (Côte-d'Or), 144.
Ancy (villa d'), Aisne, 328.
Angleterre, 313, 328.
Annecy (Haute-Savoie), 179, 181.
Anvers (Belgique), 325. *Cathédrale*, 214. *Musée Plantin*, 214, 215.
Apamée (Phrygie), 246.
Apt (Vaucluse), 199.
Aquae-Granni, *Aix-la-Chapelle*, 301.
Arès (Gironde), 147.
Arlay (Jura), 188.
Arles (Bouches-du-Rhône), 102.
Armorique (presqu'île de l'), 264.
Arras (Pas-de-Calais), 209.
Arva, *Alcolea del Rio* (près Séville), Espagne, 240.
Asie, 103, 150, 235, 318. — *centrale*, 186.
Asie-Mineure, 235.
Assyrie, 160.
Athènes (Grèce), 110, 214. *Acropole*, 315. *Musée*, 213.
Atlantique (bords de l'), 314, 318.
Augst (Suisse), 221.
Aurès (montagne), Algérie, 268.
Autriche (basse), 179.
Autun (Saône-et-Loire), 55, 191. *Musée*, 188, 189.
Auvillars (vicomté d'), 58.
Auxy (Saône-et-Loire), 188.
Auzia (Afrique), 64.
Avignon (Vaucluse), 194, 202, 203 ss. *Musée*, 78. *Palais des papes*, 202 ss. *Pont*, 204.

Digitized by Google

Avrigney (Haute-Saône), 188, 195.
Aylesford (Angleterre), 313, 314.

Baetis (fleuve), Espagne, 240.
Baïkal (lac), Russie d'Asie, 225.
Balsa, *Tavira* (Lusitanie), 240.
Barbaïra (Aude), 264.
Barcelone (Espagne), 211.
Bastia (Corse). *Bibliothèque*, 331.
Bayeux (Calvados), 70, 73, 264, 266.
Beau-Camp (lieu dit), près Suippes, Marne, 146.
Beire-le-Chatel. *Collection Morillot*, 189.
Belgique, 58, 222, 313.
Belley (environs de), Ain, 94.
Beni-Hassan, 182.
Berlin. *Musée*, 189.
Besançon (Doubs), 188, 190, 191, 195, 285. *Musée*, 179, 195.
Bessan (chemin de), près Béziers, 263.
Bétique (Espagne), 276.
Beuzey (Loiret), 140.
Béziers (Hérault), 54, 263, 264.
Bidassoa, rivière, 219.
Bithynie, 269.
Bittern (près Southampton), Angleterre, 264.
Blésois (Le), 114.
Blois (Loir-et-Cher). *Château*, 263.
Bohême, 203, 212.
Bolgori (Russie), 163.
Bonifacio. *Sainte-Marie-Majeure*, 186.
Bonnée (Loiret), 140.
Boro-Boedoer (Java), 298.
Bougé-Chambalud (Isère), 310.
Bourboule (La), Puy-de-Dôme, 103.
Bourges (Cher). *Bibliothèque*, 58. *Musée*, 71.
Bourget (Lac du), 94.
Bourgogne, 186, 189, 293.
Branle (bois de la), Marne, 253.
Bregnier (Ain), 94.
Brescia (Italie), 78.
Brest (Finistère). *Musée de l'École de médecine navale*, 321.
Bretagne, 69, 264, 314.
Brugers (hameau de), Lozère, 85, 86. *Église*, 85, 86.
Bruniquel (château de), Tarn-et-Garonne, 58.
Bruxelles (Belgique), 315, 325.
Buvilly (Jura), 198.
Bydzor (Bohême), 206.

Cadix (Espagne), 155, 160. *Musée*, 157, 248.
Caesarea, *Cherchell* (Afrique), 202.
Cahors (Lot). *Cathédrale*, 308.
Calenzana (Corse), 331.
Cambrai (Nord), 55.
Cappadoce. *Église de la Mère de Dieu*, 100.
Carinthie, 314.
Carniole, 314.
Carrare, 110. *Province de* —, 110.
Carteia (Espagne), 276, 277.
Cartenna, *Tenès* (Afrique), 202.
Carthage, 249, 271. *Quartier de Megara*, 79.
Casole (abbaye de), terre d'Otrante, 88.
Castilla-la-Vecchia (Tarraconnaise), 315.
Catane (Sicile), 107.
Caucase, 125, 306.

Digitized by Google

Céphalès (Attique), 143.
Cerro de la Cava (près Séville), Espagne, 237.
Chalcis, 214.
Chaldée, 182.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 285, 286.
Chalons-sur-Marne (Marne), 301. *Collège Saint-Étienne*, 301.
Champagne, 59, 284, 314, 317.
Champs-Rouchaux (Saône-et-Loire), 188.
Chase (Mont), Jura, 188.
Chateau-Landon (Seine-et-Marne), 112.
Chateau-Renaud (Saône-et-Loire), 188, 189.
Chateau-Thierry (Aisne), 227.
Chalons-sur-Marne (Marne), 322, ss. *Cimetière militaire antique*, 324.
Chatillon-sur-Seine. *Collection du Dr Bourrée*, 69, 74.
Chaumoy (Cher), 226.
Cherchell (Algérie), 238.
Chrudun (Bohême), 206.
Chypre, 157.
Cisalpine, 179.
Colone (Attique), 143.
Commagène (Syrie), 235.
Compiègne (Forêt de), 221, 237.
Consoranorum (Civitas), 57.
Constantine (Algérie). *Musée*, 107.
Constantinople, 100.
Copenhague. *Musée*, 101.
Cordes (Tarn), 58.
Corigliano (Italie). *Église Saint-Pierre*, 310.
Corse, 170, 261, 330, 331.
Côte-d'Or, 226, 311.
Coussey (Vosges), 97, 98.
Cranaé (Ile). *Temple d'Aphrodite Migdonitis*, 276.
Creuse, 311.
Crimée, 186. *Nécropoles*, 311.
Cussy (Côte-d'Or), 133.

Dacie, 235.
Danemark, 284.
Danube, 284, 318. *Bas* —, 311. *Vallée du* —, 319.
Daphné (Asie-Mineure). *Temple*, 265.
Dauphiné, 125.
Delaware (rivière), États-Unis, 268.
Délos (Grèce), 110, 150.
Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), 243, 289, 290, 300.
Dijon (Côte-d'Or), 264. *Chartreuse*, 215. *Collection de Torcy*, 190.
Doliché (Commagène), 235, 271.
Dombes (les), 55.
Doride (Grèce), 257.
Doubs, 311. *Vallée du* —, 195.
Drohyvim (Russie), 124.
Drôme (Département de la), 94.
Drôme (rivière), 179.
Dumzey (Diocèse de Lyon), 293.
Durance (fleuve), 118, 179.

Egypte, 160, 182, 183.
Elbe (fleuve), 202, 205, 206.
Elée (Italie), 158.
Eleusis, 143.
El Kasbat (Sahara), 294.
Ephèse (Asie-Mineure), 94.
Epomanduodurum, *Mandeure* (Doubs), 232.
Escamps (Yonne), 293.
Eschulensis (Eglise d'), diocèse de Narbonne, 207.
Espagne, 145, 245, 292.
Essarois (Côte-d'Or), 73.
Este (Italie), 314.
Etats-Unis, 268.

Digitized by Google

Euphrate, 183.
Europe, 235. — *méridionale*, 165.

Ferrare (Italie), 261, 262.
Flandres, 272.
Florence (Italie), 245.
Fontainebleau (Seine-et-Marne), 278, 279.
Fontenay-le-Comte (Vendée). *Collection Benjamin Fillon*, 113.
Fornoue (Italie), 262.
Forta (Afrique), 64.
Fouchères (Meuse), 291.
France, 216, 265, 266, 269, 278, 282, 305, 313. — *méridionale*, 79. — *occidentale*, 55, 56. — *septentrionale*, 126.
Francfort (Allemagne), 133. *Collection Funck-Brentano*, 311.
Franche-Comté, 179, 186, 188, 189.
Franbrunnen (Suisse), 311.
Frenda (Algérie), 64.
Fronta (Afrique), 64.
Fusains (Ile des). *Pavillon d'été*, 219.

Gabales (Pays des), 86.
Gafsa (Tunisie). *Bains romains*, 61.
Galaxidi, *Oeanthia* (Locride), 306.
Gamart (Tunisie), 249.
Gaule, 58, 102, 113, 128, 129, 132, 133, 134, 152, 186, 191, 229, 233, 235, 281, 285, 320, 324. — *celtique*, 103. — *centrale*, 167. — *occidentale*, 264. — *orientale*, 186.
Gemellensis (Limes), Algérie, 294.
Gênes (Italie), 170, 171, 330.
Gerace (Italie), 310.
Germanie supérieure, 68.
Gibraltar (Espagne), 276, 277.
Gien (Loiret), 139.
Gilly (Loiret), 139.
Givry (Saône-et-Loire), 270.
Glanum-*Saint-Rémy* (Bouches-du-Rhône), 79, 186, 189.
Gorgone (Abbaye de), Corse, 261.
Gortyne (Crète), 232.
Graeckwïl (Italie), 151.
Grande-Grèce, 137.
Grande-Serenne (Basses-Alpes), 179.
Grèce, 151, 284.
Grèze-le-Chateau (Lozère), 85, 86,
Grozon (Jura), 237.
Gruffy (Haute-Savoie), 180, 181.
Guet-Ez-Zerga (Algérie), 294, 295.
Guillestre (Hautes-Alpes), 179.

Habblinghö (Gotland, Suède). *Nécropole*, 97.
Hallstatt (Autriche), 179, 318.
Hainaut (Comté de), 58.
Haute-Loire, 54.
Haute-Marne, 311.
Heddernheim (Allemagne), 133.
Helden (Limbourg), 95.
Helvètes (Pays des), 178, 234.
Hiérapolis (Phrygie), 134.
Histiaca (Eubée), 220.
Hongrie, 284.

Iénisséi (Russie d'Asie), 226.
Ile-de-France, 114.
Illyro-Italiques (Tribus), 314.

Digitized by Google

Ilradec (Bohême), 206.
Ionie, 235.
Issigeac (Dordogne), 105. *Église protestante*, 106.
Istrie, 314.
Italica (Espagne), 241, 242.
Italie, 137, 151, 170, 181, 212, 272, 320. *Basse* —, 103. *Haute* —, 102. — *méridionale*, 89, 208. — *septentrionale*, 214, 279.

Jarez (Seigneurie de), 135.
Jausiers (Basses-Alpes), 179.
Jean-le-Berger (Champagne), 319.
Jonchère (Auvergne), 133.
Jouancy (Château de), Yonne, 117.
Jublains (Mayenne), 264.
Judée, 63.
Juliobrigensis (Ager), Espagne, 296.
Jura (Chaîne du), 179.
Jura (Lacs du), 179.

Kabr-Hiram (Phénicie). *Basilique Saint-Christophe*, 328.
Kalouga (Russie), 246.
Karakoroum (Mongolie), 225.
Kazan (Russie), 165.
Kent (Comté de), Angleterre, 313, 314.
Khara-Balgoussoun (Mongolie), 225, 226.
Khola (rivière), Mongolie, 225.
Kief (Russie). *Collection Prachof*, 123. *Musée*, 123.
Kralové (Bohême), 206.

La Blanchardière (Maine-et-Loire), 264.
Lacédémone, 276.
La Côte (Château de). *Chapelle*, 114.
La Devise (Forêt dite), Vosges, 98.
La Ferté-Hauterive (Allier), 165.
La Loubière (Gard), 210.
Lampsaque (Mysie), 183.
Langres (Haute-Marne), 66 et ss., 191, 311. *Musée*, 69.
Laon (Aisne), 152.
La Platière (Lieu dit), Ain, 165.
Larissa (Thessalie), 231.
Larnaud (Jura), 164.
La Tène (Suisse), 165, 181.
Lautaret (Col du), 179.
Le Brognon (Côte-d'Or), 189.
Le Chatelet (Haute-Marne), 220.
Le Mans (Sarthe). *Bibliothèque*, 56. *Cathédrale*, 56. *Musée archéologique*, 56.
Lemberg (Autriche), 123.
Leontium (Sicile), 143.
Le Puy (Haute-Loire), 54.
Les Baux (Bouches-du-Rhône), 77.
Lesbos, 306.
Liège (Belgique), 289.
Lillebonne (Seine-Inférieure), 199.
Limoges (Haute-Vienne). *Musée*, 71.
Loire (fleuve), 139.
Lomza (Russie). *Église*, 124.
Londres, 126. *Musée britannique*, 153, 231, 291. *Musée South-Kensington*, 280, 282, 284.
Lons-le-Saulnier (Jura), 154. *Musée*, 198.
Loyalty (Iles de), 268.
Lubières, près Tarascon (Bouches-du-Rhône), 210.
Lubières (Ile de), dans le Rhône (Gard), 210.
Lubières (Terre de) dans la Camargue, 210.

Digitized by Google

Lucнon (Haute-Garonne), 57.
Lugudunum, 145.
Lusitanie, 277.
Lyon (Rhône), 55, 102, 103, 146, 191, 327. *Abbaye d'Ainay*, 55. *Musée*, 231.

Macon (Saône-et-Loire), 169, 260. *Collection Febvre*, 188.
Macteur, *Mactaris*, Tunisie, 264.
Madrid, 219.
Magny-Lambert (Côte-d'Or), 165, 181.
Maine, 56.
Majorra (diocèse de Besançon), 293.
Malte, 157.
Mandeure (Doubs), 113, 188, 189, 232. *Pont romain*, 233.
Mantoue, 262. *Palais*, 262.
Marlieux (Ain), 165 ss.
Marne (Département de la), 180. *Cimetières gaulois*, 146, 181.
Maroc, 154.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 109, 142, 231, 253, 310. *Église de la Major*, 245. *Musée*, 235. *Villa Borély*, 71.
Martigny (Valais), 189.
Mathay (Doubs), 233.
Maurétanie Césarienne, 64.
Maurétanie Tingitane, 155.
Mavilly (Côte-d'Or), 131.
Mayence (Allemagne), 148, 150, 151. *Musée*, 319.
Méditerranée (Rives orientales de la), 152.
Merten (Lorraine), 133.
Messine (Sicile). *Abbaye du Saint-Sauveur*, 86. *Bibliothèque de l'Université*, 86. *Église Saint-Georges*, 86, 88.
Metelin, *Lesbos*, 306.
Metz (Lorraine), 245. *Musée*, 245.
Milan (Italie), 228, 229. *Cathédrale*, 244. *Collection Carlo Trivulzio*, 228. *Musée Brera*, 78.
Misène (Italie), 332.
Mongolie occidentale, 225.
Mongols (Ancienne capitale des), 225.
Montauban (Tarn-et-Garonne), 57.
Montbouy (Loiret). *Amphithéâtre*, 142. *Thermes*, 142.
Mont-Cenis (Col du), 179.
Montigny-l'Engrain (Aisne). *Cimetière du Châtelet*, 101.
Monténégro, 268.
Mont-Janvier (Marne), 279.
Montmorency (Seine-et-Oise). *Église*, 286.
Montpellier (Hérault), 212. *Cathédrale*, 212. *Collège de Mende*, 212. *Collège Saint-Benoît*, 212. *Ecole de médecine*, 212.
Moscou, 61, 107, 120. *Collection de la comtesse Ouvaroff*, 125. *Eglise Saint-Basile*, 121. *Eglises du Kremlin*, 122. *Maison du bourreau d'Yvan le Terrible*, 120. *Musée historique*, 121. *Sacristie patriarcale*, 112.
Moulins (Allier). *Musée*, 301.
Mouranka (Russie), 163. *Cimetière*, 124.
Munich (Bavière), 127. *Musée*, 303.
Muteci (castellum) en Maurétanie Césarienne, 64, 65.

Namur (Suisse). *Musée*, 222.
Nantes (Loire-Inférieure). *Musée*, 264.
Naples (Italie), 257. *Chapelle Caraffa*, 245.

Digitized by Google

Narbonnaise, 264.
Narbonne (Diocèse de), 207.
Naxos (Ile de), 232.
Nebbio (Corse), 261.
Néris (Allier), 277.
Nescania, *Cortijo de Escana* (près Malaga), Espagne, 243.
Neuchatel (Suisse). *Lac*, 319. *Musée*, 282.
Nevers (Nièvre), 140.
Nil (fleuve), 134.
Nîmes (Gard), 277.
Niort (Deux-Sèvres). *Musée*, 264.
Norique, 149, 180, 284.
Normandie, 114, 264.
Notre-Dame-d'Alençon (Maine-et-Loire), 291.
Novgorod (Russie), 123.
Novy (Bohême), 206.
Numance (Espagne), 278.
Nymburk (Bohême), 206.

Ocuris (Espagne), 259.
Odessa (Russie), 289.
Oeanthia (Locride), 306.
Olympie (Grèce), 231. *Temple de Zeus*, 232.
Opino (Corse), 332.
Orbais (L'abbaye d'), Marne, 106.
Orgon (Bouches-du-Rhône), 79.
Orient, 134, 182, 299, 320.
Orkhon (fleuve), Mongolie, 225. *Sources de l'—*, 225. *Vallée de l'—*, 225.
Orléans (Loiret), 138, 226.
Orléansville (Algérie), 61, 62.
Oron (près Metz), 245.
Osuna (Espagne), 242, 243.
Otrante (Terre d'), Italie, 89.
Otricoli (Italie), 158.
Oughei-Nor (Lac), Mongolie, 225.
Ourkoutamir (fleuve), Mongolie, 225.
Oussa (rivière de Russie), 163.

Padoue (Italie), 109.
Palerme (Sicile), 87, 248.
Paris, 134, 137, 216, 219. *Bibliothèque nationale*, 67, 101, 127, 135, 142, 153, 271, 292, 320. *Cabinet des médailles*, 53, 109, 229, ss., 231, 237, 276. *Collection Davilliers*, 56. *Collection du duc Jean de Berry*, 65, 109, 214. *Collection Gréau*, 188. *Collection Photiadès-Pacha*, 231. *Collection du baron Pichon*, 245. *Collection Piot*, 138, 183. *Collection P. Rattier*, 113, 137, 183. *Collection Révillout*, 188. *Ecole des beaux-arts*, 278. *Ecole des chartes*, 114. *Exposition rétrospective*, 334. *Musée Carnavalet*, 73. *Musée d'artillerie*, 261. *Musée de Cluny*, 130, 186. *Musée des Monuments français*, 223. *Musée des Petits-Augustins*, 110. *Musée du Louvre*, 56, 89, ss., 94, 110, 117, 126, 152, 159, 182, 183, 218, ss., 223, 227, 257, 261, 262, 271, 291, 303, 304, 305, 306, 307, 312, 315, 320, 328. *Notre-Dame*, 130, 153, 286. *Palais du Louvre*, 218. *Sainte-Chapelle*, 223. *Sorbonne*, 112.
Paros (Ile), 232.
Patir (Abbaye du), Italie, 310.
Patmos (Ile de), 298.
Pays-Bas, 184.
Peipin (Basses-Alpes), 179.
Périgueux (Dordogne), 266.

Digitized by Google

Péronville (Eure-et-Loir), 189, 234.
Perpézac-le-Noir (Corrèze), 81.
Peyre-Haute (Basses-Alpes), 179.
Phrygie, 246.
Pise (Italie), 170, 171.
Plourhan (Côtes-du-Nord), 264.
Pô (Vallée du), 179.
Poitiers (Vienne), 80, 293, 304. *Temple Saint-Jean*, 307.
Poligny (Jura), 197.
Pologne, 124.
Poltava (Gouvernement de), Russie, 124.
Polynésie, 268.
Polyrhenium (Crète), 232.
Pontedera (près Empoli), Toscane, 274.
Portieux (Lorraine), 133.
Porto (Italie), 172, 173.
Porto San Stefano (Italie), 257.
Prague (Bohême), 203, 204, 215.
Provence, 186.
Pupillin (Jura), 198, 328, 335, ss.
Puy-de-Dôme. *Temple de Mercure*, 303.
Pyrénées, 57.

Quarteira, *Algarves* (Espagne), 276, 277.
Quercy (le), 309.

Rabastens (Hautes-Pyrénées), 57.
Raudnitz (Bohême), 204. *Eglise Notre-Dame*, 205, 206.
Ravenne (Italie), 333. *Musée*, 306.
Reims (Marne), 103, 189, 237, 328. *Musée*, 237.
Remorum (civitas), 285.
Rennes (Ille-et-Vilaine), 216. *Anciens murs*, 216, 264. *Musée*, 216.
Réotier (Hautes-Alpes), 117.
Retortillo (Espagne), 296.
Rhétie, 149, 180, 284.
Rhin. *Haut —*, 314. *Région du —*, 151, 311, 313.
Riazan (Russie). *Musée*, 122. *Gouvernement de —*, 123.
Rocadillo (Espagne), 276, 277.
Rom (Deux-Sèvres), 264.
Romarate (Espagne). *Collection Sabino Ojero*, 315.
Rome, 145, 170, 171, 172, 214, 261, 262, 284. *Basilique Saint-Pierre*, 207, 208, 209, 227. *Saint-Chrysogone*, 172. *Sainte-Marine du Transtévère*, 172. *Saints Cosme et Damien*, 172. *Vatican*, 207.
Rooky-Wood (Herfordshire), Angleterre, 291.
Rouen (Seine-Inférieure), 102, 103, 161, 264. *Musée*, 161, 199.
Rouge (Mer), 183.

Sagone (Corse), 261.
Saïda, *Sidon* (Syrie), 158.
Saint-Aignan-les-Gués (Loiret), 139, ss., 141.
Saint-Benoît-de-Fleury (Loiret), 139, 140. *Abbaye*, 139, 140, 141. *Basilique*, 140. *Chapelle Saint-Clément*, 139. *Eglise Notre-Dame et Saint-Benoît*, 141. *Pont romain*, 139.
Saint-Chamond (Loire), 135.
Saint-Cyr (Seine-et-Oise), 224.
Saint-Denis (Seine), 279.
Saint-Fargeau (Yonne), 195.

Digitized by Google

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). *Musée des antiquités nationales*, 130, 132, 165, 181, 188, 221, 226, 236, 291, 317.
Saint-Gondran (Ille-et-Vilaine), 216, 264.
Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne), 264.
Saint-Rémy, *Glanum* (Bouches-du-Rhône), 79, 186, 189, 195, 234.
Saint-Tryphon (canton de Vaud), 83.
Saint-Vallier (Drôme). *Collection de la Siseranne*, 310.
Saintes (Deux-Sèvres). *Musée*, 71.
Sambony (Russie), 124.
Samos (Ile de), 298.
Saône (rivière), 179.
Saragosse (Espagne), 292.
Sardaigne, 311.
Sarreguemines (Lorraine), 338.
Savigny-sous-Beaune (Côte-d'Or), 131, 149.
Savoie, 181. *Cités lacustres*, 164, 179.
Sbraslow (Bohême). *Tombeau de Wenceslas II*, 206.
Seine (fleuve), 305.
Seine-Inférieure, 311.
Semnoz (Montagne du), près Annecy, 176, 179.
Sens (Yonne), 190.
Séquanes (Pays des), 178, 234, 336.
Seraumont (Vosges), 97.
Sicile, 143, 144, 157, 208, 249, 320.
Sierki (Russie), 124.
Sion (Valais). *Musée*, 189.
Sionne (Vosges), 98.
Smyrne (Asie-Mineure), 84.
Soisy-au-Bois (Marne), 253.
Sologne, 139.
Solonte (Sicile), 157, 158.
Somme (Vallée de la), 322, 327.
Somme-Py (Marne), 279, 281, 284, 285.
Sparte, 257.
Stockholm, *Musée*, 60.
Strasbourg (Alsace), 231.
Suessiones, 77.
Suippes (Marne), 146, 315. *Collection Counhaye*, 279.
Suisse. *Cités lacustres*, 164. — *romande*, 179.
Sully (Loiret), 139.
Surjnam (Guyane), 308.
Syracuse (Sicile), 107.
Syrie, 220. *Côtes de la* —, 183.

Tanger (Maroc), 154.
Tarse (Asie-Mineure), 271.
Tartessos (Espagne), 276.
Tavaux (Jura), 190.
Tchoudoff (Couvent de), Russie. *Eglise du miracle de l'archange saint Michel*, 112.
Thauron (Creuse). *Cimetière*, 71.
Thrace, 248, 249.
Tigava (Afrique), 202.
Tingitanum (castellum), 62.
Toscane, 273.
Toul (Meurthe-et-Moselle), 190.
Touraine, 262.
Tourmont (Jura), 197.
Tours (Indre-et-Loire), 107, 114, 135.
Trèves (Allemagne), 95, 102, 103, 151.
Triphylie (Elide), 232.
Tripolitanie, 99.
Tunis (Régence de), 299.
Tunisie, 58, 99.
Turin (Italie). *Bibliothèque de l'Université*, 88.

Digitized by Google

Twer (Russie), 112, 123. *Musée*, 123.
Tydaris (Sicile), 143.
Tzaïdam (Lac de), 226.

Ubaye (Vallée de l'), Basses-Alpes, 179.
Urso, *Osuna* (Espagne), 243.

Vaison (Vaucluse), 78.
Val-Dieu (Prieuré de), Marne, 254.
Valence (Drôme), 191.
Vaucluse (Vaucluse), 143.
Venacini (Les), Corse, 330, 332.
Vénétie, 314.
Vendel (Scandinavie), 246.
Venusia (Italie), 107.
Versailles (Seine-et-Oise). *Château*, 90. *Collection royale*, 92. *Eglise Notre-Dame*, 223.
Vertilium (Côte-d'Or), 220.
Vexin, 154.
Vézelay (Yonne), 293.
Vichy (Allier), 291, 301.
Vienne (Autriche), 113. *Bibliothèque impériale*, 203, 272.
Vienne (Isère), 125, 191.
Villeneuve-lès-Charleville, (Marne), 253.
Vistule (Bassin de la), 334.
Vitova (gouvernement de Kharkof), Russie, 124.
Volga (fleuve), Russie, 123, 163.
Volhynie (Russie), 123.
Voiteur (Jura), 188.

Wald-Algesheim (en Birkenfeld), Allemagne, 284.
Wizna (Russie), 124.
Wladimir (Russie). *Cathédrale de l'Assomption*, 123.

IV.

Index des illustrations.

1. Mosaïque romaine d'Orléansville. 62
2. Bague du xv^e^ siècle 103
3. Sceau de Jean Dalée. 136
4. Devise peinte sur un livre d'heures du xv^e^ siècle . 136
5. Sarcophage phénicien du Musée de Cadix. . . . 156
6. Taureau à trois cornes découvert à Saint-Rémy . 187
7. Taureau à trois cornes découvert à Mandeure . . 232
8. Miroir gravé acquis en Toscane 274
9. Miroir trouvé aux environs d'Empoli 275
10. Couvercle de lampe en bronze de l'époque gauloise. 279

Digitized by Google

11-12. Lampe en bronze du Musée de South-Kensington 280
13. Ex-voto en forme de feuille 300
14. Bague en or de travail gaulois 310
15. Statuette du dieu au maillet 336

Bayerische Staatsbibliothek München

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GEARBEITET NACH QUALITÄTSNORM RALRG 495
Handbuchbinderei
H. B. Schiedeck
Digitized by Google

Digitized by Google